LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

35 CENTS

Vol. LXXIII — No 287 | Neige passagère, dégagement par la suite. Maximum −2 **(détail en page 12)** | Montréal, samedi 11 décembre 1982 | (Côte-Nord, **45 cents**; Nouveau-Brunswick, **50 cents**; Iles-de-la-Madeleine, **90 cents**)

POUR EN FINIR AVEC OCTOBRE...

EN VENTE LUNDI

Stanké

Culture et société

La passion est un risque

Lauréate du prix Fémina, Anne Hébert venait saluer ses parents et amis cette semaine à Montréal. Jean Royer a rencontré cette romancière exceptionnelle, qui garde ses distances avec les honneurs et le succès. Dans une entrevue exclusive, elle parle des *Fous de Bassan,* mais aussi de sa passion d'écrire et de vivre. Trop de gens se contentent d'être un peu heureux, dit-elle, parce qu'ils ont peur d'être très malheureux. La passion, au fond, est un risque. **Page 21**



L'élégance au théâtre

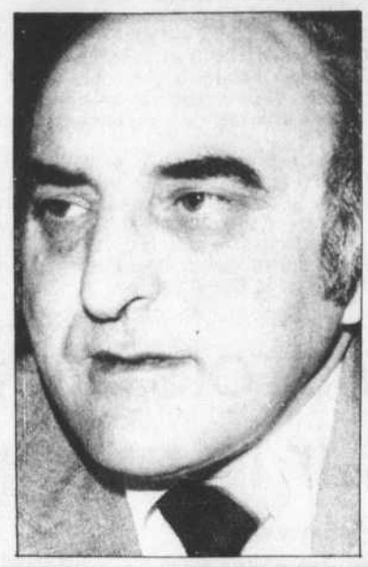
Andrée Lachapelle: Voltaire serait resté bouche bée devant autant d'élégance... Cette femme qui est sans âge — sinon celui de ses personnages — a pourtant fait ses débuts au théâtre il y a 32 ans. Elle a touché à tous les genres, tous les styles, avec, toujours, la même grâce spontanée. La semaine prochaine dans *Ciel de lit,* de la Compagnie Jean-Duceppe, elle sera, aux côtés de François Tassé, la jeune épouse à peine sortie de l'adolescence... **Page 21**



au sommaire

Les villes se rebiffent

Le président de l'Union des municipalités du Québec, M. Francis Dufour, maire de Jonquière, a dénoncé hier les sentences arbitrales récentes qui ont pu accorder à des policiers des augmentations de salaires sans commune mesure avec les normes édictées par les gouvernements d'Ottawa et de Québec en pleine crise économique. **Page 2**



Tout en promettant d'être ferme avec les syndicats

Lévesque rassure ses députés: Je ne songe pas à démissionner

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le gouvernement québécois promet d'être ferme avec les syndicats et n'acceptera pas, devant les réactions syndicales à la loi 105, qu'on prive les citoyens des services essentiels auxquels ils sont en droit en hiver.

Le premier ministre, M. René Lévesque, a été clair à ce sujet hier à l'Assemblée nationale. Au cours du débat sur la loi imposant les conditions de travail aux employés des secteurs public et parapublic, il a prévenu que son gouvernement prendrait «toutes les mesures nécessaires avec toute la vigueur nécessaire» si les réactions apocalyptiques que l'on prédit pour le mois de janvier se réalisaient.

Dans une longue intervention, où il a notamment mis un terme aux rumeurs sur une possible démission comme premier ministre, M. Lévesque n'a pas précisé quels moyens il entendait prendre si le pire arrivait. Il semble toutefois que ce serait les moyens déjà invoqués il y a quelques semaines, c'est-à-dire la décertification syndicale et le retrait du droit de percevoir des cotisations syndicales à la source.

Le premier ministre n'a pas insisté outre mesure sur la fermeté que le gouvernement entend maintenir, sinon que d'ajouter qu'il espérait que cette fois-ci les syndicats prendront le gouvernement au sérieux à ce propos.

Après avoir joué ainsi du bâton, le premier ministre a préféré manifester une certaine ouverture à l'endroit des syndicats et lancer des appels à la compréhension et la concertation.

Les trois cavaliers de l'Apocalypse qu'on nous prédit ne devraient pas se manifester, du moins pas avec l'ampleur ca-

Voir page 20: Lévesque

■ *L'éditorial de Jean-Louis Roy/page 18*

Ça grogne au sein du caucus péquiste

De Bellefeuille dit avoir été piégé par la loi 70

par Gilles Lesage

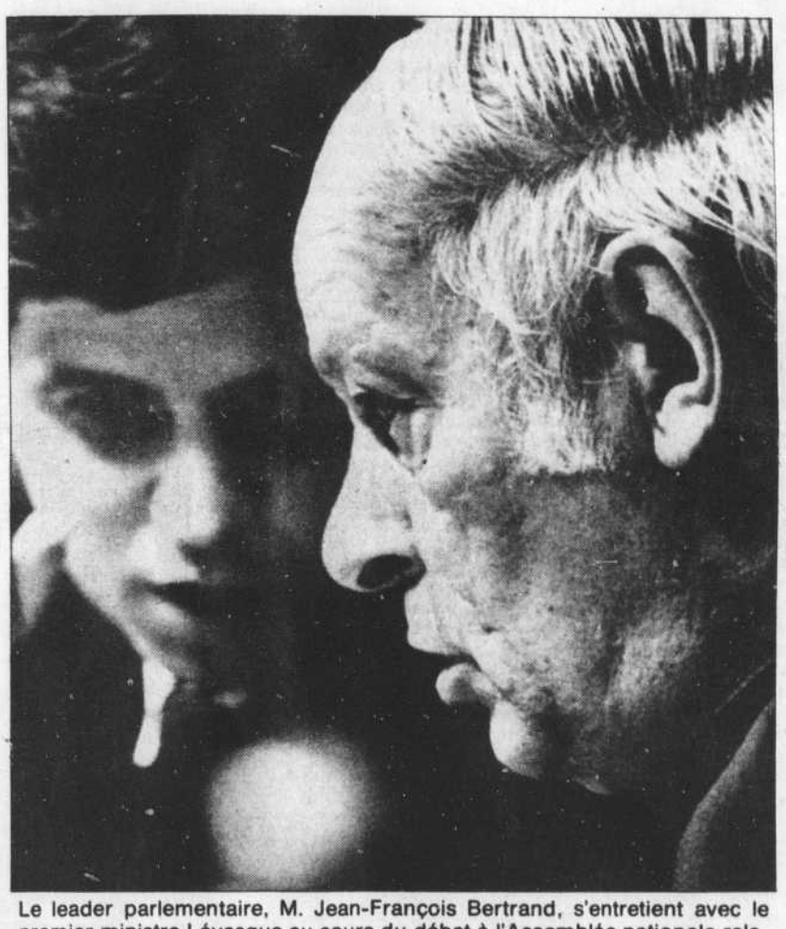
QUÉBEC — Le débat-marathon sur le projet de loi 105 déterminant les conditions de travail dans le secteur public a fait ressortir hier, à l'Assemblée nationale, des divergences et des tiraillements profonds au sein du caucus ministériel.

Ces inquiétudes, les députés de Deux-Montagnes et de Verchères les ont exprimées de façon éloquente et même dramatique. Ainsi, M. Pierre de Bellefeuille estime qu'il a été «piégé» par la loi 70 et que le gouvernement a joué à cache-cache avec ses propres députés. À l'inverse, M. Jean-Pierre Charbonneau avoue qu'il était au nombre des quelques députés du gouvernement (cinq ou six au plus, dit-on) qui favorisaient la «ligne dure» et la promulgation d'un décret dès le 1er juillet.

Entre ces deux extrêmes, un certain nombre de députés ont fait part de leur état d'âme et d'un certain déchirement. Mais seule Mme Louise Harel, député de Maisonneuve, a exprimé sa dissidence de façon officielle. Quelques autres, dont M. de Bellefeuille, seront absents lors du vote final d'aujourd'hui. Mais la presque totalité des députés péquistes seront là pour exprimer leur solidarité.

D'ailleurs, la plupart de la vingtaine de

Voir page 20: De Bellefeuille



Le leader parlementaire, M. Jean-François Bertrand, s'entretient avec le premier ministre Lévesque au cours du débat à l'Assemblée nationale relativement au projet de loi 105. (Photolaser PC)

CTCUM: non au rapport Blain

par Alain Duhamel

Pour des motifs de cohérence interne et d'équité à l'égard des autres groupes d'employés, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) a résolu hier de rejeter le rapport de conciliation relatif à la convention collective des employés d'entretien.

Jeudi soir, le Syndicat du transport de Montréal, affilié à la CSN, avait donné son approbation à ce rapport de conciliation.

À moins que les parties en cause ne s'entendent d'ici à la fin de la journée, c'est le gouvernement du Québec qui dictera la convention collective en vertu de l'autorité que lui confère le projet de loi 105 dont l'adoption est prévue aujourd'hui même à l'Assemblée nationale.

«Les conciliateurs accordent au Syndicat du transport des demandes que la CTCUM avait réussi, par la négociation, à

Voir page 20: CTCUM

Un «geste» de Varsovie et Reagan lèvera l'embargo

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le président Ronald Reagan a lancé hier un appel aux dirigeants polonais pour qu'ils prennent des mesures «significatives» de libéralisation, en leur promettant qu'il est prêt à «y répondre» de façon «tout aussi significative».

Dans une allocution prononcée à la Maison-Blanche pour marquer la journée internationale des droits de l'homme, le président Reagan a relevé avec satisfaction que Varsovie avait pris récemment des «mesures partielles» dans ce sens. Il s'est notamment félicité de la libération récente de Lech Walesa et d'autres prisonniers politiques.

«Nous avons des informations selon lesquelles de nouvelles mesures pourraient être prises», a ajouté M. Reagan en se référant à l'intention prêtée au gouvernement polonais de suspendre la loi martiale lundi prochain, date du premier anniversaire de son entrée en vigueur.

«Nous espérons que le gouvernement polonais accomplira de nouvelles actions pour transformer véritablement le climat actuel de répression», a poursuivi M. Reagan dont le discours avait été transmis à l'avance à l'ambassade de Pologne à Washington.

Cherchant à faire pression sur Varsovie à la veille du 13 décembre, le président américain a été plus clair que jamais sur sa volonté de lever les sanctions américaines et d'aider l'économie polonaise, mais il a également vigoureusement réaffirmé les conditions qu'il pose à une telle amélioration des relations entre Washington et Varsovie.

Les sanctions prises contre Varsovie le 23 décembre 1981, et qui concernent notamment la suspension des crédits garantis offerts à la Pologne, «restent révocables», a souligné M. Reagan. Mais, a-t-il ajouté, elles ne pourront être levées que si les autorités polonaises adoptent des mesures «concrètes».

Les conditions mises par Washington à la levée de «toutes les sanctions américaines» restent la levée de la loi martiale, la libération de tous les détenus politiques et l'instauration d'un «dialogue avec des forces véritablement représentatives de

Voir page 20: Varsovie

Joyal invite les provinces à une Conférence sur la Charte

par Michel Vastel

OTTAWA — Le secrétaire d'État, M. Serge Joyal, tente d'organiser une Conférence nationale sur les Droits de l'Homme en 1983. Une invitation transmise le mois dernier à tous ses collègues provinciaux semble avoir été bien reçue et M. Joyal espère tenir cette Conférence fédérale-provinciale à la fin du printemps prochain, ou en octobre.

Ce serait alors la première réunion fédérale-provinciale depuis l'Accord constitutionnel et l'adoption après d'interminables débats, d'une Charte canadienne des droits et libertés.

M. Joyal n'a pas fait mystère que la Charte adoptée en novembre 1981 constitue le «seul dénominateur commun» sur lequel les onze gouvernements étaient capables de s'entendre. Il espère que les ministres provinciaux chargés de l'application de la Charte dans leurs provinces, et lui-même, pourront non seulement faire une pre-

Voir page 20: Joyal

Le sous-traitant n'est pas régi par la loi anti-scabs

Un employeur peut avoir recours aux services d'une compagnie sous-traitante pour remplacer ses employés en grève ou en lock-out légal.

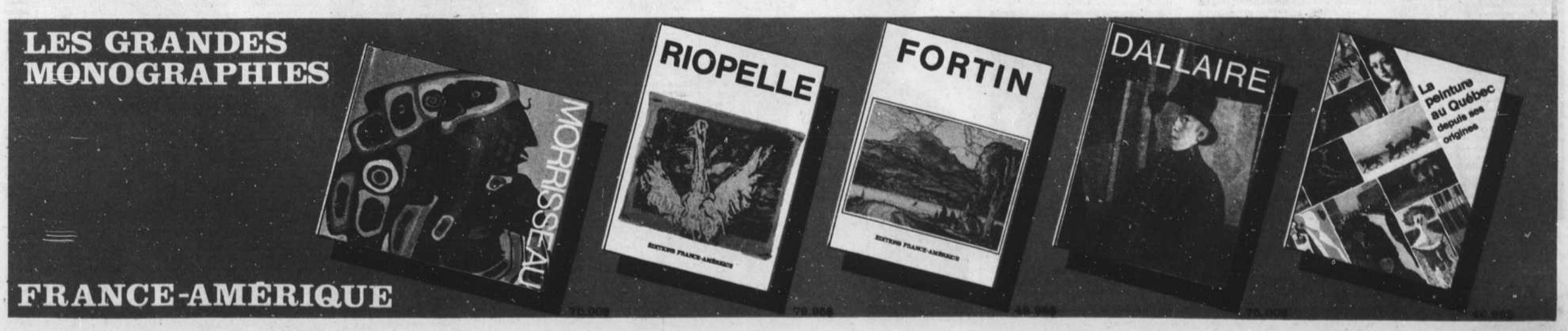
C'est la décision que vient de rendre la Cour d'appel du Québec et qui confirme une décision rendue le 21 mai 1981 par le juge Jacques Ducros, de la Cour supérieure.

Ce jugement met à jour une importante lacune du Code du travail et en particulier les modifications apportées en 1976 par le gouvernement Lévesque par la loi appelée familièrement «anti-scab» (briseurs de grève).

Dans une décision de neuf pages, les juges Crète, Mayrand et L'Heureux-Dubé donnent une acceptation restrictive au mot «personne» qui «ne vise que les personnes physiques», comme l'avait fait la Cour supérieure dans la cause impliquant les Travailleurs unis du pétrole (section locale 2) et Shell Canada Limitée.

Portée devant le Tribunal du travail puis les tribunaux, cette cause s'ap-

Voir page 20: Anti-scabs



Les municipalités se rebiffent

Des sentences arbitrales récentes ont mis les policiers à l'abri de la crise

par Alain Duhamel

Les sentences arbitrales rendues récemment à l'égard des policiers municipaux apparaissent inacceptables à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) en ce qu'elles compromettent tous les efforts des administrations municipales pour comprimer les dépenses et respecter les normes du gouvernement québécois.

Dans quatre municipalités de petite taille, L'Assomption, Lachute, Marieville et Saint-Georges-de-Beauce, des conseils d'arbitrage ont accordé récemment des hausses de salaires aux policiers variant entre 25% et 37%. Quatorze autres sentences arbitrales sont attendues d'ici la fin de l'année.

«Nous réclamons depuis longtemps une transformation profonde du système d'arbitrage et des règles du jeu» a dit le président de l'UMQ, M. Francis Dufour, maire de Jonquière. «Le système est d'autant plus intolérable dans le contexte économique actuel. Il va créer deux catégories d'employés municipaux et deux catégories de citoyens.»

Les policiers n'ayant pas droit à la grève, le renouvellement de leur convention collective peut intervenir par une décision arbitrale irrévocable et sans appel. Les résultats, aux yeux des élus municipaux, se situent hors de toutes les normes en usage actuellement dans les autres services municipaux et placent les policiers à l'écart de la crise économique dont sont victimes tous les citoyens.

Les conclusions des sentences arbitrales apparaissent d'autant plus choquantes à l'UMQ qu'elles ne tiennent aucun compte des arguments économiques et fiscaux évoqués lors des audiences. Les arbitres s'en tiennent à des comparaisons de rémunération entre villes de taille semblables dans une même région et ignorent la comparaison des indices de richesses fiscales, d'effort fiscal et de dépenses. Ces indices permettent de mesurer la richesse réelle d'une administration municipale en ce qu'ils mesurent la qualité et le rendement de l'assiette foncière.

«Nous avons les mains liées» affirme M. Dufour. Une administration municipale, si elle a plus de 5,000 habitants, ne peut congédier des policiers sans s'astreindre à une longue procédure et ne peut non plus supprimer son corps de police. Le maire de Marieville, M. Paul-Yvon Hamel, dont la ville se trouve tout juste sous le seuil des 5,000 habitants, a résolu de congédier huit des neuf policiers de son service, ne conservant que le directeur, et de s'en remettre le plus possible à la Sûreté du Québec.

L'UMQ se propose d'avoir bientôt avec les ministres des Affaires municipales, de la Justice et du Travail des rencontres afin de revoir un système de règlement des conventions collectives qui ne produit désormais, que d'importants déséquilibres dans les budgets municipaux.

Nouvelle carte électorale

Le Québec aura 79 députés à Ottawa

OTTAWA (PC) — Quatre circonscriptions disparaissent et huit nouveaux comtés sont créés sur la nouvelle carte électorale fédérale du Québec, publiée hier.

Le Québec comptera donc 79 députés à la Chambre des communes au lieu de 75 lorsque la nouvelle délimitation entrera en vigueur, ce qui ne devrait probablement pas se produire avant la prochaine élection.

Les comtés de Nicolet, Gamelin, Sainte-Marie et Laprairie disparaissent de la carte, laissant MM. Alain Tardif, Arthur Portelance et Jean-Claude Malépart sans comté.

Quant au député de Laprairie, M. Pierre Deniger, il devrait trouver à se reloger sans difficulté, son comté de la rive sud étant, à toutes fins pratiques, divisé en deux nouvelles circonscriptions.

La rive sud de Montréal, dont les comtés étaient déjà surpeuplés, gagne donc deux nouveaux comtés nommés De-La-Vérendrye et Marie-Victorin.

Le comté de Laval-des-Rapides, représenté par la présidente des Communes, Mme Jeanne Sauvé, cessera de chevaucher l'île Jésus et l'île de Montréal; il est divisé en deux, la partie lavalloise s'agrandissant et devenant le comté de Calixa-Lavallée et la partie montréalaise devenant le comté d'Ahuntsic.

La circonscription de Saint-Léonard-Anjou, représentée par le ministre de la Santé, Mme Monique Bégin, est divisée en Saint-Léonard et Anjou, ce dernier comté englobant une partie de l'ancien comté de Gamelin.

La banlieue nord de Montréal gagne également un comté, nommé Prévost, qui comprendra la ville de St-Jérôme. L'ancien comté de Labelle, qui comprenait cette municipalité, se nommera maintenant Montcalm-Labelle et comprendra les villes de l'Annonciation, St-Jovite, Sainte-Agathe-des-Monts, Ste-Adèle et Rawdon.

La région métropolitaine de Québec gagne un nouveau comté, nommé Vimy, qui comprendra les municipalités de Vanier et Loretteville.

Le comté de Joliette, représenté par l'unique député conservateur québécois, M. Roch LaSalle, est peu touché par cette nouvelle carte.

Ces nouvelles frontières ont été déterminées par une commission indépendante. Elles pourront être modifiées après des audiences publiques.

Marois et Axworthy s'entendent discrètement sur le programme de la relance de l'emploi

par Michel Vastel

OTTAWA (par Michel Vastel) — Les ministres de l'Emploi du Canada et du Québec, MM. Lloyd Axworthy et Pierre Marois, se sont discrètement rencontrés hier midi près de l'aéroport de Dorval et on indique, de source autorisée, qu'ils en sont virtuellement arrivés à une entente sur leur coopération dans le cadre du programme «RELAIS» de relance de l'emploi.

«Les ministres se sont mis d'accord sur les grands principes de l'entente», a-t-on indiqué hier soir et il reste aux fonctionnaires à raffiner les détails. On envisage maintenant une entente d'ici deux à trois semaines.

Selon les sources du DEVOIR le gouvernement du Québec aurait réussi à dégager une marge de manoeuvre de plusieurs dizaines de millions de dollars, ce qui permettrait d'envisager un budget de l'ordre de $230 millions pour l'opération RELAIS. Ottawa avait indiqué qu'il serait prêt à offrir au Québec 170 des $500 millions annoncés par le ministre des Finances dans son budget d'octobre.

Le programme RELAIS est plus particulièrement conçu à l'intention des personnes qui, ayant épuisé les prestations d'assurance-chômage, devraient autrement recourir au bien-être social. La somme de $230 millions réunis par les deux gouvernements devrait permettre de créer environ 30,000 emplois au Québec, d'une durée variant de 12 semaines à un maximum d'un an. Quelque soit la longueur de la durée d'emploi, elle permettrait à tous les bénéficiaires de se requalifier pour l'Assurance-chômage, plus généreuse que le bien-être social, et surtout moins coûteuse pour la province.

Selon des sources fédérales, les deux sujets de mésentente concernent l'administration des programmes par les centres de main-d'oeuvre fédéraux ou provinciaux et l'aide directe aux municipalités.

À ce sujet, plusieurs députés, dont M. Jacques Olivier (Longueuil), se plaignent ouvertement que le gouvernement du Québec «empêche» littéralement certaines villes québécoises d'accepter directement de l'argent d'Ottawa, M. Marc Lalonde, ministre des Finances, avait même exprimé son agacement devant tant de complications mais, au ministère de M. Axworthy, on semble mettre un point d'honneur à réaliser une entente plutôt que de se lancer dans des programmes unilatéraux.

Hatfield retire sa promesse à l'Évangéline et Pierre Péladeau est prêt à prendre la relève

par Rodolphe Morissette

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, est revenu hier sur une promesse électorale du mois d'octobre: le quotidien français de Moncton, *L'Évangéline*, ne dispose plus du demi-million de dollars promis pour rouvrir ses portes.

En revanche, le premier ministre a promis «toute l'aide financière nécessaire» à une «nouvelle entreprise» qui pourrait vouloir lancer un quotidien français au Nouveau-Brunswick.

Pendant ce temps, le président de Quebecor, M. Pierre Péladeau, lequel est toujours vivement intéressé à lancer un quotidien français en Acadie, refuse de jouer au «trouble-fête» tant que la direction de l'Imprimerie acadienne (1972) Ltée, qui publie *L'Évangéline*, n'aura pas réagi à la déclaration de M. Hatfield. Si l'Imprimerie acadienne devait déclarer forfait et fermer ses livres — elle ne se prononcera pas avant la semaine prochaine sur la question, — M. Péladeau se lancera «très probablement» à l'assaut de l'Acadie avec un nouveau journal.

Dans l'hypothèse où *l'Évangéline* ne reparaît pas, le propriétaire du *Journal de Montréal* dit qu'«il y a de très fortes chances» qu'il lance un journal au Nouveau-Brunswick vers la fin de février. Au DEVOIR M. Péladeau a précisé hier l'intérêt qu'il pourrait avoir au Nouveau-Brunswick.

Le groupe pan-canadien Thompson Newspapers Ltd, dit-il, exploite maints journaux, dans la province de l'Ontario par exemple, qui tirent à moins de 12,000 et restent très rentables. À ses meilleurs jours, *l'Évangéline* distribuait près de 17,000 exemplaires vendus. M. Péladeau estime qu'un quotidien français pourrait vendre de 20,000 à 25,000 exemplaires au Nouveau-Brunswick.

Une condition lui apparaît essentielle cependant: que le nouveau journal soit imprimé non plus à Moncton (au sud-est), mais plus près du centre de la province, afin de faciliter sa distribution.

LE DEVOIR avait annoncé plus tôt cette semaine que M. Péladeau rencontrait des représentants de la communauté acadienne afin d'explorer la possibilité de donner à son entreprise un nouveau bras. (Contrairement à ce que nous annoncions, la rencontre a eu lieu à Montréal plutôt qu'à Moncton.) M. Péladeau tient à préciser qu'il ne voit cependant pas d'un bon oeil la participation des associations acadiennes dans la gestion d'un nouveau journal éventuel. Celui-ci doit être pleinement géré par une «entreprise commerciale», dit-il.

Enfin, le président de Quebecor note qu'avec un nouveau journal, il se porterait, «en temps voulu», acquéreur d'une imprimerie. Rappelons que Quebecor avait tenté, en 1974, d'acheter *L'Évangéline*. Ses propriétaires avaient cependant refusé de vendre. M. Péladeau a de bons amis en Acadie, dont M. Eric Goguin, qui avait déjà travaillé pour le *Journal de Montréal* et qui oeuvrait jusqu'à récemment à *L'Évangéline*, puis M. Rodrigue Chiasson, un employé du CRTC à Moncton.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a émis un communiqué hier, dans lequel il réagit aux recommandations des trois conseillers spéciaux qu'il avait nommés en octobre pour juger de la situation de *L'Évangéline*. Ceux-ci (MM. Léopold Larouche, Yves Guérard et Mme Francine Chiasson, tous de Montréal) lui ont recommandé de ne point investir d'argent dans le journal.

Les trois conseillers ont indiqué également au gouvernement que s'il voulait investir dans un quotidien français, il serait recommandé de le faire via une autre entreprise que dans L'Imprimerie acadienne Ltée. M. Hatfield a souscrit aux deux recommandations et a confié aux trois conseillers un nouveau mandat, qui consiste à dessiner la structure de cette «nouvelle entreprise» qui pourrait lancer un nouveau quotidien. Si ce dernier pouvait s'avérer rentable, le gouvernement Hatfield serait prêt à y investir «l'argent nécessaire».

Les journalistes ont tenté en vain hier d'obtenir des éclaircissements sur ces déclarations par maints côtés ambiguës (jusqu'à quelle limite le gouvernement est-il prêt à s'engager? Le journal en question jouierait-il de quelque indépendance du pouvoir, etc.?). La confusion la plus totale paraissait régner à Fredericton touchant l'indentité du porte-parole officiel du gouvernement sur la question et les demandes d'informations n'étaient guère satisfaites.

Quant aux dirigeants de *L'Évangéline*, ils se sont absorbés comme à l'accoutumée dans le silence le plus total. Le président du conseil d'administration de L'Imprimerie acadienne, M. Simon Bujold, a expliqué hier à Moncton qu'il n'avait toujours pas lu le rapport des conseillers; quand il en aura un exemplaire, il convoquera son conseil (la semaine prochaine), lequel décidera alors de la voie à suivre.

Poterie artisanale
VENTE DE LIQUIDATION
des oeuvres de **Denyse Beaugrand-Champagne**
aujourd'hui de 10h à 17h
À bons prix: beurriers, sucriers, cendriers, jardinières sur table, gobelets, etc.
4766 av. Edouard-Montpetit, C.D.N. (par l'entrée du garage)
Métro Ste-Catherine

MONSIEUR LÉVESQUE
Depuis 10 mois vous vous obstinez envers et contre tous à vouloir avoir raison.
VOUS N'ALLEZ TOUT DE MÊME PAS DÉCRÉTER LE CHAOS SOCIAL !
Alliance des professeurs de Montréal

CHEZ LE PÂTRE
LECTEURS DU DEVOIR !
Un cadeau du Pâtre pour Noël...
REPAS COMPLET GRATUIT
aux dix premiers clients qui présentent cette annonce.
Valable pour chaque soir du mardi au dimanche de 18 h à 24 h jusqu'au 31 décembre
Café Restaurant
«CHEZ LE PÂTRE»
CUISINE GRECQUE MONTAGNARDE
Apportez votre vin!
5368, Ave du Parc, Montréal, tél.: 271-3205
Ouvert du mar. au dim. entre 18h. et 24h.

Le coeur artificiel fonctionne très bien

SALT LAKE CITY (AFP) — Le coeur artificiel greffé voici une semaine sur M. Barney Clark, qui souffrait d'une affection cardiaque incurable, est un atout pour sa convalescence, estiment les médecins de l'Université de l'Utah qui l'ont opéré.

M. Clark se remet lentement des convulsions dont il a souffert mardi matin et que les médecins attribuent à un déséquilibre métabolique. Le contrecoup de ces spasmes semble avoir «engourdi» son système nerveux, ce qui se traduit par une somnolence prolongée.

Selon le Dr Chase Paterson, le coeur artificiel de M. Clark fonctionne parfaitement depuis la greffe et a été «un avantage tout au long» de la phase post-opératoire.

guérin l'éditeur qui édite
Guide des cours et des carrières
Serge Beaulé
ISBN-2-7601-0613-6 - 675 p.
11,95 $
En vente dans toutes les librairies
- Un guide général d'orientation scolaire et professionnelle pour les élèves jeunes et adultes, les parents, les spécialistes de l'information, les conseillers d'orientation et tous les éducateurs.
- Présentation de 380 spécialités professionnelles offertes dans les écoles secondaires polyvalentes, les cégeps, les universités et hors du système scolaire habituel. Spécialités qui englobent plusieurs possibilités de carrière.
- Description des spécialités en relation avec les carrières:
— nature du travail et champ d'activité
— préparation antérieure, qualités requises et intérêts caractéristiques.
- En plus, un index des cours et des carrières avec leur niveau de formation.

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:
4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

Les certificats-cadeaux de l'interurbain, la réponse à vos souhaits.

Des petits yeux clairs s'illuminent. Les joues d'une grand-maman se réchauffent. Et puis toute la famille est là autour, ils rient, ils veulent tous parler ensemble, ils sont contents...Ce moment de bonheur, c'est le cadeau que vous leur faites.

Cette année à Noël, offrez à vos parents, vos amis et vos connaissances ce qui les rend vraiment heureux. Offrez-leur la voix de ceux qu'ils aiment. Plus que tout autre cadeau, les certificats-cadeaux de l'interurbain peuvent leur apporter la joie que vous leur souhaitez.

Procurez-vous vos certificats-cadeaux* dès maintenant.
Ils sont offerts en ensemble de quatre certificats de cinq dollars chacun et sont accompagnés d'une jolie carte de souhaits.



Pour les obtenir, vous pouvez:
1 Appeler sans frais au 1 800 361-7695 (abonnés de Montréal: 866-1021)
2 Vous rendre à l'une de nos Téléboutiques
3 Vous adresser au Service à la clientèle ou au bureau des abonnés de votre région.

*Les certificats-cadeaux de l'interurbain sont valables au Canada et aux États-Unis.

L'interurbain Bell

en bref...

■ La police libère Belzberg

CALGARY (PC) — Le millionnaire Hyman Belzberg, qui avait été kidnappé jeudi matin, a été libéré hier par la police au cours d'un raid effectué dans une maison du sud-ouest de Calgary.

«L'enlèvement de Hyman Belzberg est terminé», a dit le surintendant Phil Corsby-Jones. «M. Belzberg est sain et sauf et il est en compagnie des membres de sa famille.»

«Trois personnes qui sont responsables de l'enlèvement ont été appréhendées et le drame est terminé.»

Le surintendant Crosby-Jones a expliqué qu'une série d'initiatives de la part des enquêteurs et des appels téléphoniques ont permis à la police de découvrir le refuge des ravisseurs. Certains indices portent à croire qu'un tuyau donné à la police par téléphone aurait constitué la clé de l'énigme.

Les ravisseurs ont apparemment formulé une demande de rançon mais aucune somme d'argent ne leur aurait été versée.

■ Contre la jeune meurtrière

LÉVIS (PC) — Le ministère public a décidé d'en appeler du jugement d'acquittement prononcé vendredi de la semaine dernière par le juge André Fauteux du Tribunal de la Jeunesse dans le cas d'une adolescente de 14 ans de Bernières, sur la rive-sud de Québec.

La jeune fille était accusée de meurtre de sa soeur cadette.

Après avoir entendu le procès d'une durée de dix jours, le juge Fauteux a conclu qu'elle ne pouvait être trouvée coupable, n'ayant pas la maturité suffisante pour comprendre la nature de son geste au moment des événements.

Le ministère public ne partage toutefois pas cet avis et c'est pourquoi il soumettra la question à la Cour supérieure.

■ Le couple Skalbania

VANCOUVER (PC) — Nelson et Eleni Skalbania se sont brièvement réconciliés — mais ils ont refusé de dire si c'était de la frime pour le besoin de la cause.

Le mari et la femme, qui vivent chacun de leur côté depuis deux semaines, ne voulaient rien savoir quand ils ont été aperçus par un reporter et un photographe ainsi et qu'une équipe de télévision au second étage de l'hôtel Georgia appartenant à Mme Skalbania qui y a élu domicile.

Le financier de Vancouver, qui a été acculé à la faillite, a fait la manchette des journaux, cette semaine, en lançant publiquement un pathétique appel à son épouse pour lui faire savoir qu'il l'aimait toujours et qu'il souhaitait une réconciliation.

Par la même occasion, le mari repentant avait annoncé devant 450 convives qu'il devait quelque $30 millions à ses créanciers et qu'il avait fait une offre de faillite.

■ L'anglais: une condition

(PC) — La Ville de Montréal a l'intention de se livrer à de nouveaux efforts dans l'espoir de convaincre l'Office de la Langue Française (OLF) que la connaissance de l'anglais peut représenter une condition d'emploi, pour certains postes de la fonction municipale.

Yvon Lamarre, président du comité exécutif, l'a confirmé devant le conseil municipal. Il a rappelé que l'OLF insiste pour que la Ville ne tienne aucunement compte de la connaissance de l'anglais dans l'embauche des libraires, des travailleurs sociaux et des préposés aux parkings.

Jusqu'à maintenant, Montréal s'est conformée à cette directive de l'OLF. La Ville estime toutefois que la non-connaissance d'une langue seconde rend difficile les communications de ces fonctionnaires avec le public parfois unilingue anglophone.

■ Une première: il parle français et est compris

WINNIPEG (PC) — Une première s'est déroulée, ces jours-ci à la législature du Manitoba quand le ministre de la Santé, M. Larry Desjardins, y a pris la parole en français et qu'il a été compris par tous ses collègues unilingues.

Ce n'est pas précisément la première fois que M. Desjardins s'exprime dans sa langue maternelle dans cette enceinte, mais c'était la première fois qu'il était compris par tous ses collègues sans exception. Cela a été rendu possible grâce à l'installation, cet automne, d'un système de traduction simultané au coût de $30,000.

«J'ai attendu 23 ans avant de pouvoir m'exprimer dans cette Chambre dans ma langue maternelle et d'y être compris par tous», a dit le ministre de la Santé.

■ L'Ombudsman est là pour ça

QUEBEC (PC) — Les citoyens qui se croient mal traités par le ministère du Revenu peuvent porter plainte auprès du Protecteur du citoyen, a rappelé hier le ministre du Revenu, Alain Marcoux.

Les fonctionnaires doivent «procéder le plus humainement possible dans les recouvrements qu'ils doivent faire des impôts dus au ministère du Revenu» a dit le ministre en répondant à l'Assemblée nationale aux questions du whip libéral, Michel Pagé.

M. Pagé a aussi demandé au premier ministre s'il trouvait admissible, comme chef de gouvernement, l'opération entreprise par le ministère du Revenu par laquelle le gouvernement allait «chercher $370 millions dans les poches des contribuables, en plus de vos nombreux impôts, vos taxes, et tout le reste depuis une couple d'années».

M. René Lévesque a accusé l'opposition de tenter de faire «un peu de millage» avec des cas (d'impôt) qu'on n'a, d'aucune façon, la chance de vérifier».

Le bâtonnier commente la faillite de Me Jean-Pierre Bourbeau

Un avocat failli est automatiquement radié

par Bernard Morrier

Un avocat qui fait faillite est automatiquement radié du Barreau et sa réadmission éventuelle nécessite une requête de sa part, non sans que sa conduite soit l'objet d'une enquête très serrée.

C'est la précision qu'a tenu à apporter hier le bâtonnier du Québec, Me Claude Tellier, suite à des informations parues la veille et selon lesquelles un avocat qualifié de «véreux» par le juge Louis Paradis, de la Cour supérieure, avait fait une faillite de $11 millions, non sans faire certaines victimes autour de lui.

Il s'agissait de la cause d'une Montréalaise qui avait perdu $100,000 par l'intervention de l'avocat cité, alors que celui-ci l'avait incitée à annuler la garantie d'une créance hypothécaire. Dans sa décision, le juge Paradis affirmait avec regret qu'il ne pouvait malheureusement pas annuler la transaction mais il s'était montré très sévère à l'endroit d'un des avocats impliqués, soit Me Jean-Pierre Bourbeau.

Selon le tribunal, Bourbeau était le seul actionnaire d'une corporation qui contrôlait les actions du cinéma l'Elysée et il était entouré d'actionnaires de pailles et de pantins, tout en étant le seul manipulateur des transactions en cause. Bourbeau avait à ce moment transféré les actions de l'Élysée aux entreprises Royal Lemieux, de Saint-Hyacinthe, dans le but de garantir un prêt personnel qui lui avait été consenti.

Mais dans la faillite de Bourbeau, cette société de Saint-Hyacinthe, de même que de nombreuses autres personnes, dont Mme Demers impliquée dans le jugement Paradis, se trouvaient ainsi à être dévalisées.

Le juge devait conclure qu'il ne pouvait rien faire pour Mme Demers contre le cinéma L'Élysée et Royal Lemieux, car il n'y avait aucun lien de droit entre la demanderesse et les défendeurs.

On apprenait par la suite que Me Bourbeau ne figurait plus au tableau de l'ordre des avocats, parce qu'il n'avait pas payé sa cotisation.

Me Tellier a expliqué hier que le Barreau avait entre temps été saisi de plaintes par des particuliers contre Me Bourbeau, mais que jusqu'à présent aucune plainte criminelle n'avait été portée contre lui. «Nous sommes encore moins bien renseignés que la police dans ce dossier qui, elle, poursuit toujours son enquête et nos moyens d'intervention sont pour le moment très limités», a-t-il dit.

Me Tellier a cependant précisé que, suite à une radiation automatique découlant d'une faillite, un avocat qui fait une requête de réadmission au Barreau n'est pas facilement réintégré. «Il faut d'abord que la faillite ait été propre, en ce sens que personne parmi ses clients n'ait été victime de fraude ou autre délit du genre. Une fois la réintégration accordée, l'avocat doit alors se soumettre à certaines conditions, dont notamment celle de confier toute son administration à une fidéicommis régie par un autre avocat.»

Le bâtonnier a ensuite mentionné que le Barreau est avisé dès qu'un avocat est l'objet d'une poursuite criminelle mais que sa radiation n'est prévue que dans le cas où un jugement final le reconnaît coupable. Me Tellier a reconnu que c'est une situation délicate, tout en soulignant justement qu'un avocat se battait toujours pour que son client soit présumé innocent jusqu'à preuve finale du contraire. «C'est là un principe que le Barreau doit aussi reconnaître», dit-il.

Me Tellier devait conclure en affirmant que, dans des cas très douteux, le Barreau a fait récemment une cause-type pour radiation provisoire et que si l'expérience s'avérait concluante, elle pourrait être répétée plus souvent dans l'avenir. «Quant au cas de Bourbeau, le Barreau l'a à l'oeil, soumet-il, tandis qu'une enquête est en cours sur deux autres avocats qui ont été impliqués dans ce même dossier.»

Selon l'opinion du leader parlementaire

Les augmentations de salaires des députés à Québec sont raisonnables

QUÉBEC (PC) — Le leader parlementaire du gouvernement, Jean-François Bertrand, trouve tout à fait raisonnables les augmentations de salaires que se verseront les députés de l'Assemblée nationale en cette période de crise.

M. Bertrand a rencontré la presse hier pour expliquer les dernières modifications apportées, avec la réimpression du projet de loi 90, aux salaires et au régime des pensions des élus du peuple.

Ce qu'il faut bien voir, de dire le parrain de cette loi, c'est qu'un député coûtera $20,000 de moins à la collectivité québécoise, par année, avec cette législation.

M. Bertrand a parlé de la rémunération globale, incluant salaires et avantages sociaux.

On sait que le salaire d'un député du Québec est actuellement de $42,596 si on inclut une allocation de dépenses de $7,500 non imposable. Ce salaire sera haussé à $44,702 le 1er avril 83. À compter de janvier 1984, il sera indexé selon l'indice des prix à la consommation.

M. Bertrand a établi des comparaisons entre l'évolution du salaire d'un député et celui d'un professionnel du gouvernement du Québec.

Il ressort de cet exercice qu'un député gagne moins que cette catégorie de fonctionnaires et que l'écart sera toujours de $1,000, à l'expiration des conventions collectives en 1985.

C'est un F-106 américain qui a secoué Montréal

(PC) — La mystérieuse secousse qui, au cours de la nuit de mercredi à jeudi a ébranlé la région montréalaise a été causée par le bang supersonique d'un avion américain.

Un porte-parole militaire américain, le lieutenant Walter Rath, de l'USAF, a en effet confirmé hier qu'un chasseur F-106 du 49e Escadron de chasse d'interception de l'US Air Force avait été autorisé tôt jeudi à passer en vol supersonique, alors qu'il survolait la région métropolitaine.

Attaché à la base aérienne de Griffiss, près de Rome, dans l'État de New York, cet appareil participait à l'exercice «Fertile Brave» tenue par la 21e Région du NORAD (Commandement nord-américain de la défense aérospatiale).

C'est vers 12 h 40 que le F-106 a été autorisé à franchir le mur du son, manoeuvre qui a été à l'origine de la secousse ressentie dans la région de Montréal et plus particulièrement à Laval.

Aucun dégât n'a cependant été signalé.

Au cours d'une entrevue téléphonique accordée de Syracuse, N.Y.,où se trouve le QG de la 21e Région, le lieutenant Rath a expliqué qu'au moment de la manoeuvre, l'appareil volait à une altitude supérieure à 30,000 pieds.

La CSN-Construction est mise en tutelle

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) vient de mettre son secteur de la construction en tutelle.

Ce geste n'a pas été sans créer des remous et le président de la CSN-construction, M. Yvon Leclerc, a dit que la «dictature» des dirigeants de la centrale syndicale n'allait pas faire disparaître les tensions «tout à fait réelles par ailleurs», à l'intérieur de la CSN-construction.

La tutelle a été acceptée hier lors d'un congrès spécial qui a réuni à Québec les présidents des syndicats de cette industrie. Une majorité, soit 55 contre 86, a appuyé le transfert de pouvoirs.

M. Gérald Larose, vice-président de la CSN a déclaré hier que cette intervention était souhaitée par les syndicats de la base, inquiets des problèmes financiers de leur fédération causés par la chute dramatique du nombre de cotisants provoquée par le chômage qui frappe l'industrie de la construction et également à l'échec cuisant de la dernière campagne de maraudage.

Pour le président déchu cependant, M. Leclerc, il ne fait pas de doute que «la CSN-construction vient de mourir».

L'agent de Leonard n'a pas négocié avec le journaliste

Perron nie avoir offert $100,000 à Gobeil

par Richard Milo

Le directeur de l'exploitation et promoteur du combat Leonard-Duran qui a eu lieu le 20 juin 1980, M. Jean-Yves Perron, a rappelé hier qu'il n'a jamais promis à M. Pierre Gobeil de lui verser la somme de $100,000 en retour de services rendus.

Joint par LE DEVOIR, M. Perron a refusé de commenter le contenu d'un article publié dans The Gazette, hier, selon lequel l'agent d'affaires de Sugar Ray Leonard, Mike Trainer, s'est exclamé «Gobeil Who», en réponse à une question du journaliste William Marsden.

«M. Trainer m'a semblé correct et honnête au cours de nos négociations, a dit M. Perron. Je n'ai pas l'intention de commenter, mais j'aimerais dire que, contrairement à ce qu'on a laissé entendre il y a quelques jours, je n'ai jamais promis la somme de $100,000 à M. Gobeil. Au contraire, c'est M. Gobeil qui a demandé cette somme.»

M. Perron rappelle qu'il a négocié seul le contrat de $4.15 millions, signé le 26 avril 1980, entre la Régie des installations olympiques (RIO) et Sugar Ray Leonard Inc. Il précise que M. Gobeil lui a donné un cours intensif de trois jours sur la boxe avant sa première rencontre avec Trainer, de façon à ce qu'il soit bien préparé lors des négociations. Ensuite, M. Gobeil a participé à la réalisation de la carte de boxe du 20 juin, mettant ses connaissances techniques au service de M. Perron.

Hier, The Gazette a affirmé que M. Trainer ne connaît pas M. Gobeil et qu'il ne peut comprendre pourquoi l'ex-directeur des pages sportives de La Presse a reçu la somme de $55,814 de la RIO.

«Toutes les négociations se sont déroulées avec M. Perron, a dit l'agent d'affaires de Sugar Ray Leonard. Je me souviens que M. Gobeil m'a téléphoné et qu'il était avec M. Perron lorsque j'ai rencontré celui-ci pour la première fois».

Les trois hommes se sont donné rendez-vous dans un hôtel du Maryland, le 30 mars. Au cours de cette rencontre, M. Trainer a répondu qu'il accepterait d'organiser un combat Leonard-Duran à Montréal si l'offre qu'on se proposait de lui faire était satisfaisante.

À la suite du combat, la Régie des installations olympiques (RIO) a présenté une réclamation de $1.6 million aux compagnies d'assurances qui avaient garanti, en retour d'une prime de $700,000, des prévisions de dépenses de $5.1 millions. Cependant, 29 mois après le combat, la RIO n'a pas touché les $1.6 millions qui devaient réduire le déficit de $2.5 millions à $900,000.

Kansa General Insurance Co., prétend que la RIO a mal présenté le risque en omettant de mentionner la perte des droits de télévision. Des enquêtes qu'elle aurait menées lui permettent également de croire que les revenus s'élèvent à $4.9 millions, et non pas à $3.5 millions tel que l'affirme la RIO.

La RIO a intenté une poursuite contre Kansa, le 6 mars 1981. Le procureur de la défenderesse, M. Pierre Rouleau, explique que la RIO a commis des erreurs administratives importantes, concédant notamment une somme de $55,814 à M. Gobeil «sans que l'on sache vraiment pourquoi».

VENEZ JOUER DEHORS
Kino-Québec

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LES NATIONS-UNIES
FILIALE DE MONTRÉAL

CONFÉRENCE

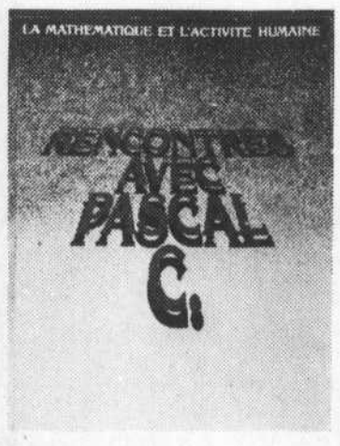
"LE SORT DU LIBAN: PERSPECTIVES D'AVENIR"

Dr Michel Copti, conférencier

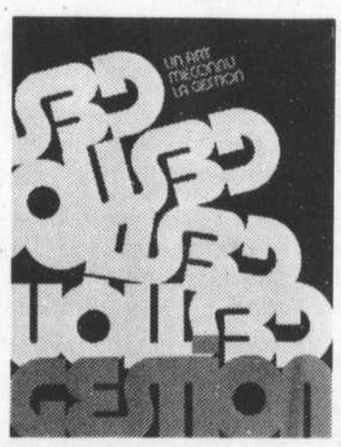
MARDI, 14 dédembre 1982 à 19 heures
1195, rue Sherbrooke ouest
Salle McDonald-Stewart

ENTRÉE GRATUITE
RENSEIGNEMENTS: TÉL. (514) 932-5775

« Savoir à vendre »



Rencontre avec Pascal C.
Ce roman-journal entraîne le lecteur dans les aventures de trois personnages : N., auteur de science-fiction, sa camarade Suzanne D., dessinatrice et le voisin de palier de celle-ci, Pascal C., mathématicien. N. travaille à un roman de science-fiction. Comme il se bute à des problèmes de nature mathématique, Suzanne le met en contact avec Pascal C. qui, selon elle, devrait pouvoir l'éclairer. Plusieurs rencontres avec Pascal permettront à N. et à Suzanne de pénétrer dans le monde de la mathématique.



Un art méconnu : la gestion
Ce livre est un outil de vulgarisation qui se veut une introduction aux principes modernes de la gestion. On y aborde les principaux concepts et les techniques les plus populaires dans les sociétés nord-américaines et européennes.

Université du Québec
Télé-université
Institution de formation à distance

Coupon-réponse

		Nombre d'exemplaires	Total
Rencontre avec Pascal C.	18,00 $		
Un art méconnu : la gestion	10,00 $		

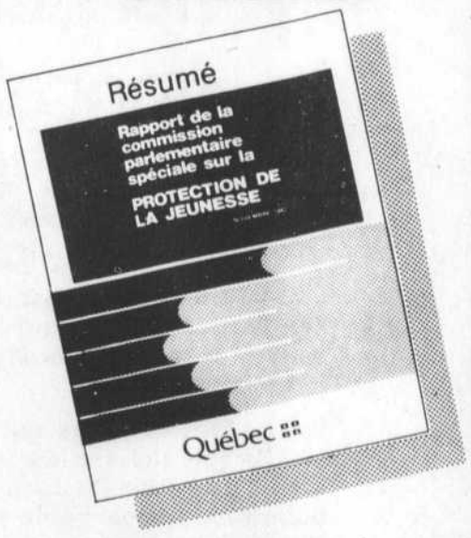
Veuillez joindre un chèque ou un mandat poste libellé à l'ordre de Télé-université.

Expédiez au :
Service de distribution
Télé-université
214, avenue Saint-Sacrement
Québec, QC
G1N 4M6

Nom _____
Adresse _____
_____ Code postal _____
N° de téléphone _____

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

Maintenant en vente!



Un résumé-synthèse des études de la Commission qui avait pour mandat de réviser la Loi sur la protection de la jeunesse.

Et les 105 recommandations de la Commission en regard des objectifs fondamentaux

- de respect et de protection des droits des jeunes
- et de protection légitime du public devant les infractions et les actes de délinquance

143 pages. (EOQ 19172-6)
8,95 $

Également offert
(en quantité limitée) :
La version intégrale du Rapport
(EOQ 19171-8)
19,95 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec :

Montréal
Complexe Desjardins
Tél. : 873-6101

ou par commande postale à :
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

VISA MasterCard Cartes de crédit acceptées ou paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de Les publications du Québec

Québec

Trente organismes canadiens forment une Coalition des droits de l'homme

par Angèle Dagenais

Soulignée aussi bien aux Communes qu'à l'Assemblée nationale, la Journée internationale des droits de l'homme était également marquée hier par la formation au Canada de la Coalition des droits de la personne comprenant une trentaine d'organismes qui travailleront tout au long de l'année à préparer les célébrations qui marqueront le 10 décembre 1983 le 35e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies.

Le porte-parole de cette coalition nationale, Mme Magda Seydegart du Centre des droits de la personne de l'Université d'Ottawa, coordonnera pour la prochaine année un programme d'éducation populaire et de sensibilisation aux droits de la personne à travers le pays. Parmi les organismes québécois qui participent à la coalition on retrouve la CEQ, la Ligue des droits et libertés, le Regroupement des associations étudiantes universitaires (RAEU), l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), etc.

Aux Communes à Ottawa, c'est Mme Pauline Jewett (NPD) qui a présenté la motion d'appui à la Commission des droits humains des Nations unies adoptée à l'unanimité tandis que Mme Flora MacDonald a demandé que soit formée une association parlementaire des droits humains aux Communes. M. Serge Joyal, pour sa part, a déclaré qu'il communiquerait avec les provinces pour faire le point sur le dossier canadien en matière de défense des droits humains.

L'Assemblée générale des Nations unies qui siège depuis trois mois à New York tenait une journée particulièrement importante hier. En effet, les délégués devaient adopter des résolutions condamnant les violations sérieuses des droits humains au Guatémala, au Salvador, au Chili (ce pays revient à l'agenda tous les ans depuis 1976). De plus l'Assemblée générale s'est penchée sur le dossier des personnes disparues en Amérique latine et dans tous les pays où se pratique cette forme de répression politique; l'Assemblée générale avait aussi à l'agenda l'élaboration d'un code d'éthique médicale rendu nécessaire en raison de la participation de médecins à certaines pratiques de torture et l'étude des recommandations du rapport intitulé «Les droits de l'homme et les exodes massifs» déposé en février dernier par Sadruddin Aga Khan à partir d'une initiative canadienne. Ce rapport met en relief l'impact des violations des droits de la personne sur la formation des réfugiés et personnes déplacées à travers le monde dont le nombre s'élève actuellement à plus de 12 millions.

Au Québec, la présidente de la Commission des droits de la personne, Mme Francine Fournier, a déclaré qu'en période de crise économique, certains droits devenaient «très fragiles» parce que jugés secondaires et accessoires (travail, santé, éducation) et certains groupes moins assurés de faire respecter leurs droits notamment les femmes, les autochtones, les personnes âgées ou jeunes, les handicapés et les minorités ethniques ou raciales. «En période de crise, ajoute Mme Fournier, la différence dérange et les droits à l'égalité entre les personnes ne sont pas toujours respectés».

Amnistie Internationale pour sa part, par l'entremise de ses sections locales canadiennes, fera circuler toute l'année une pétition demandant la libération de tous les prisonniers politiques et d'opinion détenus à travers le monde. AI remettra dans un an aux Nations-Unies et à tous les chefs d'état l'ensemble des pétitions qu'elle aura fait signer dans les 112 pays où elle est présente. À Montréal, Amnistie est logée au 1800 boul. Dorchester ouest, suite 127 et ses bureaux sont ouverts à tous ceux qui désirent signer sa pétition.

À travers le monde la Journée internationale des droits de l'homme a été soulignée hier de diverses façons: manifestation de 2000 journalistes, étudiants et religieux à Manille (Philippines) contre la fermeture du journal We Forum et l'arrestation mardi de 10 de ses responsables ainsi que dénonciation du harcèlement dont sont victimes depuis plusieurs mois les prêtres et religieux chrétiens dans ce pays; dénonciation à Tokyo, au terme d'une Conférence internationale contre les discriminations, du sort que subissent les Burakumin au Japon (3 millions de Japonais descendants de familles exerçant des métiers considérés comme impurs — tanneurs, bouchers, acteurs, masseurs, etc), les Intouchables en Inde, les travailleurs immigrés, les Juifs et les Tziganes en Europe.

Par ailleurs, selon l'Agence France Presse, environ 30 personnes ont été interpellées hier soir à Moscou lors d'une manifestation silencieuse en faveur des droits de l'homme qui s'est déroulée Place Pouchkine dans le centre de la capitale. Quelque 200 personnes s'étaient réunies devant la statue de Pouchkine pour commémorer comme à chaque année à cette date la Déclaration des droits de l'homme de l'ONU. Les personnes appréhendées ont été emmenées par des miliciens et forcées de monter dans des voitures stationnées à proximité de la Place. Les manifestants n'ont opposé aucune résistance.

La réforme des pensions

Les délais irritent les néo-démocrates

OTTAWA (PC) — Le gouvernement s'est attiré hier aux Communes les foudres de l'opposition en raison des nouveaux délais annoncés à la réforme globale des pensions, que les libéraux avaient promis de mettre en place au cours de leur présent mandat.

«La dernière chose dont les personnes âgées du pays ont besoin, c'est bien d'une nouvelle étude sur les pensions», a lancé le néo-démocrate de Beaches, M. Neil Young. La veille, le gouvernement fédéral avait rendu public son livre vert sur la réforme des régimes de pensions, où on indiquait qu'un comité des Communes se pencherait pendant toute l'année prochaine sur la question.

«Au cours des cinq dernières années, 50 études d'importance ont été faites sur les pensions», de lancer M. Young.

Pour le ministre de la Santé, Mme Monique Bégin, toutefois, le temps qui s'écoulera avant que la réforme puisse être appliquée et le comité des Communes permettra «de mettre sur la place publique ces très sérieuses questions» et d'établir la réforme «sur le consensus le plus large possible».

La veille, le ministre Bégin et son collègue aux Finances, M. Marc Lalonde, avaient indiqué en conférence de presse que la réforme globale des régimes de pensions au pays ne pouvait être envisagée dans un avenir prévisible, compte tenu de son coût trop élevé pour l'instant et de l'absence d'un consensus avec les provinces.

MONSIEUR LÉVESQUE

Vous voulez congédier 8 800 enseignants et enseignantes

VOUS N'ALLEZ TOUT DE MÊME PAS DÉCRÉTER LE CHAOS SOCIAL !

Alliance des professeurs de Montréal

Une tradition nouvelle
10 ans déjà

français pour tous, français pour tout

Finiffe les fautes de français...

La Télé-université, constituante de l'Université du Québec spécialisée dans l'enseignement à distance, vous offre la possibilité de suivre des cours universitaires chez vous, où que vous soyez sur le territoire du Québec.

Les Québécois ne cessent de se poser des questions sur leur langue ; la Télé-université a vu cette interrogation comme un signe, celui d'un besoin de mieux maîtriser la langue. Le cours **Français pour tous, français pour tout** est une des meilleures réponses possible à ce besoin.

Français pour tous, français pour tout veut démocratiser la connaissance et la pratique de la langue. Ce cours vise avant tout l'enrichissement de l'expression écrite tout en supposant que cette pratique aura des conséquences sur l'expression orale.

Inscrivez-vous sans faute !

La Télé-université,
à la bonne heure !

Pour obtenir plus de renseignements, remplissez le coupon-réponse et retournez-le :

À Québec
Télé-université
Service d'accueil et de liaison
214, avenue Saint-Sacrement
Québec, QC
G1N 4M6
Téléphone : (418) 657-2262
1-800-463-4722

À Montréal
Télé-université
Service d'accueil et de liaison
1819, boul. Dorchester Ouest
Montréal, QC
H3H 2P8
Téléphone : (514) 935-7401
1-800-361-4342

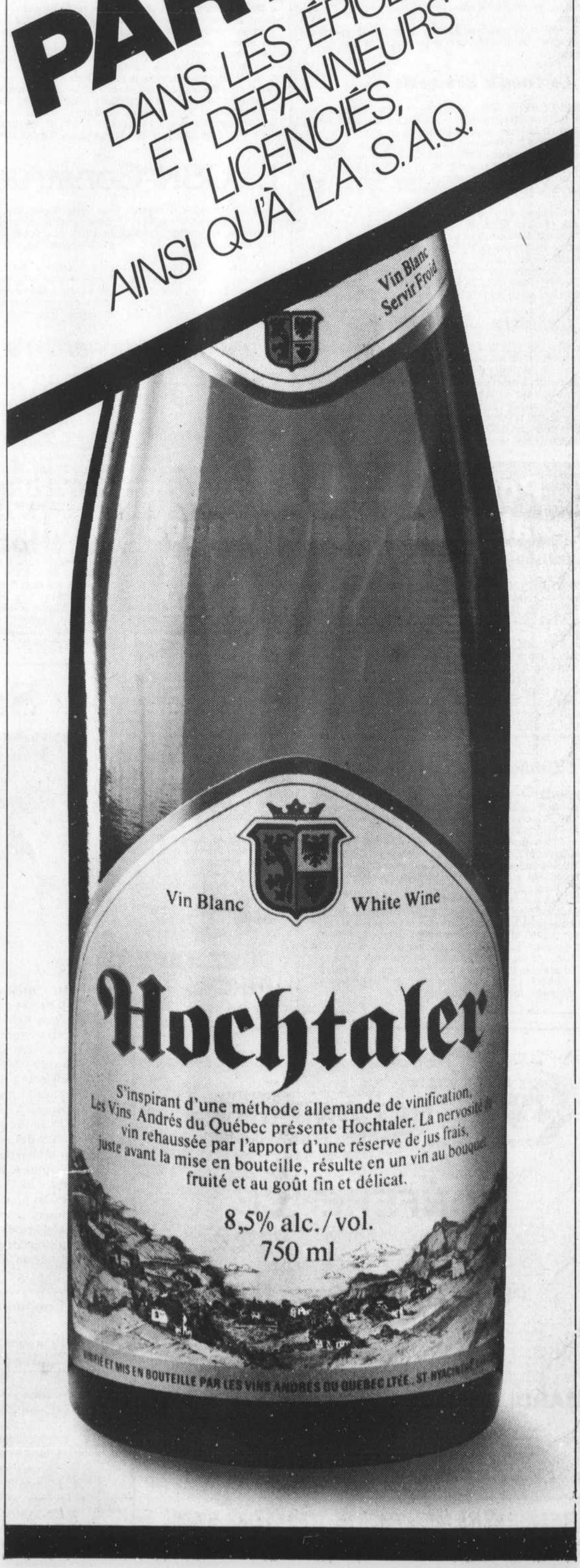
Nom _____

Adresse _____

_____ Code postal _____

Université du Québec
Télé-université
Institution de formation à distance

PARTOUT!
DANS LES ÉPICERIES ET DEPANNEURS LICENCIÉS, AINSI QU'À LA S.A.Q.

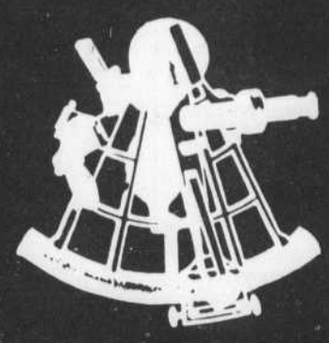


Des nouveautés... Des ouvrages qui font la manchette. Pour être à la pointe de la culture et de l'information.



Pour Noël...

QUÉBEC



AMÉRIQUE

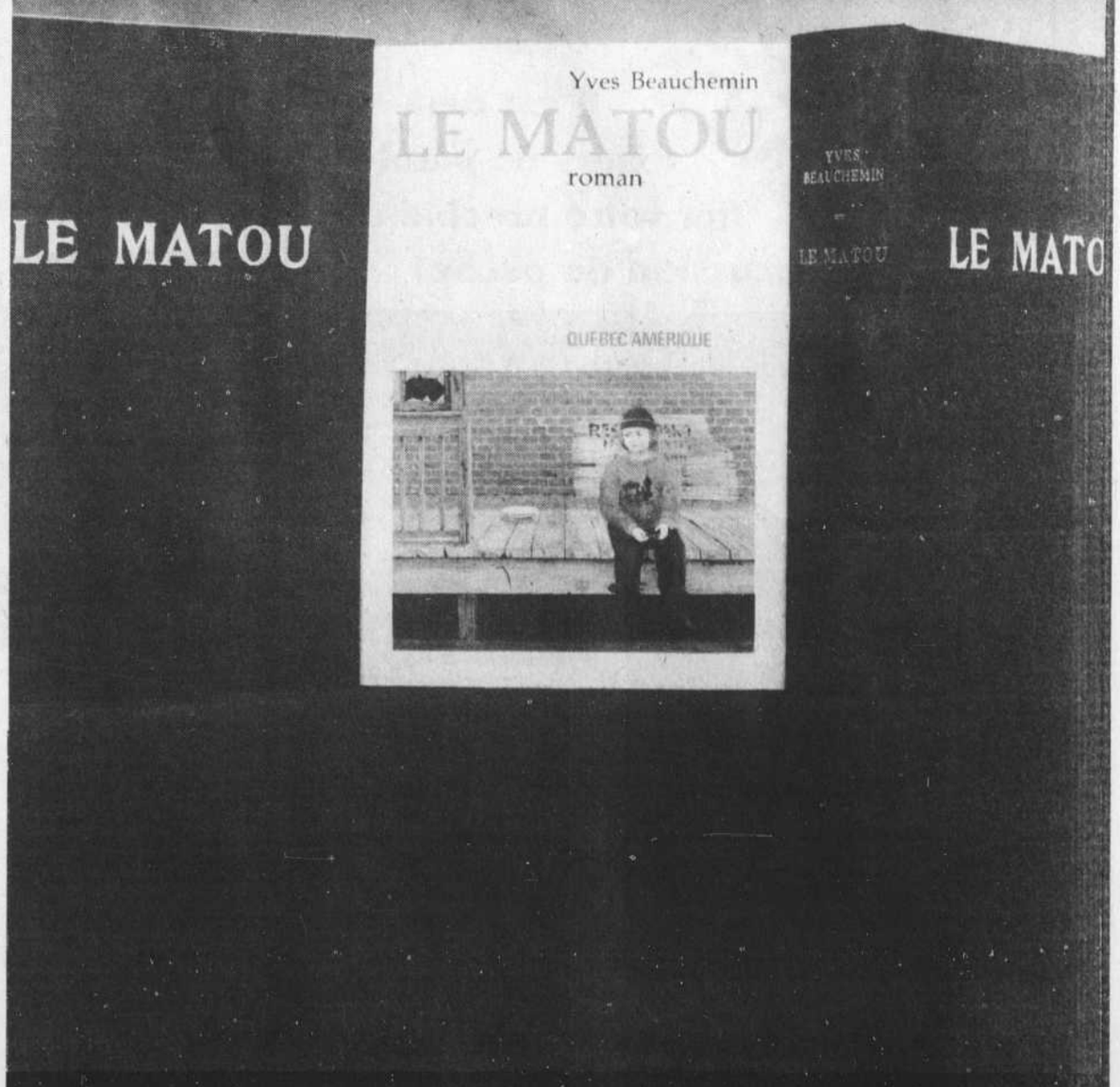
Pour le plaisir de lire et pour faire plaisir

Pour les jeunes... des livres, des albums... des ouvrages qui ont reçu de grands prix internationaux.



Un succès colossal... Près de 600 000 exemplaires en Europe.
Le premier best-seller international québécois.

Édition brochée: 14,95$
Édition de luxe, reliée pleine toile bleu nuit et numérotée: 29,95$



En vente dans les bonnes librairies et en vedette dans les librairies suivantes:

- **Renaud Bray**
- **Classic's — succursales Sainte-Catherine, Anjou, Laval**
- **Flammarion — centre-ville et rue Saint-Denis**
- **Hachette-Canada**
- **Varimag**

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE, LE PROFESSIONNEL DU LIVRE

Khomeiny: conseil pour la succession

LONDRES (Reuter) — L'ayatollah Ruhollah Khomeiny a été l'un des premiers électeurs à voter hier pour élire un conseil chargé de lui trouver un successeur.

L'ayatollah, qui est âgé de 82 ans, a quitté son domicile au nord de Téhéran pour déposer son bulletin dans un bureau de vote ambulant, a annoncé Radio-Téhéran.

Depuis plusieurs semaines, les autorités invitent les Iraniens à participer nombreux à l'élection du conseil de 83 membres, tous des mollahs, qui devra désigner soit un nouveau chef, soit une direction collégiale à la mort de l'ayatollah Khomeiny.

La question de la succession a exacerbé les tensions existantes entre radicaux et conservateurs, indique-t-on de source autorisée à Téhéran.

Les radicaux, conduits par l'ayatollah Khomeiny lui-même, souhaitent voir l'ayatollah Hossein Ali Montazeri proclamé successeur. Mais la majorité des six grands ayatollahs, qui occupent avec Khomeiny le sommet de la hiérarchie chiite, sont opposés à cette candidature.

Radio-Téhéran, contrôlée par l'État, qualifie désormais Montazeri de grand ayatollah, apparemment pour renforcer sa crédibilité.

Le grand ayatollah Reza Golpaygani est allé voter dès l'ouverture du scrutin, a souligné la radio, mettant fin à des rumeurs selon lesquelles il se préparait à boycotter l'élection.

Malgré le froid, de longues files d'électeurs attendaient devant les bureaux de vote de la capitale, a ajouté la radio. Les ayatollahs Montazeri et Golpaygani ont rempli leur devoir électoral dans la ville sainte de Qom.

Droit de la mer: 117 États signent le traité

MONTEGO BAY (Jamaïque) (AFP) — La convention sur le droit de la mer, qu'une conférence des Nations unies a mis neuf ans à élaborer, a été signée, hier à Montego Bay (Jamaïque) par 117 États souverains, plus le conseil des Nations unies pour la Namibie et les iles Cook, a-t-on annoncé officiellement à l'issue de la cérémonie de signature.

Cent cinquante délégations ont paraphé l'acte final de la conférence, qui est un constat de ses travaux. Ces chiffres, qui dépassent les pronostics les plus optimistes, ont été rectifiés: les premières indications officielles avaient en effet donné 118 États souverains signataires de la convention et 141 de l'acte final.

Les États-Unis n'ont pas signé ce traité, qu'ils considèrent comme pouvant porter préjudice à leurs «intérêts nationaux fondamentaux». Les pays industrialisés en général ont exprimé leurs réserves. Par contre, ce texte est favorablement accueilli par les pays du tiers-monde.

Parmi les signataires figurent l'URSS, qui a à plusieurs reprises accusé les États-Unis de vouloir «torpiller» le traité, la Chine, la France, le Canada et l'Irlande.

Vingt-et-un pays n'ont pas signé le traité. Outre les États-Unis et la Turquie, qui ont formellement annoncé qu'ils ne le parapheraient pas, il s'agit notamment de la RFA, de la Belgique, du Royaume-Uni, de l'Italie, du Japon, du Luxembourg, du Venezuela.

La convention prévoit que les minerais contenus dans des modules polymétalliques, dans la zone internationale des fonds marins, soient considérés comme partie du «patrimoine de l'humanité» et soient exploités sous le contrôle d'une «autorité internationale», qui aura son siège à la Jamaïque.

Le traité fixe la limite des eaux territoriales à 12 milles marins, et y prévoit un droit de «passage inoffensif» pour les navires et aéronefs de pays étrangers.

Les États côtiers ont des droits exclusifs sur une zone économique de 200 milles marins en ce qui concerne la pêche et la recherche scientifique, et sur le plateau continental jusqu'à 350 milles marins en ce qui concerne l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz naturel. Ils partageront avec la communauté internationale une partie des revenus tirés de l'exploitation du pétrole de leur plateau continental, au-delà de 200 milles.

Enfin, les États sans littoral jouiront du droit d'accès à la mer, à travers le territoire des États les séparant de la mer.

Le gouvernement américain a particulièrement critiqué les chapitres portant sur l'exploitation des fonds marins, qui à son avis contreviennent aux règles de la libre entreprise et de l'économie de marché.

Ankara demande à Sofia d'extrader Bekir Celenk

ANKARA (AFP) — La Turquie «entend demander» aux autorités bulgares l'extradition de Bekir Celenk, recherché par la police turque depuis 28 mois et dont l'arrestation a été annoncée jeudi à Sofia, a déclaré hier le ministre turc de la Justice, M. Cevdet Mentes.

Le ministère turc des Affaires étrangères n'a cependant pas connaissance, pour le moment, d'une telle démarche d'extradition, a déclaré de son côté le porte-parole de ce ministère.

Bekir Celenk, 49 ans, recherché par la police italienne dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre le pape Jean-Paul II, est accusé par les autorités turques de «contrebande» et de «fraude fiscale et évasion de capitaux».

Le ministre turc de la Justice, dans une brève déclaration faite hier à l'agence officielle Anatolie, indiquant que «des accords judiciaires ont été passés entre la Turquie et la Bulgarie», a précisé qu'il entendait «demander l'extradition de Bekin Celenk par la voie diplomatique».

Un «accord de coopération judiciaire général», confirmet-on d'autre part, a été signé en 1975 entre la Bulgarie et la Turquie. Un chapitre de ce texte est consacré à «l'échange de criminels».

Bekir Celenk, un des «parrains» de la mafia turque, aurait, selon la presse italienne, promis une somme de trois millions de marks à Mehmet Ali Agca pour tuer le pape.

Il avait réussi à quitter la Turquie peu après le coup d'État de septembre 1980, alors qu'il était recherché par la police turque qui le soupçonne d'avoir été le «cerveau» de toute la contrebande d'armes et de stupéfiants transitant par le pays avant cette période.

Une procédure de déchéance de la nationalité turque a d'autre part été ouverte contre Bekir Celenk, qui a été appelé à «se présenter aux autorités» par un avis publié au journal officiel il y a plusieurs mois.

Ni le ministère des Affaires étrangères, ni la section turque d'Interpol n'ont été en mesure de confirmer si Bekir Celenk, qui a légalement trois mois pour se présenter aux autorités, avait ou non été déchu de sa nationalité. Dans l'affirmative, note-t-on, la demande d'extradition ne pourrait être acceptée par les autorités bulgares.

Élections locales test au Portugal

LISBONNE (Reuter) — Les militants des partis portugais ont mené une action vigoureuse hier, dernier jour de la campagne pour les élections locales de demain, qui pourraient être décisives pour la fragile coalition gouvernementale de droite.

Les chefs des principaux partis d'opposition ont organisé d'importants rassemblements jeudi soir, demandant au président Antonio Ramalho Eanes de renvoyer le gouvernement après le scrutin de demain, et convoquer des élections générales.

«Nous considérons le peuple portugais tout à fait capable de donner un verdict qui obligerait le gouvernement à démissionner rapidement», a déclaré M. Alvaro Cunhal, chef du Parti communiste.

M. Mario Soares, chef du Parti socialiste et ancien premier ministre, a indiqué que l'Alliance démocratique des sociaux-démocrates, des chrétiens-démocrates et des monarchistes, avait amené le pays au bord de la faillite.

«Si le gouvernement ne démissionne pas, le président doit lui demander de démissionner», a-t-il dit.

Le premier ministre Francisco Pinto Balsemao considère les élections comme un test de la confiance des électeurs en lui personnellement, car il n'a pas été élu, mais nommé au poste de chef du gouvernement à la suite de la mort de Francisco Sa Carneiro dans un accident d'avion, il y a deux ans.

M. Balsemao a été la cible d'attaques fréquentes de la part des sympathisants de M. Sa Carneiro, de l'aile droite de son Parti social-démocrate, qui l'accusent d'être trop libéral et faible.

Il a fait savoir que si l'Alliance démocratique au pouvoir perdait les élections dans les deux principales villes — Lisbonne et Porto — il démissionnerait, annonce-t-on de source gouvernementale.

Il est cependant inquiet de la victoire que pourrait remporter le Parti chrétien-démocrate, le plus à droite des partis de la coalition, dont la popularité ne cesse de croître en raison de son chef, Diogo Freitas Do Amaral, vice-premier ministre et ministre de la Défense.

McGill
Éducation permanente
Cours de traduction— Anglais et français
Programme de cours du soir donnant accès à un certificat et à un diplôme après trois et quatre années d'études respectivement.
Examen d'admission: les 8 et 10 mars à 18h.
Date limite d'inscription: le 7 mars.
Le nombre de places étant limité, on est prié de s'inscrire au plus tôt.
Prière de retirer les formulaires d'inscription au:
Département de langues vivantes
Pavillon de la Bibliothèque Redpath
Salle 214, Téléphone: 392-8301
Adresse postale:
3461, rue McTavish
Montréal, Qué., H3A 1Y1

MONSIEUR LÉVESQUE
Vous faites reculer le Québec de plus de 20 ans. Vous le ramenez à l'époque de Duplessis.
VOUS N'ALLEZ TOUT DE MÊME PAS DÉCRÉTER LE CHAOS SOCIAL!
Alliance des professeurs de Montréal

BELLERIVE
Lave-vaisselle inclus...
Un panorama saisissant sur Montréal et la rivière des Prairies
788 APARTEMENTS DE 3½, 4½, 5½, SPACIEUX ET LUXUEUX • 2 salles de bains par appartement • Transport gratuit au métro par l'autobus "Bellerive" • 2 courts de tennis • Piscine de compétition avec saunas • Équipe complète d'ouvriers spécialisés à votre service • Inclus dans le prix: lave-vaisselle, câble T.V., taxe d'eau, électricité, réfrigérateur et cuisinière • Moniteur vidéo de sécurité • Parc à pique-nique avec B.B.Q. • Magnifique promenade riveraine • Parc d'amusement pour enfants • Port de plaisance • Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée • Balcons • Terrasse • Salles de réception • Garderie • Ménage avant emménagement.
5, Place Bellerive, Chomedey, Laval - Tél.: 331-5512

Amateurs de beaux livres...
Nous avons sélectionné pour vous quelques livres-cadeaux que nous vous offrons à prix réduit.
COLLECTION VOIR
Régulier: 42,50$
Spécial: 13,95$
Voir la Thaïlande
Voir la Chine
Voir le Maroc
Voir Londres
Voir les Antilles
Voir le Portugal
COLLECTION JOIES
Régulier: 54,50$
Spécial: 19,95$
Joies du cheval
Joies de la voile
Joies du tennis
COLLECTION ART IDÉES HISTOIRE
Régulier: 75,00$
Spécial: 29,95$
L'Occident romantique
L'invention de la liberté
Fondements d'un nouvel humanisme
L'Europe des capitales
La crise de la renaissance
Les structures du monde moderne
Plus un grand choix de livres d'art à prix très avantageux.
Offre valable jusqu'à l'épuisement des stocks.
LIBRAIRIES FLAMMARION
1243 Université 866-6381
4380 St-Denis 284-3688
LIBRAIRIES DU SCORPION
Centre Laval 688-5422
Galeries d'Anjou 351-8763
Les Terrasses 288-3514
Mail Champlain 465-2242

PÊCHEURS DE SAUMON
Il est déjà temps de planifier votre prochaine excursion de pêche!
Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche vous offre la possibilité d'obtenir, dès le mois de janvier, une réservation.
Le 8 janvier
Seront acceptées les réservations pour la pêche à la journée dans les rivières suivantes:
· Dartmouth — Patapédia — Petite rivière Cascapédia — Sainte-Anne et Saint-Jean.
Le 17 janvier
Seront acceptées les réservations pour la pêche avec séjour aux endroits suivants:
· En Gaspésie, le pavillon de la rivière Saint-Jean et le secteur Glen Emma-MacDonnell de la rivière Matapédia.
· À l'Île d'Anticosti, les pavillons 12 et 30 de la rivière Jupiter.
COMMENT NOUS ATTEINDRE
Par téléphone à compter de 9 h 00
De la région de Québec: 643-5349
De la région de Montréal: 873-5349
D'ailleurs au Québec: 1-800-462-5349
De l'extérieur du Québec:
(Frais d'appel) 1-418-643-5349
Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

MONSIEUR LÉVESQUE
Vous avez détruit toute la crédibilité de l'État québécois à tous points de vue.
VOUS N'ALLEZ TOUT DE MÊME PAS DÉCRÉTER LE CHAOS SOCIAL!
Alliance des professeurs de Montréal

CULBUTE COSMIQUE
Récital de mathématique
Δός μοί πού στῶ καὶ κινῶ τὴν γῆν.
Donne-moi où je puisse me tenir ferme, et j'ébranlerai la terre
Archimède méditant
Mort d'Archimède au siège de Syracuse (212 av JC)
L'amcom pensant aux méditations et à la mort d'Archimède
APPUYEZ-SUR LE REEL, LA RAISON CULBUTERAIT LA PLANÈTE
ENTRÉE GRATUITE
donné par:
Jean-Marie Huard dit L'ame om au Grand Café de la rue St-Denis à 20 heures le 13 décembre 1982.

PREMIER CHOIX

L'année 1983 marquera une nouvelle ère dans le domaine de la télévision: l'ère de la télévision payante. La Société canadienne de communications Premier Choix ou, First Choice Canadian Communications Corporation pour le réseau anglais, introduira dans les foyers canadiens une dimension spectaculaire de la télévision alors que seront offertes des émissions en provenance des grandes capitales du monde du cinéma, du sport et du spectacle et ce, 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Premier Choix entend offrir une programmation d'une qualité exceptionnelle qui deviendra un symbole d'excellence auquel toutes les autres formules de télévision d'intérêt général se mesureront. Notre implication dans l'élaboration et la présentation d'émissions canadiennes de haute qualité aura pour effet de stimuler le milieu de la production cinématographique en plus d'entraîner de multiples retombées économiques dans le domaine des communications en général. C'est là un vaste champ d'action qui s'ouvre aux artistes et artisans de cette industrie. Ces nouveaux débouchés favoriseront l'essor du génie et du talent de nos créateurs. Il n'est pas difficile d'entrevoir l'impact considérable que cela représente en terme d'épanouissement culturel au Québec et au Canada.

Bien sûr, il s'agit là d'une responsabilité de taille que Premier Choix – une entreprise en pleine expansion, financièrement solide et composée d'une équipe compétente et dynamique – est fier d'assumer. Premier Choix peut vous assurer que tout sera mis en oeuvre pour faire de cette aventure une complète réussite.

En définitive, Premier Choix se propose d'apporter une contribution unique dans l'histoire de la radiodiffusion canadienne.

Société canadienne de communications
Premier Choix

maisons d'enseignement

Compétence: Francine Gingras 844-3361

TOUS LES SAMEDIS

LE DEVOIR REGROUPE

LES MAISONS D'ENSEIGNEMENT

TÉLÉPHONER À

LE DEVOIR

844-3361

CULTURE PERSONNELLE

Permis no. 749565

CONSERVATOIRE LASSALLE

3505, rue DUROCHER, MONTRÉAL, H2X 2E7

288-4034

SPÉCIALISATION
- **Communication**
  - — Phonétique
  - — Lecture expressive
  - — Discours — Entrevues
- **Théâtre**
  - — Technique de scène
  - — Poésie — Dialogues
  - — Improvisation
- **Télévision**
  - — Interprétation
  - — Technique d'animation

ADULTES
COURS DU JOUR OU DU SOIR
OPTIONS
ART DRAMATIQUE OU ART ORATOIRE

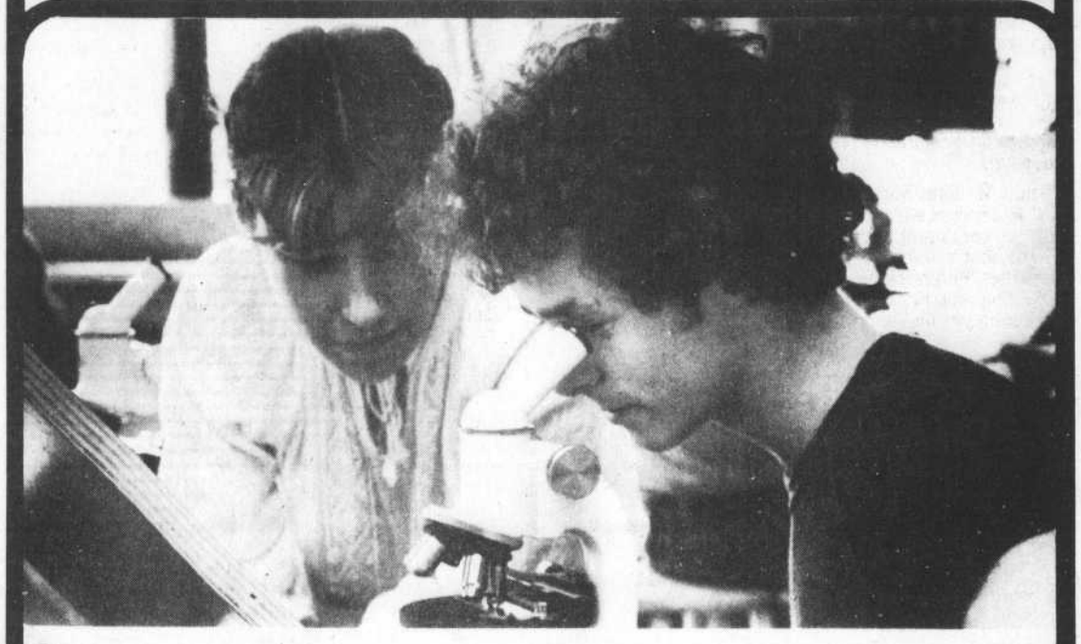
Cours pour les «15-17» ans
le vendredi de 17 h à 19 h

Cours pour enfants et adolescents
7 à 11 ans
12 à 14 ans

Début des cours: Semaine du 10 janvier

Veuillez me faire parvenir des informations sur les cours suivants:
☐ **cours d'art dramatique**
☐ **cours d'art oratoire**
☐ **cours pour enfants**
☐ **cours pour adolescents**
☐ **cours spécial 15-17 ans**
NOM: .....
ADRESSE: .....
ville: ..... code postal: .....

Être au coeur de l'action étudiante



Être en sciences au Collège Marie-Victorin

Renseignez-vous dès maintenant : 325-0150

Service des admissions et des dossiers
7000, rue Marie-Victorin, Montréal

St. Michael's

Université catholique, coéducationnelle.

l'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat ès arts

COURS D'ANGLAIS

Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.

Aussi un Institut, un certificat avancé, et maîtrise en TESL pour professeur.

Écrivez à:

INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Nouveaux cours accélérés à l'intention des étudiants du soir.

Cours de Langues Anglais-Français

ANGLAIS

du 10 janvier - 16 mars
lundi et mercredi
18h - 20h
10 semaines - 40 heures
125$

FRANÇAIS

du 11 janvier - 17 mars
mardi et jeudi
18h - 20h
10 semaines - 40 heures
125$

Renseignements:

CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
ÉCOLE DE LANGUES
1822, boul. de Maisonneuve ouest, bureau 101
Montréal 879-8436

Académie Michèle-Provost inc.



Collège privé mixte
reconnu d'intérêt public

Primaire - Secondaire
Pensionnat - Externat

Un collège du centre-ville sur le flanc du Mont-Royal. Cadre moderne, ambiance familiale, études sérieuses

1517 ouest, avenue des Pins
Montréal - H3G 1B3
Pour inscription et renseignements: 934-0596

McGill

Éducation permanente

Anglais, langue seconde

Programme intensif spécial d'anglais
13 janvier au 16 mars 1983
du lundi au vendredi de 9h à 15h
225 heures
Coût: 775 $
Conditions d'admission: examen de classement le 5 janvier, 6 janvier, 7 janvier.

On ne pourra obtenir le billet d'admission à l'examen qu'après l'inscription.
Prochaine session: 28 mars au 30 mai 1983.

Pour de plus amples renseignements: Département de langues, 392-8301 Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214 adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, H3A 1Y1.

COLLÈGE CHAMPAGNEUR

RAWDON

Institution privée dirigée par les Clercs de Saint-Viateur de Joliette.

Pensionnat ou Externat

pour garçons

Cours secondaire: de 1re à 4e année

EXAMENS D'ADMISSION
pour 1re secondaire

-le samedi 15 janvier 1983
ou
-le samedi 22 janvier 1983
(à JOLIETTE, locaux du Séminaire de Joliette, édifice du CEGEP, de 10h à 15h).

Renseignements: feuillet de publicité ou inforQ mations, (514) 834-5401, ou case postale 40, RAWDON (Québec) J0K 1S0.

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR SESSION HIVER-83

ARTS		
510-210	Recherche et documentation II	lundi
510-902	Organisation spatiale	lundi
520-904	Histoire de l'art moderne	lundi
LETTRES		
604-201	**ANGLAIS**	mercredi
604-301	**ANGLAIS**	mardi
607-101	**ESPAGNOL** élémentaire I	mardi
607-201	**ESPAGNOL** élémentaire II	lundi
607-301	**ESPAGNOL** intermédiaire I	mardi
607-401	**ESPAGNOL** intermédiaire II	mercredi
601-202	**FRANÇAIS:** Théâtre	mardi
601-302	**FRANÇAIS:** Roman	mardi
601-402	**FRANÇAIS:** Essai	mardi
601-911	**FRANÇAIS** écrit	lundi
SCIENCES HUMAINES		
381-911	**ANTHROPOLOGIE** du Tiers-Monde	jeudi
320-216	**GÉOGRAPHIE** et tourisme	jeudi
330-961	**HISTOIRE** des États-Unis	mardi
340-201	**PHILOSOPHIE:** L'homme et l'univers	jeudi
340-401	**PHILOSOPHIE:** Éthique et Politique	mercredi
385-940	**POLITIQUE:** Introd. à la vie politique	lundi
350-102	**PSYCHOLOGIE** générale	mercredi
MATHÉMATIQUES		
201-101	Compléments de mathématiques	lundi et mercredi

DÉBUT DES COURS: Semaine du 17 janvier

Renseignements, demande de prospectus, inscription:

Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal, Qué. H2M 1M3
Tél.: 381-4293

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Cours de langues Anglais-Français

Janvier 1983

ANGLAIS

Intensif - Journée complète
du 10 janvier au 1er avril
lundi - jeudi 9h - 15h
vendredi 9h - 13h
12 semaines-288 heures-1 200$

Semi-Intensif - Matinée
du 10 janvier au 1er avril
lundi, mercredi et vendredi
9h - 13h
12 semaines-144 heures-600$

Soirée
du 10 janvier - 16 mars
lundi et mercredi
18h - 20h
10 semaines-40 heures-125$

FRANÇAIS GÉNÉRAL

Matinée
du 11 janvier - 31 mars
mardi et jeudi
9h - 12h
12 semaines-72 heures-200$

Soirée
du 11 janvier - 17 mars
mardi et jeudi
18h - 20h
10 semaines-40 heures-125$

FRANÇAIS COMMERCIAL

Soirée
du 11 janvier - 31 mars
mardi et jeudi
18h - 21h
12 semaines - 72 heures - 225$

Renseignements:

CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
ÉCOLE DE LANGUES
1822, boul. de Maisonneuve ouest, bureau 101
Montréal 879-8436

Le KGB exploite les pacifistes

WASHINGTON (AFP) — L'Union soviétique cherche activement à exploiter et à manipuler les mouvements pacifistes occidentaux, et ses efforts sont payants en Europe, sinon aux Etats-Unis, estiment les services de renseignements américains.

La commission du renseignement de la Chambre des représentants a publié cette semaine ses conclusions, basées sur des dépositions faites l'été dernier par la CIA (Agence américaine de renseignements) et le FBI (Sûreté fédérale).

Selon M. John McMahon, directeur adjoint de la CIA, l'URSS dépense entre $3 et $4 milliards par an pour tenter d'influencer l'opinion publique mondiale. Elle a été particulièrement active pour susciter l'opposition au déploiement des euromissiles. «Nous croyons, a déclaré M. McMahon, que l'appui soviétique clandestin à ce mouvement lui a permis de croître au-delà de ses propres capacités».

Reagan prêt à changer le mode de déploiement du missile MX

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a fait marche arrière hier sur le mode de déploiement du missile intercontinental MX en «groupement serré» afin de tenter de sauver au moins sa production, gravement compromise au Congrès.

Au cours d'une brève conférence de presse impromptue, M. Reagan s'est déclaré prêt à entamer l'année prochaine un nouveau «débat vigoureux» sur le mode de déploiement controversé du nouveau missile balistique américain, porteur de dix ogives nucléaires, qui doit être déployé en 1986.

«Un vote (au Congrès) contre le MX aujourd'hui est un vote contre le contrôle des armements demain», a-t-il déclaré.

Il s'est appuyé sur les titres parus dans la presse américaine faisant état de la «satisfaction» des Soviétiques après le rejet mardi par la Chambre des représentants, par 245 voix contre 176, des crédits nécessaires à la construction des cinq premiers MX. Le Sénat doit se prononcer la semaine prochaine sur les crédits nécessaires à la production du missile.

«Si les Soviétiques sont si contents nous devons être préoccupés», a dit M. Reagan. Il a cependant présenté le vote de la Chambre des représentants comme un rejet du mode de déploiement du missile et non comme un rejet du missile lui-même.

Ce vote constitue la dernière chance de sauver la construction du missile MX appelé par M. Reagan «gardien de la paix» et présenté hier comme «vital» pour que les États-Unis «demeurent une force de paix crédible dans le monde».

Le président Reagan avait annoncé le 22 novembre qu'il avait choisi de déployer les 100 missiles MX prévus sur une base du Wyoming dans des silos renforcés disposés le long d'une étroite bande de terrain.

L'extrême rapprochement des missiles devait, selon les promoteurs de ce mode de déploiement, en garantir l'invulnérabilité à une attaque massive soviétique. L'explosion de la première ogive nucléaire soviétique devrait en effet, selon la théorie, provoquer de telles turbulences que la seconde vague de missiles serait détournée de sa cible.

Ce mode de déploiement, le trentième envisagé par le gouvernement américain, a suscité à nouveau de vives critiques au Congrès où l'on souligne que la théorie qui en justifie l'efficacité ne pourra jamais être mise à l'épreuve.

Le président Reagan a affirmé qu'il avait choisi «le meilleur mode de déploiement proposé» par les experts mais s'est déclaré «tout-à-fait prêt à discuter pour voir s'il existe un meilleur mode de déploiement».

En appelant les sénateurs à ne pas suivre l'exemple de leurs collègues de la Chambre des représentants, le président Reagan a reconnu qu'il faisait face au Sénat à «une rude bataille».

Comme les journalistes lui faisaient remarquer que le coût du missile MX (30 milliards de dollars) pouvait également justifier la réticence des parlementaires, au moment où la récession économique se prolonge et où les déficits budgétaires atteignent des montants records, M. Reagan a répondu que le «meilleur moyen» de faire des économies «consiste à convaincre les Soviétiques de nous rejoindre pour le contrôle des armements».

Un rejet du MX n'irait pas dans ce sens, a-t-il ajouté, en faisant allusion à l'argument repris par la Maison-Blanche selon lequel le déploiement du MX constitue une «monnaie d'échange» potentielle dans les discussions en cours avec l'URSS pour la réduction des armements nucléaires.

L'OTAN attend des initiatives positives de la part d'Andropov

BRUXELLES (AFP) — L'Alliance atlantique a tendu la main aux nouveaux dirigeants soviétiques pour la reprise d'un dialogue «constructif» tout en réaffirmant clairement sa «fermeté et son réalisme» au seuil d'une année cruciale pour les relations Est-Ouest, ont souligné les observateurs à l'issue de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, hier à Bruxelles.

Au cours de cette session d'automne du conseil de l'Atlantique-Nord qualifiée de «très satisfaisante» par le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, les ministres des «seize» ont d'abord affirmé leur «volonté de développer des relations Est-Ouest substantielles et équilibrées visant à une détente véritable afin d'améliorer les relations et d'étendre les domaines de coopération à l'avantage mutuel» des alliés et des pays du Pacte de Varsovie, a-t-on indiqué dans le communiqué final de la réunion.

En réponse à cette politique d'ouverture défendue notamment par les représentants européens, l'Alliance, qui reste ouverte «à toute possibilité de dialogue», attend des initiatives de la part de M. Youri Andropov et de la nouvelle équipe du Kremlin.

Ces «gestes» consisteraient en un règlement politique de la guerre d'Afghanisatan et une «réconciliation nationale» en Pologne, selon le communiqué. Il s'agirait également d'initiatives de l'URSS dans les différentes négociations sur le désarmement.

L'OTAN reste toutefois prudente sur une éventuelle modification de la politique extérieure de Moscou. «Il est encore trop tôt pour savoir ce que le gouvernement de M. Andropov fera ou non», a déclaré M. Luns.

De même, le ministre britannique, M. Francis Pym, a estimé qu'il y a «peu d'espoir de voir évoluer la position soviétique dans les négociations de Genève sur les euromissiles avant le début du déploiement des systèmes de l'OTAN».

Les ministres des pays européens concernés (Belgique, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas et RFA), aux prises avec un puissant mouvement pacifiste, ont insisté auprès du secrétaire d'État américain, M. George Shultz, pour que les négociateurs américains exploitent «toute offre de l'URSS», a-t-on appris de bonne source.

À moins d'un an du début de l'installation des 572 fusées Pershing-2 et missiles de croisière de l'OTAN en Europe, les «seize» ont aussi très fermement rappelé leur détermination d'appliquer cette décision si un accord n'est pas en vue à Genève.

Bien que la France ne soit pas membre de la structure militaire de l'OTAN, M. Claude Cheysson a souligné de nouveau le soutien complet de Paris à cette décision.

C'est en effet une image de cohésion et d'unité que les alliés ont voulu montrer. Ainsi, le différend transatlantique sur les relations économiques Est-Ouest n'a pas fait l'objet de débats approfondis entre M. Shultz, qui participait pour la première fois à une session du Conseil, et les ministres européens.

Ils ont rappelé que les exportations de technologie susceptibles d'utilisation militaire vers les pays de l'Est devaient être contrôlées, mais, ont également reconnu que «des échanges mutuellement avantageux menés sur une base commercialement saine avec l'Est concourent à l'établissement de rapports Est-Ouest constructifs».

Surinam: trente-deux personnes exécutées

GEORGETOWN (d'après AFP et Reuter) — Trente-deux personnes ont été exécutées par les autorités militaires du Surinam, qui ont pris mardi dernier le contrôle total du pouvoir, a-t-on affirmé hier de sources dignes de foi à Georgetown (Guyana).

Ces 32 personnes étaient accusées d'avoir été impliquées dans le «complot» que le gouvernement militaire affirme avoir déjoué. Parmi elles, se trouveraient deux dirigeants syndicaux, Cyriel Daal et Fred Derbie, ainsi qu'un ancien ministre, Andre Kamperveen.

À la Haye, le gouvernement des Pays-Bas a suspendu son aide militaire à son ancienne colonie à la suite des exécutions sommaires d'opposants politiques, au nombre de dix-sept selon l'agence néerlandaise de presse, citant notamment l'évêque de Paramaribo, Mgr Zichem, et l'ambassadeur des Pays-Bas du Surinam, M. J. Hoekman.

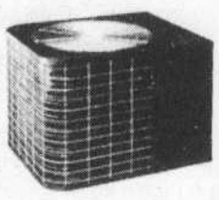
Le premier ministre Ruud Lubbers a précisé que son gouvernement suspendait toute négociation sur l'aide au développement et qu'il ne prendrait plus d'engagement vis-à-vis du Surinam.

«Plus dure sera la sanction mieux cela vaudra», a ajouté M. Lubbers, stigmatisant les exécutions sommaires. «L'aide au développement ne peut être un soutien à des régimes répressifs ou à des atteintes aux droits de l'homme», a-t-il ajouté.

LES THERMOPOMPES

Une percée énergétique au Québec!

Profitez des subventions:
— Gouvernement féd. $800.00
— Hydro-Québec $650.00



Estimation gratuite par un représentant technique qualifié.

MEGATHERM (Canada) Ltée
Contactez: tél.: 324-4191



De l'aide et de l'espoir pour ceux dans le besoin

Aujourd'hui, plus que jamais, la Mission est l'une des dernières sources d'espoir pour les défavorisés, dont le nombre croît toujours, de tout âge et provenant de toutes les couches sociales.

Ce n'est pas maintenant qu'il faut hésiter à apporter votre aide à la Mission et oublier le sort de ces hommes: surtout maintenant, alors que nous faisons face à des temps très difficiles qui nous donnent un petit aperçu du genre de vie que ces hommes affrontent tous les jours.

La Mission est un foyer pour beaucoup de ces gens — souvent, le seul qu'ils connaissent. Pendant leur séjour ils y reçoivent nourriture, vêtements et un toit et, surtout, quelques moments de cette amitié dont nous avons tous tant besoin.

AUJOURD'HUI - PLUS QUE JAMAIS - le moment est venu de leur donner de l'espoir et de l'aide.

Contribuez généreusement à la Mission Old Brewery — Campagne 1983

Case postale 1445, Place d'Armes, Montréal
Québec H2Y 3K8, Tél. 866-6591

Bon d'un citoyen qui se soucie de son prochain

MONSIEUR LÉVESQUE

Vous faites tout ce qu'il faut pour aggraver le chômage et créer de nouveaux chômeurs

VOUS N'ALLEZ TOUT DE MÊME PAS DÉCRÉTER LE CHAOS SOCIAL!

Alliance des professeurs de Montréal

Avis public

Assemblée générale de Fondation A.T.T.A.C.Q.

(Association des travailleurs et travailleuses des arts et de la culture du Québec Inc.

Base d'adhésion: membre individuel
cotisation: 10$

"Une force de frappe politique pour développer nos champs d'action spécifiques dans le domaine culturel"

Le mardi 14 décembre 1982 à 19 h 30

à La Galerie Motivation V
316 est, Ontario
Montréal H2X 1H6
Info.: (514) 845-5962 ou 844-8055

FIESTA LATINA

Soirée bénéfice pour le Comité d'Amérique Latine du Centre pour le journalisme d'enquête

Samedi le 11 décembre, 20.00 hres

Carrefour Latino Américain
1224 Champlain
(Métro Papineau)

Contribution volontaire: $3.50

•Bière • Nourriture • Musique • Danse •

Yvette Stephens,

agent de liquidation, à la demande de plusieurs de ses clients, liquide quelques successions de première qualité. Ces successions comprennent quelques antiquités exceptionnelles qui ont été spécialement choisies et qui feraient de magnifiques cadeaux au moment des fêtes.

Parmi les objets en vente se trouvent des meubles anglais et français, des porcelaines européennes, des sculptures de bronze, de l'argenterie, des sculptures en ivoire rares, des tapis d'Orient, de beaux tableaux, du cristal, de la vaisselle en porcelaine, des bijoux, des objets d'art chinois et plusieurs articles très rares et de grande beauté.

Vous êtes conviés à assister à cette vente exceptionnelle qui se déroulera tous les jours de 10 heures à 19 heures, au

5100 Côte St. Antoine

TROIS VOILIERS, LE 4 MARS 1517 POUSSÉS PAR UNE FURIEUSE TEMPÊTE VINRENT MOUILLER EN VUE DES CÔTES DU "YUCATAN". CE FUT LE VÉRITABLE PREMIER CONTACT AVEC LES "MAYAS". ILS RAPPORTÈRENT UN PEU D'OR. CE QUI ALLÉCHA LES AVENTURIERS.

AUJOURD'HUI, VOUS ÊTES À MÊME DE REPRENDRE CONTACT AVEC CETTE CIVILISATION OUBLIÉE. LE CLUB JEUNESSE VOUS Y CONDUIRA PAR UN DE SES ACCOMPAGNATEURS CHEVRÔNÉS (MAX. 12 PERS. PAR GROUPE).



MEXICO-MAYA

INFORMEZ-VOUS DÈS MAINTENANT POUR NOTRE DÉPART DE FÉVRIER: POUR SEULEMENT $989.

DEUX SEMAINES (REPAS, TAXES, POURBOIRES EN SUS.)

CLUB VOYAGES — CLUB JEUNESSE 274-9323 PERMIS DU QUÉBEC

LE CLUB PRÉPARE AUSSI D'AUTRES VOYAGES: COLOMBIE, VOILE AUX ILES VIERGES ET SKI ALPESTRE...

Une tradition nouvelle
10 ans déjà

Enfin des cours à la télévision!

La Télé-université, constituante de l'Université du Québec spécialisée dans l'enseignement à distance, vous offre la possibilité de suivre des cours universitaires chez vous, où que vous soyez sur le territoire du Québec.

À Radio-Québec, Intervision (TVCQ) et chez les câblodistributeurs, la Télé-université est là et vous propose les trois cours suivants:

- **Un univers à découvrir : le corps humain** vous amènera à découvrir en compagnie de Fernand Seguin et de Thérèse Bertherat, la puissante machine qu'est le corps humain;
- **L'évolution de l'homme** vous fera connaître l'histoire fascinante de la science depuis ses débuts; c'est une occasion exceptionnelle d'élargir votre culture scientifique;
- **La publicité au Québec** vous permettra de comprendre enfin le monde fascinant de la publicité. Qui n'a pas recours aux moyens publicitaires dans le cadre de son travail ou de ses activités sociales et culturelles?

Nous avons toujours un siège réservé pour vous!



La Télé-université, à la bonne heure!

Pour obtenir plus de renseignements, remplissez le coupon-réponse et retournez-le:

1

À Québec
Télé-université
Service d'accueil et de liaison
214, avenue Saint-Sacrement
Québec, QC
G1N 4M6
Téléphone: (418) 657-2262
1-800-463-4722

À Montréal
Télé-université
Service d'accueil et de liaison
1819, boul. Dorchester Ouest
Montréal, QC
H3H 2P8
Téléphone: (514) 935-7401
1-800-361-4342

Nom _____

Adresse _____

_____ Code postal _____

Université du Québec
Télé-université
Institution de formation à distance

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-030547-82-7. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- BARBARA SMITH, partie défenderesse. Le 22 décembre 1982 à 10:30 heures au 8000 Philippe Lebon S203, Rivières-des-Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Barbara Smith saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux; 1 t.v. couleur portative de marque Philips; 1 table de salon en bois sur roulette. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-012561-81-1. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- LISE DESBIENS, partie défenderesse. Le 21 décembre 1982 à 15:00 heures au 846-2e avenue, Fabreville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Lise Desbiens saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque Admiral; 1 t.v. cabinet couleur de marque RCA; 1 système de son 3 morceaux de marque Promment, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-039797-82-9. BREUVAGES COTT LTÉE., partie demanderesse -vs- MARK VENDING CO., partie défenderesse. Le 24 décembre 1982 à 10:00 heures au 7109 Alexandra Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Mark Vending Co. saisis en cette cause, consistant en: 1 machine d'amusement de marque Jet Rocket, 1 lift hydraulique de marque Mobil Lift, 1 caméra de marque Sanyo, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-009507-82-8. B. FORTIN INC., partie demanderesse -vsPLOMBERIE FERNAND MÉNARD, partie défenderesse. Le 21 décembre 1982 à 10:00 heures au 5824 Châteaubriand Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Plomberie Fernand Menard saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo de marque IBM, 1 photocopieuse de marque Toshiba; 1 machine à chèque de marque Paymaster, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-12-114651-82-5. DAME SANDRA O'BRIEN, Partie demanderesse -vs- ROBERT MC CRAE, Partie défenderesse. Le 23 décembre 1982 à 10:30 heures au 210 Les Érables, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT MC CRAE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée 765H451 de marque Pontiac; 1 banc de scie de marque Craftman; 1 souffleuse de marque Ariens; etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour de décembre 1982

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-036154-82-6. FRANK & TONY ZAMPINO, partie demanderesse -vs- BONHOMME & J.G. LEROUX, partie défenderesse. Le 23 décembre 1982 à 11:00 heures au 6619-19e avenue Rosemont, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de L. Bonhomme & J.G. Leroux saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Granada, 1 laveuse-sécheuse de marque Inglis, 1 set de salon 2 morceaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN HOULE, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 9 décembre 1982

Canada, Province de Québec, District de Joliette, COUR SUPÉRIEURE, No.: 705-05-000386-82-4. BANQUE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- 106266 CANADA INC. ET AL., partie défenderesse. Le 21 décembre 1982 à 11:00 heures au 461 Rang du golf l'Assomption, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 106266 Canada Inc. et Al. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 4X4, J10 avec boite ouverte immatriculé 835L556 de marque Jeep; Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-013746-82-9. CAISSE POP. D'OUTREMONT, partie demanderesse -vsANNA MARIA PAVELA, partie défenderesse. Le 22 décembre 1982 à 12:00 heures au 6720 Sherbrooke Ouest, app. 33 Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Anna Maria Pavela saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de peintures assorties. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-043152-82-1. JACQUES BÉRUBÉ, partie demanderesse -vs- YVES ROZON, partie défenderesse. Le 22 décembre 1982 à 12:00 heures au 5755, rue Sir Walter Scott, app. 102 Côte St-Luc, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Yves Rozon saisis en cette cause, consistant en: 1 camion pick up 4 roues motrice immatriculé F299573 de marque Dodge Power Wagon Custom 100. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-032446-82-0. VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse —vs— NETTOYEUR PLACE RENAUD INC., Partie défenderesse. Le 23 décembre 1982 à 10:00 heures au 314 Renaud Chomedey, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NETTOYEUR PLACE RENAUD INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur de marque Devil Bis; 2 presses à vapeur de marque Pantex; 1 appareil à vapeur à chemise de marque Cissell; etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour de décembre 1982

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-010302-78-2. ANDRÉ LEBLANC, partie demanderesse -vs- JACQUES JANSON, partie défenderesse. Le 22 décembre 1982 à 11:00 heures au 176 Grande Côte, Lanoraie district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Jacques Janson saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur 2 portes de marque Sears, 1 set de cuisine 5 morceaux, 1 meuble 3 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-013625-82-0. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- FRANCINE TAPP LAUDER, partie défenderesse. Le 23 décembre 1982 à 10:00 heures au 1419 De Val Brillant, Ste-Dorothée, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Francine Tapp Lauder saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Inglis; 1 t.v. couleur portative de marque Zenith; 1 set de salon 3 morceaux; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-012565-82-4. BANQUE D'ÉPARGNE, partie demanderesse -vs- SANDRO DI GRAZIA, partie défenderesse. Le 23 décembre 1982 à 10:00 heures au 7190, rue Papineau Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Sandro Di Grazia saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur console de marque RCA, 1 table tournante de marque Sanyo, 1 tapé deck de marque Sanyo, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-031751-82-4. RÉPARATION D'AUTO DEL SONNO INC., partie demanderesse -vs- ANTOINE GABRIEL, partie défenderesse. Le 22 décembre 1982 à 11:00 heures au 6163 rue Jemmerais, St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Antoine Gabriel saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 4 morceaux, 1 automobile no série 5B69S60106828 de marque Cadillac; 1 buffet antique. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 505-27-002983-82-4. LA REINE, partie demanderesse -vs- LES VÊTEMENTS SENECAL INC., partie défenderesse. Le 23 décembre 1982 à 11:00 heures au 19, Beattie, Chambly, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES VÊTEMENTS SENECAL INC. saisis en cette cause, consistant en: 3 machine à coudre de marque Singer; 1 machine model 221 de marque Consew; 1 machine model MD816 de marque Juki. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL DUCHARME, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour de décembre 1982

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 500-27-014587-82-0. LA REINE, partie demanderesse -vs- AMBULANCE NEWMAN INC., partie défenderesse. Le 23 décembre 1982 à 11:00 heures au 2206, Beaconsfield, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Ambulance Newman Inc. saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Econoline de type ambulance immatriculée P-H4283 de marque Ford 350, 21 pneus, 6 bonbonnes d'oxygène, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL HENAULT, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 500-27-013467-82-6. LA REINE, partie demanderesse -vs- ENTREPRISES SEJEFA QUÉBEC 1980 INC., partie défenderesse. Le 22 décembre 1982 à 13:00 heures au 8455, Langelier, St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Entreprises Sejefa Québec 1980 Inc. saisis en cette cause, consistant en: 1 table à dessin de marque Vemco V Track; 1 réfrigérateur de marque Roy; 1 photocopieuse de marque 3 M, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY CORBEIL, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-020917-81-6. ST-HUBERT ORNEMENTAL INC., partie demanderesse -vs- ANDRÉ MATTE & ALS, partie défenderesse. Le 22 décembre 1982 à 12:00 heures au 33 rue Lazard, Mont-Royal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de André Matte & Als saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile no de série 2X-87A-132710 1973 de marque Ford Thunderbird, 1 t.v. couleur console de marque Electrohome, 1 set de salon 2 morceaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ ROY, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-019084-82-6. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- JEAN-GUY DESLAURIERS, partie défenderesse. Le 23 décembre 1982 à 10:00 heures au 1783-A, F.X. Garneau, Chomedey, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Jean-Guy Deslauriers saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. de marque Candle, 1 radio portatif de marque Solid State, 1 radio portatif de marque Solid Scope. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ ROY, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-031779-82-5. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- LUSSIER AUTO PARTS INC., partie défenderesse. Le 22 décembre 1982 à 12:00 heures au 2100 Des Laurentides, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Lussier Auto Parts Inc. saisis en cette cause, consistant en: 1 chargeur à batterie de marque King, 1 appareil pour tourner les disques de frein de marque Kuik-Way; 1 appareil à enligner les roues d'auto de marque Hunter; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-026594-82-5. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- PIERRE D'ANDRÉ, partie défenderesse. Le 22 décembre 1982 à 10:00 heures au 34 Principale, St-Basile-le-Grand, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Pierre D'André saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Marandz, 1 set de salle à manger 7 morceaux, 1 piano & banc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-031253-82-1. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- JEAN-PAUL BERNIER, partie défenderesse. Le 21 décembre 1982 à 11:00 heures au 1330 rue Bousquet, app. 6, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Jean-Paul Bernier saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque Philips; 1 congélateur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-032197-82-9. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- GUY TRUDEAU, partie défenderesse. Le 21 décembre 1982 à 10:00 heures au 2343 rue de Melbourne, Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Guy Trudeau saisis en cette cause, consistant en: 1 enregistreuse à cassette de marque Toshiba; 1 bicyclette exercice de marque Weider; 1 laveuse-sécheuse de marque Kenmore, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-040600-82-2. ASSURANCES D'AMOURS & FILS INC., partie demanderesse -vs- M. PAUL A. MÉNARD, partie défenderesse. Le 22 décembre 1982 à 11:00 heures au 37 Belle Plage, Ste-Rose, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. Paul A. Menard saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Sanyo; 1 set de salle à manger 7 morceaux; 1 set de salon 2 morceaux; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-045257-82-6. JOURNAL DE MONTRÉAL, Partie demanderesse -vs- MONDE ANIMAL MINI-ZOO INC. Partie défenderesse. Le 23 décembre 82 à 12:00 heures, au 01320 Charlevoix, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MONDE ANIMAL MINI-ZOO INC. saisis en cette cause consistant en: 1 lot de 43 cages d'oiseaux; 1 lot de 85 pièces ass. pour aquarium; 1 lot de 17 aquarium; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour de décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-019121-82-6. CIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LIMITÉE, partie demanderesse -vs- PIERRE GIRARD, partie défenderesse -vs- LES ÉDITIONS TRANS-QUÉBEC INC., tierce-saisie. Le 23 décembre 1982 à 12:00 heures au 660 Cremazie est Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Les Éditions Trans-Québec Inc. saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice de marque Precisa, 1 photocopieuse de marque 3M, 1 bureau en bois 5 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-040922-82-0. LITHO SAINT-PAUL LTÉE, partie demanderesse -vsPAUL PEREIRA DA SILVA, partie défenderesse. Le 22 décembre 1982 à 10:00 heures au 1878 ouest boul. St-Martin Chomedey, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Paul Pereira Da Silva saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur à fleur de marque Asdco, 45 pots à fleurs, 30 plantes vertes, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ ROY, huissier inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Trois-Rivières, GREFFE DE LA PAIX, No.: 400-27-003735-81-3. LA REINE, partie demanderesse -vs- GÉRALD LEDUC, partie défenderesse. Le 23 décembre 1982 à 10:00 heures au 2302 L.O. David, app. 2 Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Gérald Leduc saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Candle, 1 réfrigérateur de marque Baycrest, 1 système de son de marque Kenlteck, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY CORBEIL, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-031469-80-7. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse -vs- JACQUELINE JUTRAS, partie défenderesse. Le 22 décembre 1982 à 11:30 heures au 8973, rue Maritain, St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Jacqueline Jutras saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Wirlpool; 1 set de salon 4 morceaux; 1 table de centre; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 décembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-034462-817. VILLE DE LAVAL, demanderesse -vsDENIS THIBAULT, défendeur. Le 21 décembre 1982 à 10 heures au domicile du défendeur, au No 4, rue Montée Major, #301, en la cité Laval Des Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son; 1 téléviseur Candle; effets mobiliers; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, le 9 décembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-009578-829. L'ASSOCIATION DE TAXI DIAMOND LTÉE., demanderesse -vs- SADEK SCHEIL, défendeur. Le 21 décembre 1982, à 11 heures au domicile du défendeur, au No 7200, rue Belfroy, en la cité Ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon trois morceaux; 1 TV couleur portative; effets mobiliers; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 845-7286. Montréal, le 9 décembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-009942-820. GRIMCO STEEL SPECIALTIES LTD., demanderesse -vs- NICMA INDUSTRIES LTD, défenderesse. Le 23 décembre 1982, à 10 heures au lieu d'entreposage au No 10443, rue Pigeon en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 One Dye Mold pour fabrication de nylon. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE HAMELIN, huissier, 845-7286. Montréal, le 9 décembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-013145-821. CAISSE POP. STE-ANGÈLE DE MERICI, demanderesse, —vs— FRANÇOIS DE MARCO, défendeur, —et— ANNE FRANCE DE MONTRÉAL INC., tierce saisie. Le 22 décembre 1982, à 11:00 heures, à la place d'affaires de la tierce saisie au No 2545, rue Henri Bourassa, en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice.les biens et effets de la tierce saisie Anne France De Montréal Inc., saisis en cette cause, consistant en: 45 verres de cristal; 1 lot de bagues avec pierre précieuses; bijoux variés, etc., Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier (845-7286). Montréal, le 9 décembre 1982.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No.: 705-02-001587-823. JEAN-YVES OUELLETTE INC. demanderesse —vs— JACQUES LANTHIER, défendeur. Le 21 décembre 1982, à 11:00 heures, au No 639 rue Chartrand en la cité de Laplaine district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion White de couleur orange & blanc, no. de série 665896, no plaques 79 Qué/F 412 450 no de vignette 80/7065477, avec benne de couleur verte, Pack Master de Leach, no de série P-20-192 modèle P-20 Y D & Accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier (879-1007). Montréal, le 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, LA REINE, partie demanderesse -vs- Monsieur CLAUDE CHARRON partie défenderesse. Prenez avis que le 23 décembre 1982 à 10:00 heures au 3520 Paul à St-Louis De Terrebonne, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE CHARRON saisis en cette cause consistant en: 1 congélateur de couleur blanc no 12. 1 télécouleur de marque Panasonic modèle Color Pilot. 1 tente roulotte de marque Adventure Wood et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: ALAIN RICHER huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007) Montréal le 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec. District de Terrebonne. GREFFE DE LA PAIX. No: 700-27-008426-817 LA REINE partie demanderesse —vs— YVES CHALIFOUX, partie défenderesse. Prenez avis que le 22 décembre 1982 à 10:00 heures du 12240 Grenet # 201 à Montréal dit district seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de YVES CHALIFOUX saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur couleur console 23" Zénit. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: PAUL RENAUD, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél. 284-1007). Montréal, le 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-010273-821 LA REINE partie demanderesse -vs- DAVIS JOHN W partie défenderesse. Prenez avis que le 22 décembre 1982 à 13:00 heures au 775 De Tonty à Ile Bizard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de DAVIS JOHN W saisis en cette cause consistant en: 1 voiture de marque Lada modèle 1500S année 1982 imm 187S406. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: ROBERT POULIOT huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-022234-811. LA REINE partie demanderesse -vs- NABIL BOUTROS partie défenderesse. Prenez avis que le 22 décembre 1982 à 11:00 heures au 786 5e avenue à Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NABIL BOUTROS saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur console couleur RCA XL-100 solid state. 1 set de salon 3 morceaux en matériel rosse. 4 tables de salon en bois. 1 set de salon en matériel carrelé 3 morceaux. CONDITIONS. PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: CAROL PAUZE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montreal le 8 décembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-000824-822 LES PIGEONS DU QUÉBEC INC partie demanderesse -vs- ROBERT GILBERT partie défenderesse. Prenez avis que le 22 décembre 1982 à 10:00 heures au 1116 De La Rousselière # 1 à Pte-Aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ROBERT GILBERT saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur couleur console 26 pouces de marque Zénith et acc. 1 système de son console de marque Morse électrophonic. 1 sofa 1 fauteuil couleur bleu. 1 amplificateur de marque OHM et acc. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: LAURENT SOLARI, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007) Montréal le 8 décembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. Cour provinciale. NO: 500-02-037713-828. DOMICILE J.L. INC. partie demanderesse -vs- B. WILLIAMS CONSTRUCTION LTÉE. partie défenderesse. Prenez avis que le 22 décembre 1982 à 10:00 hres, au 2947 Bugle Call à St-Lazare, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de B. WILLIAMS CONSTRUCTION LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC de couleur bleu imm. F151-889 Qué 1982, endommagée. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT POULIOT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 8 décembre 1982.

Canada. Province de QUébec. District de Montréal. Cour provinciale. No: 500-02-030084-821. SIMPSONS SEARS LTÉE, partie demanderesse -vs- LOUISE BEAN, partie défenderesse. Prenez avis que le 22 décembre 1982 à 10:00 hres, au 1655 Desmarchais #1 à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LOUISE BEAN saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 mcx en matériel rose, 1 téléviseur couleur console RCA. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZE huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 8 décembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de St-François. Cour provinciale. No: 450-02-001969-826. SOCIÉTÉ D'ÉLEVAGE QUATRE SAISONS LTÉE, partie demanderesse -vs- Y. GENEST PLANCHER EXPRESS LTÉE, partie défenderesse. Prenez avis que le 22 décembre 1982 à 10:00 hres, au 6149 Angèle à Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de Y. GENEST PLANCHER EXPRESS LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 sableuse Clarke en pièces, 1 machine à écrire IBM électrique, 1 répondeur téléphonique Recort à call, 1 taqueuse à air BEA, avec acc., 1 camion Dodge Tradesman blanc rouillé en pièces, 1 camion Dodge Pick Up F-100 de couleur brun, imm. F134-072, 1 gros moteur électrique, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, 8 décembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. Greffe de la Paix. No: 540-27-000825-826. LA REINE, partie demanderesse -vs- GILLES R. BOUTIN, partie défenderesse. Prenez avis que le 22 décembre 1982 à 10:00 hres au 40 Bertrand à Ste-Rose, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GILLES R. BOUTIN saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac modèle Le Man 1977 couleur noire, imm. 322P219 Qué. 1982. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 8 décembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. Cour provinciale. No: 500-02-040751-807. CENTRE DU MATELAS DORMEX INC., partie demanderesse -vs- GHISLAINE CARRIER, partie défenderesse. Prenez avis que le 22 décembre 1982 à 10:00 hres, au 376 Place Ducharme #4 à St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GHISLAINE CARRIER saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque RCA avec meuble en bois, 1 sofa 3 places de couleur beige et acc., 1 bibliothèque 3 morceaux en bois, 1 machine à coudre de marque White et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 505-27-015413-81. LA REINE, Partie demanderesse —vs— JEAN GUY MICHAUD, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 décembre 1982 à 12:00 hres au: 617 Lalemant à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN GUY MICHAUD saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA XL100 portative; 1 appareil de son amplificateur et radio electrohome; 1 mobilier de salon 2 mcx orange. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. MICHEL GRENIER, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass.' huissiers. Montréal, le 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-012946-823. LOCATION D'AUTOS GIBEAULT INC. Partie demanderesse —vs— IMMEUBLES NOVA INC. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 décembre 1982 à 10:00 hres, au: 3339 Grande Allée à St-Hubert, district de Montréal' seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de IMMEUBLES NOVA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 meuble bureau en bois non teint 3 tiroirs; 1 table en bois 2 étagères; 1 classeur de bureau plastique bleu; 1 photocopieur de marque SAVIN 870, 3 chaises chromé en cuirette noir, 1 classeur 3 tiroirs 2 portes métalique gris; 1 appareil projecteur de diapositive Kodak Ektragraphic et acc, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. JEAN-MARC GRENIER, huissier, (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél. 284-1007). Montréal, le 8 décembre 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-023524-767. JEAN AMYOT. Partie demanderesse —vs— JOHANNE LAVALLÉE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 décembre 1982 à 10:00 hres, au: 1553 Verchères à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JOHANNE LAVALLÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur noir et blanc RCA 20" portatif; 1 radio AM-FM solid state stéréo receiver de marque Moisi electrophonic et acc; 2 hauts parleurs 202x12

AVIS PUBLICS

Prenez avis que M. Réal Miousse s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis Q-508967-001, Région 01, en faveur de M. Régis L'Italien L'Ascension de Patapédia, P.Q.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la deuxième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 585 boulevard Charest-est, Québec, G1K 7W5.
1ère publication: 10 décembre 1982
2ème publication: 11 décembre 1982

Avis est donné par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code Civil de la province de Québec, que le contrat de transfert et de cession, conclu le 30 novembre 1982 à la Banque Commerciale du Canada, relatif à toutes les créances actuelles et futures, payables à Adrem Limited a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal le 6 décembre 1982, sous le numéro 3311472.
La Banque Commerciale du Canada
Par: Doheny Mackenzie, avocats
Le 8 décembre 1982

AVIS

AVIS est par les présentes donné que CLAUDE THIMOLEON présentement étudiante, domiciliée et résidant au 8148, rue Chabot, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de CLAUDE GEORGES.
Montréal, ce 8 décembre 1982.
Me Gérard Soumeillant
Procureur de la requérante
400 est, rue Jarry
Montréal, Qué.
H2P 1V3

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No.: 500-02-054891-820

CLAUDE PAQUETTE, PIERRE BOISVERT, faisant affaires sous la raison sociale PAQUETTE GODIN, SIMARD, ET BOISVERT,
Partie demanderesse,
c.
JEAN-PIERRE LEURKIN,
Partie défenderesse,
PAR ORDRE DE LA COUR
A: JEAN-PIERRE LEURKIN, défendeur.
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai d'un mois suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée au dossier de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
FRANCINE HAMELIN
PROTONOTAIRE ADJOINT
MONTRÉAL, ce 6 décembre 1982
Mes Paquette, Godin, Simard & Ass.
505, boul. Dorchester ouest
Bureau 1500
MONTRÉAL P.Q.
Tél: 866-9851

"PRENEZ AVIS que TRANSPORT ET EXPEDITION T.R.U. LTEE — T.R.U. FREIGHT AND FORWARDING LTD., constituée en corporation sous l'autorité de la première partie de la Loi sur les compagnies, par lettres patentes datées du 10 mai 1973, demandera au Ministre des institutions financières et Coopératives la permission de se dissoudre.
Montréal, 7 décembre 1982.
L'ANGLAIS, TRUDEL, avocats
Procureurs de la compagnie

Avis est donné par les présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 3 décembre 1982 à WALTER E. HELLER FINANCIAL CORP. de toutes les créances présentes et futures, payables à LES PLASTIQUES ALGAR LTÉE. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 7 décembre 1982 sous le numéro 3311836.
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER
AVOCATS

Avis est donné par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code Civil de la province de Québec, que le contrat de transfert et de cession, conclu le 30 novembre 1982 à la Banque Commerciale du Canada, relatif à toutes les créances actuelles et futures, payables à Pharmapak Limited a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal le 6 décembre 1982, sous le numéro 3311473.
La Banque Commerciale du Canada
Par: Doheny Mackenzie, avocats
le 8 décembre 1982

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No.: 500-02-032088-820

LA COMMISSION SCOLAIRE DE JACQUES CARTIER
Partie demanderesse
-vs-
ROSAIRE BOISSY,
Partie défenderesse
-et-
LE REGISTRATEUR DE CHAMBLY
Mis-en-cause
Le défendeur, M. Rosaire Boissy, d'adresse inconnue est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 9 décembre 1982
Francine Hamelin, protonotaire adjoint
Mes Chiquette & ass
1336 Ste-Hélène
Longueuil

Marie Gendron,
Prenez avis que Marie Gendron, agent de bureau, domiciliée et résidant au 837 rue Forget, dans la ville de Longueuil, district de Montréal, s'adressera au Ministre de justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maryse Gendron.
Montréal, le 6 décembre 1982
St-Hilaire & Lauzé
procureurs de la requérante

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS

DANS LA COUR SUPÉRIEURE

No.: 760-05-000189-80

WILHELMINE TREMBLAY, ménagère, domiciliée et résidant au 120, Place du Buisson, Pierrefonds, district de Montréal;
Demandeur
—vs—
LES HÉRITIERS DE LA SUCCESSION ALASTAIR GRANT, en son vivant domicilié et résidant au 162, rue Gagné, Dorion, district de Beauharnois;
Défendeur
Le défendeur est par les présentes requis de comparaître à la Cour Supérieure. Une copie du jugement a été laissée au greffe à son intention.
(S) Paul Brodeur
P.C.S.B.
Bureau du Protonotaire, le 19 novembre 1982.
Mes Legault & Ass.
3380 Notre Dame
Suite 200
LACHINE (Québec)
H8T 1W7

La requérante, TNT QUÉBEC INC. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le permis suivant: TORRNSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CORRIDOR.
De la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Pointe Fortune) à la frontière Québec/Etats-Unis, tout port d'entrée et de sortie, pour le transport de marchandises originant de l'usine de IKO INDUSTRIES LIMITED et retour avec marchandises endommagées ou refusées.
Origine en Ontario: Hawkesbury.
Ce permis sera opéré avec le permis que la requérante détient de l'Ontario Highway Transport Board et celui de l'interstate Commerce Commission.
La requérante demande l'application de l'article 85 des règles de pratique pour qu'elle devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue et continuera de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la deuxième parution dans les journaux.
1ère publication: 10 décembre 1982
2ème publication: 11 décembre 1982
HEMENS HARRIS & ASSOCIÉS
a/s Me Pierre Hogue
505 ouest, boul. Dorchester
suite 400
Montréal, QC
H2Z 1A8

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No.: 500-04-004483-825

CARMEN LEFEBVRE
Requérante
-vs-
MICHEL CHARTRAND
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MICHEL CHARTRAND est par les présentes requis de comparaître à la Cour Supérieure, 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, salle 16.08, le 13 janvier 1983, à 9:15 heures. Une copie de la requête pour garde d'enfant a été laissée au Greffe de cette Cour à votre intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître et de contester la requête, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement pour la garde de son enfant.
MONTRÉAL, CE 6 DÉCEMBRE 1982
(S) FRANCINE HAMELIN
PROTONOTAIRE-ADJOINT
Moe Neuer
Avocat
1024 Notre-Dame
Lachine Qué.

AVIS est donné que Vaimore Lacoste Inc., Ange-Gardien, Comté Iberville, demande à la Commission des Transports du Québec, pour une période de 364 jours ou jusqu'à décision finale sur sa demande de permis permanents au même effet, des permis spéciaux pour les services suivants:
1. — Transport spécialisé longue distance rayon contrat
Origine: Des producteurs d'oeufs sis dans la zone 6, tel que décrit à l'annexe «A» du règlement #9 et de ses amendements concernant la mise en vente en commun des oeufs de consommation dans la province de Québec, destination: poste de classification situé à l'Ange-Gardien (5202) et retour avec marchandises refusées ou avariées pour le compte de la Fédération des Producteurs d'Oeufs de Consommation du Québec.
2.— Transport spécialisé longue distance rayon contrat
Origine: De l'Ange-Gardien (5202) à destination de tous les points dans la Province de Québec pour le transport d'oeufs classifiés et retour avec marchandises refusées ou avariées, pour le compte de la Fédération des Producteurs d'Oeufs de Consommation du Québec.
Cette demande est dans le but d'obtenir des permis identiques à ceux qu'elle détenait auparavant.
La requérante demande de plus que la décision de la Commission devienne exécutoire immédiatement selon a.85 du règlement concernant les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Toute personne peut s'opposer à la présente demande dans les 5 jours qui suivent la date de la 2ième publication.
1ère publication: 10 décembre 1982
2ème publication: 11 décembre 1982
PARADIS, PARADIS & ASSOCIÉS
Avocats

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
GILLES LAPERRIÈRE
AVIS est, par les présentes, donné que Gilles Laperrière, gérant d'opérations, domicilié et résidant au 2558, rue St-Georges, Longueuil, district de Montréal, s'est adressé au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Gilles Tremblay.
Montréal, le 7 décembre 1982.
Les procureurs du requérant,
CLARKSON, TÉTRAULT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DICTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-12-120263-821
EVA KOZLOWSKA
requérante
-vs-
ROBERT CARLETON
intimé
EVA KOZLOWSKA, assistante médicale, domicilié et résidant au 988 Harvard, cité et district de Montréal, versus Robert Carleton, adresse inconnue. Intimé. Par ordre de la Cour: l'intimé Robert Carleton est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête a été laissée au Greffe des Divorces. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Régistraire adjoint. Mes Lechter & Segal, 1440 ouest, rue Ste-Catherine, suite 804, Montréal.

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie "COMITÉ MONTRÉALAIS DES ANCIENS COMBATTANTS" demandera au Ministre des Institutions Financières et Coopératives la permission de se dissoudre.
Montréal, le 7 décembre 1982.
SYLVESTRE & CHARBONNEAU
PROCUREURS DE LA COMPAGNIE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No.: 500-14-004325-825

DAME SYLVIE MELOCHE
demandeur
-vs-
RICHARD BERGERON
défendeur
AVIS EST DONNÉ à M. RICHARD BERGERON défendeur en cette cause de lieux inconnus de comparaître au greffe de la Cour Supérieure dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de cet avis.
Une copie de requête pour changement de nom a été laissée à son intention au greffe de la Cour supérieure au palais de justice au no 10 est rue St-Antoine, Montréal.
À défaut par vous de comparaître dans le délai prévu un jugement pourra être prononcé contre vous sans autre avis ni délai.
Montréal le 11 décembre 1982
Francine Hamelin
greffier cour supérieure
Me Howard Diamond
5180 Queen Mary Road suite 300
Montréal 482-7796

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-021 459-829
FIDUCIE PRÊT ET REVENU, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 850, Place d'Youville, Québec, dit district,
Demanderesse
-vs-
JOCELYN GUÉNETTE, anciennement domicilié au 1005, rue Vanier, appartement 1, à St-Vincent de Paul, Laval, district de Montréal, et au 1701, rue René Fortier à La Plaine, district de Joliette,
-et-
CARMEN PLANTE, anciennement domiciliée aux mêmes lieux,
Défendeurs

AVIS
PRENEZ AVIS que deux (2) exemplaires pour les défendeurs de l'avis de soixante jours qui a été émis contre eux par Fiducie Prêt et Revenu ont été laissées au greffe à leur intention.
A défaut par les défendeurs de remédier aux omissions mentionnées dans ledit avis de soixante jours, ainsi qu'à toute omission subséquente et à en payer les frais, dans les soixante (60) jours de la publication du présent avis, Fiducie Prêt et Revenu pourra entreprendre des procédures judiciaires afin de se faire déclarer propriétaire irrévocable de l'immeuble hypothéqué en sa faveur.
MONTRÉAL, le 8 décembre 1982
GUY MERCIER BERTRAND
BOURGEOIS & LAURENT
Procureurs de la demanderesse

Aidez les plus mal pris de la terre

Envoyez vos dons:

OXFAM-Québec

169 est, rue Saint-Paul
Montréal, Québec
H2Y 1G8

Numéro d'enregistrement comme organisme de charité autorisé à émettre des reçus pour fins d'impôt
0419556-03-08

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80 (4)

Dans l'affaire de la faillite de:

VITAL RIVARD, mécanicien d'imprimerie, demeurant et domicilié au 4560 Promenade Paton, app. 804, Chomedey, Laval, Québec H7W 4W2, ayant déjà fait affaires sous la raison sociale de Les Entreprises V. Rivard Enrg.
Failli

Avis est par les présentes donné que VITAL RIVARD a fait une cession le 8 décembre 1982 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 décembre 1982, à 9h30 au bureau du syndic, 1200 ouest, boul. St-Martin, suite 401, Chomedey, dans la ville de Laval, dans la province de Québec.
Daté de Montréal, ce 9ième jour de décembre 1982.

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.

Syndic
1404, Tour de la Bourse
C.P. 396, Place Victoria
Montréal, Québec H4Z 1J2
Tél. : 879-1385

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
NO: 500-05-
014908-824

CAISSE POPULAIRE ST-ÉDOUARD DE MONTRÉAL, demanderesse, contre WILLIAM LANG ET AL., défendeurs et le RÉGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Forsythe, en la ville de Dollard-des-Ormeaux, connu et désigné comme étant le lot SOIXANTE-QUATORZE de la subdivision officielle du lot originaire DEUX CENT SOIXANTE-ET-UN (261-74) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Sainte-Geneviève. Mesurant cent pieds et douze centièmes (100.12') dans sa ligne nord-est, cinquante-cinq pieds (55') dans sa ligne sud-est, cinquante-cinq pieds (55') dans sa ligne sud-est, cent pieds (100') dans sa ligne sud-ouest et contenant en superficie cinq mille sept cent cinquante pieds carrés (5,750 pi. car.) mesure anglaise et plus ou moins.

Avec maison dessus érigée, portant le numéro 12, rue Forsythe, Dollard-des-Ormeaux, ainsi qu'un garage;

Avec et sujet à une servitude en faveur de Gaz Métropolitain Inc. en vertu de l'acte enregistré à Montréal sous le numéro 2466400;

Avec une servitude en faveur de Hydro Québec en vertu de l'acte enregistré sous le numéro 2478170.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 19 425 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication. Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, Ch. 7.81, le QUATORZIÈME (14è) jour de JANVIER 1983, à DIX heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
NO: 500-05-
011428-826

CAISSE POPULAIRE STE-DOROTHÉE, régie par la Loi des caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 650 boulevard Samson, Ste-Dorothée, Laval, district de Montréal,
district de Montréal, demanderesse -vs- DAME DEBORA MICHAEL ELCADI, professeur, domiciliée et résidant au 684 boulevard Samson, Ste-Dorothée, Laval, district de Montréal, défenderesse & LE RÉGISTRATEUR DE LAVAL, mis en cause.

«UN emplacement situé à Ville de Laval, connu et désigné comme étant le lot SEIZE de la resubdivision du lot numéro DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUARANTE-SEPT (47-2-16) aux plans et livres de renvoi officiels de la Paroisse de Sainte-Dorothée.

AVEC maison dessus érigée portant le numéro 684 boulevard Samson, Ste-Dorothée, Ville de Laval.

TEL que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement et notamment une servitude en faveur de la Compagnie Bell Téléphone du Canada.»

La mise à prix est fixée à 13 100,95 $ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication. Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boul. Je me souviens, Laval, Québec, le DIX-HUITIÈME (18e) jour de JANVIER 1983, à onze HEURES.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
NO: 500-05-
010189-791

PAUL BIGRAS, rentier, domicilié et résidant au 1213 rue Champagne, Ste-Dorothée, Ville de Laval, district de Montréal, demandeur -vs- PETIT BOIS LIMITED PARTNERSHIP, société en commandité, ayant une place d'affaires au 1350 ouest, Sherbrooke, suite 1610, à Montréal, et ayant élu domicile au bureau du protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL, mis-en-cause.

Une terre ayant front sur la Montée Champagne et le Rang du Petit Bois (Boulevard Cléroux) en la Ville de Laval, Quartier Chomedey (Ste-Dorothée et composé:

A) D'une partie du lot originaire numéro CENT CINQUANTE-SIX (Ptie 156) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Ste-Dorothée, division d'enregistrement de Laval, mesurant trois mille sept cent trente-cinq pieds et soixante-quinze centièmes (3,735.75') dans sa ligne nord-est indiquée par les lettres «A à B» sur le plan ci-après mentionné, deux cent soixante-sept pieds et quarante-sept centièmes (267.47') dans sa ligne est indiquée par les lettres «B à C» sur le plan ci-après mentionné, trois mille neuf cent treize pieds et soixante-treize centièmes (3,913.73') dans sa ligne sud-ouest indiquée par les lettres «C à D» cent quatre-vingt huit pieds et quatre-vingt-onze centièmes (188.91') dans sa ligne nord-ouest indiquée par les lettres «D à A». CONTENANT en superficie sept cent quarante-et-un mille trois cent soixante-dix pieds carrés (741,370.0 p.c.) ou vingt arpents et quatorze centièmes (20.14 arp.) mesure anglaise et plus ou moins. BORNÉE au nord-est par une partie du lot 156, à l'est par le Rang du Petit Bois, au sud-ouest par une partie du lot 157, au nord-ouest par une partie du lot 156.

B) D'une partie du lot originaire numéro CENT CINQUANTE-SEPT (Ptie 157) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Ste-Dorothée, division d'enregistrement de Laval, mesurant trois mille neuf cent treize pieds et soixante-treize centièmes (3,913.73') dans sa ligne nord-est indiquée par les lettres «D à C» sur le plan ci-après mentionné, vingt-trois pieds et soixante-douze centièmes (23.72') dans sa ligne est indiquée pr les lettres «C à E», quarante-deux pieds et cinq dixièmes (42.5') dans une ligne sud-est indiquée par les lettres «E à F», cent soixante-dix pieds et seize centièmes (170.16') dans une ligne sud-ouest indiquée par les lettres «F à G», cent dix-sept pieds et trente-cinq centièmes (117.35') dans une dernière ligne sud-est indiquée par les lettres «G à H», cent vingt-cinq pieds et neuf dixièmes (125.9') dans une ligne sud-ouest indiquée par les lettres «H à J», soixante-six pieds et cinq dixièmes (66.5') dans une ligne nord ouest indiquée par les lettres «J à K», trois mille six cent sept pieds et quatre-vingt-dix-sept centièmes (3,607.97') dans une dernière ligne sud-ouest indiquée par les lettres «K à L», cent un pieds et soixante-sept centièmes (101.67') dans une dernière ligne nord-ouest indiquée par les lettres «L à D». CONTENANT en superficie trois cent soixante-douze mille quatre cent quarante-deux pieds carrés (372,442.0 p.c.) ou dix arpents et douze centièmes (10.12 arp.) mesure anglaise et plus ou moins. BORNÉE au nord-est par une partie du lot 156, à l'est par le Rang du Petit Bois, au sud-est par la Montée Champagne, au sud-ouest et au sud-est par une partie du lot 157 (réserve) au sud-ouest, au nord-ouest, au sud-ouest encore et au nord-ouest encore par une partie du lot 157.

La superficie totale de la partie du lot décrite en A) et de la partie du lot décrite en B) est de un million cent treize mille huit cent douze pieds carrés (1,113,812.0 p.c.) ou trente arpents et vingt-six centièmes (30.26 arp.).

Le tout tel que plus amplement montré sur un plan et une description technique préparés par Maurice Gaudreault, a.g., en date du vingt-neuf août mil neuf cent soixante-quatorze, plan no. 17,671, qui demeurera annexé aux présentes, après avoir été reconnu véritable et signé par les parties aux présentes.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exemption ni réserve de la part du vendeur.

SAUF À DISTRAIRE:

A) Une parcelle de terrain, situé dans la Municipalité de Laval, connue et désignée comme étant une partie du lot originaire numéro CENT CINQUANTE-SIX (Ptie 156) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Dorothée, division d'enregistrement de Laval.

Cette partie du lot originaire numéro CENT CINQUANTE-SIX (Ptie 156) de figure irrégulière est bornée et décrite comme suit: au nord-ouest, par une autre partie du lot originaire numéro 156, propriété de Petit Bois Limited Partnership, mesurant le long de cette limite cent quatre-vingt-dix pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied (190.85); au nord-est, par une partie du lot originaire numéro 156, propriété de Simard Beaudry Inc., mesurant le long de cette limite quantre cent neuf pieds et quarante-deux centièmes de pied (409.42); au sud-est, par une autre partie du lot originaire numéro 156, propriété de Petit Bois Limited Partnership, mesurant le long de cette limite cent quatre-vingt neuf pieds et cinquante-quatre centièmes de pied (189.54); au sud-ouest, par une partie du lot originaire numéro 157, propriété de Petit Bois Limited Partnership, mesurant le long de cette limite quatre cent-neuf pieds et soixante-neuf centièmes de pied (409.69).

Cette parcelle de terrain contient en superficie soixante-seize mille deux cent cinquante-cinq pieds carrés (76,255 p.c.), mesure anglaise et plus ou moins, équivalent à deux arpents carrés et soixante-douze millièmes d'arpent carré (2.072 arp. c.).

B) Une parcelle de terrain située dans la Municipalité de Laval, connue et désignée comme étant une partie du lot originaire numéro CENT CINQUANTE-SEPT (Ptie 157) aux plan et livre de renvoi susdits.

Cette partie du lot originaire numéro 157, de figure irrégulière, est bornée et décrite comme suit: au nord-ouest, par une autre partie du lot originaire numérp 157, propriété de Petit Bois Limited Partnership, mesurant le long de cette limite trois cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et quatre-vingt-un centièmes de pied (399.81); au nord-est, par une partie du lot originaire numéro 156, propriété de Petit Bois Limited Partnership, mesurant le long de cette limite quatre cent neuf pieds et soixante-neuf centièmes de pied (409.69); au sud-est, par une autre partie du lot originaire numéro 157, propriété de Petit Bois Limited Partnership, mesurant le long de cette limite cent quatre-vingt-cinq pieds et soixante-sept centièmes de pied (185.67) et deux cent quatorze pieds et cinquante-six centièmes de pied (214.56) le long d'une courbe de sept mille six cent trente-neuf pieds et quarante-quatre centièmes de pied (7,639.44) de rayon; au sud-ouest, par une partie du lot originaire numéro 157, propriété de Roméo Demers, mesurant le long de cette limite quatre cent douze pieds et cinquante-cinq centièmes de pied (412.55).

À déduire cependant de ladite partie du lot originaire numéro 157, la parcelle de terrain qui appartenait initialement à Monsieur Isaie Bigras, laquelle parcelle est devenue la propriété de l'expropriée, aux termes d'un acte de vente reçu devant Me Roland Vaillancourt, notaire le seize octobre mil neuf cent soixante-quatorze, enregistré à Laval sous le numéro 350096.

C) Toute la partie du lot originaire numéro CENT CINQUANTE-SIX (Ptie 156) aux plan et livre de renvoi susdits, située au nord de la parcelle de terrain expropriée par le Ministère de la Voirie et dont le dépôt a été effectuée à Laval sous le numéro 375809, laquelle partie est plus amplement décrite comme suit: bornée au nord-ouest par la partie du lot originaire numéro 156, mesurant le long de cette limite cent quatre-vingt-huit pieds et quatre-vingt-onze centièmes de pied (188.91), au nord-est par une partie du lot originaire numéro 156, propriété de Simard Beaudry Inc., mesurant le long de cette limite deux cent trente pieds et quinze centièmes de pied (230.15), au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro 156, propriété de Petit Bois Limited Partnership, mesurant le long de cette limite cent quatre-vingt-dix pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied (190.85) et au sud-ouest par une partie du lot originaire numéro 157, propriété de Petit Bois Limited Partnership, mesurant le long de cette limite cent quatre-vingt-quinze pieds (195.0).

Ladite parcelle ayant une superficie de quarante mille cent soixante pieds carrés (40,160 p.c.), équivalent à un arpent carré et un dixième d'arpents carré (1.1 arp. c.), mesure anglaise et plus ou moins.

D) Toute la partie du lot originaire numéro CENT CINQUANTE-SEPT (Ptie 157) aux plan et livre de renvoi susdits, située au nord de la parcelle de terrain expropriée par le Ministère de la Voirie, et dont le dépôt a été effectuée à Laval sous le numéro 375809, laquelle partie est plus amplement décrite comme suit: bornée au nord-ouest par une partie du lot originaire numéro 157, propriété de Petit Bois Limited Partnership, mesurant le long de cette limite cent un pieds et soixante-sept centièmes de pieds (101.67), au nord-est par une partie du lot originaire numéro 156, propriété de Petit Bois Limited Partnership, mesurant le long de cette limite cent quatre-vingt-quinze pieds (195.0), au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro 157, propriété de Petit Bois Partnership, mesurant le long de cette limite cent soixante-quinze pieds (175.0).

Ladite parcelle ayant une superficie de dix-huit mille huit cents pieds carrés (18,800 p.c.), équivalent à cinq dixièmes d'arpent carré (0.5 arp. c.).

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Monsieur René Jodoin, a.g., le dix-neuf janvier mil neuf cent soixante-seize, et conservé aux archives du Ministère des Transports sous le numéro EX 76-552-077, et dont photocopie demeure annexée aux présentes. Tel que le tout se trouve présentement.

E) Un emplacement dans la Ville de Laval étant une partie du lot CENT CINQUANTE-SIX (Ptie 156) des plan et livres de renvois officiels de la Paroisse de Ste-Dorothée, division d'enregistrement de Laval, situé au sud-est de la partie expropriée par le Ministère des Transports pour l'emprise de l'autoroute Laval.

Ladite partie mesurant quatre-vingt-quinze pieds et quatre-vingt-douze centièmes de pieds (95.92 p.c.) dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur une profondeur de trois cent quatre-vingt-trois pieds et soixante-huit centièmes de pieds (383.68 p.c.) dans ses lignes sud-ouest et nord-est et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la partie expropriée par le Ministère des Transports, d'un côté au nord-est par la partie du lot numéro cent cinquante-six (156) propriété de Julien Archambault ou représentants, en arrière au sud-est et de l'autre côté au sud-ouest par d'autres parties du lot numéro cent cinquante-six étant la partie de Petit Bois Limited Partnership.

La mise à prix est fixée à 29 467,55 $ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication. Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boul. Je me souviens, Laval, Québec, le DIX-HUITIÈME (18e) jour de JANVIER 1983, à QUATORZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
NO: 500-05-
004781-827

CAISSE POPULAIRE STE-CÉCILE DE MONTRÉAL, demanderesse, contre NORMAND GOUR, JEAN-MARC LACHANCE, LOUISE BOIVIN-DAGENAIS, défendeurs, et le RÉGISTRATEUR DE LAVAL, mis en cause.

Les immeubles de N. GOUR, J.M. LACHANCE ET L. BOIVIN-DAGENAIS:

«Un emplacement situé sur le côté ouest du boulevard Curé Labelle en la ville de Ste-Rose, Comté Laval, et composé:

1. Du lot de terre connu et désigné comme étant le lot numéro UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro SOIXANTE-DOUZE (72-1) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Ste-Rose, comté de Laval.

2. Du lot de terre connu et désigné comme étant le lot numéro SEPT de la redivision du lot numéro UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro SOIXANTE-DIX-SEPT (77-1-7) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Ste-Rose dit Comté de Laval.

3. D'une lisière de terre faisant partie des lots de terre connus et désignés sous les numéros DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro SOIXANTE-TREIZE (73-P.2) et SIX de la redivision du lot numéro UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro SOIXANTE-DIX-SEPT (77-1-Ptie 6) aux susdits plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Ste-Rose, dit Comté de Laval, contenant telle lisière trois pieds de largeur, mesure anglaise sur la profondeur totale desdits lots 73-2 et 77-1-6 soit quatre-vingt-dix pieds, mesure anglaise, et bornée comme suit: d'un bout vers l'est par le boulevard Curé Labelle, de l'autre bout vers l'ouest par le lot no. 77-1-13 sur ledit plan, d'un côté vers le nord par les lots nos 72-1 et 77-1-7 ci-dessus en premier et deuxième lieu décrits et de l'autre côté vers le sud par le résidu desdits lots nos 73-2 et 77-1-6.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 21, boulevard Labelle, Ste-Rose, Laval.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 17 971,40 $ — soit 25% de l'évaluation de l'Immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boul. Je me souviens, Laval, Québec, le DIX-HUITIÈME (18e) jour de JANVIER 1983, à ONZE heures TRENTE.

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Montréal
NO: 500-02-
029796-823

BANQUE TORONTO DOMINION VISA, demanderesse, contre ROLLAND LEMAY, défendeur, et le RÉGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Champlain à Montréal, et composé: a) du lot originaire numéro MILLE SOIXANTE SIX aux plan et livre de renvoi officiels du quartier de Ste-Marie; b) du lot numéro QUATRE de la subdivision officielle du lot originaire numéro MILLE SOIXANTE-CINQ (1065-4) auxdits plan et livre de renvoi officiels. Avec bâtisse dessus érigées portant les numéros 1820, 1822, 1824 et 1826 rue Champlain. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve et sujet principalement à une servitude mutuelle et réciproque de vue créée aux termes d'un acte enregistré à Montréal sous le numéro 2001662.»

La mise à prix est fixée à 11 488.50$ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, Ch. 7.81, le DIX-NEUVIÈME (19-) jour de JANVIER 1983, à DIX heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
NO: 500-05-
006894-818

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre FULVIO CONT, défendeur et le RÉGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis en cause.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS CENT VINGT ET UN de la redivision officielle du lot originaire numéro QUATRE CENT VINGT aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, plus amplement décrit quant à ses bornes et mesures dans l'acte de vente enregistré dans la susdite division d'enregistrement sous le numéro 2,386,976 (lot 420-321). Avec bâtisse ci-dessus érigées, circonstances et dépendances, le tout portant les numéros civiques 5830, 5832, 5836, 5838 et 5840 de la rue Bélanger, à Saint-Léonard. Avec et sujet aux servitudes établies aux termes des actes enregistrés dans la division d'enregistrement de Montréal sous les numéros 2,360581 et 2,262,792, et actuellement en la possession de M. Fulvio CONT.»

La mise à prix est f

La majorité des intéressés s'opposent à un parc de récréation à Saint-Bruno

par Louis-Gilles Francoeur

La majorité des auteurs des 116 mémoires présentés jeudi et hier lors des audiences publiques sur la vocation future du mont Saint-Bruno se sont opposés, parfois avec véhémence, au projet du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) de le désigner «parc de récréation».

Peu intéressés par la présence éventuelle «d'aménagements lourds» permis par la désignation de parc de récréation, les opposants ont défendu avec acharnement leur volonté de voir ce site exceptionnel désigné «parc de conservation», ce qui permettrait tout autant son utilisation par le grand public dans le cadre d'activités dites «légères» comme la marche, le ski de fond, l'observation, etc.

Aux mémoires présentés par les résidents du secteur, contre le projet gouvernemental, se sont ajoutés ceux d'organismes importants comme l'Association des biologistes du Québec, la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec, le Laboratoire d'écologie végétale et l'Institut de botanique de l'Université de Montréal, la Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL) ainsi que le Regroupement des citoyens de Montréal, pour en nommer quelques-uns.

Devant la «méfiance» affichée par la majorité des intervenants quand à l'avenir du mont Saint-Bruno, le ministre responsable de ce dossier, M. Guy Chevrette, a promis de mettre au point d'ici quelques mois un «mécanisme» en vertu duquel les gens d'un milieu donné seront dorénavant consultés systématiquement avant que le MLCP procède à de nouveaux aménagements dans un parc «national».

La nouvelle loi des parcs oblige déjà le MLCP à déclencher de nouvelles audiences publiques chaque fois qu'il voudra modifier la vocation d'un parc dit de conservation.

Cet obstacle de nature «politique» est considéré par plusieurs comme une garantie plus efficace que la désignation du Mont Saint-Bruno comme parc de «récréation», que préconise le MLCP. Dans le cas d'un parc de «récréation», le processus d'audiences n'est pas requis pour y construire de nouveaux aménagements ou pour modifier son zonage. Plusieurs hauts fonctionnaires du MLCP trouvent «embarrassante» la distinction établie par la loi entre parc de «conservation» et de «récréation». Certains souhaitent presque ouvertement un amendement qui la ferait disparaître, ce qui leur accorderait une plus grande latitude pour les aménager.

Un certain nombre d'organismes importants comme l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec ont défendu la vocation récréative du parc à condition que le MLCP prenne garde d'augmenter par un accès trop facile la fréquentation de ce lieu au delà de sa «capacité de support». Le parc a une superficie de 8 kms carrés, il a été fréquenté l'an dernier par plus de 400,000 personnes. M. Chevrette a d'ailleurs tenu à rassurer les tenants d'un parc de conservation en déclarant que le maximum atteint l'an dernier ne serait pas accru et que son ministère s'en tiendrait aux installations déjà en place.

Le RCM, de son côté, a préconisé un accroissement drastique des espaces verts disponibles dans la région métropolitaine afin de mieux répartir la demande croissante des usagers pour ce type d'aménagement. Tout comme le représentant de l'Institut de botanique, il a insisté pour que le ministère crée rapidement un certain nombre de parcs de conservation dans la région de Montréal, qui n'en compte aucun.

Certains intervenants locaux ont appuyé le projet gouvernemental, laissant entendre en termes à peine voilés que certains groupes opposés au projet gouvernemental défendaient à travers une problématique environnementale leur quiétude de résidents choyés qui craignent l'arrivée des deux millions de citadins de Montréal dans un parc acheté avec l'argent de tous les contribuables.

Occupation chez Bédard

CHICOUTIMI (PC) — Les fonctionnaires provinciaux ont «particularisé» leurs moyens de pressions hier, alors que des syndiqués de la Fonction publique avaient apporté leur lunch pour pique-niquer au bureau du ministre et député Marc-André Bédard.

Ils ont apposé des auto-collants dénonçant la loi 70 avec le non-équivoque slogan «5 jours travaillés, 4 jours payés», et se sont entourés de pancartes sur lesquelles, notamment, on questionnait M. Bédard s'il allait accepter son augmentation salariale. En outre, le PQ était qualifié de pauvre et quêteux.

Les fonctionnaires du SFPQ se sont ensuite assis dans le vestibule attenant au bureau, à même le plancher, et ont pu «déguster» leurs sandwiches, menu auquel, disent-ils, ils devront s'habituer si les salaires sont coupés.

Les fonctionnaires ont accordé cette semaine à leur chef en tournée, Jean-Louis Harguindeguy, pleine confiance sur les moyens de pressions utilisés depuis une quinzaine de jours, à savoir le boycottage du téléphone des services gouvernementaux ou encore l'opération sandwich.

LA MÉTÉO

Un front froid traversant présentement le lac Supérieur se dirigera vers l'est au cours des prochaines 36 heures pour atteindre Terre-Neuve samedi soir.

MONTRÉAL

Dégagement et plus froid. Vents modérés tournant à l'ouest en matinée. Température à la baisse pour atteindre −2 en après-midi. Probabilité de précipitations de 30%. Aperçu pour dimanche: beau et froid.

LEVER DU SOLEIL: 7 h 25
COUCHER: 16 h 12

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé et très froid. Vents modérés. Maximum de −20 à −17. Précipitations: 10%. Aperçu pour dimanche: beau mais très froid.

Réservoirs Cabonga Gouin, Pontiac-Gatineau, Rivière du Lièvre, Laurentides: dégagement en matinée. Ensoleillé par la suite. Plus froid. Vents de l'ouest de 30 à 45 km/h. Maximum de −6 à −4. Précipitations: 30%. Dimanche: beau mais très froid.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec: faible neige passagère cessant en matinée. Dégagement et plus froid par la suite. Vents modérés tournant à l'ouest de 30 à 45 km/h. Maximum de −6 à −4. Précipitations: 30%. Dimanche: beau mais très froid.

Estrie-Beauce: neige passagère cessant en après-midi. Dégagement et plus froid par la suite. Accumulation totale de neige près de 5 cm. Vents modérés. Maximum de −2 à −5. Précipitations: 40%. Dimanche: beau mais très froid.

Lac St-Jean, Mauricie, Parc des Laurentides: neige passagère cessant en matinée. Dégagement graduel et plus froid par la suite. Accumulation totale de neige de 5 à 10 cm. Vents de 35 à 50 km/h tournant à l'ouest et causant de la poudrerie par endroits. Maximum de −8 à −6. Précipitations: 30%. Dimanche: beau mais très froid.

Saguenay, Rivière-du-Loup, La Malbaie: neige passagère cessant en matinée. Dégagement et plus froid en après-midi. Accumulation totale de neige près de 5 cm. Vents modérés tournant à l'ouest de 35 à 45 km/h. Maximum −8 à −6. Précipitations: 40%. Dimanche: beau mais très froid.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie: neige passagère cessant en après-midi. Dégagement en fin de journée et plus froid. Vents modérés. Accumulation totale jusqu'à samedi soir: près de 5 à 10 cm. Maximum près de −6. Précipitations: 50%. Dimanche: beau mais très froid.

Baie-Comeau, Sept-Îles: neige cessant en matinée. Dégagement et plus froid par la suite. Accumulation totale de neige de 5 à 10 cm. Vents de 30 à 45 km/h tournant à l'ouest. Maximum de −9 à −6. Précipitations: 30%. Dimanche: beau mais très froid.

Secteur à l'est de Natashquan: neige. Plus doux. Accumulation totale de neige de 5 à 10 cm. Vents du sud de 30 à 45 km/h.

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	Ennuagement	−1	9
Victoria	Ennuagement	−1	9
Edmonton	Ensoleillé	−16	−8
Calgary	Ensoleillé	−15	2
Whitehorse	—	—	—
Régina	Ensoleillé	−30	−20
Winnipeg	Ensoleillé	−26	−18
Toronto	Ensoleillé	−8	−4
Ottawa	Dégagement	−7	7
Québec	Dégagement	−13	5
Halifax	Averses	0	5
Fredericton	Neige	−3	−2
Charlottetown	Neige	−5	2
St-Johns	Nuageux	−12	2

ÉTATS-UNIS

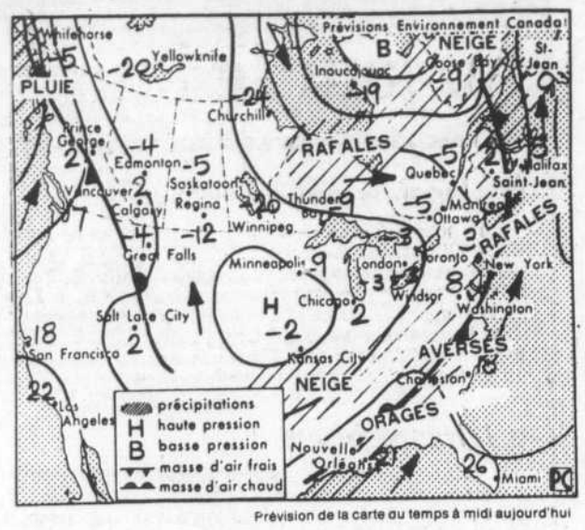
(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	P. nuageux	21	30
Atlanta	Pluie	39	47
Atlantic City	Neige	29	35
Boston	P. nuageux	23	34
Buffalo	P. nuageux	19	27
Burlington	P. nuageux	22	27
Charleston WV	Neige	28	34
Charlotte NC	Pluie	38	43
Chicago	P. nuageux	12	21
Cleveland	Neige	19	24
Dallas	Pluie	34	40
Denver	Beau	21	42
Detroit	P. nuageux	27	45
Hartford	P. nuageux	17	31
Honolulu	Nuageux	66	76
Houston	Nuageux	48	53
Kansas City	P. nuageux	15	23
Las Vegas	Ensoleillé	39	60
Los Angeles	Beau	54	70
Miami Beach	P. nuageux	67	81
Minn. St. Paul	Clair	−3	17
New Orleans	Orages	56	65
New York	P. nuageux	29	35
Norfolk	Pluie	37	44
Oklahoma City	Nuageux	29	34
Orlando	P. nuageux	63	81
Philadelphie	Neige	27	35
Phoenix	P. nuageux	52	67
Pittsburgh	Nuageux	23	27
Portland Me	Ensoleillé	16	32
Portland Or	Beau	36	47
Reno	Ensoleillé	21	47
Tampa	P. nuageux	63	80
Salt Lake City	Brume	13	32
San Diego	Beau	53	68
San Francisco	Brume	43	55
Seattle	P. nuageux	33	48
Spokane	P. nuageux	10	26
Syracuse	Neige	19	27
Tulsa	Nuageux	29	34

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Acapulco	P. nuageux	22	33
Barbades	Beau	24	30
Curaçao	Beau	19	31



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Freeport	Beau	18	27
Guadalajara	—	—	—
Guadeloupe	Beau	19	30
La Havane	P. nuageux	—	28
Kingston	Beau	22	31
Montego Bay	Beau	23	29
Mexico	Brume	10	23
Monterrey	—	—	—
Nassau	Beau	21	28
San Juan	Beau	21	29
Trinidad	Nuageux	22	30

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ	HEURE
Aberdeen	Nuageux	2	13 h
Amsterdam	Nuageux	5	13 h
Ankara	P. nuageux	8	15 h
Athènes	P. nuageux	18	14 h
Auckland	Nuageux	19	minuit
Beyrouth	Clair	1	14 h
Berlin	Nuageux	11	13 h
Bonn	Nuageux	9	13 h
Bruxelles	P. nuageux	8	13 h
Le Caire	P. nuageux	19	14 h
Casablanca	Clair	11	midi
Copenhague	Nuageux	8	13 h
Dublin	Nuageux	3	13 h
Genève	Pluie	11	13 h
Jérusalem	Clair	12	14 h
Lisbonne	Bruine	15	midi
Londres	Nuageux	6	13 h
Madrid	Nuageux	14	13 h
Malte	Nuageux	16	13 h
Moscou	Nuageux	−4	15 h
New Delhi	Clair	20	17 h
Nice	P. nuageux	15	13 h
Oslo	Pluie	2	13 h
Paris	Nuageux	8	13 h
Rome	P. nuageux	16	13 h
Sofia	Clair	12	14 h
Stockholm	Pluie	4	13 h
Tokyo	Clair	12	21 h
Tunis	Nuageux	16	14 h
Vienne	Nuageux	9	13 h
Varsovie	Nuageux	8	13 h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
A 18 h hier	−19	−8
Normale	−8	−1
Records	−22 (1958)	9 (1952)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	—	—
Ce mois-ci	13	4
Normale pour ce mois	32	57
Cette année*	670	9
Normale pour l'année	707	240

**Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.*

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	35
Ce mois-ci	143
Normale pour ce mois	765
Cette saison	1055
Normale au 31 décembre	1638

**Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.*

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

SENTENNE, Paul-Émile — À Montréal, le 9 décembre 1982 à l'âge de 86 ans, est décédé M. Paul-Émile Sentenne, époux de Irène Laliberté. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Hélène, Yvette, Martha (Mme François Perreault), Gisèle, Louise (décédée), Mme John Macdonald, Rolande, Thérèse (Mme William Mallin) et Justine ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu le lundi 13 décembre. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 11 h 00, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 17 h 00 à 19 h 00.

Remerciements

M. l'abbé Marcel Beaulieu

M. l'abbé Marcel Beaulieu, décédé accidentellement le 7 novembre à l'âge de 39 ans à Tilvsta, Argentine.
Ses parents, M. et Mme Rosario Beaulieu (Adélina Bolduc), ses frères et soeurs, belles-soeurs et beaux-frères, ses douze neveux et nièces, et les Prêtres de la Société des Missions-Étrangères de Pont-Viau, désirent remercier sincèrement, parents et amis, pour leur présence et la chaleur de leur sympathie, lors du décès de Marcel. Votre assistance aux funérailles, vos cartes et télégrammes ont contribué à notre réconfort. Les offrances de messe et les dons seront acheminés à la mission de Tilcara, en Argentine. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion materielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée). **A.P.**

Annonces classées 286-1200

■ Aides domestiques

COUPLE RÉSIDENT Ville St-Laurent cherche gardienne pour bébé/aide domestique, bilingue. Semaine 5 jours 8.30-5.30 + quelques soirées. Références requises. Mme White, 331-3130 13-12-82

■ À partager

TRÈS BEAU logement à partager, 7½, Carré St-Louis, avec jeune femme autonome, préférence femme. Prix raisonnable. 849-9084. 14-12-82

■ Antiquités

ENCAN D'ANTIQUITÉS dimanche le 12 décembre à 13h. Bonnetière en pin 1810, ensemble à thé Limoges 61 morceaux, secrétaire en chêne, armoire de coin en pin, horloge grand-père, plusieurs commodes avec miroir, blanc de quêteux, lampes de style Tiffany, chaises pressback, armoires en pin et une très grande variété de vaisselle et de petits objets à la Barre 500, 2019 boul. Taschereau Longueuil. La Belle Époque Antique, 1-224-5346. 13-12-82

TOUT A LIQUIDER CAUSE MALADIE, pièces collection: sofa victorien, fauteuil Louis XV, mobilier chambre, 4 chaises pressback, table, horloge, lampes, tapis oriental. Faut voir. 276-0884. 13-12-82

ANTIQUITÉS QUÉBÉCOISES couleur d'origine, vendues pour fin décembre (vaisselier, coffres, hûches à pain, miroir 10 carreaux, secrétaire de juge, ancienne pharmacie, bar, pupitre) offres raisonnables acceptées. Louise, 279-5305. Outremont. 14-12-82

■ Ameublements à vendre

SALLE À MANGER style Adam 9 morceaux, encoignure chinoise, service à thé et café sterling 5 morceaux, stéréo Electrohome, table pliante, lampes, fauteuils, pendules, porcelaine Sèvres, peintures, paravent, magnifique tapisserie Aubusson, plusieurs autres articles de 10 à 19h tous les jours. 5100 Côte St-Antoine. 20-12-82

REPRODUCTION de meubles québécois des années 1650 inspirés de style Louis XIII de toute beauté en kit ou montés et finis en pin ou en chêne. Les meubles d'Antan, 15, Dupont, Ste-Martine. 427-2391. 13-12-82

■ à l'étranger

FLORIDE, Siesta Key, luxueux condominium sur la plage 2 c.c., $2000 U.S. par mois. Tél.: 739-8538. 13-12-82

■ Appartements/logements

VIEUX-MONTRÉAL, 416B rue Champ-de-Mars, 2 étages, 1700 p.c., 3 c.c., 1½ s.b., suite des maîtres, tapis m/m, cuisine équipée, Franklin, terrasse, près métro, $850/mois. Rendez-vous: 1-436-4242 13-12-82

CENTRE-VILLE, chez particulier, 2 pièces fermées, accès cuisine, moderne, meublé, équipé, téléphone, convient à stagiaire, muté, écrivain, libre, références exigées. Prix à discuter. 845-9025. 20-12-82

CÉDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 3½-4½. Concierge 935-5321. 22-12-82

ST-LAMBERT, 6½, situation idéale au coeur de la ville, près de tous les services, taxes et chauffage compris, entièrement repeint au printemps 82. Libre immédiatement. $450/mois. Appelez Pierre 659-1976. 13-12-82

NOTRE-DAME-DE-GRACE, Hampton près Somerled, haut duplex 7½, chauffé, tapis, foyer, $650. 482-0167, 484-5763 13-12-82

OUTREMONT, haut duplex 7½, chauffé, stationnement, foyer, $575, 1er janvier. 277-8971 11-12-82

OUTREMONT, condominium 6 pièces, 2 s.b., $700 par mois. Y. Leblanc, 733-8713, 735-2281. MONTREAL TRUST COURTIER 13-12-82

■ Appartements/logements

OUTREMONT, Chemin Côte Ste-Catherine, haut duplex grand 7½ moderne, 1½ s.b., garage, libre 1er février 83 ou avant. Chauffage électrique, sous-location. $852.50. Tél.: 270-9389. 13-12-82

PARC ANGRIGNON, métro, appartement neuf et moderne, climatisation, appareils ménagers (5) 2 c.c., $500 mois lundi au vendredi: 733-7540, 343-6088. 13-12-82

HAUT OUTREMONT, maison ville excellent état, 8 pièces, sous-sol fini, 2 s. bain, 2 toilettes, libre 1er février. $1075 à débattre. Tél.: 273-4379 13-12-82

PRÈS Université de Montréal, bas de duplex, 6½ pièces, grandes, claires. 733-9753. 13-12-82

VIEUX MONTRÉAL - QUARTIER ÉLÉGANT ET RÉSIDENTIEL. Appartement de 2,482 p.c. - foyer naturel - vue sur le fleuve - terrasse privée sur le toît - système de sécurité, etc. Anne-Marie Larue 483-2177, 934-1818 Montréal Trust Courtiers 11-12-82

CENTRE-VILLE près McGill, neuf, luxueux, tout équipé, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, moquette, chauffé, balcon, terrasse, garage, 255-7136; 341-4391. 14-12-82

OUTREMONT, 6½ ensoleillé, près parc, garage, $500 chauffé, janvier. Soir: 279-4765. 13-12-82

SOUS-LOCATION, Côte-des-Neiges, près Outremont, grand 5½ équipé, 3 chambres, chauffage, électricité compris. Libre fin décembre. 731-9396 après 17 h. 11-12-82

DELORIMIER et BEAUBIEN, 5½ pièces, 3e étage, chauffage électrique, 2 balcons, frais peint, $300. 331-4164 entre 9 et 16 h. 13-12-82

PLATEAU MONT-ROYAL, bas duplex victorien, 5½, rénové, murs brique, charme ancien, moquettes, jardin, près métro. $425. 526-5390, 526-1330. Références exigées. 15-12-82

■ Autos/Motos

VOLKS Vanagon de luxe, 1980, 58,000 km. Le soir 435-4504 13-12-82

■ Bureaux à louer

RUE NOTRE-DAME, sous-location, 2600 p.c., près Palais de Justice, idéal pour professionnel, belle opportunité. 842-1174. 18-12-82

■ Chalets à louer

MONT-ORFORD, chalet luxueux 2 chambres, foyer. 4 mois $2900 ou du 18 décembre au 7 février $1700, 12 février au 10 avril $1200. Tél: jour, 670-2610; soir, 651-7300 13-12-82

LAC ACHIGAN, 20 et 24-430è, magnifiques chalets style suisse, tapis, bar, chauffage central, téléphone, vue panoramique, foyer. Aussi appartements studios. Idéal ski de fond et alpin. 384-2811, 684-8499 13-12-82

BROMONT, chalet 2 pièces, foyer, bois de chauffage, chauffé, déneigement, etc... 1er janvier au 1er avril $750 tout compris. 671-5394. 13-12-82

SUTTON, chalet de grand luxe, 15 chambres, convient 2 familles, du dimanche au samedi $700. 631-3021. 13-12-82

EASTMAN, 15 minutes du Mont-Orford, 3 c.c., avec foyer, pour louer saison, mois ou semaine. (514) 297-2659 ou 297-2014. 13-12-82

ST-DONAT, 6 c.c., 2 s.b. complète, foyer en pierre, s. de jeu, chauffage électrique. $450/semaine, $1500/mois. Tél: 669-8475. 13-12-82

ST-DONAT, Lac Ouareau, 3 chambres, cuisine, salon, foyer naturel, déneigement et bois compris. Saison $1,800. 731-4841, 819-424-5175 13-12-82

VAL-DAVID près Mont-Plante, chalet à louer, montagne, très belle vue, 3 c.c., pièce maîtresse foyer, saison $1800 non chauffé, possibilité location mensuelle. Après 19h: (514) 277-5437 14-12-82

CHALET À LOUER, période des fêtes ou janvier à mars, 2 étages, 3 c.c., laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, près Sun-Valley. Jour: 279-5881, soir: 737-5158 18-12-82

■ Cours

■ Chalets à louer

SKI DANS L'EST
(Hébergement)

Vaste demeure loyaliste rénovée, offre chambres, petits déjeuners à quelques minutes de Sutton près des pistes de ski de fond. Atmosphère chaleureuse avec salle de foyer, salle de télévision, bibliothèque, billard. Restaurants gastronomiques à proximité. Réservez tôt: **(514) 295-3281.** Prix: w. end (2 soirs) **$40** par personne, semaine **$125** par personne (occupation double).
13-12-82

■ Copropriétés à vendre

VIEUX-MONTRÉAL, Cours Le Royer, condominium 1020 p.c., foyer, vue sur jardin. Hypothèque 10¾%. Après 5h P.M.: 849-7240. 13-12-82

OUTREMONT, Ducharme et Davaar, 6½, 2e étage, planchers bois-franc, boiseries, balcons neufs. Appelez au: 273-0302. 13-12-82

NAPOLÉON (centre-ville), logement 4½ sur 2 étages, en copropriété, environ 900 p.c., rénovation exclusive et personnalisée, donne sur cour intérieure. $40,000. 842-3656, 849-4004. 13-12-82

OUTREMONT, Ducharme et Davaar, 6½, 2e étage, planchers bois-franc, boiseries, balcons neufs. Appelez à 273-0302 après 5 h. 11-12-82

QUÉBEC, Sillery, haut de duplex 9 pièces sur 2 étages, jardin, stationnement. (418) 687-0784 jour, 527-5451 soir. 13-12-82

AVENUE VICTORIA sud du chemin Reine Marie, copropriété divise, entièrement reconstruite, 8 pièces, 1750 p.c., cuisine équipée, foyer, puits de lumière, tapis m/m, 2 garages, doit être visitée. 384-1508 13-12-82

■ Cours

COURS DE PIANO, pour enfants et adultes de tous les niveaux. Professeur diplômée de l'École Vincent d'Indy. Inscriptions pour janvier. Renseignements: 271-7958. 13-12-82

GÂTEZ-VOUS cet hiver et inscrivez-vous dès maintenant à des ateliers d'anti-gymnastique (méthode Bertherat). Renseignements complémentaires: 527-1055. 13-12-82

COURS DE FLÛTE À BEC, formation petits ensembles. Enseignement musical complet, enfants et adultes. Inscriptions pour janvier. Renseignements: 484-3355. 13-12-82

■ Demandes d'emploi

SECRÉTAIRE DE DIRECTION bilingue cherche emploi, disponible immédiatement, 25 ans d'expérience, traduction aucun problème. Veuillez téléphoner à 484-4996. 13-12-82

■ Déménagements

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Miami (Édouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Bien-être social accepté. Aussi emballage, entreposage et assurance complète. Permis M304695. 253-3275 J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances Bien-être social accepté. Téléphone 253-4374 J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

■ Cours

L'ATELIER DE CROISSANCE PERSONNELLE
SESSION HIVER 83

LUNDI: Introduction à la sexologie
MARDI: L'expression affective et sexuelle chez la femme
MERCREDI: Atelier de communication pour couples
JEUDI: L'éducation sexuelle des enfants et adolescents
VENDREDI: Atelier de communication et relations personnelles.

Début: semaine du 24 janvier

Ces ateliers sont dirigés par MARIE ROBERT, B.Sp. Ens. (sexologie)
Membre de l'Association des Sexologues du Québec

POUR INSCRIPTION ET INFORMATION
334-5605

■ Offres d'emploi

COORDONNATEUR(TRICE)

Le Centre Multi-Ethnique St-Louis, corporation sans but lucratif oeuvrant dans le domaine du loisir auprès des communautés culturelles, recherche un(e) coordonnateur(trice) des programmes.

— Fonctions:

Sous l'autorité du Directeur Général, il ou elle planifie, coordonne, contrôle et évalue l'ensemble des programmes d'activités du siège social.

— Exigences:

— Diplôme de 1er cycle en sciences-humaines,
— 3 années d'expérience pertinente dans le domaine de l'animation,
— 1 année d'expérience en gestion de projets à titre de responsable,
— Disponibilité (horaire flexible)
— Capacité à travailler en équipe,
— La connaissance d'une autre langue serait un atout.

— Salaire $16,200 en voie de révision.

— Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le lundi 20 décembre 1982 à l'adresse suivante:

Centre Multi-Ethnique St-Louis
a/s du Secrétariat
3553 St-Urbain
Montréal (Québec) H2X 2N6

13-12-82

■ Divers

À BAS PRIX ENTREPOSONS, autos, bicyclettes, camions, motos roulottes. 937-9491 J.N.O.

DACTYLOGRAPHIE. Possède "Selectric IBM II". Tout genre de travaux, thèses, manuscrits, etc... Service rapide et soigné. Centre-ville (près LaCité). Tél.: 844-8216. 14-12-82

■ Fermes à vendre

A1 À ST-REMI, 2 maisons campagne, aussi à Ste-Barbe, deux très belles fermes à vendre avec crédit agricole transférable. Immeubles Vinet, 15 Dupont, Ste-Martine. 427-2391. 13-12-82

■ Local à louer

PETIT LOCAL pour boutique ou galerie à sous-louer (reprise de bail), environ 280 p.c., au: 525 Sherbrooke est. Loyer $290. Tél: 845-1939 14-12-82

■ Maisons à louer

ST-PLACIDE près Oka, maison toute meublée sur le lac des deux montagnes, 3 c.c., foyer, à louer pour l'année 83, personnes responsables seulement. $325/mois. St-Placide: 1-258-3536, Mtl: 484-9075. 13-12-82

ST-LAMBERT, ancienne maison en brique, 2 étages, soubassement fini, terrain 10 000 p.c. excellent pour professionnels. Autobus à la porte. Tél: 671-4897. 13-12-82

■ Oeuvres / Objets d'art

SCULPTURE MURALE en bronze de Fournelle, hauteur 1 mètre, largeur 55cm approximativement 35 kilos. Tél: 731-1889 13-12-82

À VENDRE: Toile de Mme Blanche Bolduc. "Scène d'un confessionnal" 16X20. 484-4472. 13-12-82

DEUX ENCRES, J.P. Riopelle 1946, $4000 chaque. 525-3140. 14-12-82

AUBAINE, collection privée de tableaux à vendre: R. Richard - G. Norwell - N. Poirier - G. Gingras - A. Rousseau - G. Pfeiffer - H. Simpkins. Prix à discuter. 337-7548 sur semaine après 6h et fin de semaine. 20-12-82

AYOTTE, Rousseau, Gingras, Iacourto, Suzanne Guité RCA, Mercier, Rinfret, Carette. Prix très intéressants. Privé, 739-9522 13-12-82

■ Offres d'emploi

PETIT RESTAURANT français à Edmonton Alberta recherche cuisinier avec minimum 5 années d'expérience, prêt à déménager en Alberta. Envoyez C.V.: La Bohème, 6427, 112e avenue, Edmonton. T5W 0N9 13-12-82

COMPAGNIE en expansion recherche les services d'une personne expérimentée pour superviser bureau de sollicitation téléphonique du centre-ville. Revenu et potentiel illimités. Doit maîtriser parfaitement l'anglais. Appelez immédiatement M. Hilson (416-923-3337 frais virés) 13-12-82

AVEZ-VOUS vécu un évènement extraordinaire? Oui! Pourquoi ne pas le faire éditer. 842-2538 14-12-82

BUREAU D'AVOCATS cherche réceptionniste-dactylo bilingue, minimum 5 ans d'expérience. Expérience de comptabilité un atout. Envoyez curriculum vitae à M. Brouillet, 1980 Sherbrooke ouest, suite 700, H3H 1E8 13-12-82

DEVENEZ TÉLÉ-PÉDAGOGUE, maison d'éditions cherche professionnels de différentes disciplines capables de structurer et d'animer des cours sur cassettes. M. Olivier, 842-4389. 13-12-82

■ Offres d'emploi

SAISIE DES DONNÉES

Temps partiel sur demande, centre-ville. Personne demandée pour entrer des données avec précision sur écran cathodique (télévidéo) expérience souhaitable sur cet appareil ou un autre similaire. Pour informations veuillez téléphoner à: **Mme Manon Montreuil ou Mlle Ginette Beaudoin:**

844-4493.

13-12-82

■ Photographie

ÉQUIPEMENT COMPLET de chambre noire + accessoires de studio, $500. 524-6536. 13-12-82

■ Propriétés à vendre

PRÈS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, duplex deux 6½ + un 3½, garage et jardin. 735-3120. 13-12-82

OUTREMONT, près parc Pratt, magnifique et spacieux cottage en pierre, 3 étages, boiseries, planchers chêne doré, 2 foyers naturels, 5 c.c., garage pierre, s/s avec entrée privée. Idéal pour professionnel. Immeuble PAL crt, 489-1260 13-12-82

PLANTAGENET très beau duplex + garçonnière (5½ - 6½ - 3½), garage double, impeccable, jardin paysager. 733-9447 13-12-82

BORD DE L'EAU, Île de Mai, cottage québécois, 4 chambres, garage, terrain 15 490 p.c., sauna, bain tourbillon, cuisine équipée, Lise Berri, 661-9030, 621-1256, MONTREAL TRUST COURTIER. 13-12-82

DUVERNAY, cottage 44X40, 6 chambres, s. à dîner, s. familiale, foyer, garage, très beau secteur. Lise Berri, 661-9030, 621-1256 MONTREAL TRUST COURTIER 13-12-82

ROSEMÈRE, bungalow construction supérieure, cause transfert, terrain 20 000 p.c., garage double, s. à dîner, foyer, cuisine équipée, plusieurs extras. Lise Berri, 661-9030, 621-1256. MONTREAL TRUST COURTIER. 13-12-82

VISITE LIBRE dimanche 12 décembre 2 à 4h, 731 Stuart, bas de duplex 6½ + sous-sol fini. Occupation immédiate. V. Charpentier. 731-4668, Tremblay Courtier, 735-5588. 13-12-82

OUTREMONT, 838 de l'Épée, maison rénovée, cachet ancien, belles boiseries, 8 pièces, sous-sol fini, jardin. Ouverte aux visiteurs dimanche 2-4h. 279-9787, Claude Vézina. Trust Général Courtier 13-12-82

MAISON OUVERTE 2 à 4, dimanche, Rosemère, 280 Willowtree près Grande-Côte. Aubaine. A visiter absolument. 13-12-82

PRÈS du Lac des Castors, rue Hill Park Circle, vivre en ville comme à la campagne dans maison de pierre très ensoleillée, 4 c.c., 2½ s.b., foyer, terrasse. $185,000, vente privée. Jour: 842-8787, soir: 937-8363 13-12-82

CARRÉ ST-LOUIS, condominium de 1,600 p.c., stationnement intérieur, terrasse privée, 2/3 de vendus, construction neuve, garantie 5 ans. 849-1072, 842-1046* 13-12-82

OUTREMONT, 4 magnifiques cottages avec terrasse privée sur le toit, vue panoramique, stationnement intérieur, plus de 2000 p.c., prêts pour le 1er juillet 83, prix préconstruction: 849-1072, 842-1046. 13-12-82

■ Sociétés-Loisirs

INCROYABLE!.. NOUVEAU!..

Enfin, longtemps attendu par les gens sérieux: «Honnêteté, compétence et distinction». Pas d'aventuriers d'un soir. On s'occupera de vous avec «AMOUR» - Amour, 1851 est Sherbrooke, suite 802, 526-4467.

13-12-82

■ Propriétés à vendre

PARC MILTON près du centre-ville, maison victorienne entièrement rénovée, 2 logements 1 x 7½, 1 x 3½. Après 19h: 288-6523. 19-12-82

OUTREMONT, 862 Rockland, bas de duplex, parfaite condition, magnifique sous-sol, grand jardin, garage, $75 000. Tél: 489-5012 après 18h. 13-12-82

PROPRIÉTÉ EXCEPTIONNELLE, prestigieuse demeure canadienne, piscine paysagée, rive-sud, 15 minutes Montréal, prix étonnamment bas, auc

au jour le jour

■ L'anglais est de retour

Une nouvelle boutique vient d'ouvrir ses portes à la Place Ville-Marie sous le nom LEATHER HOUSE. La semaine dernière, une agence de voyage s'installait au Terminus Voyageur avec pour raison sociale: STAN BUY. Le mois dernier, la firme RENT-A-WRECK s'est lancée dans le commerce de la location d'automobiles à Montréal. N'y a-t-il pas dans la Charte de la langue française un paragraphe sur les raisons sociales?

■ L'Hydro jubile

La bonne humeur est revenue au service des ventes d'Hydro-Québec qui regarde avec grand plaisir baisser le thermomètre. Saviez-vous qu'une journée de beau temps au mois de décembre prive la société d'État de revenus d'au moins $30 millions? Il n'y a pas moyen d'emmagasiner l'énergie des barrages par beau temps...

■ La SGF en biotechnologie

La Société générale de financement présentera, mardi, devant la Commission parlementaire de l'Industrie et du commerce sa stratégie d'implantation dans le domaine de la biotechnologie. Par l'entremise de sa filiale Bio-Méga, la SGF a déjà pris le contrôle de l'Institut de bioendocrinologie Inc., une firme montréalaise qui se spécialisera dans la fabrication de trousses immunologiques pour le dosage d'hormones dans le sang.

■ T.-M.: aucun projet en 83

La compagnie Télé-Métropole n'a aucun projet de prévu pour l'année financière en cours, écrit le président de l'entreprise, M. Roland Giguère, dans le rapport annuel de la compagnie dont c'était hier l'assemblée annuelle. Les revenus publicitaires n'ont monté que de 4% l'an dernier et, pour 1983, la direction mise sur une croissance des recettes pétrolières pour afficher une progression. Le fonds de roulement dépasse $42 millions.

■ BCP: le gros lot

Le président de la Société des loteries et courses du Québec, M. Jean-Marc Lalfaille, a annoncé, hier, l'octroi d'un contrat d'environ $4 millions à l'agence montréalaise BCP qui assurera la conception publicitaire du programme de mise en marché de diverses loteries. Jean Léveillée et Associés détient une partie du budget publicitaire de Loto-Québec. Rappelons que la firme de M. Jacques Bouchard connaît bien ce marché puisqu'elle a obtenu, en 1979, le contrat de Loto-Canada...

■ Déclin des actions

En 1960, les actions des compagnies comptaient pour un peu plus de 20% de l'ensemble des épargnes des citoyens américains. Cette proportion a baissé à 19.8% en 1970 et, en 1980, ce pourcentage n'était plus que de 12%. Les composantes de l'épargne individuelle aux USA montrent une augmentation de l'importance des maisons (36.7% du total) et des dépôts bancaires (16.2%).

■ En raccourci

Les **banques** ont perdu $2.4 milliards en mauvais prêts au cours de 1982 au regard de $925 millions en 1981. Les gains ont chuté de 14% à $1.5 milliard, selon l'Association des banquiers canadiens... **Standard Broadcasting** fera une offre pour toutes les actions de Skyline Cablevision d'Ottawa... Après avoir déménagé son siège social à Ottawa, la **Chambre** de commerce du Canada viendra faire un tour à Montréal lundi... Le comble de l'humiliation: une affiche unilingue en français au **St. James Club** annonçant des locaux à louer... Environ 500 employés de **Pétro-Canada** seraient mis à pied dans l'Est du Canada après les Fêtes, affirme un porte-parole de la firme de Calgary... **British Airways** a pratiquement fermé son bureau de Calgary... Jadis banquier des provinces, l'**Alberta** devra emprunter près de $1 milliard en 1983 pour remplir ses promesses de subventions à l'industrie pétrolière... Un groupe européen dans le transport maritime, Kersten Humik, vient de prendre une participation minoritaire dans **Sofati** Conteneurs. ... **C-I-L** ne paiera pas de dividende sur ses actions ordinaires pour le second trimestre consécutif... Les ventes de spiritueux et de vins de **Seagram's** ont baissé de $85 millions (11%) au cours du dernier trimestre, à $727 millions. La marge de profit a cependant été améliorée quelque peu... Le ministère de l'Énergie et des Ressources annonce une hausse de 53% du budget d'**exploration** total au Québec en 1981 sans dévoiler cependant le montant impliqué. La valeur des expéditions a diminué de $100 millions à $2.4 milliards... En dépit d'une baisse de 3% de ses ventes de bière, la Brasserie **Labatt** a accru ses profits dans ce secteur. La division laitière «Ault» a accru ses profits.

Michel Nadeau

Les priorités de la Chambre de commerce du Québec

La négociation multipatronale avant le virage technologique

par André Bouthillier

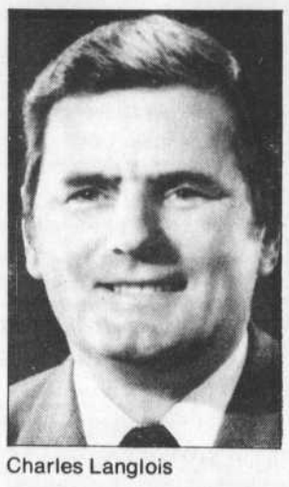
La Chambre de commerce de la province de Québec n'a pas l'intention de participer activement au virage technologique et continuera à surveiller le gouvernement Lévesque sur des dossiers dits plus «urgents», notamment la négociation multipatronale.

Tel est l'essentiel du programme du nouveau président de la Chambre, M. Charles Langlois, qui occupe depuis six ans le poste de vice-président aux opérations chez Cartier Transport, de Sept-Iles, une filiale du groupe Expéditex de M. Alfred Hamel.

L'homme d'affaires de 44 ans aimerait bien parler d'innovation industrielle, d'informatique, de logiciel et de bureautique en 1983; mais, a-t-il précisé, les 200 chambres locales se préoccupent davantage des problèmes conjoncturels que des déficiences structurelles de l'économie québécoise.

«Nous devons répondre aux attentes de nos 40,000 membres. Or, sur les 34 résolutions étudiées lors de notre dernière assemblée annuelle, tenue en novembre, deux seulement concernaient des secteurs de pointe, soit l'hydrogène liquide et un centre de recherche pour la pêche maritime à établir à Rimouski», a déclaré M. Langlois dans une entrevue accordée récemment au DEVOIR.

La position de la Chambre de commerce du Québec sur les secteurs de pointe ne changera donc pas beaucoup malgré l'intérêt grandissant pour les nouvelles technologies dans les pays occidentaux. Au cours des derniers mois, la Chambre a continué à parler de fiscalité, de la présence de l'État dans l'économie et de régimes de retraite. Sa seule réaction publique sur le développement des secteurs de pointe remonte à la publication, par le gouvernement québécois, d'un énoncé sur le «Virage technologique» dernier. A la direction de la Chambre, rue Saint-François-Xavier à Montréal, on se vante aussi d'avoir choisi une firme de consultation en informatique (Duclos, Meilleur, Roy et Associés) comme entreprise de l'année en 1982.



Charles Langlois

Il faut cependant préciser que la Chambre n'a pas eu vraiment le temps de participer au débat, tout de même assez jeune, sur le développement des technologies de pointe au Québec. L'hiver dernier, en effet, son président, M. Roger Philipps, était muté par son employeur — Alcan — dans l'Ouest canadien. Le premier vice-président, M. Jean-Paul Lambert, a dû le remplacer à pied levé. L'administration de la Chambre fut donc légèrement perturbée.

Mais on peut déjà avoir une assez bonne idée de la perception qu'ont les dirigeants de la Chambre du virage technologique à prendre. Ainsi, le vice-président exécutif de la Chambre, en poste depuis 25 ans, a indiqué au DEVOIR: «Nous hésitons beaucoup dans ce dossier parce que nous ne savons pas quelle est la meilleure façon de promouvoir les secteurs de pointe. De fait, nous ne sommes pas convaincus que l'aide gouvernementale va permettre à nos membres de participer au virage souhaité. L'exemple du Japon n'est pas à suivre car les diverses parties de notre société ne collaborent pas assez ensemble.»

Durant les prochains mois, le nouveau président de la Chambre tentera surtout de faire échec au projet de négociation patronale caressé par les centrales syndicales. Ce projet, s'il est adopté par le gouvernement, imposerait la syndicalisation de tous les travailleurs par secteur d'activités économiques. «Cette conscription syndicale éliminerait des centaines de petites entreprises», estime le nouveau président en citant des statistiques d'une expérience vécue en Scandinavie.

Outre ce dossier, la Chambre poursuivra ses efforts pour convaincre les gouvernements de diminuer sensiblement leurs déficits.

Concernant les négociations publiques et para-publiques, M. Langlois juge que le Québec a suffisamment fait de concessions aux syndicats et qu'il doit maintenir ses positions. «On sait ce que les concessions des négociations précédentes ont coûté aux Québécois», a-t-il fait remarquer.

Premier résident de la Côte Nord à devenir président de la Chambre de commerce du Québec, M. Langlois promet d'être sensible aux problèmes des régions. Lors de la dernière assemblée annuelle, des chambres de quelques régions lui ont d'ailleurs demandé de prôner l'élimination des vendeurs itinérants. Ces commerçants sans domicile, lui ont-il indiqué, bénéficient des mêmes avantages qu'eux mais ne paient pas de taxes municipales. M. Langlois accordera une grande importance à ce dossier.

Enfin, en attendant de pouvoir participer au virage technologique, le nouveau président devra améliorer la situation financière de son organisme. Au cours du dernier exercice, terminé le 30 octobre, la Chambre a en effet subi un déficit de $100,000 sur un budget de $1.3 million. Quelques mises à pied ont dû être effectuées depuis.

Pour rentabiliser la Chambre, M. Langlois projette d'augmenter les revenus provenant des Mercuriades par le biais de commandites. Il pense aussi organiser une foire commerciale annuelle.

La reprise sera lente et incertaine (Fortin)

par Gilles St-Jean
de la Presse Canadienne

La pire récession qu'ait connue l'Amérique depuis 1933 est entièrement attribuable à la politique monétariste anti-inflationniste des gouvernements, a déclaré avant-hier à Montréal l'économiste Pierre Fortin, professeur à l'Université Laval et membre du comité consultatif du gouvernement fédéral sur l'économie.

Conférencier invité de l'Association des économistes québécois à l'occasion d'un déjeuner-causerie, M. Fortin a soutenu qu'il eut été préférable d'appliquer des contrôles de prix et des salaires pour juguler l'inflation plutôt que de pratiquer une politique monétariste dont les résultats, selon lui, sont un chômage sans précédent et une récession qui n'a rien de drôle.

Il a refusé de prévoir pour 1983 cette reprise que certains attendent, assis au bord du gouffre. Selon lui, «la reprise sera très lente et incertaine».

De plus, M. Fortin estime impossible de prévoir avec rigueur en quoi elle consistera, et croit que «plusieurs tomberont probablement dans un optimisme que je crois déplacé».

Selon l'universitaire, il est périlleux de faire des prédictions dans les circonstances actuelles.

M. Fortin a dressé un portrait guère reluisant de l'économie nord-américaine, et s'est même demandé «si nous n'allons pas connaître un S-31 en 1983».

Devant des auditeurs interloqués, il a précisé que le S-31 en question signifiait «Scénario 1931» (allusion à l'une des pires années de la grande dépression).

«Le produit national brut avait chuté de 4.5% l'année précédente: comme cette année. Et en 1931, on avait connu une chute record de 13.5%», a-t-il expliqué.

M. Fortin a toutefois repoussé cette hypothèse, notant que la reprise prévue aux États-Unis pour l'an prochain devrait exercer des influences bénéfiques au Canada. Le professeur a également manifesté l'espoir d'une réduction accrue des taux d'intérêt. «La crainte de la dépression est le commencement de la sagesse», a-t-il affirmé.

«Même si le Federal Reserve Board américain préférerait ne pas réduire les taux d'intérêt, il consentira peut-être à marcher sur son orgueil. Les banques aimeraient peut-être que la Banque du Canada et le «Fed» maintiennent leurs taux, mais ils préféreront sûrement éviter une dépression», a-t-il soutenu.

Dans un autre ordre d'idées, l'universitaire a suggéré au gouvernement du Québec un moyen de relancer l'économie chancelante de la province.

Selon lui, Québec devrait accorder aux employés du secteur privé des réductions d'impôt à même les fonds qu'il ira chercher dans les poches de ses fonctionnaires via la loi 70.

Cela relancerait la consommation un tantinet, a souligné M. Fortin, tout en réparant une situation «injuste» (en faveur des employés du secteur public, qu'il trouve trop bien payés par rapport à ceux du secteur privé).

Selon M. Fortin, on a maintenant réussi à juguler l'inflation et à la ramener à des proportions normales (on prévoit 7% pour l'an prochain). «Mais certains s'inquiètent déjà des conséquences inflationnistes de la future reprise», a-t-il ajouté.

Il a souligné qu'on prévoyait une autre flambée des prix, pour 1985 et 1986 et qu'il faudrait d'ici là trouver une meilleure solution à l'inflation qu'en 1978 et 1979.

«On n'a pas considéré les moyens alternatifs de contrer l'inflation. Pourtant, ça existe. Il faudrait, par exemple, jeter à la poubelle ces dinosaures qui nous servent de codes du travail, prendre pour acquis la nécessité de signer uniquement des contrats de travail d'un an et tenter de les signer partout au cours d'une période donnée.

«On éviterait grâce à ce consensus la répétition de ce qui s'est produit en Amérique ces dernières années», a assuré le professeur Fortin.

Une propriété vous attend...

Notre rubrique

«Une propriété vous attend...» est conçue spécialement pour la vente et l'achat de propriétés, condominiums ou autres immeubles de 100,000 $ et plus. Vous la retrouverez dans ces pages tous les samedis.

publicité
NORMAND BERGERON
844-3361

Ville Saint-Laurent
3 DUPLEX
hypothèque 13½%
abri fiscal — classe 31 et 32
rabais fédéral 3 000 $
622-8282
ou
336-8245

MONSIEUR LÉVESQUE
Vos députés ont le fonds de pension le plus luxueux et le plus "chromé" au monde. Tant mieux pour eux. Mais...
VOUS N'ALLEZ TOUT DE MÊME PAS DÉCRÉTER LE CHAOS SOCIAL!
Alliance des professeurs de Montréal

PRIX ANNUEL DESJARDINS

10 000 $

Votre groupe est-il éligible?

Tout groupe sans but lucratif, constitué depuis au moins trois ans et ayant réalisé une activité à caractère communautaire, novatrice et susceptible de servir d'inspiration à d'autres, peut poser sa candidature.

Le Prix annuel Desjardins vise à reconnaître le mérite d'initiatives répondant à certains besoins de la population et à revaloriser le bénévolat ou l'action volontaire.

L'activité que vous avez réalisée en 1982 répond peut-être aux exigences du PAD ou encore mérite une mention. Pour en connaître davantage, procurez-vous un formulaire d'inscription à votre caisse populaire ou à votre caisse d'économie Desjardins. Toute candidature doit parvenir, avant le 31 janvier 1983, à l'adresse suivante:

PRIX ANNUEL DESJARDINS
La Fondation Girardin-Vaillancourt
1, Complexe Desjardins, Tour du Sud
Bureau 1622
Case postale 7, Succursale Desjardins
Montréal, QC
H5B 1B2

Pour renseignements supplémentaires: (514) 281-5921

CARTES D'AFFAIRES

MILLET & SYTRIM
Marques de commerce
Dessins industriels
Droits d'auteur
(514) 327-2931/(514) 866-5552

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton, Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Iles, Coaticook, Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos

Emilio Ouellet
PSYCHOTHÉRAPEUTE
• Dépression, phobie, sensation d'étouffement, peur, panique...
• Consultation psychologique individuelle et de couple.
10,640 St-Hubert
Montréal
Sur rendez-vous
279-6283

L'UNICEF aide les enfants... aidez l'UNICEF



achetez nos cartes
Pour obtenir notre catalogue gratuitement, composez sans frais: 1-800-268-6362. Demandez le téléphoniste 508.

Les certificats de DÉPÔT GARANTI du Trust Général le mode d'épargne d'un intérêt SUPÉRIEUR

12 3/4 % 5 ans

Intérêts versés annuellement. Période de 5 ans. Dépôt minimum 500$
• Taux d'intérêt élevé
• Sécurité du capital et des intérêts
• Aucun coût
• Taux d'intérêt garanti
• Souplesse dans le paiement des intérêts
• Conseillers financiers à votre service
D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujets à confirmation.

TRUST GÉNÉRAL
Montréal/University:
1100 University, 861-7201
Montréal/Place Ville-Marie:
Galeries des Boutiques, 861-8384
Outremont:
1 Vanier d'Indy, 739-3265
Institution assujettie à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
NOUVEAU
Renseignez-vous sur nos certificats dépomatic garantis



Raymond C. Major, M. Comm., c.a.



André Laurendeau, Ing., Adm. A.



Gilles Roy, B. Comm., L.Sc.Comm.



Roger Martin, B.A. L.Sc.Comm. (Marketing), Adm. A.



Raymond M. Dufour, L.Sc. (Économie)

Monsieur Raymond C. Major, c.a., président de Major & Martin Inc., est heureux d'annoncer la fusion de son cabinet à Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau Inc., conseillers en administration.

Par la même occasion, Monsieur Jean La Couture, c.a., président de Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau Inc., conseillers en administration, fait part de l'admission à titre d'associés de Messieurs Raymond C. Major, M.Comm., c.a., André Laurendeau, Inc., Adm. A., Gilles Roy, B.Comm., L.Sc.Comm., Roger Martin, B.A., L.Sc.Comm. (marketing), Adm. A., et Raymond M. Dufour, L.Sc. (Économie).

Le groupe Major & Martin Inc., avantageusement connu pour sa compétence dans les domaines de la gestion d'entreprises, du développement industriel et de l'économie, exercera dorénavant ses activités au Complexe Desjardins.

Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau Inc., conseillers en administration incorporant Major & Martin Inc., possède des bureaux à Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke et jouit d'une représentation tant sur le plan national qu'international.

Mallette Benoit Boulanger Rondeau Inc.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MAJOR & MARTIN INC.

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

PROFESSEURS

temps plein / partiel / ou bénévole
Pour toutes les régions du Québec
(2 par régions)

Avec expérience sur la PENSÉE POSITIVE, la PUISSANCE DU SUBCONSCIENT, la PSYCHO-CYBERNÉTIQUE

Formation de fin d'année: 27-28-29 décembre

Fondation Restressance Inc.
C.P. 164
Point-du-Lac, QC, G0X 1Z0
Rens: (819) 377-2081 (frais virés acceptés)
demander **M. Roy**

Centre de formation populaire

est à la recherche de

DEUX PERSONNES

pour assumer de façon permanente (l'une à temps plein et l'autre à demi-temps) des tâches de formation, à compter du 10 janvier 1983.

Exigences:
Expériences comme militant(e) dans organisations populaires;
Capable de faire de la formation, de travailler en équipe et avoir une capacité d'organisation
Connaissance du C.F.P. serait un atout.

Conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 17 décembre 1982, 17 h 00, à:

Centre de Formation Populaire
3575, St-Laurent
Bureau 406
Montréal,Qc H2X 2T7
Tél.: (514) 842-2548

Postes de professeurs

École de service social
Université Laurentienne
Sudbury (Ontario)

L'Université sollicite des candidatures à trois postes à durée limitée pour l'année universitaire 1983-84. Les fonctions comprennent l'enseignement en classe et en milieu pratique dans un programme de premier cycle consacré à la formation de généralistes.

Titres et qualités
Les candidats doivent être titulaires d'un Ph.D. ou D.S.W. Peuvent être pris en considération ceux qui possèdent une M.S.W. et ont exercé leur profession et enseigné pendant assez longtemps. Les candidats bilingues sont préférés. Le titulaire de l'un des postes doit pouvoir enseigner en français.

Traitement
Le traitement est en fonction des titres et de l'expérience. L'Université Laurentienne offre des chances égales d'emploi aux hommes et aux femmes qualifiés.

Faire parvenir les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et des noms de trois répondants, avant le 28 février 1983 au:

Professeur K. Bastin-Millar
Directeur
École de service social
Université Laurentienne
Sudbury (Ontario)
P3E 2C6

En conformité avec les exigences de l'immigration canadienne, la préférence sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Université Laurentienne

COMMISSION SCOLAIRE DES MOISSONS

— OUVERTURE DE POSTE —

ANIMATEUR DE PASTORALE

La Commission scolaire des Moissons désire combler un poste d'animateur de pastorale pour oeuvrer dans trois (3) de ses écoles secondaires.

La persone choisie devra élaborer et réaliser des programmes d'activités de culte, de pastorale, de liturgie. Elle devra aussi faire du counselling religieux ou moral et assister le personnel chargé de l'enseignement religieux et moral. Elle devra contribuer à l'information des parents sur la vie chrétienne de l'école et favoriser la participation des communautés chrétiennes à l'éducation de la foi des élèves.

QUALIFICATIONS REQUISES (obligatoires)
Diplôme terminal de premier cycle en théologie ou en pastorale ou en sciences religieuses; de plus, il faut obtenir un mandat pastoral de l'évêque du diocèse de Valleyfield.

SALAIRE (sujet à révision)
21 550,00$ à 35 920,00$ selon l'expérience

ENTRÉE EN FONCTION:
La personne choisie doit être disponible en janvier 1983.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae détaillé avant le 20 décembre 1982 au:

Service du personnel
M. Janot St-Onge, directeur
Commission scolaire des Moissons
200, rue Ellice
Beauharnois J6N 1Y1

DIRECTEUR ARTISTIQUE RECHERCHÉ[E].

Un directeur artistique avec un minimum de trois [3] années d'expérience est activement recherché[e].

Cette personne devra aimer travailler autant à la table qu'à l'élaboration de concepts.

Son portefeuille doit nécessairement inclure des esquisses et des réalisations d'annonces imprimées.

Veuillez communiquer avec le directeur de la création au 842-1433.

GROUPE EVEREST communication-marketing

UNIVERSITY OF VICTORIA

POSTE D'ENSEIGNANT

à temps plein

Pour cours de langue française de 1ère à 4e année.
• Du 1er septembre 1983 au 30 avril 1984
Spécialisation: traduction, stylistique
Exigences: doctorat, publications et expérience de l'enseignement.

Les candidatures avec curriculum vitae et noms de 3 répondants doivent être soumises avant le 1er mars 1983, au:

Dr. J.R. Waelti-Walters, Chairperson
Dept. of French Language and Literature
University of Victoria
Victoria, B.C. V8W 2Y2

Offre conditionnelle en fonction des ressources budgétaires.

PROFESSEURS

Le Collège Dawson a des postes disponibles pour des professeurs pendant la session d'hiver de l'année académique 1982-83 dans les disciplines suivantes:

— Mathématiques
— Physique
— Chimie
— Informatique
— Administration
— Décoration intérieure

QUALIFICATIONS:
Une maîtrise ou l'équivalent et/ou une expérience pertinente de même qu'une certaine expérience de l'enseignement. Le bilinguisme est essentiel.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur demande d'emploi et leur curriculum vitae au plus tard le 22 décembre 1982, à l'adresse suivante:

Service du personnel

dawson college

485, rue McGill
Montréal (Québec) H2Y 2H4

ADJOINT AU DOYEN DE LA GESTION DES RESSOURCES

Concours No. 82-83-C30

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Sous la juridiction immédiate du doyen de la gestion des ressources, le titulaire du poste d'adjoint participe à la gestion des conventions collectives du personnel enseignant (professeurs et chargés de cours). Il assume la responsabilité immédiate de certains dossiers relatifs aux conditions de travail du personnel enseignant.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES:
— Prépare et applique diverses politiques de gestion du personnel enseignant: embauche, évaluation, tâches, etc.
— Assume la responsabilité de l'application courante des conventions collectives et est appelé à conseiller les gestionnaires à divers niveaux concernant l'interprétation et l'application des conventions collectives.
— Contribue à la préparation des dossiers de griefs et d'arbitrage et représente le doyen en matière de griefs et d'arbitrage.
— Contribue à la préparation des négociations des deux conventions collectives et participe aux négociations.

EXIGENCES:
— Diplôme universitaire de deuxième cycle dans une discipline appropriée.
— Connaissance du milieu universitaire.
— Cinq (5) ans d'expérience de gestion de personnel, d'application et de négociation de conventions collectives, préférablement dans les secteurs public ou para-public.

TRAITEMENT:
Selon l'échelle de salaires des cadres en vigueur à l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet doivent parvenir au service du personnel SOUS PLI CONFIDENTIEL à l'attention du directeur du service du personnel **avant le 20 décembre 1982 à 17 heures**, *au bureau 5900, pavillon Carré Philips, 1193 Place Philips, Montréal, H3C 3P8.*

Université du Québec à Montréal

L'Université du Québec à Rimouski est à la recherche d'une personne pour combler un poste de

PROFESSEUR RÉGULIER EN DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL ET LOGICO-MATHÉMATIQUE

Fonctions : La personne retenue aura à assumer l'enseignement de la didactique des mathématiques, du développement intellectuel et logico-mathématique offert à la clientèle du 1er cycle en éducation au préscolaire, en enseignement au primaire ou en adaptation scolaire. Elle devra s'impliquer en recherche dans le domaine plus particulier de la didactique des mathématiques. Elle pourra être appelée à travailler à l'encadrement de la clientèle du deuxième cycle en éducation et à assister cette dernière dans leur travail de recherche.

Exigences : La personne retenue devra posséder un doctorat ou avoir terminé une scolarité de doctorat en éducation, en psycho-pédagogie, en psychologie ou en mathématique. Une expérience dans l'enseignement logico-mathématique et en didactique des mathématiques, spécialement au niveau primaire est demandée. Une bonne connaissance du processus intellectuel et logico-mathématique est exigée.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 7 janvier 1983, 17h, à :

Madame Suzanne Tremblay, directrice
Département des sciences de l'éducation
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
300, av. des Ursulines, Rimouski, Qué. G5L 3A1

Traitement : Selon la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction : Le plus tôt possible.

Université du Québec à Rimouski

Conseiller juridique senior

Vous agirez à titre d'expert-conseil et dans ce cadre, participerez à la préparation, la négociation et à la révision de contrats et autres documents juridiques, étudierez les projets de loi et de règlements touchant à nos activités et recommanderez les mesures à prendre suivant l'adoption de ces projets.

Membre du Barreau, bilingue, vous possédez au moins cinq années d'expérience en droit commercial et corporatif, dont au moins trois au sein d'une institution financière reconnue. De plus, une connaissance du financement international vous serait utile. La portée d'un mandat de cette envergure stimulera vos compétences et votre désir d'autonomie.

Nous offrons un traitement et une gamme d'avantages sociaux en fonction de vos qualifications et expérience.

Si ce défi vous intéresse, veuillez postuler, avant le 21 décembre 1982, en mentionnant le numéro de référence LPR4660-01, à:

Louise Gravel
Banque Nationale du Canada
Service Ressources Humaines
Siège Social
500 Place d'Armes, 14e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W3

BANQUE NATIONALE DU CANADA

SOUS-CHEF DU SERVICE DE TRADUCTION

La Banque désire recruter un réviseur expérimenté pour combler le poste de sous-chef de son Service de traduction à Ottawa.

Le titulaire sera appelé à assister le Traducteur en chef dans la gestion du service, à réviser les travaux des traducteurs, à effectuer de la recherche terminologique et à traduire certains textes urgents.

Exigences
Les candidats devront détenir un diplôme universitaire et avoir une bonne formation en économique. Ils devront en outre compter au moins trois ans d'expérience en traduction et trois ans d'expérience en révision.

En raison de la nature des travaux à effectuer, la préférence sera accordée aux candidats qui ont une bonne expérience de la rédaction et de la révision de textes administratifs, économiques et financiers.

Le traitement sera fonction de la formation et de l'expérience du candidat choisi. Le poste devrait toutefois intéresser les réviseurs dont le traitement annuel est d'au moins 35 000 dollars.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae avant le 22 décembre à:

Robin Rensby
Agent à la dotation
en personnel
Banque du Canada
234 rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0G9

BANQUE DU CANADA

Gouvernement du Québec
Conseil exécutif
Secrétariat au développement scientifique

CONCOURS DE JOURNALISME SCIENTIFIQUE 1982-1983

Ce concours a pour but de favoriser la diffusion de la culture scientifique en offrant des stages de formation en journalisme scientifique. Les trois lauréats du concours auront la possibilité d'effectuer un séjour de trois mois dans l'un des organes de presse participants. Il s'agit de *La Presse*, du *Soleil*, de *Québec Science*, d'*Hebdo Science*, du *Courrier Médical*, de *Science et technologie* et de L'*Actualité médicale*.

Admissibilité
Sont admissibles à ce concours, tous les résidents du Québec, hommes ou femmes, n'ayant jamais occupé d'emploi régulier dans un organe de presse, ni déjà tiré la majorité de leurs revenus d'une activité de rédacteur scientifique ou de journaliste à la pige. Les lauréats du précédent concours ne sont pas admissibles.

Participation:
Les candidats devront présenter, sur un *thème scientifique ou technique* de leur choix, *quatre copies* d'un dossier comprenant:
— une description de l'ensemble des recherches, lectures, interviews et démarches préparatoires à la rédaction;
— le produit final de leurs travaux, un article *n'excédant pas* 10 feuillets, dactylographié à double interligne sur du papier blanc de format 8½" × 11";
— un curriculum vitae mis à jour.

Les quatre exemplaires du dossier devront parvenir au *Secrétariat au développement scientifique* au plus tard le 31 janvier 1983. Aucun dossier, ou pièce de dossier, ne sera retourné aux candidats.

Évaluation:
Un jury composé de trois experts, évaluera chaque dossier selon les critères suivants:
1. le niveau de la langue, la qualité de l'écriture journalistique et la vivacité du style;
2. le sens critique du journaliste et sa capacité de synthèse;
3. la qualité des recherches, la diversité des entrevues et de la documentation;
4. la pertinence sociale du sujet traité; et
5. la polyvalence du rédacteur, i.e., sa capacité d'aborder adéquatement un sujet en dehors de sa formation académique ou professionnelle.

Ce jury classera dans l'ordre les trois lauréats selon leur mérite. Les décisions du jury sont finales et sans appel.

Les résultats du concours seront annoncés par le *ministre d'État au développement culturel et scientifique* vers le 30 mars 1983.

Stage de formation
Les trois lauréats dans l'ordre de leur classement choisiront celui des organes de presse participants où ils désirent effectuer un stage d'une durée de trois mois, aux dates de leur choix. Chacun des lauréats touchera pour cette période une allocation salaire de 3 600 $.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec:

Georges Lagacé
Secrétariat au développement scientifique
Conseil exécutif
1020, rue St-Augustin, Édifice «D»
7e étage, Québec, Qc, G1R 5J1
Tél.: (418) 643-7999

Parizeau presse Ottawa d'agir rapidement pour prévenir la fermeture de Pétromont

M. Jacques Parizeau, ministre des Finances du Québec, a pressé hier le gouvernement fédéral d'adopter rapidement des mesures afin de prévenir la fermeture de Pétromont.

C'est ce qu'a indiqué M. Parizeau à la suite d'une rencontre à Montréal avec le ministre d'État au Développement économique du Canada, M. Donald Johnston. Les deux hommes ont rencontré la presse à tour de rôle.

«Il est important que le fédéral réduise pour Pétromont d'ici deux à trois semaines ses taxes sur le pétrole brut, sinon les deux compagnies privées impliquées dans la compagnie pourraient remettre en cause leur participation», a signalé M. Parizeau, qui est aussi président du comité de Développement économique du Québec.

La Société générale de financement, une société d'État provinciale, s'est associée à Gulf Canada et à Union Carbide en 1980 pour relancer cette entreprise. Celle-ci emploie 250 personnes à Varennes et à Montréal-Est et fournit l'industrie chimique québécoise en éthylène et en propylène.

Un des problèmes de Pétromont, dont la source d'approvisionnement est évidemment le pétrole, vient du fait que l'industrie chimique a de plus en plus tendance à se fonder sur le gaz naturel, comme on l'observe dans l'Ouest du pays. Le gaz naturel contient en effet naturellement de l'éthane et du propane, qu'il est facile de transformer en éthylène et en propylène.

Constatant la détérioration financière de l'entreprise, M. John Dismore, président de Pétromont, a sonné l'alarme le premier, demandant au gouvernement fédéral, il y a quelques mois, d'exempter la compagnie de la taxe d'indemnisation pétrolière entrée en vigueur au début de 1982. Advenant un refus, Pétromont pourrait devoir fermer ses portes, avait dit M. Dismore.

D'ailleurs, M. Parizeau a rappelé hier à M. Johnston qu'Union Carbide avait déjà demandé une réduction de 15% de la taxe fédérale sur le pétrole brut, mais «j'ai l'impression maintenant que 20% ferait encore mieux l'affaire», a-t-il souligné.

Selon lui, cette diminution de taxe signifierait un manque à gagner d'environ $30 millions pour Ottawa («à moins que le prix international du brut n'augmente»), mais permettrait de maintenir une industrie dynamique et, ainsi, de se rattraper sur les impôts.

M. Parizeau s'est également entretenu avec M. Johnston du projet de centre de biotechnologie à Montréal, des problèmes de l'industrie québécoise du textile, d'un projet de centre de recherche en électrochimie et du projet de centre bancaire international à Montréal.

M. Johnston a qualifié de très stimulant son entretien avec M. Parizeau. Il complètera dans quelques jours une tournée de consultation auprès de ses collègues provinciaux, afin d'identifier des projets de collaboration intergouvernementale destinés à relancer l'économie.

M. Johnston, qui prenait la parole le premier, n'a pas mentionné Pétromont lors de sa conférence de presse. Quant au centre de biotechnologie, il a indiqué que le gouvernement fédéral allait envoyer des représentants à Belgrade, le 14 décembre, où aura lieu une réunion de l'organisme des Nations unies responsable de ce projet.

«On saura d'ici un mois quelle consigne on leur a donnée», a noté M. Parizeau, par la suite.



M. Donald Johnston



M. Jacques Parizeau

«Le dossier est encore un peu vague et nous avons besoin de plus d'informations. Du reste, plusieurs régions sont intéressées à ce projet», avait précisé M. Johnston.

Les deux ministres ont été longuement interrogés au sujet du F-18. M. Johnston a déclaré que les retombées promises lors de la campagne référendaire de mai 1980 (50%) avaient bel et bien été données, mais que «le partage a été différent».

En fait, le Québec a obtenu $1 milliard de retombées, mais pas 50% du contrat.

M. Parizeau l'a noté, et a soutenu que dans cette affaire, il fallait tenir compte de l'inflation: les dollars de 1980 valaient plus que ceux d'aujourd'hui.

«J'ai demandé à M. Johnston dans quelle mesure on compenserait ce manque à gagner et je lui ai suggéré d'autres projets, dans le domaine aérospatial, qui n'ont rien à voir avec le F-18», a-t-il ajouté.

M. Parizeau n'a voulu donner qu'une précision: plusieurs compagnies discuteraient actuellement d'un projet qui a quelque chose à voir avec les hélicoptères.

Le ministre québécois a réitéré son souhait de décisions fédérales rapides: en temps de crise, selon lui, il est de première importance d'agir vite. «C'est mieux qu'être perfectionniste», a-t-il lancé.

À titre d'exemple, la décision du Québec d'accorder aux entreprises des tarifs d'électricité au cours des cinq prochaines années a été la principale raison du démarrage de l'aluminerie Reynolds sur la Côte-Nord et de l'avancement du projet Péchiney, a-t-il soutenu.

Après avoir comparé ce type de décision au programme Corvée-Habitation, M. Parizeau a affirmé qu'il fallait s'attendre à plusieurs annonces de nature similaire dans les mois à venir au Québec.

La Banque d'Épargne triple son bénéfice net

La Banque d'Épargne de la cité et du district de Montréal et le Crédit Foncier ont annoncé hier des bénéfioes mets consolidés de $9.3 millions pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 octobre. Le groupe avait réalisé des bénéfices de $5.9 millions durant l'exercice financier précédent.

Ces excellents résultats sont attribuables à la performance de la Banque d'Épargne dont le bénéfice net a fait un bond marqué à $10 millions, au regard de $3.4 millions l'an dernier.

La banque a expliqué cette amélioration par le rendement supérieur de son secteur des hypothèques et de ses actifs à court terme tout autant que par la baisse des taux d'intérêt et que par un contrôle des frais d'exploitation.

L'actif total de la banque a augmenté de 7.2% à $2.084 milliards. Le Crédit foncier a pour sa part rapporté un bénéfice net de $8.3 millions pour l'exercice terminé le 31 octobre; ce bénéfice avait été de $12.6 millions l'an dernier.

Emprunts: une «prudence de serpent»

Le gouvernement du Québec adoptera une «prudence de serpent vis-à-vis les emprunts», au cours des mois à venir, a soutenu hier le ministre des Finances de la province, M. Jacques Parizeau.

Interrogé en conférence de presse sur la situation financière du Québec, à la suite de sa rencontre avec le ministre fédéral Donald Johnston, M. Parizeau a indiqué qu'il ne s'attendait pas à des problèmes majeurs ni à un déficit accru d'ici la confection de son prochain budget. Le déficit est actuellement évalué à $3.2 milliards.

D'autre part, M. Parizeau a été interrogé en rapport avec les décrets sur les conditions de travail des employés de la fonction publique étudiés à l'Assemblée nationale du Québec.

«Ne trouvez-vous pas injuste que les employés subissent des diminutions de salaires de 20% tandis que les députés et les policiers de la Sûreté du Québec ne sont pas touchés», lui a-t-on demandé?

Le ministre des Finances a allégué que lui-même et ses collègues avaient eu des augmentations ne totalisant que 14% depuis qu'il est entré en politique, et qu'au surplus, les policiers de la SQ avaient été avertis que ce serait leur tour quand leur contrat viendra à échéance...

M. Parizeau a réitéré un argument souvent repris par le gouvernement pour justifier les coupures de salaires: Québec aurait dû augmenter les impôts afin de combler une partie de son déficit, si l'on n'avait pas eu recours à ce procédé.

Il a indiqué qu'il n'y avait présentement pas de raison de craindre une détérioration prochaine des finances publiques, si le gouvernement continue à restreindre ses dépenses et si le programme de gel des salaires fonctionne bien.

Via aura son propre atelier

(PC) — L'entretien des LRC de Via Rail sera fait dans une ancienne usine d'assemblage de Montréal à compter de janvier.

L'agence fédérale consacrera $4 millions pour transformer l'ancienne usine de la Canadian Car, appartenant à Hawker Siddeley, en un atelier temporaire d'entretien du LRC. Ce train, qui a remplacé le turbo, pourrait être utilisé durant plusieurs décennies.

Les Chemins de fer nationaux sont responsables de cet entretien, mais ce sera le premier atelier appartenant en propre à Via Rail. Le vice-président de la société, M. Eldon Horsman, a admis que cet atelier ne sera utilisé que quelques années, du moins jusqu'à ce que Via Rail établisse des ateliers permanents pouvant desservir tout son parc roulant.

Le CN s'occupe présentement de l'entretien des LRC dans un atelier torontois appartenant au système de transport en commun de cette ville, le Go Transit. Cette usine est toutefois réduite en surface et elle ne pourra plus accueillir la flotte de Via Rail qui, avant longtemps, désire doubler le nombre de ses trains.

Les autorités du CN ont confirmé que le transfert vers Montréal provoquera des mises à pied à Toronto. Quelque 25 ouvriers pourraient être touchés. Certains d'entre eux pourraient toutefois choisir de déménager à Montréal.

Via Rail a révélé avoir choisi l'ex-usine de la Canadian Car du fait que cette dernière était disponible et qu'elle peut être facilement adaptée au type de travail recherché. Du fait de leur construction — les LRC ont un niveau de gravité très bas — certaines inspections et réparations ne peuvent se faire que d'une fosse d'entretien aménagée sous les véhicules.

USA: croissance entre 3% et 4% l'an prochain?

BRUXELLES (AFP) — M. Donald Regan, secrétaire américain au Trésor, a déclaré hier à Bruxelles que «si le scénario est exact» la «croissance réelle aux États-Unis en 1983 sera de 3 à 4% et nous pensons que l'année 1984 sera encore meilleure».

Le secrétaire au Trésor a fait cette déclaration dans une conférence de presse après la réunion entre la Commission européenne et la délégation ministérielle américaine. M. Regan a communiqué ces prévisions aux commissaires européens durant la réunion.

«Si nous parvenons à ce résultat, a ajouté le secrétaire au Trésor, les États-Unis pourront faire bénéficier leurs partenaires commerciaux de cette reprise et conduire ainsi les nations du monde sur le chemin qui les sortira de la récession actuelle».

M. Regan a défendu la politique économique américaine et les résultats obtenus depuis l'arrivée de la nouvelle administration. L'inflation, a-t-il dit, a été réduite de 12.5% à moins de 5%, les taux d'intérêt ont été abaissés de 21.5% à 11.5% et «ils vont peut-être encore baisser».

M. Regan s'est moqué des critiques adressées aux États-Unis à propos du dollar: «on disait que les taux d'intérêt étaient la cause de tous nos maux. Ensuite en 1980 on a dit que le dollar était trop faible. Nous l'avons renforcé et alors on l'a accusé d'être trop fort. Depuis deux mois, il baisse et il va peut-être continuer à baisser. Nous avons fait face plutôt bien à nos responsabilités internationales».

Le secrétaire au Trésor a également déclaré qu'il était plus optimiste qu'il y a six mois sur la situation financière internationale particulièrement en ce qui concerne les pays les plus endettés. «Plusieurs d'entre eux, a-t-il dit, ont renégocié leurs dettes et se retrouvent dans les quotas du Fonds monétaire international. La menace contre le système bancaire international s'est atténuée».

MONSIEUR LÉVESQUE

Vous sabotez le système d'éducation que les Québécoises et les Québécois ont bâti depuis 20 ans.

VOUS N'ALLEZ TOUT DE MÊME PAS DÉCRÉTER LE CHAOS SOCIAL !

Alliance des professeurs de Montréal

MONSIEUR LÉVESQUE

Vous êtes, de loin, le Premier ministre provincial le plus payé du Canada. Tant mieux pour vous ! Mais...

VOUS N'ALLEZ TOUT DE MÊME PAS DÉCRÉTER LE CHAOS SOCIAL !

Alliance des professeurs de Montréal

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Radio Canada International

ANNONCEUR-RÉALISATEUR SLOVAQUE

Organise, documente, rédige, fait des entrevues, réalise et annonce des émissions en slovaque. Traduit et adapte des textes du français ou de l'anglais. Diplôme universitaire et/ou expérience du journalisme préférés. Bonne connaissance du Canada et des affaires canadiennes sera un atout. Salaire: $22,513.00 - $37,984.00 selon expérience et qualifications. Ce poste est accessible aux candidats des deux sexes.

Envoyer curriculum vitae au:

Chef des ressources humaines
RADIO CANADA INTERNATIONAL
C.P. 6000
Montréal, Québec, H3C 3A8

CONSEIL D'ÉDUCATION DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY
requiert immédiatement

ENSEIGNANT(E)
au foyer Sunrise, pour handicapés multiples.

L'expérience dans le domaine de l'éducation de l'enfance en difficulté est essentielle. Candidat(es) bilingues de préférence. Un spécialiste en enfance en difficulté serait souhaitable.

Veuillez faire parvenir votre demande avant le 20 décembre 1982, à:

M. Paul Hurtubise ou
M. John McMartin
902 ouest, 2e rue
Cornwall, Ontario K6H 5S6
Tél.: (613) 933-6990

Président: W. Libbey
Directeur: R.A. Leblanc

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

PROGRAMME DE GESTION POUR INGÉNIEURS

Faculté des sciences et de Génie

Des candidatures seront acceptées pour un nouveau poste relié au tout récent programme de gestion pour ingénieurs. Ce poste sera permanent et stable à l'échelle de professeur adjoint. Cette nomination sera sujette au budget approuvé.

Les fonctions incluent l'enseignement et la recherche ainsi qu'une participation active dans un futur programme de développement.

Les candidats doivent posséder un doctorat, de préférence en génie industriel, ou dans un domaine connexe. Une expérience industrielle sera considérée comme un atout avantageux.

Les demandes incluant curriculum vitae et les noms de trois références doivent être adressées à:

Dr. A.S. Krausz
Programme de gestion pour ingénieurs
Université d'Ottawa
Ottawa, Ont. K1N 6N5

Seules les personnes couramment bilingues et de citoyenneté canadienne ou résidents permanents seront considérées.

UNIVERSITE CONCORDIA

est à la recherche

d'un COORDONNATEUR ou d'une COORDONNATRICE

responsable d'un vaste projet de recherche longitudinale sur le développement social et intellectuel des enfants et des adolescents.

L'intéressé(e) dirigera 10 personnes; sera responsable de la cueillette des données; établira une planification à court et à long terme et contribuera à définir la recherche future. Suivant son expérience, il ou elle peut être amené(e) à travailler avec des administrateurs scolaires, des parents, des instituteurs et des jeunes.

Le ou la titulaire doit posséder d'excellentes qualités d'administrateur. Il ou elle est titulaire d'un doctorat ou d'une maîtrise en psychologie, en épidémiologie ou dans un domaine connexe et possède une expérience pertinente dans ces domaines. Les candidats parlent couramment le français, il est préférable qu'ils parlent aussi couramment l'anglais.

Le traitement est concurrentiel et établi en fonction de la compétence.

Prière d'adresser un curriculum vitae ainsi que le nom de trois répondants comme suit:

Mme D.S. Moskowitz
Centre de recherche en développement humain
Université Concordia
1455, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal, Qué. H3G 1M8

TICKET

LE MAGAZINE DU CINEMA

NOUVEAU



...POUR LE TEMPS DES FILMS

EN VENTE PARTOUT

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Nor. Tel. perd $2

Les titres ont encaissé des pertes, hier à la Bourse de Toronto. Les transactions se sont suivies à un rythme plutôt terne.

L'indice composé des 300 a terminé avec un recul de 1.62 point à 1,851.67 et le volume a été de 6.2 millions d'actions. Il y a eu 260 titres perdants, 258 gagnants et 277 inchangés.

Sur les 14 groupes de classification des titres, sept ont enregistré des reculs, ceux des produits industriels et des pipelines encaissant les plus durs coups. Le secteur du gaz et du pétrole a fait le gain le plus prononcé.

Parmi les industrielles très actives, Nu-West A a régressé de 3 cents à $1.88; BCRIC de 2 cents à $2.50; Banque Toronto-Dominion de 1-8 à $39 7-8; Northern Teleoom de 2 à $82 et Genstar et 1 1-2 à $19.

Mais BP Canada a acquis 1-4 à $41 3-4; Imperial Oil A 1-2 à $26 3-4; Gulf Canada 1-8 à $13 1-4; Bell Canada 1-8 à $22 5-8; et Banque Royale 1-2 à $27 1-8.

Dans les mines, Agnico-Eagle a perdu 1-8 à $14 3-4; Willroy 3-4 à $20 1-2; et Long Lac Minerals 5-8 à $18 1-4. Mais Pamour Porcupine a ajouté 3-8 à $12 1-2; et Placer Development 1-8 à $18 5-8.

Au nombre des pétroles, on a noté North Canadian Oils, cédant 1-2 à $15 1-2; et Temagami Oil and Gas 3 cents à 85 cents. Mais Canusa Energy a gagné 60 cents à $3.35; et Omega Hydrocarbons 1 7-8 à $25 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	12500	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
AMCA Int	5450	$19½	18⅞	19	— ⅜
Abti Prce	575	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅜
Abitbi 7½p	300	$32	32	32	— ½
Abitbi 10	100	$42⅛	42⅛	42⅛	+ ⅛
AdanacMo	4300	60	55	55	— 5
AeroEo	16900	37	33	36	+ 1
Agassizo	6400	140	130	135	
Agassiz w	1000	50	50	50	
AgnicoE	36610	$14⅞	14¼	14¾	— ⅛
Agra Ind A	600	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Albanyo	1000	110	110	110	
Alt Energy	9671	$16⅛	16	16	
Alt Enr A	1285	$29¼	29	29	— ⅛
Alta Nat	175	$23	23	23	
Alcan	21737	$30¾	30⅛	30⅛	— ⅛
Algo Cent	100	$14¾	14¾	14¾	
Algoma St	509	$23½	23½	23½	
Alum 3rd p	750	$22⅞	22⅞	22⅞	
Am Eagleo	46200	180	170	175	+13
Am Leduc	3100	31	30	30	— 1
Andrs WA f	225	$21	21	21	
Ang CT 265	290	$21¼	21¼	21¼	
Ang d Gldo	500	87	87	87	— 3
Anthes	1500	45	45	45	
Arbor A	100	$8½	8½	8½	+ ½
Argosyo	9000	30	28	28	+ 1
Argus	z13	$6	6	6	
Args 250p	260	$20¼	20¼	20¼	
Argus Bpr	z60	22	22	22	
Argus Cpr	1026	5	5	5	
Argyll o	1000	170	170	170	
Asamera	14550	$15⅛	14¾	14⅞	+ ⅛
Asbestos	400	$10⅛	10	10	— ½
Asoc Porco	700	$6	5⅞	6	
Astralf	1600	430	430	430	
Atco If	2040	$8¾	8¼	8¼	
Atco II	21870	$8½	8¼	8⅜	+ ⅛
Atco 11½	3370	$29½	29¼	29½	+ 2
Atlantis o	3800	71	70	70	— 5
Atlas Yk o	15501	39	38	38	— 2
Augmittoo	2600	125	110	110	
Ato Hard A	1800	$7¾	7⅛	7¾	+ ¼
BC Sugar A	8280	$16	16	16	— ¼
BP Can	88480	$41¾	41½	41¾	+ ¼
Bacheloro	5850	$6⅞	6½	6¾	— ⅛
Bkrtlc	1000	45	45	45	
Banister C	1300	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ⅛
Bank BC	1400	$18¼	18	18	— ⅛
Bk BC 228	100	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅜
Bank Mtl	20129	$26⅜	26	26⅛	— ¼
Bk Mtl 285	2400	$30¾	30½	30⅝	+ ⅛
Bk Mtl 250	8730	$25	24½	25	+ ½
Bk Mtl w	58750	$5¾	5⅝	5¾	
Bank NS	9082	$35⅜	35	35⅛	— ½
Bankenoo	z165	185	185	185	
Barymino	5800	13	13	13	
Basic Reso	4200	116	110	116	+ 6
Baton Af	100	$10¾	10¾	10¾	
Becker Bp	100	$16¼	16¼	16¼	
Bell Canad	55587	$22¾	22½	22⅝	+ ⅛
Bell Cpr	300	$21½	21½	21½	+ ¾
Bell 1.80	1100	$16½	16¼	16½	+ ¼
Bell 1.96	265	$27¼	27¼	27¼	— ½
Bell 2.05	13550	$22⅞	22⅝	22⅞	+ ¼
Bell 2.70	13775	$27	26⅝	26¾	— ¼
Bi Hawko	1000	15	14	15	+ 1
Black Phot	8280	$11	10¼	10½	+ ¼
Blackwod	1100	230	230	230	—20
Blake Reso	39966	66	55	66	+ 6
Bluesky	3300	340	330	340	+20
Bombdr A	300	$16	16	16	— ¼
Bonza O	3340	400	380	400	+20
Border C	800	195	195	195	+10
Bow Valy	12100	$16⅜	15⅞	16¼	+ ¼
Bow Vly 7	1900	$65	65	65	—2¾
Bow Vly R	6300	440	410	440	+15
Bralor Res	12650	$6	5½	6	+ ⅜
Bramalea	2900	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Brscade p	3698	$31⅛	31	31⅛	— ⅛
Brascan A	11870	$19⅜	19¼	19⅜	+ ⅜
Brscn 8½	100	$20⅞	20⅞	20⅞	
Brscn 1981	3150	$24¼	24	24	+ ¼
Brenda M	100	$10	10	10	
Bright A	620	$18½	18½	18½	+ ½
Brinco	4739	265	258	260	— 2
Brinco p	z31	440	440	440	
BCFP	8674	$6¾	6⅜	6⅜	
BCFP pr	100	$24½	24½	24½	+ ½
BC Pack B	100	$31	31	31	
BCRIC	58385	254	250	250	— 2
BC Phone	4873	$16½	16¼	16¼	+ ⅛
BCPh 4.84	z50	$10¼	10¼	10¼	
BCPh 5¾p	z10	$46	46	46	
BCP 7.04 p	500	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
BCP 10.16p	550	$23	22½	23	— ½
Broul Reef	1600	115	110	115	+ 5
Brunswk	10400	$12⅜	12	12	— 5
CAE	1500	$9	9	9	
CCL Ind	100	$7¾	7¾	7¾	— ¼
CIL	320	$22¾	22⅝	22⅝	— ⅛
CME Reso	4500	57	55	55	
Cableshar	11400	410	390	395	—15
Cad Frv	3670	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Cad Frv A	1000	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Calvrt DAf	1650	210	195	210	+30
Calvrt DB	z50	190	190	190	
Calverto	7500	43	43	43	+ ½
Camchib	300	$5½	5½	5½	
Cmchib w	200	90	90	90	—10
Camel OG	4190	290	287	290	
Camflo	12815	$12⅜	11	11¾	— ¼
Camp RL	22460	$28½	27⅜	28¼	— ¼
Camp Res	760	$9½	9⅜	9⅜	— ¼
Campeauf	9400	$8⅞	8	8	— 1
Camrecoo	5600	155	150	150	— 1
Can Cem	1764	$12⅞	12⅛	12⅛	— ½
C Cem 6½	600	$11⅜	11½	11⅜	
CCem 2p	1625	$15	14¾	14¾	— ¼
CDC f	3630	$6	5¾	5¾	— ¼
CDC pr B	1710	$9	9½	9	— ½
CDC 1980	25050	$13	12⅜	12⅞	
Can Malt	200	$40⅛	40⅛	40⅛	+ ⅛
C Nor West	1293	$43	42½	42¾	+ ⅛
Can PEnt	28822	$17⅛	17	17	— ⅛
C Packrs	8410	$33	33	33	
C Perm 8	100	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅜
CS Petef	3613	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Can Trust	4116	$34	33⅜	34	+ ¼
C Trust 7¼	z2600				
C Trust 11	3000	$21¼	20⅜	20⅜	— ⅜
CTr w	100	$14	14	14	+ ⅜
C Trust w A	17100	$12¾	12¼	12¼	
C Tung	600	$16⅜	16½	16½	— ½
Canadexo	4000	300	290	290	—10
CGE	z20	$40	40	40	
CIBk Com	18180	$29⅝	28⅞	29¼	— ¼
CIBC 250p	3275	$25⅜	25¼	25¼	— ¼
CIBC 2.05p	3650	$24	23⅝	23⅝	— ⅜
CIBC 35625	6100	$29	28⅞	28⅞	
CIBC w	1100	$7¾	7⅜	7¾	— ⅛
CIBC w 2	7150	325	315	315	— 5

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

C Lncort o	6000	20	19	20	
C Manoir	300	300	300	300	
C Nat R	32250	200	181	195	+ 2
C Ocdental	6543	$16	15⅝	15⅞	+ ⅜
C P Ltd	10333	$34¼	33⅜	34⅛	+ ⅛
C P L A p	700	$8	8	8	+ ¼
C Reserve	300	$16	16	16	
Cdn Tire	z50	$49	49	49	
C Tire A f	6276	$49½	49	49	— ¾
C Util A f	4370	$14	13⅞	13⅞	
C Util 6pr	z10	$47¾	47¾	47¾	
C U 10¼	100	$23⅜	23⅝	23⅝	+ ⅛
C Util 9.24	1100	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
C Util 2nd D	500	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
C Util 2nd E	400	$25	25	25	— ⅛
C Util 2nd F	300	$28¼	28	28	
C Util 2nd G	1300	$30	29⅝	29¾	
CWN 5½ p	z60	$9	9	9	
Canrayo	3100	43	41	43	+ 4
Canron A	1400	$11⅜	11¼	11¼	
Canusa	295634	355	275	335	+60
Canusaw	60900	130	90	115	+30
Cara	2500	$9¼	9	9	
Cara A f	1000	$9¼	9⅛	9⅛	
Carl OK	6075	$11⅜	11½	11½	+ ⅛
Carl Ap	475	$20	20	20	
Carl Bp	1280	$25	25	25	
Carma 8¾	100	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Carma A	11317	235	220	223	—17
Carmacvp	6050	440	430	430	—10
Carolino	2600	$18½	18⅛	18⅛	— ⅜
Carof	100	140	140	140	—10
Celanese	1305	$5⅝	5⅜	5⅝	
Centri Tr	100	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Ceres Reso	5500	220	210	220	+10
Chncir	969	132	130	130	
Charter Ol	7000	105	100	100	
Cherokee	2000	$6	5⅞	6	
Chieftan D	886	$22½	22½	22½	
Chrysler	20564	$18⅜	17½	17½	— ½
Cneplxu o	400	470	465	465	—10
Cinequity	z500	15	14	15	
Coast If	900	$6	5⅞	5⅞	— ¼
Coho A f	2550	485	475	475	
Coin Lake o	1000	35	35	35	+ 2
Cmplx	4800	100	100	100	— 5
Cominco	2088	$42½	42	42	—
Cominco A	500	$19	19	19	
Cominco D	800	$26¼	26⅛	26⅛	— ⅛
Cmrcl OGo	4900	150	141	145	—10
Cmplg	700	56	6	6	
Comtech	500	325	325	325	—25
Comterm	2000	8	7¾	8	+ ⅛
Coniagaso	1400	285	280	280	— 5
Con Bath A	2500	$15¾	15½	15½	— ¼
Con Fardy	100	201	201	201	+ 1
C Coppero	41500	41	37	37	— 2
C Durham	12300	110	105	108	— 5
C Louanao	1000	78	78	78	— 2
Con Profo	34561	160	150	150	—13
C Rexpar o	1000	22	22	22	— 3
C Summito	2000	41	41	41	
Consoltex	1000	225	210	225	+25
Con Distrb	5350	$15⅝	15⅛	15⅝	+ ⅜
Cons Gas	2510	$16¾	16⅝	16¾	— ⅛
C Gas 13½	900	$29⅜	29	29	+ ¼
Cons Gas w	43280	325	315	325	+15
CTL Bank	3500	$10⅛	9⅝	9⅝	— ⅜
Control F	1200	170	170	170	+20
Conventrs	5500	$5⅛	485	5	+20
Conwst Bf	635	$5⅞	5¾	5⅞	
Conwst 6p	100	$12	12	12	— ½
Cop Fields	600	$7½	7⅜	7⅜	+ ⅛
Corby vt	100	$29	29	29	
Corby Bf	z10	$28¼	28¼	28¼	
C Falconc	10100	$16	15⅜	15¾	— ¼
Corridao	48831	170	132	160	+30
Coseka R	10856	400	380	400	+15
Coseka 7p	500	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Costain Ltd	900	$5¾	5¾	5¾	
Courvano	76700	148	125	148	+18
Craigmt	2900	210	190	205	— 5
Crown 8¾	1700	$13	13	13	— ½
Crown 14½	2900	$21⅞	21⅜	21⅞	+ 1
C Zelrba Af	1955	$30½	30⅜	30⅜	— ⅛
Cullaton o	30200	360	350	355	— 5
Culaton 10	26000	335	330	335	+ 5
Cuviero	7500	37	35	37	
Czar Res	10500	240	220	240	+15
Czar Wt	z167	25	25	25	
Dalmys	165	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅜
Dalmy Cf	265	$7½	7½	7½	
Daon Dev	20235	170	165	165	— 2
Daon 8⅝ p	800	185	150	185	+25
Daon 9½ p	1500	190	185	190	+ 5
Dejouro	8300	36	35	35	— 1
D Eldonao	4200	56	55	56	
Delhi Paco	4000	37½	36	37	+ ½
Denison	979	$27⅜	27	27⅛	+ ⅛
Develcon	10125	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
Dicknsn Af	9900	450	425	430	—25
Dicknsn B	2600	415	400	400	—15
Discovry	7564	252	240	245	—10
Dist Tr A	600	35	35	35	— 6
Dofasco A	3950	$34¼	34	34⅛	— ¼
Dfs 4¾	475	$4¼	4¼	4¼	—1¼
Dfs 235	3075	$19⅞	19¼	19⅜	— ⅜
Dofascowt	3080	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Domant	9400	350	305	350	+50
Dome Cda	59924	410	395	410	+15
Dme Cda w	48010	28	25	25	
Dome Mine	22240	$15	14½	14¾	
D Pete	174289	330	305	315	+10
D Pete A p	1004	$11½	11½	11½	
D Pete B p	629	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
D Petw	199079	10	9	10	
Dome Resp	12783	$57	56⅞	57	
D Explor o	29863	75	73	74	+ 2
Dom Store	30955	$15½	15½	15½	
D Textie	1900	$14¼	14	14⅛	— ⅛
Domtar	3625	$20¼	20⅛	20⅛	— ⅛
Dorseto	8000	40	40	40	
Dorsetw	16000	1½	.1	1½	+ ½
Dover Ind	100	$15½	15½	15½	
Dr Mc C A	767	$6	6	6	
Drm Petei	15600	50	47	49	
Dunraineo	3000	67	66	66	— 3
Du Pont A	100	$18½	18½	18½	+ ¼
Dylex A f	300	$20½	20½	20½	+ ⅜
Dynamar	6500	208	192	200	— 8
Dynex	2500	115	111	115	+ 4
Est Mlrtic	6514	$16⅛	15	15⅞	+ ⅛
Eagleto	1200	345	345	345	
East Sul	1000	300	300	300	+15
Echo B300	3340	$20	19½	19⅝	— ⅜
Echo 1986w	4460	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Echo 1987w	1360	$5	490	5	— ¼
Echo 1988w	1160	480	475	475	— 5
Echo 1989w	1160	485	480	480	
Ego Reso	500	56	56	56	
Elcthom X	1075	$7¾	7½	7½	
Elcthm Yf	850	$7¾	7⅜	7⅝	— ¼
Emco	2000	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Empire A f	12100	8¼	8	8¼	+ ⅜
Epitek	5375	145	140	145	+ 5
Extnd	325	$11⅜	11⅜	11⅜	
Ext A f	200	$11½	11½	11½	— ⅛
FCA Intl	560	$11	10¾	11	
Fibrg Nik	1850	$44¾	44	44½	
Fathm Ocn	900	385	385	385	
Fed Ind A	840	$10⅝	10½	10½	— ⅛
Fidelty Trp	2600	$13⅞	13	13⅞	+ ⅞
Finning A	300	$8	8	8	
Finning Bf	300	$7½	7½	7½	— ¼
Firan	1000	105	105	105	+ 5
F Calgaryo	4100	150	145	145	— 5
F Calgryp	200	$6½	6	6	— ½
F City Fin	z50	$13¼	13¼	13¼	
F Cty Tr A	1000	$8	8	8	+ ⅜
F Cty Tr C	100	$6	6	6	+ ⅛
F Cty Tr D	1600	$7⅞	7⅞	7⅞	
Fisher OGo	25300	33	30	31	+ 1
Foodex p	1500	135	130	130	
F Sea Apr	300	$5¾	5¾	5¾	
Fraser	100	$11½	11½	11½	
G M Res	225	245	245	245	+10
Galveston	13500	130	125	130	— 5
Gandalf	15468	$20	19½	19½	— ⅜
Gane	1300	80	80	80	
GazMetr	2000	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Gaz 15p	1000	$28¼	28¼	28¼	+ ⅛
G Distrb A	14400	$17½	17½	17½	+ ⅛
G Distrbw	700	$9⅜	9¼	9⅜	— ⅛
GMC	1625	$73½	72⅛	72⅛	—2⅞
Genstar L	32852	$20¾	19	19	—1½
Gnstar 2.35	10125	$24	22¾	23¼	— 1
Geocrudeo	4270	260	251	260	
Gerin 1stp	1000	$6½	6½	6½	
Giant Yk	3200	$17⅜	17⅛	17⅛	+ ⅛
Gibraltar	6200	$10⅞	10⅝	10¾	
Glencairo	3200	40	40	40	+ 5
Goldale A f	3500	360	350	355	+ 5
Goldlundo	9400	108	101	102	— 3
Gowgndao	5500	100	90	99	+ 9
Graff Gp	200	$24	24	24	
Grandma	7059	$5⅝	475	475	— 25
Granduc	1500	140	140	140	— 2
GL Forest	9400	$59½	59¼	59¼	
Gt Pacific	3600	$20¼	19¾	20¼	+ ¼
GW Steel A	2400	125	125	125	
G Goose	100	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Greyhnd C	100	200	200	200	—25
Greyhnd	4060	$23⅞	23¾	23¾	+ ¼
Gulf C	119056	$13⅜	13	13¼	+ ⅛
Gulfstrmo	25192	136	125	135	— 5
HCI Af	11634	93	92	93	
HCI Hldg B	7500	94	92	94	+ 1
HCI Hld w	698	23	23	23	+ 2
HCI w B	5000	35	35	35	
Hale Reso	2000	79	79	79	
Haley	1500	465	450	450	—35
Halifax D	200	325	325	325	+25
H Group A	200	165	165	165	+15
Hrding Af	1600	95	95	95	
Harris Af	700	465	450	465	+15
Hawker	5410	$13⅜	13¼	13¼	— ¼
Hayes D	1000	$10	10	10	+ ⅛
Highfield A	3800	225	210	210	+10
Highwod o	14200	270	220	255	+35
Hollinger	200	$28	28	28	
Howdn DH	900	$8	8	8	— ½
H Bay Mng	2300	$15⅝	15½	15½	
H Bay Co	1714	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
HBC pr	2280	$14	13¾	14	+ K ⅛
Husky Oil	13430	$8⅛	7⅞	8	
Husky 13p	8200	$37¾	37	37½	+ ⅜
Hydra Exo	9020	64	58	58	— 7
I T L Ind	z200	42	42	42	
I U Intl	1559	$20½	20⅛	20½	+ ⅛
Imasco	18075	$28⅜	28½	28⅝	+ ⅛
Imasco Bp	600	$59⅜	58⅞	59⅜	+ ⅜
I Oil A	118387	$27⅛	26¼	26¾	+ ½
Incao	29300	360	350	360	
Inco	34036	$11⅛	11	11	
Incowt	8600	325	315	315	—15
Indal	200	$15	15	15	
Inland Gas	z50	$14⅝	14⅜	14⅝	
Inland G p	100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅜
Inlnd G 10p	400	$21	21	21	
Inter-City	10425	$12⅞	12⅜	12¾	— ⅛
Intrmetco	200	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
I BM	532	$115½	115½	115½	—1⅜
Intl Thom	4100	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Intpr Pipe	7709	$24	23½	24	
Ipsco	515	$16¾	16¼	16½	+ ½
Inverness	500	445	445	445	+10
Inv Gr A f	z52	$24	24	24	
Irwin Toy	27026	$12⅝	12⅛	12⅝	+ ⅛
Irwin Toy f	900	$10¾	10	10	— ¾
Island Tel	100	$16½	16½	16½	+ ¼
Ivaco A f	1060	$9	9	9	
Ivaco Cp	100	$32¼	32¼	32¼	
Ivaco Dp	690	$21½	21½	21½	
JQ Reso	1100	55	55	55	+ 4
Jannock	3804	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Jannock 8	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ¼
Jannock wf2	4100	340	310	310	—20
Jofreof	10500	71	70	70	+ 2
Jorex Ltd	15500	27	25	26	
Joutel o	6600	92	88	90	— 5
Kam Kotia	9275	215	205	205	—10
Keg Rest	600	345	345	345	+10
Keg A f	2400	255	255	255	
Kegw	2000	43	43	43	— 2
Kelsey H	300	$14⅝	14½	14½	+ ¼
Kerr Add	1100	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
LK Res A f	250	175	170	175	
LK Res B	250	135	135	135	
Labatt A	2458	$34¼	34	34	+ ⅛
Lab Min	600	$49⅞	49⅞	49⅞	+ ⅞
Lacana	4625	$7	6¾	7	
Laidlaw A	20050	$13¾	13½	13½	— ¼
Laidlw B f	900	$13¾	13⅜	13¾	— ¼
L Shore	3125	$37	36⅝	36⅝	— ½
Lardero	1000	54	54	54	+ 1
Laurasiao	11000	30	26½	26½	—3½
Leigh Inst	49700	$5¼	480	485	—40
Liberian	100	100	100	100	—10
Linear T	3575	$7¼	7⅛	7⅛	
LL Lac	500	$29⅜	29⅜	29⅜	— ⅛
Loblaw Co	1350	$9½	9½	9½	
Lob Ltd Ap	650	$14	13⅞	13⅞	
Lob Ltd Bp	100	$14¼	14¼	14¼	
Lochel A f	9540	93	90	93	+ 3
Lochiel B	z520	88	88	88	
Lochiel 9p	500	$7	7	7	
LL Mnris	9493	$18⅞	18⅛	18¼	— ⅜
Lumonics	3291	$21	20½	20⅞	+ ⅛
MICC	300	$8¼	8¼	8¼	
MICC A	200	$20	20	20	— ¼
MICC 8⅝	200	$15¾	15¾	15¾	
MSR Exp	7129	$5⅜	5	5¼	+30
Mclan HX	700	$10¼	10	10	
Mcln HY f	4300	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Macmilan	1529	$23¼	23	23	
Mcmiln 200	365	$19⅛	19	19⅛	
Mcmiln 208	247	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
Macquesto	1600	260	255	255	—14
Madeline	1000	55	55	55	
Magna A f	1200	$12	11¾	12	+ ½
Magna B	226	$11¾	11¾	11¾	+ ½
Magnason	700	$5⅜	5⅜	5⅜	
Magnetcs	1200	95	91	91	+ 1
Mahr p	200	460	460	460	—10
Maislin I	z300	75	75	75	
Majstc Wil	1300	390	370	375	—15
Malartic	1630	$14½	13½	14½	
Manitou o	2500	40	40	40	
Manville o	500	300	300	300	+10
M Lf Gard	z4	$29	29	29	
Maritimef	553	$27	26⅜	27	+ ¼
Mar T940	z76	$8½	8½	8½	
Mar T765	300	$7⅜	7⅜	7⅜	
Mark Spnc	600	$8	7⅞	7⅞	— ¼
Mark Wrkf	3900	170	160	165	+ 5
Mascan	300	410	410	410	—40
Mascot Go	2200	158	145	145	—10
Mas F	130323	380	350	375	+30
Mas F A	20880	$5¾	455	5¾	+1¼
Mas F B	6850	$5¼	465	5¼	+70
Matchano	1700	34	31	31	— 3
Maynardo	15900	400	400	400	—15
Mc Adamo	2000	21	21	21	
Mc Intyre	850	$27½	27	27	— ⅜
Mc Phar	1800	44	44	44	— 1
Melcor	200	$8½	8½	8½	— ½
Mercantil	3325	$15⅛	15⅛	15⅛	
Merland E	3488	495	485	495	+10
Merlandp	1500	$17⅛	16¾	17	
Mestonof	1000	125	125	125	
Metalore	500	210	210	210	
Met Str 67p	z50	$11⅞	11⅞	11⅞	
Minrl Res	6383	130	125	125	
Mitel Corp	41238	$34¾	33¾	34¼	
Molson A f	5878	$35⅜

Le Canadien reçoit les Sabres, ce soir

Bob Berry fait confiance à Root

par Guy Robillard
de la Presse Canadienne

Mauvaise nouvelle pour Gaston Gingras et peut-être Ric Nattress.

«Quoiqu'il advienne, a prévenu l'instructeur Bob Berry, Bill Root sera en uniforme demain (ce soir) contre les Sabres de Buffalo».

C'est dire que si Larry Robinson revient au jeu, il y aura deux défenseurs de trop et Gingras et probablement Nattress écoperont. Gingras a déjà cédé sa place à Boston tandis que Nattress a été sur la glace pour cinq buts des Bruins.

Le retour de Robinson est cependant peu probable puisque le grand défenseur, blessé à l'épaule, ne pouvait toujours pas décocher un lancer, hier.

Au sujet du statut de Gingras, l'instructeur du Canadien a prétendu que le fait de l'avoir laissé de côté au profit de Root à Boston ne constituait pas un jugement définitif sur le cas de celui en qui il semble bel et bien avoir perdu confiance. Berry a d'ailleurs refusé de poursuivre la discussion sur le sujet.

«Que voulez-vous que je dise, a pour sa part rétorqué Gingras. Qu'est-ce que ça changerait de parler? Je n'ai rien à dire».

Quant on lui a fait remarquer que la défensive n'a pas mieux fait sans lui, ayant alloué huit buts aux Bruins, Gingras s'est laissé aller à faire un commentaire: «Et ce n'est quand même pas moi qui ai donné les sept buts aux Whalers la veille», a-t-il dit.

Mais Root, lui, a trouvé le moyen de n'être sur la glace pour aucun but de l'adversaire à Boston et de terminer le match avec une fiche de plus un.

«Il avait impressionné à l'entraînement et nous lui avions laissé entendre qu'il serait rappelé de Halifax si une occasion se présentait, a mentionné Berry. Or considérant l'allure du match à Boston et sa fiche immaculée, il mérite une chance sérieuse».

Modeste, le principal intéressé affirme que Richard Sévigny l'a sauvé du pétrin à quelques occasions face aux Bruins.

Engagé à titre d'agent libre en 1979, le Torontois de 23 ans, ancien défenseur des Flyers de Niagara Falls, a entrepris une quatrième saison avec les Voyageurs.

«J'étais agent libre la saison dernière mais je me suis décidé à signer un nouveau contrat avec le Canadien, explique-t-il, croyant que le départ d'Engblom et de Langway pouvait me favoriser. De plus, mon épouse a trouvé du travail à Halifax. Mais je ne passerais pas toute ma vie dans la Ligue américaine». Root se qualifie lui-même de défenseur défensif et affirme n'avoir jamais perdu confiance d'aboutir avec le Canadien.

Entre-temps, Berry parlait de l'importance de Larry Robinson. «Avec d'aussi jeunes défenseurs, a-t-il rappelé, il est évident que son expérience nous sert, ne serait-ce que par sa présence sur le banc. Mais il n'est néanmoins pas question de précipiter son retour. Je veux que son épaule guérisse une fois pour toutes».

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire à la suite des deux défaites consécutives et des 15 buts alloués à Hartford et Boston, Berry n'a pas sorti le fouet lors de l'exercice d'hier au Forum.

Il est vrai que le Canadien dispute ce soir un troisième match en quatre soirs, contre les Sabres, une formation qu'il n'a pas encore vaincue en trois matches cette saison (deux verdicts nuls), et Berry a poussé la mansuétude jusqu'à accorder un repos complet à Keith Acton.

L'instructeur et ses hommes semblent prendre avec plus de philosophie que leurs aînés le drame de deux défaites consécutives, conscient qu'ils ne peuvent gagner toutes les rencontres.

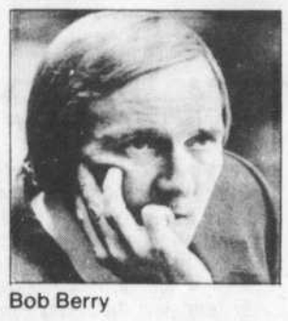
«La saison dernière, a rappelé Berry, nous n'avons pas connu de véritable léthargie, mais depuis quelques matches, il est évident que nous ne sommes pas à la hauteur (deux victoires en sept rencontres... et 34 buts alloués). La seule façon de nous en sortir est de travailler plus fort.

Quant au grand nombre de buts alloués, le gardien Richard Sévigny, appuyé par son instructeur, déclare que c'est toute l'équipe qui se laisse aller. «Mais c'est partout pareil, ajoute-t-il: regardez les hauts pointages à travers la ligue, il va falloir s'y faire».

Il y a quand même des solutions pour faire place à l'amélioration. «Face aux Bruins, juste dans une période, nous avons donné 12 fois la rondelle à l'adversaire sans être pressés», explique Berry. Pour Sévigny également, la solution au problème est de soigner les sorties de zone.

Malgré tout, Berry a trouvé des points positifs lors des deux derniers cinglants échecs sur la route: «Nous n'avons jamais lâché, a-t-il souligné, et avons chaque fois amorcé des retours en dernière période. Et même si nous n'avons réussi qu'un but sur le jeu de puissance à Boston, au moins nous avons bien travaillé et obtenu de bonnes chances».

L'instructeur du Canadien a vanté le travail de Mats Naslund et Mario Tremblay sur ces unités spéciales, de sorte qu'on pourrait les retrouver plus souvent, de même que Gilbert Delorme, auteur de deux buts à Boston, dont celui de son équipe sur le jeu de puissance, où il s'est avéré un nouveau-venu remarqué, aidé par la qualité de son lancer frappé.


Bob Berry

ÉCHOS... Les joueurs du Canadien se sont partagés en deux groupes après l'exercice d'hier pour aller visiter des enfants au département de pédiatrie de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et à l'hôpital Shriner's. Au premier endroit, ils ont été reçus par le docteur Jean-Luc Phaneuf, l'ancien petit joueur du Junior de Montréal. Le Canadien ne compte qu'un joueur dominant un chapitre des statistiques de la Ligue nationale, soit Keith Acton, qui a réussi cinq fois le premier but d'un match... Ryan Walter a pour sa part remplacé son coéquipier Mats Naslund parmi les meneurs au chapitre de la précision, avec 17 buts à l'aide de 62 lancers, pour une moyenne de 27,4 pour cent, devancé seulement par Pat Boutette (18 en 60, 30 pour cent) et Butch Goring (11 en 38, 28,9 pour cent)... L'ex-Rempart de Québec Gaétan Duchesne fait preuve d'un opportunisme notoire. Il n'a réussi que cinq buts dans l'uniforme des Capitals de Washington, mais quatre d'entre eux furent des buts victorieux, soit le même nombre que Boutette et Pat Hughes, l'ancien de l'organisation du Canadien rendu à Edmonton. Brian Propp, des Flyers de Philadelphie, domine cette statistique avec six buts vainqueurs.

Tamara McKinney remporte le premier slalom

LIMONE-PIEMONTE, Italie (AFP) — L'Américaine Tamara McKinney a réalisé hier matin sur la piste Giorgio Armand de Limone-Piemonte un superbe coup double en remportant le premier slalom de la coupe du Monde féminine de la saison, prenant en même temps la tête de l'épreuve.

Ce succès obtenu aux dépens de la grande favorite, la Suissesse Erika Hess, a fait suite à une deuxième manche parfaite de la skieuse américaine. Originaire du Kentucky (elle est née à Lexington le 16 octobre 1962), son passe-temps favori était de présenter des chevaux qu'elle montait elle-même. Mais depuis quelques années, elle s'est transférée à Squaw Valley en Californie.

Cette saison, l'Américaine est revenue à son meilleur niveau, qui lui avait permis il y a deux ans de s'imposer trois fois dans des géants de coupe du Monde. Il lui aura fallu cependant attendre vendredi pour savourer une victoire en spécial et cela aux dépens de celle qui est considérée comme la meilleure skieuse du monde à l'heure actuelle.

De son propre aveu, Erika Hess, la triple championne du monde de Schladming, n'a pas mal skié. Elle a cependant dû concéder sept dixièmes de seconde au cours de la deuxième manche à McKinney sur un parcours qui avait été, il est vrai, tracé par l'Américain John McMurtry.

Le premier en revanche, dessiné par l'entraîneur italien Sergio Dalmasso, avait permis à la «Squadra Azzurra» de terminer à une spatule de Hess, la Milanaise «Minna» Quario étant pointée à quatre centièmes de seconde, devant Daniela Zini.

Dans la deuxième manche, les Italiennes devaient cependant rétrograder au profit de McKinney, impériale sur la neige qui s'était radoucie, et également de la Liechtensteinoise Hanni Wenzel, dont le retour au premier plan s'annonce dangereux pour Erika Hess, dans l'optique de la coupe du Monde. La lauréate 1978 et 1980 de l'épreuve est en effet nettement plus à l'aise en descente que la jeune skieuse de Grafenort.

La victoire de Tamara McKinney paraît avoir mis fin à une série de blessures dont la gagnante du premier spécial de la saison avait été victime ces dernières années. La saison passée elle s'était notamment cassé la main droite et doit maintenant porter une protection en course.

La coupe du Monde féminine va se transférer à San Sicario, pour la descente au programme le 15 en remplacement de celle prévue à Piancavallo, puis dans le Frioul le 17 qui accueillera le deuxième slalom de la saison.

Gretzky à la fois déçu et satisfait

LOS ANGELES (AP) — Wayne Gretzky, des Oilers d'Edmonton, n'a pas participé au pointage contre les Kings de Los Angeles, jeudi, mettant ainsi fin à une série de 30 parties consécutives avec au moins un point.

Mais le joueur de centre des Oilers aura réussi à battre la marque de 28 matchs consécutifs que détenait Guy Lafleur, du Canadien, et c'est sans doute ce qui explique pourquoi il a confié, hier, qu'il était à la fois déçu, mais également satisfait d'avoir accompli un tel exploit.

«Je suis déçu, mais je suis heureux, a-t-il dit. Surtout qu'il s'agissait d'un poids de plus en plus lourd à porter.»

Au fil de sa séquence de 30 matches, Gretzky a enfilé 24 buts et participé à 52 autres.

«J'ai eu quelques bonnes chances de compter dans les cinq dernières minutes, explique Gretzky. Je cherchais à marquer le but vainqueur, mais Laskoski a fait de bons arrêts.

«C'est bon que cette série soit terminée. C'est bon aussi pour les joueurs des Oilers».

Quant au joueur qui pourrait bien éventuellement fracasser son record, Gretzky a émis un large sourire en disant: «il me reste encore 49 matches... J'ai encore une chance».

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Boston 8, Montréal 5
Philadelphie 4, Québec 1
Edmonton 3, Los Angeles 3
Washington 6, New Jersey 4
Minnesota 9, Vancouver 6
St-Louis 7, Calgary 2

Hier
Rangers NY 4, Washington 4
Calgary à Winnipeg

Ce soir
Chicago à Boston
Philadelphie à Hartford
Buffalo à Montréal
Québec à Pittsburgh
New Jersey à Islanders NY
Detroit à Toronto
Vancouver à St-Louis
Edmonton au Minnesota
Los Angeles à Winnipeg

Dimanche
Boston à Washington
Hartford à Buffalo
Québec à Chicago
New Jersey à Rangers NY
Pittsburgh à Philadelphie
Calgary à Detroit

Les meneurs
(parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	24	54	78
M. Stastny, Qué	22	29	51
Bossy, Isl	21	26	47
P.Stastny, Qué	21	24	45
Savard, Chi	12	29	41
Goulet, Qué	21	18	39
Kurri, Edm	17	22	39
Rogers, Ran	15	24	39
Nilsson, Cal	13	26	39
McCarthy, Min	13	25	38
A. Stasny, Qué	11	27	38
Pederson, Bos	17	20	37
McDonald, Cal	22	14	36
Pettersson, St-L	15	21	36
Hlinka, Van	13	23	36
Cicoarelli, Min	20	15	35
Trottier, Isl	15	20	35
Fox, LA	15	19	34
Broten, Min	14	20	34
Francis, Har	11	22	33
Clarke, Phi	7	26	33

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Hull 6, Chicoutimi 4

Hier
Verdun 12, Drummondville 1
Longueuil 5, Granby 1
Shawinigan 2, Laval 0
St-Jean 4, Tr.-Rivières 2

Dimanche
Shawinigan à Chicoutimi
Trois-Rivières à Drummondville
Hull à Longueuil
Granby à Saint-Jean
Québec à Verdun

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Lafontaine, Ver	41	66	107
Lemieux, Lav	47	48	95
Turgeon, Hul	31	60	91
Verret, T.-R.	34	45	79
Cool, Ver	33	44	77
Vilgrain, Lav	26	50	76
Adey, Hul	24	48	72
Gauthier, Hul	27	43	70
Ligeon, St-J	30	37	67
Mormina, Lon	24	41	65
Doucet, Hul	30	35	65

Ligue Collégiale AAA

Hier
Victoriaville à Limoilou
Dawson à Thetford
Saint-Hyacinthe à Saint-Georges

Aujourd'hui
Saint-Laurent à Dawson

Dimanche
Thetford à Saint-Hyacinthe
Limoilou à Dawson
Saint-Georges à Saint-Jérôme
Victoriaville à Saint-Laurent



(Partie d'hier non comprise)

	b	a	pts
Doug Wickenheiser	17	16	33
Ryan Walter	17	15	32
Guy Lafleur	9	21	30
Mark Napier	13	15	28
Mats Naslund	9	16	25
Keith Acton	12	12	24
Pierre Mondou	11	13	24
Mario Tremblay	10	14	24
Steve Shutt	13	7	20
Guy Carbonneau	6	14	20
Larry Robinson	2	15	17
Mark Hunter	8	8	16
Gilbert Delorme	6	9	15
Bob Gainey	6	9	15
Robert Picard	4	11	15
Craig Ludwig	0	11	11
Gaston Gingras	1	8	9
Rick Green	0	5	5
Chris Nilan	3	1	4
Réjean Houle	1	2	3
Rick Nattress	0	3	3
Dan Daoust	0	1	1
Richard Sévigny	0	1	1
Rick Wamsley	0	0	0

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
R. Sévigny	1000	55	0	3.40
R. Wamsley	800	49	0	3.67

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	30	17	7	6	146	106	40
BOSTON	30	16	8	6	119	97	38
QUÉBEC	28	14	11	3	133	126	31
BUFFALO	28	12	10	6	116	95	30
HARTFORD	32	10	16	6	126	135	26

Section Lester Patrick

ISLANDERS NY	33	16	12	5	117	102	37
PHILADELPHIE	29	15	10	4	111	91	34
WASHINGTON	28	11	9	8	103	104	30
RANGERS NY	29	14	13	2	119	119	30
PITTSBURGH	28	9	14	5	94	125	23
NEW JERSEY	32	6	19	7	93	137	19

Division Clarence Campbell

Section James Norris

CHICAGO	28	18	4	6	121	87	42
MINNESOTA	30	18	8	4	136	108	40
SAINT-LOUIS	31	10	18	3	107	122	23
DETROIT	28	5	17	6	75	119	16
TORONTO	26	5	16	5	89	120	15

Section Connie Smythe

EDMONTON	31	14	10	7	146	130	35
LOS ANGELES	28	13	10	5	104	101	31
VANCOUVER	30	11	13	6	117	108	28
WINNIPEG	26	12	11	3	116	110	27
CALGARY	32	10	16	6	126	135	26

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LAVAL	34	26	8	0	213	142	52
VERDUN	35	24	10	1	241	152	49
LONGUEUIL	35	18	16	1	102	175	37
HULL	34	15	16	3	183	191	33
SAINT-JEAN	35	16	19	0	201	212	32
GRANBY	33	7	25	1	150	235	15

Section Frank Dilio

SHAWINIGAN	35	24	10	1	192	133	49
CHICOUTIMI	35	20	15	0	214	205	40
QUÉBEC	36	16	20	0	170	189	32
TROIS-RIVIÈRES	35	14	21	0	174	206	28
DRUMMONDVILLE	34	7	26	1	139	223	15

Fryman bientôt sous contrat?

Les Expos reviennent bredouilles

HONOLULU (PC) — Même si l'heure de tombée avait été fixée à 22 heures pour les échanges inter-ligues, aux assises d'hiver du baseball majeur, le directeur-général des Expos de Montréal, John McHale, a quitté Hawaii vers 20 heures, sans avoir pu compléter la transaction qui lui aurait permis d'obtenir «Le» releveur gaucher tant recherché.

C'est la première fois en 15 ans que la direction des Expos quitte les assises d'hiver sans avoir effectué de changements à son alignement. Toutefois, McHale soutenait que toutes les discussions de la semaine n'ont pas été inutiles.

«Ces assises d'hiver nous ont bien servi en ce sens que nous connaissons maintenant les joueurs disponibles et les équipes prêtes à transiger. Nous repartons avec les mêmes 39 joueurs au sein de notre alignement, mais il n'est pas dit qu'il n'y aura aucun changement effectué avant le début de la prochaine saison», a déclaré McHale avant de quitter.

Les Expos ont bien reçu une offre hier, mais ont tout simplement abdiqué devant les demandes des Mariners de Seattle. Ceux-ci voulaient obtenir le joueur de premier but Ken Ahelps, qui est originaire de la région de Seattle, et se disaient prêts à céder le deuxième but Julio Cruz, à condition que les Expos impliquent un de leurs jeunes joueurs d'avenir dans le marché.

«J'ai refusé parce que j'ai eu l'impression que les Mariners faisaient du magasinage dans le but d'obtenir le meilleur marché possible, a expliqué McHale. Je savais bien que les Mariners avaient offert Cruz à tout le monde cette semaine. C'est de bonne guerre. Je ne ferme pas cette porte toutefois et il est possible qu'une transaction soit complétée au mois de février.»

En effet, la prochaine période pour les échanges interligues sera en vigueur du 15 février au 1er mars. Cruz est un joueur de deuxième-but dont les talents défensifs sont supérieurs à la moyenne, comme en fait foi sa moyenne d'efficacité défensive de .987, en 1982, ce qui lui a permis de terminer au deuxième rang parmi les joueurs de deuxième-but ayant disputé plus de 100 matches.

De plus, Cruz a commis 46 vols de buts. Si les Mariners essaient de l'échanger, c'est qu'il a ouvertement déclaré ne plus vouloir jouer avec cette équipe qui a «laissé partir» l'excellent gaucher Floyd Bannister.

Toutefois, les Expos ne sont pas à la recherche d'un joueur de deuxième-but et cette transaction devient secondaire pour eux, même si on leur offre un excellent joueur.

En ce qui a trait au fameux releveur gaucher, les meilleures chances des Expos se situent du côté des Cubs de Chicago et des Mets de New York, équipes avec lesquelles les dirigeants de la formation montréalaise pourront discuter tout au long de l'hiver, puisqu'elles sont de la même ligue.

«Les Cubs étaient vraiment trop préoccupés par Steve Garvey pour discuter affaires avec nous. Mes discussions avec Dallas Green (le directeur-gérant des Cubs) ont été très brèves», a précisé McHale.

Les joueurs recherchés par les Expos sont les releveurs gauchers Willie Hernandez, chez les Cubs et Jesse Orosco, du côté des Mets. Mais le président des Expos a souligné qu'il ne discuterait pas seulement avec ces deux équipes.

Enfin, McHale a indiqué qu'il règlerait, dès la semaine prochaine, la question des négociations contractuelles entre les Expos et Woodie Fryman. Comme les Expos n'ont pas encore trouvé un releveur gaucher, il faut prévoir que Woodie signera un nouveau contrat au cours des prochains jours.

Hart proclamé le boxeur par excellence en 1982

(PC) — L'excellent Gaétan Hart, de Buckingham, a été nommé le boxeur de l'année 1982 hier soir, à l'occasion du premier Gala du Mérite de la boxe professionnelle qui s'est déroulé devant une salle remplie à l'hôtel Regence Hyatt, de Montréal.

Champion canadien dans la catégorie des poids légers, le vétéran boxeur de 29 ans a reçu son trophée des mains de Floyd Patterson, ancien champion mondial des poids lourds et actuel président de la Commission athlétique de l'État de New York, et Claude Brunet, président du Comité provincial des malades du Québec.

Le gérant de Gaétan Hart, Andy Nadon, a également été honoré. Il a été choisi par le comité de sélection, présidé par le Dr Jean-Marc Brunet, le gérant de l'année. On a ainsi reconnu l'excellence du travail qu'il a accompli auprès de son protégé au cours de la dernière année.

Le Montréalais Georges Drouin, de l'université de boxe du même nom, a été proclamé l'entraîneur par excellence. Drouin a dirigé avec beaucoup de doigté et de pertinence la carrière des Mario Cusson, champion canadien des mi-moyens, Duane Clavet et Mario Beaumier.

Par ailleurs, le comité de sélection a retenu le nom de Guy Jutras à titre de personnalité de l'année. Arbitre de réputation internationale, Jutras a notamment officié un combat de championnat du monde.

L'Association de la boxe professionnelle du Québec a aussi profité de ce premier gala pour mettre en évidence le travail de différentes personnalités du monde journalistique. Ainsi, trois Grands Prix ont été décernés dans les catégories des documents «écrit», «photographique» et «audio-visuel».

Le journaliste Réjean Tremblay, de la Presse, a obtenu la sélection finale du jury présidé par l'écrivain bien connu Victor-Levy Beaulieu. Bernard Brault, du magazine Sport-Mania, a été proclamé le meilleur photographe tandis que le meilleur document «audio-visuel», soit le film «Métier: boxeur», est l'oeuvre du réalisateur André Gagnon.

En terminant, Floyd Patterson et Jean-Yves Perron ont été honorés de façon bien particulière.

Le comité organisateur a remis un trophée à l'ancien champion mondial pour son apport extraordinaire à la boxe sur la scène internationale depuis plus de 20 ans.

Quant à M. Jean-Yves Perron, il a reçu son trophée pour le travail exceptionnel qu'il a accompli dans l'organisation de la désormais célèbre bataille Duran-Leonard.

Patterson, qui est aujourd'hui un des membres de la commission athlétique de New York, s'est dit opposé à l'idée de réduire de 15 à 12 rounds les combats de championnat, dans l'avenir. Jeudi, le président du WBC, M. Jose Salaiman, a annoncé qu'à compter du 1er janvier, tous les combats de championnat sous l'autorité du Conseil mondial de la boxe seront disputés en 12 rounds, afin de diminuer les risques de blessures dans les derniers rounds. De plus, tout boxeur en difficultés sera compté jusqu'à huit par l'arbitre, comme en boxe amateur.

Dokes bat Weaver

LAS VEGAS, Nevada (AP) — Michael Dokes a envoyé Mike Leaver au plancher dès la première ronde et a ensuite poursuivi son attaque avec une série de coups à la tête, ce qui a forcé l'arbitre à arrêter le combat et fait de Dokes le nouveau titulaire poids lourd de l'Association mondiale de la boxe, hier soir à Las Vegas.

Après que l'arbitre Joey Curtis se soit interposé entre les deux pugilistes pour leur signaler la fin des hostilités, le public a eu droit à une authentique démonstration de joie de la part de Dokes et des membres de son clan. Cette manifestation a toutefois provoqué quelques bagarres dans l'arène, mais l'ordre a été rapidement rétabli lorsque les gardiens de sécurité du Caesars Palace sont intervenus.

FOOTBALL

Ligue Nationale

Aujourd'hui
Philadelphie à Giants NY
San Diego à San Francisco

Dimanche
Baltimore à Minnesota
Cleveland à Cincinnati
Detroit à Green Bay
Washington à St-Louis
Tampa Bay à Jets NY
Pittsburgh à Buffalo
Miami en N.-Angleterre
Chicago à Seattle
Denver à Rams de LA
Raiders de LA à Kansas City
N.-Orléans à Atlanta

Lundi
Dallas à Houston

LIGUE NATIONALE

Conférence Américaine

	pj	g	p	n	pp	pc	moy
RAIDERS LA	5	4	1	0	134	109	.800
PITTSBURGH	5	4	1	0	121	88	.800
MIAMI	5	4	1	0	117	92	.800
CINCINNATI	5	4	1	0	116	80	.800
JETS NY	5	4	1	0	139	78	.800
SAN DIEGO	5	3	2	0	119	83	.600
BUFFALO	5	3	2	0	85	73	.600
SEATTLE	5	2	3	0	84	82	.400
N.-ANGLETERRE	5	2	3	0	80	101	.400
CLEVELAND	5	2	3	0	79	99	.400
DENVER	5	1	4	0	84	125	.200
HOUSTON	5	1	4	0	74	118	.200
KANSAS CITY	5	1	4	0	73	108	.200
BALTIMORE	5	0	5	0	50	125	.000

Conférence Nationale

GREEN BAY	5	4	1	0	134	85	.800
DALLAS	5	4	1	0	121	76	.800
WASHINGTON	5	4	1	0	108	97	.800
ATLANTA	5	3	2	0	118	119	.600
ST. LOUIS	5	3	2	0	94	102	.600
N.-ORLÉANS	5	3	2	0	77	71	.600
DETROIT	5	2	3	0	72	85	.400
SAN FRANCISCO	5	2	3	0	129	114	.400
MINNESOTA	5	2	3	0	95	88	.400
GIANTS NY	5	2	3	0	80	90	.400
TAMPA BAY	5	2	3	0	68	79	.400
CHICAGO	5	2	3	0	63	92	.400
PHILADELPHIE	5	1	4	0	101	112	.200
RAMS LA	5	1	4	0	98	132	.200

(Les huit premières équipes de chaque conférence participent aux éliminatoires.)

Cusson réclame $100,000 à son entraîneur, Drouin

par Bernard Morrier

Le jeune boxeur professionnel et champion canadien des poids mi-moyens, Mario Cusson, vient de demander à la Cour supérieure d'annuler son contrat, qu'il qualifie de «contrat d'esclavage», le liant à son entraîneur, Georges Drouin, de qui il réclame par ailleurs une somme de $100,000..

Dans sa requête, Cusson soutient que ce contrat est complètement nul, illégal et contraire à l'ordre public et aux bonnes moeurs, parce qu'il le prive de sa liberté et le met à la merci de son entraîneur, jusque dans sa sécurité.

De plus, à l'appui de sa prétention voulant que ce contrat soit contraire à l'ordre public et aux bonnes moeurs, Cusson affirme que cette entente, passée devant notaire en avril 1978, alors qu'il était mineur, est une violation du Code civil et de la Charte des droits de la personne.

Bien que ce contact de gérance prévoit sa validité jusqu'en 1988, Cusson allègue également qu'il est nul, parce qu'il n'est pas conforme au règlement relativement aux contrats entre gérants et boxeurs de la Commission athlétique de Montréal et ne porte pas la signature du tuteur de Cusson.

Mario Cusson se dit d'autre part en droit de demander l'annulation de l'entente au motif que l'entraîneur Drouin, en violation d'un article de ce même contrat qui lui interdisait de négocier ou de vendre ses droits ainsi acquis, a cédé secrètement la moitié de ses droits à un promoteur de boxe américain de New York, Maurice Salow. Ainsi, non seulement Cusson prétend-il être sous la férule illégale de Drouin mais il croit découvrir qu'il appartient en partie à une tierce personne.

Le jeune boxeur prétend enfin avoir subi des dommages d'ordre moral à la suite de ces «contrats d'esclavage» et il estime qu'il a droit à une somme de $100,000 pour dédommagement, tout en se réservant de réclamer en temps et lieux les redditions de comptes appropriés et autres dommages qu'il pourrait avoir subis.

Moreno: $3.25 m

HONOLULU (AP) — Le voltigeur de centre Omar Moreno, des Pirates de Pittsburgh, qui était devenu autonome en novembre dernier, a accepté hier l'offre de $3.25 millions pour cinq ans que lui ont faite les Astros.

Il est le troisième agent libre mis sous contrat lors des assises du baseball majeur. Steve Kemp, qui s'est joint aux Yankees de New York, et Wayne Norhagen, aux Cubs de Chicago, ont également accepté de passer à une autre formation.

Aux dernières nouvelles, les Yankees seraient sur le point de mettre sous contrat le gaucher Bob Shirley, que les Expos ont réclamé lors du repêchage des joueurs autonomes.

Natif de Panama, Moreno a grandi dans l'organisation des Pirates avec lesquels il a signé un premier contrat en mars 1969.

Gagnant de la Coupe de Tennis Pluval


M. John Tibbits

John Tibbits du Club de Tennis Rockland Sports Inc. a remporté la Coupe de Tennis Pluval le week-end dernier au Laver's International Tennis Resort, de Delray, Floride.

Les finales du tournoi de tennis Pluval se disputaient entre MM. Bernard Bernier du Club de Tennis 13 Inc; Michel Dufour du Club de Tennis intérieur de l'île des Soeurs; Alain Morency du Club de Tennis Longueuil; Gabriel Malka du Club de Tennis Mirabel Racquet Club; John Tibbits du Club de Tennis Rockland Sports Inc.; Vincent Richard du Club de Tennis Sanisport Inc.

Le président des Tours Pluval Inc., M. Claude Legris, a lancé la Coupe de Tennis Pluval destinée aux joueurs de tennis de classe A, en collaboration avec Le Devoir, The Gazette, Air Canada et Laver's International Tennis Resort.

MONSIEUR LÉVESQUE
Vous êtes le Premier ministre le plus têtu et le plus dictatorial que le Québec ait jamais connu. Mais...
VOUS N'ALLEZ TOUT DE MÊME PAS DÉCRÉTER LE CHAOS SOCIAL!
Alliance des professeurs de Montréal

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

L'échec du gouvernement

UN régime et une époque vacillent depuis quelques heures dans une Assemblée nationale verrouillée où les règles habituelles des débats ont été suspendues pour consacrer dans la précipitation, l'échec du gouvernement. À entendre les intervenants porte-parole de la majorité, cet échec apparaît soudainement comme structurel plutôt que conjoncturel. En effet, il déborde largement la mise hors série de la négociation entre l'État et ses employés et la dégradation des rapports entre le gouvernement et les syndicats. Certes, le recours au décret est une triste affaire, déplorable et condamnable, conséquence inévitable d'une loi exécrable et trompeuse. Cependant, cette affaire a une signification beaucoup plus large. Elle apparaît comme un puissant révélateur des mentalités des détenteurs du pouvoir. De plus, elle exprime l'appauvrissement de la réputation et de la santé économique du Québec.

À travers les syndicats dont les droits ont été suspendus, c'est l'ensemble de cette société qui découvre sa vulnérabilité et sa décroissance démocratique. Voilà pourquoi nul ne doit se réjouir de l'usage de la force qui frappe en ce moment les employés du secteur public. Certes, ces derniers et surtout les structures syndicales qui les regroupent n'ont pas toujours mérité la sympathie et l'appui du public. Dans bien des cas, ils n'ont pas hésité à braquer leurs concitoyens voire à succomber au piège de l'illégalité. Cependant, ils demeurent des acteurs essentiels dans le processus démocratique. Ce n'est pas en leur retirant leurs droits qu'on renforcera dans cette société le poids de la légalité et la force d'attraction des rapports démocratiques. Ce n'est pas en les vidant d'un seul coup de tout leur pouvoir qu'on en obtiendra finalement les redressements et les concessions, certaines substantielles, que l'évolution de la conscience sociale justifie et réclame.

Au terme d'un processus normal de négociation, le recours à la loi s'impose parfois dans des circonstances absolument exceptionnelles. Or, le processus normal de la négociation a été vicié dès le point de départ au nom de la crise économique dont nul ne conteste l'importance et la dureté. Il se peut que cette année l'État ne se soit pas trouvé en position de négocier. Alors, il fallait le dire dès juin dernier, en faire la démonstration et en tirer les conséquences. On aurait fait alors l'économie d'une vaste mise en scène dont l'aboutissement était prévisible et dont la note fut, est et sera considérable.

Ceux qui seraient tentés d'applaudir et d'approuver la manoeuvre devraient simuler une perte de salaire, un resserrement de leurs conditions de travail, une formidable plaidoirie contre eux-mêmes et leurs camarades de travail assortie d'un cadre de négociations où ils seraient conviés à consentir à cette régression au nom du bien collectif. D'ailleurs, la manoeuvre était si torturée dès le point de départ que le gouvernement a cru bon de l'amender pour épargner à ses employés les plus faibles économiquement la rigueur de sa première normalisation, brutale et uniforme. C'est d'ailleurs en invoquant la nécessité de cet amendement qu'il a plaidé «urgence» devant l'Assemblée. La fiction se fait vorace.

La rigueur de l'équipe gouvernementale n'est pas sans précédent. D'autres groupes avant les syndicats l'ont subi, d'autres après eux pourraient se retrouver dans la catégorie des exclus. Ce qui se produit depuis jeudi à l'Assemblée nationale invite en effet à la réflexion sur le style des rapports qu'entretient ce gouvernement avec des catégories nombreuses de citoyens. On pense notamment aux minorités linguistiques et culturelles auxquelles on a fait miroiter des ajustements substantiels avant de faire le vide d'une façon cavalière. On pense aux milieux d'affaires qui ont subi depuis six ans un procès épisodique et qui ont dû encaisser leur part de déclarations injurieuses. On pense aux universitaires et aux universités qui ont subi un procès plutôt sauvage sur le mode de la comparaison avec l'Ontario, devenue apparemment le lieu de toutes les normes et de toutes les performances. On pense aussi à cette liste de Québécois francophones qui ont eu le tort de s'inquiéter au moment du dépôt du projet de loi 101 et qui se sont retrouvés dans la catégorie des traîtres.

Cette mentalité n'a pas été absoute de la présente négociation. On aura réussi, sans distinction et sans précaution, à conjuguer le manque de productivité, l'enflure des rémunérations, les collections de privilèges là où des distinctions s'imposaient en toute justice. On aura réussi à accréditer que ces gens-là sont des assoiffés insatiables, là où toutes les conditions de travail et de rémunération ont un jour dépendu de l'accord des deux parties, des syndicats et du gouvernement. On aura, ce qui est encore plus grave, prétendu que l'appauvrissement des uns équivaudrait éventuellement à l'enrichissement des autres.

Cette théorie des vases communicants reste suspecte. Sa valeur dépendra des politiques à venir, ces politiques dont la définition a été réclamée en vain par les syndicats depuis le début de cette imposition qualifiée de négociation. Il est plus que probable que cette politique ne viendra pas.

La récupération servira d'abord à sauver la réputation du Québec sur les places financières, opération dont le succès n'est pas assuré. Les sommets des déficits prévisibles évoqués par le ministre des Finances, jeudi à l'Assemblée nationale, laissent peu d'espoir pour une politique de redressement économique, à moins d'identifier la publication d'ouvrages et la tenue de colloques avec cette nécessité. D'ailleurs, on doit compter comme marginal le rôle du gouvernement du Québec dans ce redressement indispensable. S'il s'accomplit, il sera la conséquence des investissements du secteur privé, convaincu à nouveau que le Québec ne lui est pas hostile, ni par ses politiques ni par sa fiscalité. Certes les requêtes du secteur privé doivent être soigneusement tamisées, en tenant compte des réalités culturelles et économiques du Québec, mais aussi en prenant une juste mesure de sa situation concurrentielle continentale.

Dans les prochaines années, des sociétés nouvelles, dans de nouveaux secteurs de l'activité économique, feront des choix de localisation qui pourraient consacrer le déclin du Québec ou le redressement de son appareil industriel. On aura beau lancer les projets culturels et sociaux les plus stimulants, ils demeureront des profils d'un monde inaccessible si le Québec devenait le Portugal de l'Amérique.

Le gouvernement a le pouvoir de décréter les conditions de travail et de rémunération de ses employés, il ne peut décréter la prospérité, premier fondement de l'affirmation culturelle et de la justice sociale. On hésite à poser la question qui surgit de notre appauvrissement actuel, conséquence de la crise certes, mais aussi effet d'une politique. Cette question s'impose cependant: l'équipe actuelle de gouvernement est-elle apte à nous ouvrir la voie de la prospérité, de l'affirmation culturelle et de la justice sociale? **Jean-Louis ROY**

lise bissonnette

La sérénité du castor

CONVERSATION avec un ministre qui n'est pas directement impliqué au dossier des négociations avec les employés de l'État, la semaine dernière. Nous avions devisé de tout autre chose, quand je m'enquiers de ses impressions, à la veille de concourir à la plus énorme et plus odieuse loi spéciale qu'ait jamais adoptée l'Assemblée nationale. Le registre change. La voix se fait lente, réflexive, décidée. «J'éprouve, dit-il, la sérénité du castor qui ronge sa patte pour se libérer d'un piège». Suivent des considérations de très belle venue sur le courage, presque l'abnégation d'un gouvernement qui, pour sauver le Québec du précipice, doit aller au bout de ses convictions pour les imposer non seulement à ses ennemis mais surtout à des amis qui lui tourneront le dos. «Si nous sommes défaits à la prochaine élection, tant pis. Nous passerons à l'histoire, pour les futures générations, comme le groupe qui a fait ce qu'il fallait faire».

Le pire, c'est que sa sincérité ne fait pas de doute. Rien d'autre ne saurait expliquer la sérénité du castor. Ces hommes et ces femmes du gouvernement péquiste, même si l'exaspération a amené plusieurs d'entre nous à les ranger dernièrement chez les héritiers directs du duplessisme, n'appartiennent pas vraiment à la lignée. Nous le savons instinctivement. Et pas seulement parce que nombre d'entre eux ont été, avant le pouvoir, de toutes les batailles pour l'élargissement des perspectives du Québec, au sein des mouvements étudiants, des syndicats, des groupes coopératifs, des ligues pour la défense des droits des personnes. Plutôt, justement, parce que leur choix commun, résolu, collectivement tranquille, pour une méthode autoritaire jusqu'à l'absurde — 80,000 pages de décrets à étudier en deux jours — est trop monstrueux pour être naturel.

S'il ne s'expliquait, bêtement, que par le vieillissement des gens de gauche jusqu'à ce que la noirceur s'ensuive et devienne confortable, plusieurs de ces hommes et de ces femmes tireraient leur révérence à René Lévesque et compagnie. Or sauf une, Louise Harel, les plus dissidents ne vont pas plus loin que s'abstenir. Ils sont torturés, incapables de décider de quel côté loge le courage. Les autres sont convaincus que la nation ne trouvera le salut que par leur geste, qui prend couleur de sacrifice: la douloureuse amputation que s'inflige le castor, pour un plus grand bien.

L'histoire, pensent-ils, leur rendra justice. Elle a hélas maintes fois montré qu'une conception aussi mystique de l'action politique agit comme une drogue, mène à l'euphorie qui fait tolérer d'abord les petits accrocs à la démocratie, puis les plus grands, au nom d'une cause supérieure au bien de ceux qu'on écrase. Le bon vieux conservatisme duplessiste, paternel mais somme toute plus fiable, serait par comparaison plus rassurant.

Blessée mais sauve, la nation sortirait donc du piège de mort où sa faillite financière l'entraînait. Mais pour aller où? À quoi ressemble la guérison qu'on nous impose? On doit à la vérité de remarquer la disparition du discours indépendantiste dans la rhétorique du castor. Les mauvais esprits ont beau annoncer que là réside le but final de l'exercice, dans la marge de manoeuvre qui sauvera le Parti québécois des ténèbres extérieures du prochain scrutin pour l'amener au matin radieux d'un référendum réussi, les lendemains que nous promet le Conseil du trésor ne débordent pas ainsi de l'autre côté de l'an 2000 post-Trudeau.

Non, le Québec d'après le salut ne vise pas plus haut que de redevenir une société financièrement saine, industrieuse, où les fourmis qui ont un travail y vaquent avec zèle chaque matin pour s'endormir le soir avec le sentiment du devoir accompli, d'ailleurs mieux que chez les Anglais d'à côté. Si nous réussissons le resserrement que vise cette opération, répète M. Bérubé, nous deviendrons l'une des sociétés les plus productives en Amérique du Nord. Enlevez un peu de syndicalisme, ajoutez un peu de discours technologique à défaut de la technologie elle-même, assaisonnez d'un peu de sens du destin singulier, et je le soupçonne de nous voir plus précisément comme le Japon de l'Amérique du Nord.

Et c'est à cet endroit précis que je ne reconnais plus les hommes et les femmes qui incarnent le Parti québécois au pouvoir. Que la mystique de l'attachement à la nation ait les défauts de l'amour aveugle, va encore. Mais que reste-t-il tant à aimer si tout ce qu'on cherche est une société pépère, aux comptes équilibrés et aux fins de mois sans angoisse? Rien de méprisable, mais certainement rien d'assez exaltant pour forcer le renoncement. Un peu plus, et je vais me mettre à feuilleter avec nostalgie les pages jaunies des «projets de société» et autres «devenirs collectifs» qui carburaient autrefois le PQ. Car le Québec japonisé risque plus vraisemblablement de ressembler à l'Ontario. Ce n'est pas un hasard si la province voisine sert désormais d'étalon aux 80,000 pages fraîchement pondues, jaillissement lyrique nouvelle vague, au Conseil du Trésor. Pour mener ce genre de société, de vrais libéraux vaudront toujours mieux, seront toujours plus efficaces que des péquistes recyclés.

LE DEVOIR s'enlise dans la morosité, nous réplique-ton à Québec, en faisant miroiter je ne sais quel rebondissement au milieu des cendres qui s'accumulent et qui n'ont rien à voir avec un droit de veto que nous aurions exercé, de toute façon, peut-être trois fois dans un siècle. De vraies cendres dont je ne donnerai qu'un exemple.

Quelqu'un qui vient de passer la trentaine. Un curriculum dont n'osait même pas rêver le rapport Parent. Dans quelques semaines, il aura un doctorat en poche, après des études au Québec et à l'étranger, pas des demi-études dont nous nous contentions encore il y a dix ans sous le ciel de Paris, mais la rigueur et l'austérité des domaines de pointe. Il parle cinq langues, en écrit presque autant et pour mieux écarter les suspicions de nos amis de Québec, je témoigne qu'il s'agit d'un Québécois «de vieille souche». Pas le genre plaignard non plus. Dans mon bureau, il y a deux jours, il se disait froidement «de trop» ici. Pas seulement parce que des démarches innombrables ne lui ont déniché aucun emploi: il ne serait ni le premier ni le seul à parcourir ce désert. Mais surtout parce que nul ne montre le moindre intérêt à ce qu'il fait. Avant même d'y regarder, on lui a signifié que les champs d'avenir qu'il explore, le Québec écartait déjà l'idée de les cultiver. Pour rater le virage, rien de mieux que faire marche arrière, en effet. Voilà comment l'obsession de la comptabilité mine l'avenir quand elle tient lieu d'idéal.

J'ai fini, on le comprendra, par lui conseiller d'aller voir du côté d'Ottawa. Mais durant cette conversation navrante, me revenaient les propos du castor. Affolé ou exalté, il ronge sa patte trop haut. Ou il se trompe de patte à sacrifier.

L'OCRI doit corriger ses failles

Créé le 26 octobre 1981 par le premier ministre, M. Trudeau, l'Office canadien pour un renouveau industriel (OCRI) a pour mandat d'empêcher l'effondrement de l'industrie canadienne du textile, de la chaussure et du vêtement à la suite de la libéralisation du commerce mondial, et de sauver les régions et les travailleurs qui en dépendent grâce à un programme de subventions et de prêts dans une quinzaine de zones désignées.

Un an après son départ, l'OCRI fait l'objet de critiques sévères. On l'a accusé de pencher en faveur de l'Ontario. Des députés se sont plaints que l'Office négligeait leur région ou que ses fonctionnaires n'étaient guère compétents ou sensibles à l'égard des requêtes présentées. Malgré que le premier ministre ait désigné à son conseil d'administration une brochette de personnalités censées avoir de l'expérience dans les affaires et l'administration publique, l'OCRI, d'après une évaluation confidentielle dont LE DEVOIR a rendu compte le 2 décembre dernier, aurait déjà sombré dans l'improvisation, l'anarchie interne et le manque de contrôle sur les dossiers et les fonds publics.

Il est peut-être trop tôt pour tirer une conclusion nette au sujet de la performance de l'OCRI. Cependant, il ne faudrait pas attendre que son mandat de cinq ans soit terminé, et ses $267 millions dépensés, pour en venir à déplorer qu'on a gaspillé des fonds publics et que les règles de gestion, — comme le Vérificateur général l'a constaté dans des organismes apparentés, — souffrent de laxisme, sinon pire. À sa face même, le dossier déjà connu de l'OCRI révèle des failles sérieuses qu'il est urgent de corriger.

D'abord, un tel programme, s'il est vraiment vital à la survie de ces industries et des régions qui en dépendent, ne devrait pas être confié à des administrateurs à temps partiels ou déjà lourdement engagés dans leurs propres entreprises personnelles. Sous peine de laisser les fonctionnaires faire la pluie et le beau temps, l'OCRI devrait être dirigé par un conseil d'administration plus indépendant du gouvernement et aussi capable de consacrer l'essentiel de son temps et de ses énergies à la vocation fort difficile qui lui a été assignée.

Deuxièmement, à défaut d'avoir une stratégie de relance industrielle claire et ferme dès le départ, l'OCRI devrait avoir la prudence de répartir son enveloppe budgétaire, au moins *pro forma*, entre les régions que l'Office doit desservir, faute de quoi on se condamne à des déséquilibres graves et à une injustice flagrante à l'endroit des régions ou des entreprises qui n'auront pas eu le tour de prendre leur place à temps dans la bonne rangée!

Troisièmement, puisqu'en vertu du règlement qui le régit, l'Office ne peut consentir de prêt, d'assurance ou de subvention qu'aux entreprises ne pouvant, *sans cette aide*, mettre en oeuvre leur projet, son président, M. Paul Labbé, devrait cesser d'inviter toutes les compagnies à frapper à sa porte, comme il l'a fait à Sherbrooke le 24 novembre dernier. Autrement, l'OCRI va vite être débordé, va gaspiller ses énergies dans des dossiers non admissibles et frustrera inutilement des entrepreneurs dont la requête sera écartée.

Quatrièmement, puisqu'il s'agit d'un objectif relativement urgent et rendu encore plus difficile à atteindre en raison de la crise économique qui s'aggrave, les fonds publics et les interventions gouvernementales devraient être coordonnés de façon serrée non seulement avec les commissaires industriels, comme l'OCRI tente de le faire, mais aussi avec les autres services provinciaux ou municipaux d'aide à l'industrie. Le règlement fédéral prévoit déjà que l'OCRI doit tenir compte des subsides versés d'autres sources. Une politique de développement exige qu'on aille plus loin.

Cinquièmement, l'OCRI devrait avoir une politique publique et facilement accessible au sujet de ses objectifs, et surtout de ses critères d'admissibilité et de niveaux d'aide financière. De cette manière, les entreprises sauraient à quoi s'en tenir. Le public et les requérants dont les demandes n'ont pas été retenues seraient à même de juger si les décisions ont été prises avec équité et compétence, et non pas sur la base des contacts dont certains auraient pu bénéficier chez les fonctionnaires ou les administrateurs.

Depuis le temps que le gouvernement fédéral est censé avoir développé une grande expertise dans le domaine du développement régional, on se surprend que toutes ces conditions d'une saine gestion et d'un véritable dynamisme n'aient pas été respectées dès la création de l'Office canadien pour un renouveau industriel. Il est incroyable que l'enquête confidentielle à laquelle LE DEVOIR a eu accès, ait relevé des lacunes élémentaires mais graves dans les mécanisme d'évaluation, de communication interne et de prise de décision.

Jean-Claude LECLERC

Survivre au soleil

par Jean Francoeur

Comme si la crise actuelle n'était pas un assez grand malheur, nous voilà menacés d'une calamité pire encore: un hiver chaud. Et nous qui sommes si peu équipés au Québec pour affronter pareil changement de climat! L'ennemi ici c'est le froid. Si le soleil s'y met, la partie en deviendra vraiment par trop inégale. Jamais guerre ne nous aura surpris si désarmés.

Et pourtant la menace n'est pas purement imaginaire. Il suffit pour s'en convaincre d'observer le nombre exceptionnel d'étés des Amérindiens que les caprices de la météo nous infligent presque à tous les tournants de semaine depuis octobre, avec des températures frôlant les 20 degrés Celcius.

Pour peu que la situation se prolonge, il se pourrait que les Québécois et les Québécoises (ou vice versa) soient bientôt confronté(e)s avec un des plus sérieux problèmes d'adaptation climatique depuis la maladie du scorbut dans les premiers temps de la colonie.

Je soumettrai, comme disent les avocats, qu'il est grand temps que nos gouvernants s'en mêlent, avant que le mal ne prenne des proportions épidémiologiques. Tout repose sur la question de savoir comment nous, hommes du Nord (et femmes, et vice versa) serons capables de survivre à des hivers devenant progressivement de plus en plus chauds.

Il faut agir d'urgence. Nous avons d'ailleurs des équipes entières, et pluridisciplinaires, capables de s'attaquer à des problèmes de telle envergure.

Pour cette étude des effets de la chaleur hivernale sur l'organisme d'un Nordique (homme ou femme, ou vice versa), il ne manquera certes pas de volontaires. Je connais pour ma part un nombre impressionnant de Québécois et de Québécoises qui ont réussi à survivre à l'épreuve d'une courte exposition aux rigueurs du soleil de la Floride en janvier, février ou mars. Certains même

BIEN

pourraient profiter, pour cette expérience d'un très haut intérêt scientifique, de la semaine de congé que le décret gouvernemental impose aux travailleurs et aux travailleuses de l'enseignement chaque année, à la fin de février.

Pour ma part, j'offre mes services comme cobaye. Je suis prêt, pour le bénéfice de la science, à aller aussi loin que l'insolation au troisième degré, exclusivement.

Mais ce n'est pas la Floride que je choisirai comme terrain d'expérimentation, mais bien plutôt le Portugal.

Que voilà un pays qui a beaucoup à nous apprendre sous ce rapport! Que voilà un peuple brave, aguerri par une lutte séculaire contre l'ensoleillement excessif (3,000 heures par année dans la partie sud de la péninsule lusitanienne). Un pays où le soleil est l'ennemi numéro un dont il faut se défendre par tous les moyens: lourdes tuques de laine, chemises écossaises aux couleurs vives, ou larges capes noires enveloppantes. Même les ânes arborent des chapeaux de paille lorsqu'ils sortent à l'heure du midi. Seules les filles à marier portent légèrement leurs sept jupons découvrant le genou.

Je débarquerai d'abord à Lisbonne. Cela me ménagera une transition: il y faisait 16 degrés hier sous un ciel mi-couvert. Il fera bon d'arpenter la magnifique Avenida da Liberdade que la généreuse haleine du Tage immense vient rafraîchir toutes les fins de journée, remontant jusqu'à la statue du vieux marquis de Pombal et allant se perdre dans les allées odorantes du parc Édouard VII. La fraîcheur, je la trouverai aussi dans les étroites ruelles de l'Alfama moyenâgeuse où les effluves agressives des étalages des poissonniers (et des poissonnières) le disputent à la fragrance plus subtile des géraniums.

Et puis, résolument, je me dirigerai vers le sud, traversant l'aride Alentejo,

Suite à la page 20

LETTRES AU DEVOIR

■ Les temps ont changé

Naguère, il y a vingt ans à peine, aucun ingénieur canadien-français n'avait la «compétence» voulue pour occuper un poste dans les compagnies de «water and power» installées au Québec. Quelques années plus tard nous entreprenions — seuls — les plus grands barrages électriques au monde!

Dans la même veine, le CN, la Sun Life et le CP ne pouvaient faire la moindre place au sommet à l'un des nôtres «parce que nous n'étions pas doués pour la finance». Or la Caisse de dépôt — qui n'est tout de même pas anglaise — a la meilleure performance de tous les organismes similaires au Canada!

Aujourd'hui les médias nous informent que la plupart des jeunes Anglo-Québécois projettent de quitter cette province maudite sitôt leurs études terminées. Ces fils et filles des conquérants de jadis n'acceptent donc pas de jouer le jeu dès l'instant que les dés ne sont plus pipés en leur faveur!

Néanmoins souhaitons-leur bonne chance dans le paradis ontarien qu'ils iront habiter, y utilisant la seule langue qu'ils auront pu apprendre (et encore...) au cours de leur vie. Leur conception du monde semble être: laissez-nous vous diriger, nous en sommes capables. Nous aussi, figurez-vous!

Roger BOURGAULT,
Saint-Norbert, 5 décembre.

■ Le droit du père

Il y a quelques années, les femmes divorcées ayant la garde de leurs enfants se plaignaient, avec raison d'ailleurs, de ne pouvoir percevoir leur pension alimentaire. Le gouvernement a vite pallié à cette situation en établissant le bureau de perception des pensions alimentaires.

Cependant, plusieurs de ces femmes ne se contentent pas d'avoir la garde des enfants et d'avoir une pension alimentaire; elles agissent de façon à avoir le *monopole* des enfants. Elles se fichent totalement du jugement de Cour accordant aux pères des droits de visite. Elles ont parfois tendance à oublier que leurs enfants, elles les ont fait avec un homme. Elles trouvent toutes sortes de prétextes pour empêcher le père de visiter les enfants.

Une femme créancière d'une pension alimentaire peut s'adresser au bureau de Perception des pensions alimentaires, où toute une équipe agressive verra à percevoir en son nom et à juste titre d'ailleurs, la somme que le père débiteur n'a pas pu payer. Mais le père privé de ses enfants, le débiteur alimentaire bafoué dans l'exercice de ses droits de visite n'a pas, lui, de bureau de Perception des Enfants pris en otages, où toute une équipe agressive verrait à percevoir pour lui ses enfants, ses droits de visite, verrait à l'aider à exercer ses droits les plus fondamentaux, si maigres soient-ils, et ce nonobstant l'humeur et les prétextes de la mère.

Dans notre système juridique, l'argent serait-il plus important que le bien des enfants, et quel enfant n'a pas besoin de la présence, de l'affection et de l'attention de son père?

On a fait tant d'histoires au sujet des pensions alimentaires, mais on a gardé sous silence les cas des pères lésés dans leurs droits, les cas des pères dont les enfants sont pris en otage par des mères désirant se venger... Les cas des pères dont la paternité est remise en question, ne pouvant visiter leurs enfants, ces enfants qui sont leur sang, leur chair au même titre que ces mêmes enfants le sont pour la mère. Pourtant on le reconnaît le père, lorsqu'à chaque semaine il doit verser une pension alimentaire parfois étouffante. Là il est le père, ou encore le pourvoyeur et encore plus le «Père Noël».

À quand, monsieur le ministre de la Condition masculine, créera-t-on le bureau de perception des enfants pris en otages?

Roland FRAPPIER
Anjou, 8 décembre

■ Que pouvons-nous contre la force?

À «Présent-Dimanche», le 5 décembre, il était question de l'armement nucléaire, du projet américain d'investir 26 milliards de dollars pour un nouveau type de fusées porteuses de tête nucléaire. Pendant que le chômage aux États-Unis comme au Canada monte de nouveau en flèche, les pouvoirs de décision songent à développer la pensée militaire tributaire (consciemment ou pas) de l'industrie de la guerre. Il n'est pas étonnant d'entendre dire que les demandes de renseignements auprès de l'armée canadienne augmentent de 30 à 40%.

Avant de faire sa lumière sur un nouvel ordre de valeurs, voyons d'un peu plus près la puissance de l'arsenal nucléaire. Les Américains ont un plus grand nombre d'ogives nucléaires (9,200) que les Soviétiques (7,300). Toutefois, la puissance nucléaire de ces derniers est nettement supérieure à celle des Américains. Au total, les deux pays accumulent seulement en charge explosive nucléaire (nous ne parlons pas de l'armement traditionnel!) l'équivalent de 9,400 millions de tonnes de TNT. Il y a ainsi sur la tête de chaque vivant environ 2.09 tonnes de TNT. Jolie feu d'artifice. Nous ne parlons pas des retombées radioactives qui mettent de longues années à se dissiper et qui circulent au gré des vents dans l'atmosphère.

Il faut certainement une force de dissuasion comme il faut parler de désarmement progressif. Les massacres systématiques et calculés en Afghanistan devant lesquels les Occidentaux sont restés bouches bées justifient à eux seuls un certaine prudence. Mais de là à dépenser 26 milliards, il y a une marge. Il faudrait sans doute parler un peu plus de l'industrie de la paix, d'une créativité constructive. Mais que pouvons-nous contre les puissants de l'industrie militaire? Les blâmer? Ils retourneraient le soupçon contre nous en y allant de plus belle à cette industrie de la guerre. Que faire?

Les montants d'aide versés au tiers-monde pour supprimer la faim sont encore hélas inférieurs à ce que l'on consacre aux seules recherches en armement. Il est urgent d'au moins créer une sorte d'équilibre. Demander à M. Reagan d'oublier son projet «fantasmabulaire» (je dois ce néologisme à un jeune écrivain de chez nous, Michel Pirro). Souhaiter au sympathique ministre Lamontagne une habileté proportionnelle à notre volonté de rester envie. Saluer l'intervention de l'évêque Helder Camara à la radio d'État le 25 décembre prochain. Se rappeler que la langue est la plus grande puissance d'édification après la prière puisque la matinée de réflexion de «Présent-Dimanche» sur l'armement nucléaire s'accompagnait de la prière de l'Église pour les médias d'information. Ce que révélait entre autres choses, la messe de midi du même jour.

Yvan LAVOIE
Montréal, 6 décembre.

■ De l'art et de la diplomatie

(Réplique à la critique de Gilles Daigneault, parue dans LE DEVOIR du 27 novembre dernier, au sujet du livre «Simone Aubry Beaulieu».)

Comme les apparences sont trompeuses! En présentant à M. Gilles Daigneault le livre d'art que je viens de publier, j'étais sûre qu'il porterait un jugement adulte sur ce résumé de mon travail artistique pendant une quarantaine d'années. Ce ne fut pas le cas.

Je désire rectifier quatre affirmations de ce critique:

1) «Les aléas de la vie diplomatique» dont il parle n'ont rien à voir avec la qualité d'une oeuvre d'art. Si la discipline est telle que le meilleur de l'énergie de l'artiste permette à cette qualité de s'exprimer, les conditions de vie sont marginales.

2) Je maintiens que cette publication est un *vrai* livre d'art et non un journal de voyage. Voir le petit Robert: «Un livre d'art est un livre contenant des reproductions d'oeuvres d'art.»

3) «Les «articles» sont trop courts et trop descriptifs pour être de quelque utilité». Tout d'abord ce sont des textes et non des «articles», volontairement courts et explicites puisqu'ils parlent de techniques diverses, telles que la feuille d'or, le goudron, le médium que m'a enseigné un chimiste japonais, techniques que je n'aurais jamais apprises, soit dit en passant, si je n'avais pas vécu à l'étranger.

4) Enfin le ton de ce compte rendu paraît s'exaspérer autour de certains mots comme voyages ou diplomatie.

Les voyages sont enrichissants (intérieurs ou autres) malgré quelques «aléas»; les conditions de vie ne changent pas la qualité de l'oeuvre et c'est sur l'oeuvre qu'un jugement doit être porté.

Simone AUBRY BEAULIEU
Montréal, ce 30 novembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

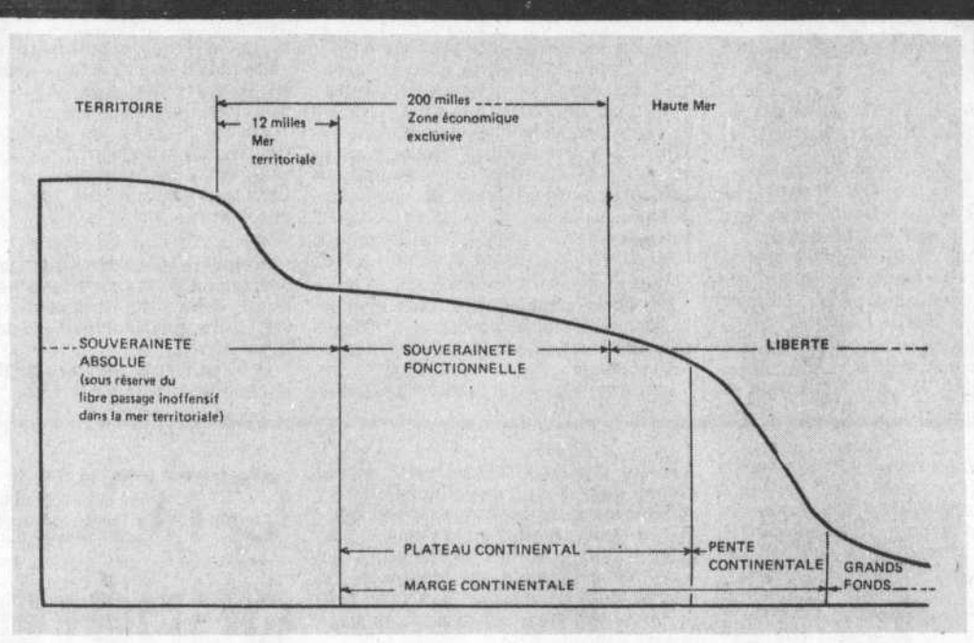
La convention sur le droit de la mer

Une authentique constitution pour les océans

par Francis Rigaldies et Daniel Turp

Professeurs de droit international public à la faculté de droit de l'Université de Montréal.





LA plus grande conférence de codification du droit international dans l'histoire de l'humanité a pris fin le 10 décembre avec la signature, à Montego Bay, en Jamaïque, de la Convention sur le droit de la mer. Pour reprendre une expression du secrétaire général des Nations unies, ce sera probablement l'instrument juridique le plus important du siècle. Négocié depuis six ans par 150 États, cet instrument ne compte pas moins de 320 articles, complétés par neuf annexes. Il aura fallu douze sessions, totalisant plus de sept mois de négociations intensives, pour parvenir à ce texte que l'on pourrait qualifier de véritable constitution des océans.

Quels sont les principaux acquis de la convention? Elle consacre deux notions apparemment antithétiques. La première, c'est celle d'appropriation nationale: la deuxième plus problématique, celle du domaine public international pour tous les espaces maritimes situés au-delà des limites de la juridiction nationale. Les dispositions relatives à la juridiction en mer des États côtiers font l'objet d'une acceptation quasi unanime. Pourtant, elles sont le fruit d'authentiques concessions. Ainsi, au chapitre de la mer territoriale, cette première bande maritime contiguë aux côtes des États, il est enfin établi que sa largeur sera de douze milles marins. Nombre de puissances maritimes, dont les États-Unis, favorisaient une largeur de trois milles marins, l'État côtier pouvant dans une certaine mesure contrôler la navigation dans sa mer territoriale. Mais il y a plus. Une telle uniformisation de la mer territoriale à douze milles aura pour effet de placer sous le contrôle des États riverains 135 détroits d'importance (Gibraltar, Malacca) qui étaient jusque là situés en haute mer. Les partisans de l'élargissement de la mer territoriale ont dû naturellement céder aux pressions des grandes puissances maritimes et accepter que ces détroits internationaux de largeur inférieure à 24 milles soient globalement soumis à un régime de «libre transit».

La nouvelle Convention sur le droit de la mer consacre la création, au-delà de la mer territoriale, d'une zone nouvelle, qualifiée de «zone économique exclusive» de 200 milles. À vrai dire, certains pays latino-américains avaient déjà des prétentions depuis les années 1945 sur de telles zones, qu'ils qualifiaient de mers «épicontinentales» ou «patrimoniales». Appuyée par les États africains, cette revendication devint tiers-mondiste lors de la conférence sur le droit de la mer. Toutefois, les grandes puissances maritimes (Grande-Bretagne, États-Unis, URSS) se rallièrent au concept de zone économique exclusive, mais en le vidant d'une partie de son contenu. En effet, selon la convention, l'État côtier n'a que des pouvoirs limités dans sa zone au chapitre du contrôle écologique et de la recherche scientifique. Quant à la pêche, il n'exerce dans sa zone que des droits strictement «préférentiels» dans le sens qu'il doit laisser les navires étrangers pêcher l'excédent de ses propres prises, dans les limites de l'utilisation optimale.

Une dernière zone maritime, qui existait celle-là depuis 1945, et qui concerne cette fois le sol et le sous-sol de la mer, est passée bien proche de disparaître lors de la conférence. Il s'agit du fameux plateau continental, ce socle sous-marin riche en hydrocarbures, qui prolonge la plupart des pays du monde et qui aurait pu désormais se confondre avec la zone économique exclusive. Toutefois, les États à large plateau (Argentine, Australie) ont obtenu juridiction sur celui-ci au-delà de 200 milles, à condition de partager avec l'ensemble de la communauté internationale les profits d'exploitation de la partie excédant 200 milles.

Au-delà de ces limites de juridiction nationale, la Convention crée un authentique domaine public international. Dès 1970, l'Assemblée générale des Nations unies avait proclamé ces grands fonds marins, jonchés de nodules polymétalliques, «patrimoine commun de l'humanité». Restait à la conférence à traduire ce concept en réalité juridique. Les pays en développement, soucieux de donner un sens réel à la notion de patrimoine commun, optaient pour un régime d'exploitation directe des fonds abyssaux par une Entreprise internationale. Les grandes puissances, en revanche, se prononçaient en faveur d'une structure plus souple, se bornant à émettre des permis d'exploration et d'exploitation des ressources abyssales à des compagnies privées et publiques. Finalement, le texte de la convention dispose que les richesses sont exploitées selon un régime complexe d'accès parallèle de l'Entreprise et des consortiums privés ou publics. Ce régime, établi de chaude lutte, avait réussi à obtenir l'aval de l'ensemble des intérêts impliqués, notamment américains, avant l'arrivée au pouvoir du président Reagan. Les événements prirent ensuite une toute autre tournure. Contestant globalement l'acquis antérieur, la délégation américaine à la conférence mit l'accent sur les faibles garanties accordées aux entreprises privées, les obligations de transferts de technologie auxquelles la convention les contraignait ainsi que les dispositions relatives au plafonnement de la production des matières premières tirées des grands fonds marins (qui avaient pour objectif d'éviter l'effondrement des cours mondiaux et de protéger les producteurs terrestres). La nouvelle position américaine, justifiée par le fait que les États-Unis sont un pays essentiellement importateur de matières premières, rompait radicalement avec les efforts de compromis réalisés antérieurement. Elle allait justifier le vote négatif des États-Unis sur l'ensemble de la Convention sur le droit de la mer et susciter de profondes critiques de la part du Canada.

L'importance des intérêts en jeu impliquait une participation dynamique du Canada à la conférence sur le droit de la mer et, à cet égard, la contribution canadienne à l'élaboration de ce nouveau droit est digne de mention. La position hybride du Canada, caractérisée par sa qualité d'État côtier développé mais aussi par le fait qu'il est producteur de matières premières, lui a valu de s'associer tantôt aux revendications des pays en développement, tantôt de se ranger dans le camp des États industrialisés. Le Canada a pu prétendre de la sorte arbitrer les divergences entre les groupes d'États et a cherché à se distinguer comme conciliateur tout au long de cette troisième conférence.

Ces efforts du Canada n'auront pas été vains toutefois puisqu'il se retrouve aujourd'hui signataire d'une convention dont les règles «potentielles» viennent consolider certaines de ses positions et reconnaître à l'État canadien de nouveaux droits qu'il n'hésitera pas à mettre à son profit. C'est ainsi que la nouvelle convention vient valider la législation canadienne qui, en 1970, avait étendu à 12 milles la mer territoriale du Canada. Mieux encore, en instaurant une zone économique exclusive sur laquelle l'État côtier détient certains droits souverains, elle fonde avec certitude le droit que le Canada s'était attribué d'exercer un contrôle sur les activités se déroulant dans plusieurs zones de pêche de 200 milles marins qu'il avait délimitées en 1977 et qui concernaient principalement la pêche mais également certaines formes de pollution en mer. La convention reconnaît au Canada le droit de prévenir la pollution dans ses eaux arctiques, un droit que le Canada s'était conféré unilatéralement en 1970 et dont la conformité au droit international demeurait problématique. Enfin, la nouvelle conception du plateau continental retenue par la convention conférera au Canada des droits souverains d'exploration et d'exploitation des ressources naturelles du plateau continental de la côte atlantique jusqu'à 400 milles en mer, et accordera au Canada une juridiction jusqu'à 200 milles sur la côte du Pacifique, alors que le plateau continental géologique canadien ne s'étend sur la côte ouest que jusqu'à cinquante milles du littoral.

En revanche, la patrimonialisation des grands fonds marins au bénéfice de la communauté internationale dans son ensemble aurait pu aller à l'encontre des intérêts économiques canadiens. Le Canada a toutefois réussi à faire introduire dans la convention des mécanismes tendant à assurer que l'exploitation minière des grands fonds marins ne mette pas en péril ses industries minières et celles des autres pays producteurs. Les risques sont ainsi réduits d'autant. Au demeurant, cette exploitation pourra profiter au Canada par l'intermédiaire de ses multinationales associées à des consortiums privés qui pourront parallèlement à l'Entreprise exploiter les fonds abyssaux.

Il appartient désormais au Canada d'entreprendre une oeuvre d'introduction des nouveaux droits et obligations insérés dans la Convention sur le droit de la mer dans le for juridique canadien. Cela est d'autant plus impérieux qu'il existe présentement des législations éparses s'appliquant à la mer territoriale et aux zones de pêches canadiennes et que le Canada ne s'est jamais doté, contrairement aux États-Unis et à l'Australie notamment, d'une véritable législation sur son plateau continental. Cela s'explique peut-être par le fait que des problèmes d'ordre constitutionnel se posent encore relativement à la question de la propriété et à la juridiction sur les ressources «off shore». À ce propos, il est à souhaiter que la Cour suprême, saisie présentement du litige opposant le gouvernement fédéral à Terre-Neuve, n'use pas du prétexte de l'adoption de la nouvelle Convention sur le droit de la mer pour attribuer à l'État fédéral la compétence sur lesdites ressources. Dans la perspective d'une telle introduction et au vu d'une situation constitutionnelle incertaine, le gouvernement fédéral devrait peut-être songer à prendre l'initiative d'une conférence fédérale-provinciale réunissant le gouvernement central et les provinces intéressées, voire même les «provinces sans littoral», ayant

Suite à la page 20

Les nouveaux analphabètes: quelques questions au ministre

par Jean Blouin

LE Parti québécois de Montréal-Centre a organisé samedi dernier un colloque sur la télématique, la bureautique et la robotique. Lors de la conférence de presse qui a clôturé la journée, M. Gilbert Paquette a cru nécessaire, en réponse aux questions de Charles Faribault du réseau TVA, de fustiger mon article paru dans *L'Actualité* de décembre 1982 («Les nouveaux analphabètes»).

Selon le ministre de la Science et de la Technologie, cet article qui fait état du retard énorme qu'a pris au Québec l'implantation de l'ordinateur à l'école, serait «exagéré», «alarmiste», voire «simpliste». Et surtout, il aurait le tort de ne pas voir que le retard québécois incombe au gouvernement fédéral qui continue de privilégier l'Ontario, etc. Je vous fais grâce du refrain habituel.

Or, les artisans de l'informatique à l'école (certains commissaires, des fonctionnaires et des professeurs) sont formels: c'est le gouvernement du Parti québécois qui doit porter l'odieux de ce retard. Soit par ignorance ou inconscience: on a coupé dans toutes les dépenses de l'éducation le printemps dernier, sans priorité aucune. Soit par sa force d'inertie: «C'est le monde à l'envers! m'ont dit professeurs et fonctionnaires. Partout dans le monde, c'est le gouvernement qui prend les devants. Ici, il attend ou il bloque les initiatives.»

Voici quelques questions concrètes à l'intention de M. Paquette:

1) Est-ce la faute du fédéral si les 300 millions de dollars que les divers ministères québécois consacrent à la recherche sont utilisés sans coordination, à des fins qui contredisent *dans les faits* les belles promesses du livre blanc sur «Le virage technologique»? Si l'emploi de cet argent public relève d'une coordination que je n'aurais pas réussi à percer, je vous prierais de m'indiquer laquelle.

2) Est-ce la faute du gouvernement fédéral si, en juin dernier (derniers chiffres officiels du ministère de l'Éducation), l'on ne comptait que 388 ordinateurs dans nos écoles primaires et secondaires, alors que le gouvernement ontarien en a installé 4,000 ces deux dernières années seulement? Est-ce la faute du gouvernement fédéral si notre ministre de l'Éducation a choisi une priorité «constitutionnelle» (la restructuration scolaire) pour engloutir les énergies du monde scolaire pendant les deux prochaines années, quitte à laisser dormir les autres dossiers trop «terre à terre»?

3) Le 15 octobre dernier, à la remise de mon article à *L'Actualité*, les prévisions étaient les suivantes pour septembre 1983: 2,000 élèves de secondaire IV pourraient suivre un cours d'initiation à l'informatique, contre 2,000 en septembre 82. Y a-t-il eu changement depuis? Alors, quel est votre plan d'implantation, c'est-à-dire votre échéancier, les commissions scolaires concernées, le nombre d'ordinateurs prévu pour chacune? Il y a au moins 18 mois que les autres provinces — même pauvres — se sont donné un pareil plan, elles ne se réfugient pas derrière des intentions pieuses.

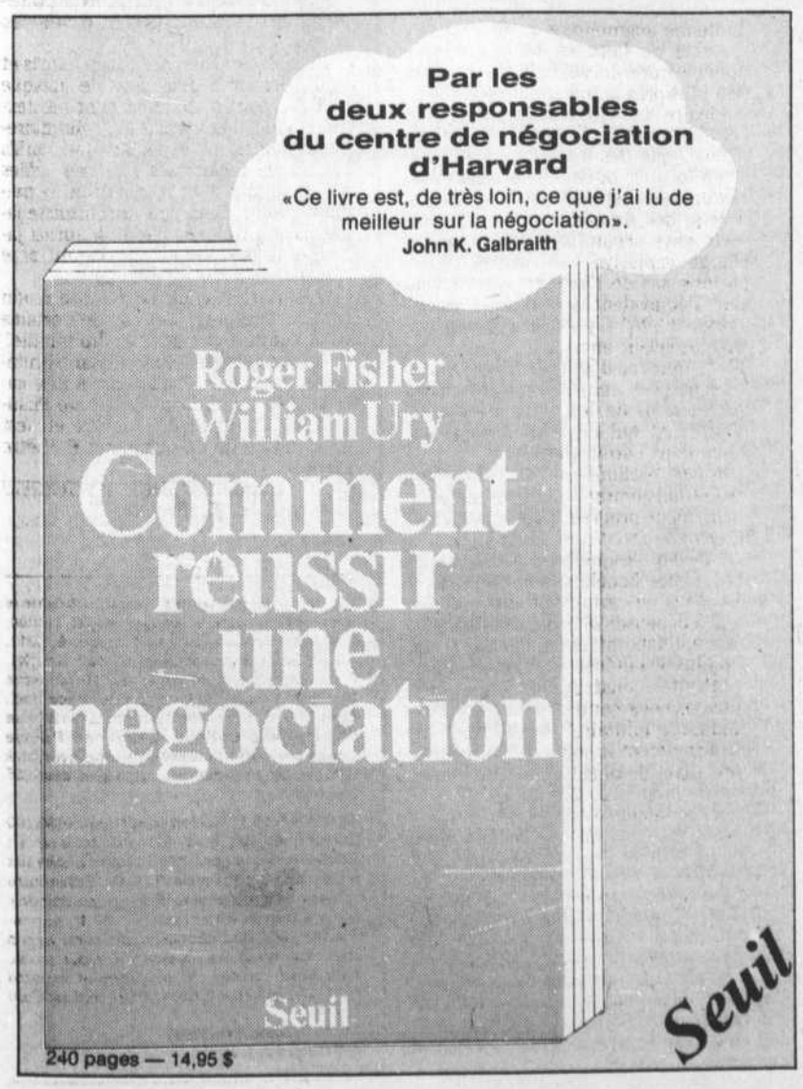
4) Est-ce le gouvernement fédéral qui a décidé, le printemps dernier, d'abolir le poste de coordonnateur de l'enseignement de l'informatique au ministère de l'Éducation? Est-ce là le prétendu virage «technologique» de votre gouvernement?

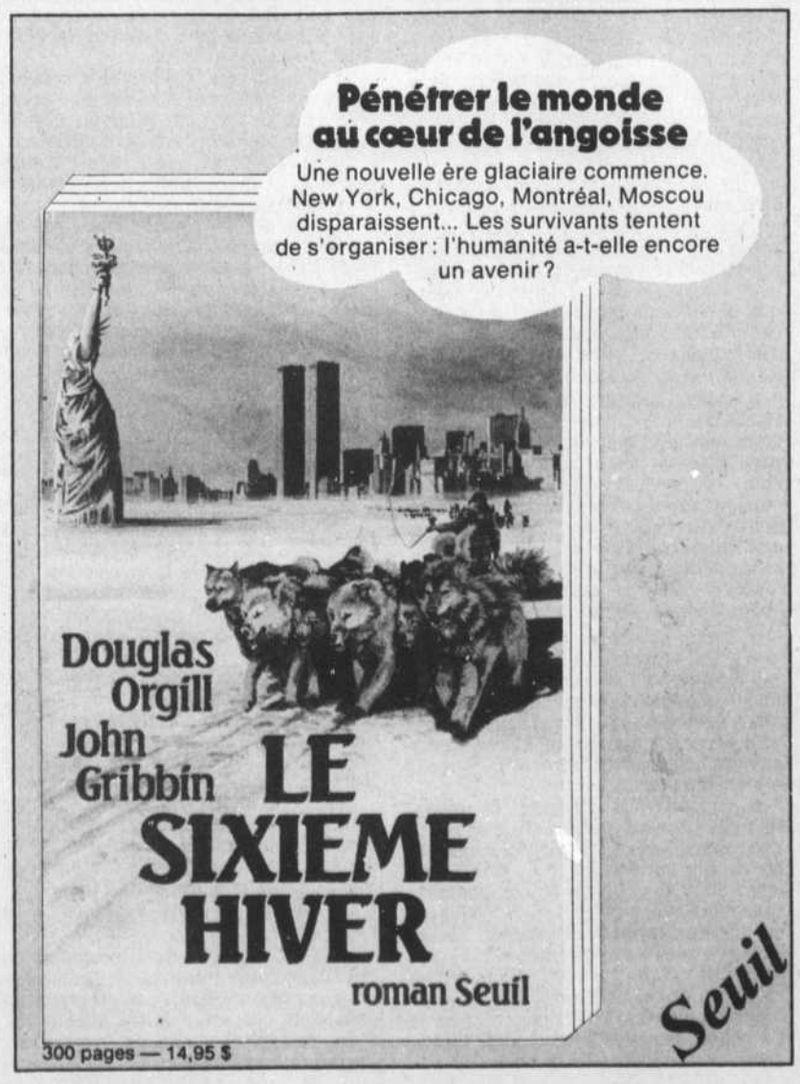
5) Est-ce la faute du gouvernement fédéral si le Québec ne dispose d'aucun musée de la technologie? S'il nous faut aller à Toronto (Ontario Science Center) pour que nos enfants aient accès à cette culture? Les musées sont bien de juridiction provinciale, n'est-ce pas?

6) Après le coup de force constitutionnel de novembre 1981, le premier ministre Lévesque a ordonné à tous les hauts fonctionnaires de Québec de couper tout contact avec leurs homologues des dix autres gouvernements canadiens. Sans discernement et sans exception. Ce geste «boudeur» a failli coûter un projet d'expérimentation scolaire du système fédéral Télidon au Québec, plus précisément à la Régionale des Mille-Isles. Ce projet a dû se faire en catimini, par des intermédiaires, au prix de mille astuces, pour contourner l'interdiction officielle. Est-ce que, *dans les faits*, le «virage» technologique de votre gouvernement est ainsi toujours subordonné à son «visage» politique?

On juge un gouvernement à ses actes. Forme de professeurs et de journalistes, l'actuel gouvernement parle et écrit beaucoup. Mais que fait-il au juste? Un colloque peut aussi servir à se donner bonne conscience ou à soigner son image publique.

Des livres Seuil pour les fêtes







SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Joyal

mière évaluation de la Charte mais en même temps suggérer des améliorations possibles aux premiers ministres.

Implicitement, M. Serge Joyal a cependant indiqué hier que toute la question des droits de l'Homme, en particulier les droits des minorités et les droits de propriété, ne seront pas discutés à la prochaine conférence des premiers ministres en mars.

M. Joyal participait hier à un court débat aux Communes soulignant le 34e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. D'ici à la fin de l'année, M. Joyal doit soumettre aux Nations unies un rapport sur la façon dont le Canada s'est acquitté de ses responsabilités internationales en matière de discrimination raciale, et au début de l'année prochaine un autre rapport sur ses efforts pour promouvoir le droit des femmes.

M. Joyal, qui a la responsabilité de la promotion des droits de la personne dans le gouvernement fédéral, souhaite qu'on garde au Canada, malgré l'adoption d'une charte des Droits de la personne, le débat ouvert.

M. Joyal pense notamment qu'il sera possible, l'an prochain, de discuter de cette question des droits de l'Homme sans susciter les tensions qui marquent toujours les négociations fédérales-provinciales. Un des points que le secrétaire d'Etat souhaite faire avancer est évidemment celui des droits des minorités. En discussion actuellement avec les neuf associations provinciales de la Fédération des francophones hors Québec, M. Joyal espère «amener certaines provinces à respecter de façon juridique les engagements politiques qu'elles ont pris» en novembre 1981.

◆ Lévesque

tastrophique que certains imaginent, a dit en substance le premier ministre. Celui-ci a confiance, en effet, qu'une fois les effervescences normales et les réactions de circonstances passées, les syndiqués touchés par la loi 105, — ils sont au moins 325,000 —, accepteront cette mesure. «Même si c'est dur à avaler, même si c'est sans précédent, une majorité de syndiqués devrait admettre après réflexion qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement», a-t-il dit.

De la même manière, M. Lévesque dit avoir confiance qu'une fois passée une effervescence normale, il sera possible d'aborder avec les syndicats les moyens à prendre pour sortir du système de négociations actuel. Depuis plusieurs semaines déjà on dénonce ce système de négociations qui, selon M. Lévesque, entraine «un climat qui a quelque chose de franchement psychiatrique à certains moments». On évoque aussi des solutions qui s'apparenteraient à des «négociations nationales» mais sans préciser plus.

Hier M. Lévesque a toutefois donné un premier élément à la solution, invitant les centrales syndicales à accepter de créer un comité paritaire qui permettrait aux parties de s'entendre, avant que ne commencent la prochaine ronde de négociations, sur les données de base, notamment la capacité de payer du gouvernement.

Enfin le premier ministre a fait état de son espoir de pouvoir, en dépit du climat actuel, reprendre bientôt les efforts de concertation entre partenaires sociaux pour relancer l'emploi. L'avenir dépendra d'abord de notre volonté de s'attaquer aux effets de la crise, au chômage, a dit M. Lévesque. Selon lui, pour réussir dans un contexte de mutation économique et sociale, il faut miser sur le dialogue et la concertation. La tenue d'un sommet économique prévue pour novembre dernier avait été reportée faute de préparation et en raison du contexte des négociations. Hier, M. Lévesque a laissé entendre qu'il «y aura moyen de se remettre à table sur des choses concrètes» en janvier ou au plus tard en février.

L'intervention du premier ministre à la défense de la loi 105 s'est faite par ailleurs autour de deux grands thèmes: gouverner, c'est prévoir; gouverner c'est choisir.

Sur le premier thème, M. Lévesque a rejeté les nombreuses attaques de l'opposition. Depuis le début du débat celle-ci a reproché au gouvernement d'en être réduit à adopter cette loi faute de n'avoir pu prévoir la crise financière qui assaille le gouvernement. Selon M. Lévesque, le marché des boules de crystal est à la baisse et les prophètes ne courent pas les rues, bref on ne peut reprocher au gouvernement de ne pas avoir prévu une crise économique que personne n'avait prévu. Néanmoins, le Québec avait commencé, dès 1978, ses efforts de restrictions financières qui se sont traduits par des augmentations salariales beaucoup moins généreuses dans la convention de 1979 que celles accordées en 1976 sous le gouvernement Bourassa. Cela s'est aussi traduit par une croissance zéro des effectifs et des compressions budgétaires que le gouvernement a même commencé à appliquer un mois avant les élections de 1981.

Au chapitre des choix faits par le gouvernement, M. Lévesque a défendu plus particulièrement celui qu'on a fait de présenter la loi 105. En conscience le gouvernement ne pouvait faire autrement à moins de vouloir être de mauvaise foi. On était rendu à l'extrême limite des concessions et laisser traîner les choses aurait signifié qu'on reportait à plus tard cette solution, a dit le premier ministre, qui a reconnu qu'il s'agit d'un geste sans précédent qui se comprend mieux si on admet que la situation économique est aussi sans précédent.

Sur un autre plan, M. Lévesque a profité de son intervention pour faire taire les rumeurs et les potins quant à sa démission que l'opposition libérale faisait circuler depuis quelques jours. Ces rumeurs reprenaient les affirmations faites plus tôt cette semaine par le député indépendant de Sainte-Marie, M. Guy Bisaillon, à un journaliste de Québec.

«Je considérerais comme tout à fait irresponsable de songer même à quitter le bateau au beau milieu de notre mandat et au beau milieu des intempéries que nous avons à traverser», a déclaré M. Lévesque sous les applaudissements de ses députés. Même s'il reconnaît qu'à l'occasion il peut trouver ça difficile, «ce n'est pas un pique-nique», dit-il, une telle éventualité est totalement à écarter. Il a ajouté à ce propos que «face à l'esprit de décision, à la cohérence et à la solidarité dont le conseil des ministres et le conseil des députés dans leur ensemble ont fait preuve durant cette période souvent déchirante il était fier plus que jamais de diriger l'équipe ministérielle».

M. Bisaillon a repris hier en chambre ses déclarations du début de la semaine. Il reproche au négociateur patronal d'avoir tenu à la table de négociations des propos qui n'ont rien à voir avec une négociation, mais plutôt à une forme de chantage politique. Ainsi M. Lucien Bouchard aurait dit aux négociateurs syndicaux du Front commun qu'ils avaient intérêt à faire des concessions au ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, qui serait le prochain premier ministre, d'où les rumeurs de départ de M. Lévesque.

Le fait que M. Bisaillon reprenne ses déclarations «de son siège» n'a pas impressionné le gouvernement. Suivant cette technique, on pourrait en effet forcer le député à démissionner s'il était prouvé qu'il ment à la suite d'une comparution devant un comité de l'Assemblée nationale. Cela entraînerait de longs débats que le gouvernement n'a pas intérêt à tenir.

Le chef de cabinet du premier ministre, M. Jean-Roch Boivin, mis en cause par M. Bisaillon comme le responsable politique des négociations, a réagi aux nouveaux propos de M. Bisaillon en disant: «So what»!» Curieusement, M. Boivin était hier en compagnie de M. Lucien Bouchard au restaurant de l'Assemblée nationale, tout près de la table réservée à la presse, donnant ainsi l'occasion à M. Bouchard de s'expliquer à nouveau sur cette question.

Se défendant d'avoir tenu les propos cités par M. Bisaillon, M. Bouchard a reconnu toutefois avoir tenu à la table de négociations des propos qui ont pu permettre aux négociateurs syndicaudx de croire ou penser certaines choses, puis de les transmettre à M. Bisaillon.

Essentiellement, M. Bouchard affirme avoir voulu démontrer aux négociateurs syndicaux que le gouvernement ne bluffait pas. Pour cela il leur a raconté une rencontre entre le premier minsitre et M. Donatien Corriveau, président de la CSN, en septembre. À cette occasion, M. Lévesque avait fait preuve de détermination. Il leur a aussi souligné que des ministres comme M. Pierre-Marc Johnson étaient des ministres influents qui tenaient à enregistrer des gains sur des points. Selon M. Bouchard, il est possible que du côté syndical ou ait interprété faussement ses propos comme une indication que M. Johnson soit prêt pour obtenir des gains à faire des concessions au dernier moment.

Au cours de cette rencontre avec quelques journalistes, M. Bouchard a apporté quelques informations additionnelles sur la loi 105. Celle-ci présente la particularité que les décrets seront considérés sur le plan légal comme des conventions collectives. Celles-ci seront donc arbitrables par le Tribunal du travail, et pourront, si les parties syndicales et patronales sont d'accord, être renégociées si besoin est.

Le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, a déclaré, quant à lui, qu'il ne faut pas voir là une porte ouverte à la négociation si jamais on cherchait au mois de janvier ou février un moyen de mettre fin à une crise sociale. Seuls pourront être renégociés, a-t-il précisé, des points qui se seront révélés être au désavantage des deux parties, ou des points qui auront fait l'objet d'erreurs techniques. Il a noté qu'aucun droit de grève n'est attaché à cette possibilité de négociation.

Notons que la loi 105 prévoit que les décrets-conventions qui seront en vigueur, seront ceux que le président du Conseil du trésor déposera auprès du commissaire du travail cinq jours après l'adoption de la loi 105. Cela permettra aux fonctionnaires de réviser une dernière fois les décrets avant leur dépôt pour éviter les erreurs techniques. Cela évite aussi au gouvernement d'avoir à traduire en anglais tous ces documents comme il aurait dû le faire s'il s'était agi de décrets en bonne et due forme.

◆ De Bellefeuille

députés qui étaient absents lors du vote sur la motion d'urgence, jeudi, se sont empressés hier de se justifier. C'est le cas de MM. Duhaime, Lazure, Chevrette, Marois, et autres.

Quelques députés sont absents pour cause de maladie, notamment M. Patrice Laplante, a fait savoir par ailleurs le leader parlementaire du gouvernement; quant au député Michel Leduc, il serait en mission officielle hors du Québec. Quoi qu'il en soit, tous les députés qui le peuvent ont été priés de revenir à Québec aujourd'hui, pour faire taire les rumeurs de dissidence plus ou moins larvée. Selon M. Jean-François Bertrand, le consensus des ministériels est sans failles et le débat s'est fait en toute liberté au caucus.

Le leader du gouvernement reconnaît le droit à la dissidence de Mme Harel, qui en rendra compte à ses électeurs. Mais, concernant le député indépendant de Sainte-Marie, M. Guy Bisaillon, M. Bertrand le juge peu cohérent: il se prétend encore membre du PQ, mais ce dernier, réuni en conseil national en juin dernier, a agréé la loi 70.

Mais M. de Bellefeuille, qui exprime sa dissidence en s'en allant calmement chez lui, estime aussi que «c'est un projet de loi par lequel le gouvernement, suivant la ligne dure qu'il a adoptée il y a déjà quelque temps, se met à gouverner par décrets et à imposer des conditions de travail.» Il le déplore amèrement.

Le député de Deux-Montagnes lève le voile sur les inquiétudes des députés: «Nous ne sommes pas des automates; nous ne sommes pas des robots; nous ne sommes pas des zombies; nous ne sommes pas des morts-vivants; il est bien évident que sur une question aussi grave, il y a des divergences de vues au sein de la députation ministérielle; prétendre le contraire, c'est se moquer des gens...")

À l'encontre de M. Charbonneau, il a soutenu au printemps que le gouvernement devait honorer et respecter sa signature; mais il estime qu'il a été piégé, «parce que cela m'a amené à voter pour la loi 70 qui, à mon avis, n'est pas une très bonne loi... Cela nous coûte $115 millions pour protéger la population contre les effets de la loi 70. C'est donc que cette loi était loin d'être parfaite. Elle avait peut-être des défauts plus profonds.»

Pis encore' M. de Bellefeuille juge «méprisant» le commentaire («Y a rien là») de M. Lucien Bouchard, négociateur patronal, lorsque le Front commun syndical a réduit de $1 milliard ses demandes salariales. Il reste dans le doute et se demande s'il n'y avait pas une autre voie que la ligne dure qu'il réprouve profondément. À ses yeux, ce débat-fleuve n'est que le dernier acte d'un spectacle désolant, mais dont il ne peut se désolidariser maintenant. «C'est l'ensemble du spectacle que je mets en doute. C'est l'ensemble de la ligne dure. Il ne sert à rien de s'en prendre au bout de la queue de la comète de cette ligne dure. Ce qu'il faudra faire, c'est prendre des mesures pour remplacer cette ligne dure, qui nous a menés à l'échec, par autre chose... la confiance de ceux qui ne croient pas être seuls à avoir raison, la confiance dans le parti. Dans les coulisses du pouvoir, on parle du parti comme d'une chose à manoeuvrer. Il est temps que cela cesse.»

Le député de Deux-Montagnes accuse même le ministre Bérubé de semer la panique dans la fonction publique et de jouer à cache-cache avec l'opinion publique. «Il joue à cache-cache avec nous les députés ministériels, il refuse de nous consulter, il refuse de nous confier ses projets...» Ayant dépassé ses 20 minutes, il n'a jamais pu terminer son intervention.

Pour sa part, le député de Verchères, partisan de la ligne dure, ne sait pas s'il avait raison. Mais il s'est rallié à ses collègues qui voulaient prendre le pari d'une négociation. M. Charbonneau ne serait nullement d'accord pour augmenter le déficit budgétaire afin de se rendre, même en partie, aux demandes syndicales du secteur public, dont son père est membre. «Moralement, avec toute l'estime, le respect que j'ai pour les travailleurs du secteur public, je ne peux pas leur dire oui... Je n'ai pas le goût de vivre avec ce choix, parce qu'on n'est pas capable de se le permettre. La loi 105 est devenue indispensable parce qu'il n'y a plus d'argent à mettre sur la table et que cela ne sert à rien de se bercer, encore pendans des semaines, d'illusions».

M. Charbonneau a même eu mal au coeur quand on a ajouté quelque $100 millions sur la table du Front commun, en dernière heure; c'est autant d'argent qui ne sera pas donné aux chômeurs, aux assistés sociaux, aux jeunes, aux personnes âgées, etc. Il conclut fermement: «S'il y en a qui pensaient que la social-démocratie, une certaine approche de gauche, progressiste, voulait dire de ne pas penser d'abord à ceux qui sont poignés, qui n'ont pas de syndicat, qui n'en ont peut-être jamais eu et qui ne voient même pas le jour où ils vont en avoir, je vous dis honnêtement que je décroche. Ce qui m'intéresse, c'est le monde ordinaire».

Au fil du débat qui s'éternise, voici un certain nombre de perles cueillies ici et là, des deux côtés de la barrière:

■ Yves Bérubé: «Le drame économique que nous vivons ne pourra pas s'accommoder d'une crise sociale additionnelle. Aussi bien les syndicats que le gouvernement y perdraient le reste de confiance que leur accorde encore la population... Les décrets qui sont ici devant nous et qui, par leur démesure, soulignent le carcan effroyable du régime de convention collective dans le secteur public ne sont pas une solution à la crise. Ils vont nous aider à la traverser sans écraser davantage les petits. C'est tout. La réponse à la crise, nous la trouverons dans une volonté commune, celle de nous attaquer aux causes de la faiblesse économique et politique du Québec... Je voterai ces lois sans hargne, sans hésitation mais, sans aucun doute, avec le regret qu'il n'en ait pas été autrement».

■ Lucien Caron (libéral, Verdun): «On se croirait en Pologne, parce que le gouvernement de Pologne marche beaucoup par décrets... Vous portez bien votre nom, PQ, pauvres quêteux, que l'opinion publique crie partout... Sortez de vos coquilles et écoutez le peuple parler et vous montrer où est la porte de sortie... Le ministre délégué aux Relations avec les citoyens devrait être ici, même s'il est bien obligé d'être ailleurs».

■ André Bourbeau (libéral, Laporte): «Le grand responsable de tout ce gâchis est incarné par un homme que l'on dit maintenant désabusé, tanné, écoeuré, qui fait un peu penser à Bozo le matelot qui veut partir sur son radeau... Cet homme, aujourd'hui, se sent trahi et seul, le coeur n'y est plus.»

■ Claude Ryan: «Ce projet de loi restera dans notre histoire sociale et politique comme l'un des plus tristes moments du passage du Parti québécois au pouvoir... Par son énormité même, par cette masse incroyable de quelque 50,000 pages de texte extrêmement touffu, chargé d'implications de toutes sortes qu'il prétend faire adopter par cette Chambre en moins de quelques heures, le gouvernement commet une insulte impardonnable à l'endroit de cette Chambre et de l'intelligence des citoyens du Québec.»

■ Guy Bisaillon: «Toute cette opération est pour moi un mépris total du parlementarisme, de nos fonctions de députés. Le gouvernement nous demande de voter les yeux fermés 80,000 pages de texte... Il me semble que nous devrions tous prendre les moyens pour faire respecter la plus grande institution du Québec, le Parlement.»

Selon un sondage CROP-CEQ

Les Québécois appuient le gouvernement et désapprouvent les coupures salariales

par Paule des Rivières

Les Québécois sont plus favorables au gouvernement qu'aux syndicats dans la négociation dans les secteurs publics et parapublic. Cependant, une majorité de 57% désapprouve les coupures de salaires imposées par l'État.

C'est ce que révèle un sondage effectué par le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP) pour le compte de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) qui forme le Front commun avec la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

L'enquête a été réalisée par téléphone les 30 novembre, 1er et 2 décembre, au lendemain du dépôt par le gouvernement de son offre finale, à une période où l'actualité concernant les négociations était en ébullition et changeante.

En fait, le sondage révèle que les Québécois sont passablement divisés sur l'appui, par ailleurs relatif, qu'ils accordent à l'une ou l'autre des équipes menant la négociation dans le secteur public.

Le sondage nous apprend qu'ils ne sont pas particulièrement édifiés par la conduite des parties dans cette affaire, qui vise le renouvellement des contrats de travail de 306,000 personnes et qui vient de donner lieu à un autre projet de loi spéciale.

A la question: «Depuis le début des négociations, laquelle des deux parties s'est montrée la plus raisonnable?» 32% ont coché «aucune partie»; 26% se sont rangés du côté du gouvernement, 23% avec le Front commun et un gros pourcentage, soit 20% à enregistré son hésitation.

Il reste qu'au début de déoembre, le gouvernement détenait une longueur d'avance: 43% étaient plutôt d'accord avec lui, contre 35% pour le Front commun.

La CEQ considère cependant que la cote du Front commun est respectable, compte tenu des moyens de diffusion et de publicité plus considérables dont dispose le gouvernement, à son avis.

Les citoyens (64%) estiment qu'un accord négocié aurait été souhaitable et 3% seulement pensent qu'une grève générale serait la meilleure solution de régler les négociations.

D'autre part, une tranche de 27% appuyait au début du mois l'adoption d'une loi spéciale et de décrets dans le cadre des négociations, ce qui a fait dire à la CEQ hier, lorsqu'elle a rendu publiques les données du sondage, que «le coup de force du gouvernement ne repose sur aucun consensus».

Au moment où le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, tirait cette conclusion, l'Assemblée nationale discutait du projet de loi 105 imposant les conditions de travail des 306,000 employés du gouvernement et réduisant les salaires pour trois mois.

M. Charbonneau sait bien que le sondage qu'il a rendu public ne traduit pas un appui massif de la population aux thèses syndicales mais il met le gouvernement au défi de rendre publics ses propres sondages, ceux qu'il invoque lorsqu'il soutient que la population est derrière lui avec ses lois spéciales.

Dans l'ensemble, le Front commun va chercher ses appuis chez ceux qui ont 13 ans au moins de scolarité, qui sont membres d'un syndicat, qui sont des professionnels ou des techniciens (59%), et, enfin, qui sont dans le secteur public ou bien ont un proche qui s'y trouve. Cela a fait dire à M. Charbonneau que «plus on est autonome, moins on est d'accord avec le gouvernement». Le sondage pourrait indiquer que la tranche traditionnellement favorable au Parti québécois a fait son nid du côté du syndicat.

Les non-syndiqués et les gens dont le revenu du foyer est supérieur à $30,000 désapprouvent plus souvent la position des syndicats.

La grève ne réjouit personne; à peine 3% croient à son utilité. Cependant, posée autrement, la question peut provoquer des réponses différentes. Ainsi, en identifiant des motifs précis qui pourraient conduire à une grève des enseignants, les seuils de tolérance sont plus élevés. Près de la moitié des répondants trouveraient «acceptable» un débrayage visant à empêcher une coupure de 8,000 postes d'enseignants et 46% pensent de même s'il s'agit de forcer le gouvernement à négocier. Les coupures de salaires recueillent aussi de la sympathie (40%) mais la tâche de l'enseignant ne fait pas pleurer les Québécois (27% trouveraient acceptable une grève reliée à ce point).

Ici encore ce sont les 18-34 ans, les plus scolarisés et les techniciens et professionnels qui font monter le seuil de tolérance, surtout en ce qui touche les coupures de personnel.

Si la population sondée désapprouve à 57% les récupérations de salaires imposées aux employés du secteur public, elle était plutôt favorable, soit à 69%, au compromis syndical de gel des salaires pour un an, compromis rejeté rapidement par le gouvernement.

Au début du mois, ce n'étaient toutefois pas les négociations qui préoccupaient le plus les Québécois; venaient, avant, le chômage, puis la situation économique et ensuite le droit de grève dans le secteur public. Les négociations suivaient en quatrième place.

Pour s'informer, la population a surtout écouté la radio et regardé la télévision (83%); les journaux et les conversations sont venus ensuite, mentionnés respectivement par 70% et 74% des répondants.

D'ailleurs, plus des deux tiers des répondants manifestent peu ou pas de confiance envers les dirigeants syndicaux (72%), les ministres (69%) et les journalistes (66%).

Les journalistes qui ont assisté à la conférence de presse de la CEQ hier n'ont pas manqué de s'interroger sur les divergences entre le sondage fait pour la CEQ et celui que la même maison a effectué pour le Conseil du patronat du Québec et qui a été rendu public cette semaine.

Le directeur général de CROP, M. Denis Fagnan, qui assistait à la conférence de presse de la CEQ, a prévenu que les analogies étaient hasardeuses: le sondage pour le CPQ est une enquête effectuée annuellement depuis trois ans, qui porte sur le phénomène de la syndicalisation alors que celui pour la CEQ prend le pouls de la population à un moment bien précis d'une opération pendant qu'elle a cours. «Les objectifs sont différents et les questions aussi», a conclu M. Fagnan.

Pour la CEQ, le recours à une maison de sondage est une nouveauté relative: cela fait six ans qu'elle n'avait pris cette initiative et encore aujourd'hui, la pertinence et la «fiabilité» des sondages CROP suscitent des discussions au sein de la Centrale.

D'autre part, hier, les trois centrales du Front commun ont une fois de plus dénoncé la «pente suicidaire» sur laquelle s'engage le gouvernement en adoptant à la vapeur des décrets déterminant les conditions de travail des employés.

Les présidents des trois centrales du Front commun, MM. Louis Laberge (FTQ), Yvon Charbonneau (CEQ) et Donatien Corriveau (CSN) ainsi que les trois négociateurs en chef, MM. Réal Lafontaine, Jean-François Munn et Gilles Lavoie ont tenté de donner un caractère solennel à leur intervention publique d'hier.

M. Laberge a répété qu'un affrontement majeur était à prévoir.

Et, au nom du Mouvement socialiste du Québec, M. Marcel Pepin a déclaré que le gouvernement mentait à la population lorsqu'il prétendait qu'il n'avait, vu la crise, d'autre choix que de couper dans les salaires.

CTCUM: hausse générale de 6%

par Alain Duhamel

La Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) a déposé au Conseil de la CUM une nouvelle grille des tarifs du transport en commun dans l'île de Montréal comportant une hausse générale d'environ 6 pour cent dès le mois de janvier.

La nouvelle grille, dont LE DEVOIR avait révélé la teneur au mois de septembre porte de $0.75 à $0.80 le prix du passage payé en espèces: le carnet de billets coûtera $9 mais ne comportera plus que 14 billets au lieu de 15; le prix de la carte mensuelle autobus-métro passera de $21 à $22.50.

Le service ferroviaire, entre en opération plus tôt cette année, est aussi affecté. C'est ainsi que le prix de la carte mensuelle du train de banlieue passe de $36 à $37.50 entre la gare Windsor et Sainte-Anne-de-Bellevue et de $30 à $31.50 entre la Gare centrale et Roxboro.

Pour les étudiants et les personnes âgées, seul le prix de la carte mensuelle autobus-métro change. Il passe de $8 à $8.50.

C'est la première fois dans son Histoire que le Conseil de la CUM doit débattre et voter la grille des tarifs de la CTCUM. Auparavant, avant l'adoption de la nouvelle loi de la CUM, la Commission de transport avait toute discrétion sur ses tarifs et leur administration.

Le Conseil de la CUM devra en débattre à sa prochaine assemblée, mercredi, avant même qu'il ne soit saisi du budget de la CTCUM pour l'année 1983. La CTCUM estime en effet qu'il lui faut mettre en vigueur dès le premier janvier une nouvelle grille des tarifs pour administrer le budget de $448.5 millions qu'elle présentera en janvier prochain aux élus de l'île de Montréal.

Cette hausse des tarifs devrait rapporter $8.3 millions de plus à la CTCUM dans ses revenus provenant des voyageurs. La hausse des tarifs accroîtra en même temps la contribution du gouvernement québécois de $5.1 millions, à titre de subvention au fonctionnement, et de $1.0 million à titre de subvention à la carte mensuelle.

Cette hausse des tarifs ne tient pas compte de la proposition du gouvernement québécois sur le financement du transport en commun et s'appuie exclusivement sur les règles en usage actuellement. Dans la mesure où le gouvernement québécois retient une mesure de plafonnement de la contribution, équivalente à celle des villes de la CUM, et modifie la grille des tarifs en tenant compte de la distance parcourue, les tarifs de la CTCUM comporteront, dès ce printemps, pour plusieurs usagers du transport en commun, de nouvelles hausses.

◆ Anti-scabs

puyait sur l'article 97a du Code du travail et contestait le droit de Shell d'avoir recours «le ou vers le 3 janvier 1980» à la compagnie Richelieu Milk Tankers Inc. pour faire la livraison d'essence aux stations-service et aux résidences.

Le premier paragraphe de cet article du Code du travail interdit à un employeur «d'utiliser les services d'une personne pour remplir les fonctions d'un salarié représenté par une association accréditée qui a déclaré une grève (...) ou d'un salarié lock-outé lorsque cette personne a été embauchée entre le jour où la phase des négociations commence (...) et la fin de la grève ou du lock-out».

En fait il faut se demander, affirme la rédactrice du jugement, Mme L'Heureux-Dubé, si ces dispositions laissent «la possibilité d'engager des corporations». Après avoir passé en revue diverses lois provinciales, le juge en conclut qu'il s'agit dans cet article de personne physique et non pas de personne morale, une compagnie ou une corporation.

◆ Varsovie

la nation polonaise, tels que l'Eglise et des syndicats librement formés», a poursuivi M. Reagan.

Le président américain, qui avait suspendu la clause de la nation la plus favorisée — offrant des avantages douaniers à la Pologne dans son commerce avec les États-Unis — à la suite de la mise hors-la-loi du syndicat libre Solidarité en septembre, ne s'est plus référé au syndicat dissous de Lech Walesa dans l'énoncé des conditions américaines.

Dans sa déclaration, au ton beaucoup plus conciliant que ses précédentes interventions sur la Pologne, le président américain a même indiqué que «si le gouvernement polonais venait à honorer ses engagements en matière de droits de l'homme, les États-Unis seraient heureux d'accomplir leur part pour aider l'économie polonaise de la même façon qu'ils l'ont fait pour les pays d'Europe après les deux guerres mondiales».

M. Reagan, qui a dénoncé à nouveau «l'intense pression soviétique» et la «force brutale» qui ont, selon lui, accompagné l'imposition de la loi martiale en Pologne, a affirmé que «l'esprit d'indépendance et de résistance à la tyrannie» est toujours présent en Pologne.

Dans un dernier avertissement aux autorités polonaises, M. Reagan a souligné que les États-Unis ne peuvent répondre à «des actions sans signification qui ne feraient rien pour modifier fondamentalement la situation en Pologne et remplaceraient une forme de répression par une autre».

◆ CTCUM

refuser à ses autres syndicats», déclare la CTCUM.

«La recommandation des conciliateurs vise d'abord et avant tout un règlement aux dépens des conséquences sur la cohérence du contenu de la convention, des conséquences sur l'administration et l'application de la convention collective et des conséquences sur la gestion de l'entreprise».

La CTCUM estime que le rapport de conciliation tranche en faveur du syndicat des 2,200 employés d'entretien dans 80% des clauses normatives en discussion. Si elle l'agréait, la CTCUM consacrerait une manière de négocier qu'elle réprouve.

«Le Syndicat du transport n'a jamais voulu véritablement négocier; il a plutôt choisi une stratégie d'affrontement et de désobéissance aux lois (...) Cette recommandation pourra être perçue par le Syndicat comme un encouragement à sa façon de négocier», ajoute la CTCUM.

La CTCUM relève dans le rapport de conciliation des imprécisions, des incohérences et des conclusions impropres à un règlement qui lui paraisse acceptable. C'est ainsi qu'elle note des conclusions sur des demandes syndicales ou patronales retirées des négociations depuis plusieurs semaines. Les conciliateurs ont même repris une demande syndicale relative à l'assurance-salaire que le Syndicat du transport avait abandonnée le 8 novembre dernier.

Les conciliateurs ont proposé des solutions que le syndicat ne recherchait pas et au sujet desquelles la CTCUM avait fait de nettes mises en garde. C'est le cas, par exemple, de la priorité d'embauche dans tout poste inoccupé, qu'il soit ou non couvert par l'unité de négociation, à toute victime d'un accident du travail. Cette disposition interfère dans les conventions collectives des autres employés et susciterait vraisemblablement la réouverture desdites conventions.

Dans d'autres cas, le rapport de conciliation n'est pas suffisamment explicite pour qu'il puisse tenir lieu de convention collective et devra donc faire l'objet de négociations supplémentaires.

Le rapport de conciliation, qui devait mettre fin au litige en proposant un règlement, ne rejoint pas son objectif aux yeux de la CTCUM.

Le syndicat du transport a réagi vivement et a réclamé du gouvernement qu'il adopte, en guise de décret, les recommandations du rapport de conciliation. «Le gouvernement n'a maintenant d'autre choix que d'inclure minimalement dans le décret qu'il s'apprête à faire adopter, le rapport de conciliation préparé conjointement par le sous-ministre du Travail, M. Yvan Blain, par son directeur général des relations de travail, M. Raymond Désilets, et par un de ses spécialistes en relations de travail, M. Jacques Fortin» a déclaré M. Jacques Morrissette, président du syndicat, dans une communication diffusée hier, en soirée.

«Le gouvernement doit aussi, ajoute M. Morrissette, remplacer le plus vite possible cet homme nuisible (M. Lawrence Hanigan, président de la CUCUM).

Le Syndicat se propose de convoquer une assemblée générale de ses membres dès que le gouvernement québécois aura fait connaître la teneur du décret le concernant.

◆ Survivre

Suite de la page 18

saluant au passage les lavandières (et les lavandiers?), jusqu'à la modeste mais luxuriante Serra de Monchique, pour aboutir sur les plages de sable fin jouxtant de pittoresques falaises rousses battues par les eaux tièdes de l'Atlantique. C'est l'Algarve. Presque l'Afrique. C'est là que j'entends subir le test suprême: pendant combien de jours puis-je soutenir les agressions du beau temps?

Je tiendrai sans doute jusqu'à la mi-janvier. C'est le temps où les amandiers refleurissent en Algarve, formant ses immenses étendues de délicates petites fleurs, blanches à vous en donner le mal du pays, car on jurerait de vastes arpents de neige tant l'illusion est parfaite...

Mais je survivrai à la neurasthénie où le spectacle m'aura plongé. Soyez sans inquiétude, je serai de retour juste à temps pour les finales de la coupe Stanley.

◆ Convention

Suite de la page 19

comme mandat d'élaborer le cadre juridique (constitutionnel, intergouvernemental ou législatif) dans lequel s'inscrira le droit relatif à la juridiction maritime canadienne.

Mais au-delà de ces préoccupations et de la valeur de l'engagement que vient de prendre le Canada en signant la Convention sur le droit de la mer, l'on doit se poser la question de l'avenir d'un tel engagement et d'une telle convention, compte tenu de l'opposition des États-Unis. Adoptée à une très forte majorité, la convention a été soumise à la signature le 10 décembre. Pour entrer en vigueur, la convention devra cependant être ratifiée par 60 des États signataires qui seront dès lors liés par son contenu. Ce processus pourrait tout au plus exiger quelques mois. Les États-Unis, qui n'ont pas signé le traité, paraissent avoir été tentés par l'idée de rallier à leur cause d'autres puissances en leur proposant un «traité parallèle» dont le but avoué serait de rendre impraticable le régime des grands fonds marins établi par la convention. On ne voit plus guère qui pourrait se montrer intéressé par une telle aventure. Il est évident que le régime des abysses est difficilement viable sans l'apport financier et technologique américain. D'un autre côté, il est peu concevable que les États-Unis puissent appliquer leur législation unilatérale de 1980 sur les fonds marins et se lancer à la conquête des nodules polymétalliques sans considération pour les quatre États ni pour le concept de patrimoine commun de l'humanité. Tout porte à croire, par conséquent, qu'ils devront assouplir leur position, devenue insoutenable. Ils ont d'ailleurs le temps de le faire, puisque l'exploitation des nodules n'est pas envisageable avant une quinzaine d'années.

Il est donc permis d'espérer que la Convention sur le droit de la mer sera cette constitution des océans universellement reconnue qui permettra d'assurer une redistribution plus équitable des ressources d'une mer qui couvre 70 pour cent de notre planète.

LE DEVOIR

CAHIER 21

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 11 décembre 1982



Photo Jacques Grenier

ANNE HÉBERT

La passion est un risque mais c'est un risque indispensable

par Jean Royer

ANNE Hébert est une femme secrète mais elle ne cache pas sa joie d'avoir reçu le prix Fémina 1982 pour son roman *Les Fous de Bassan*. Elle prend cet honneur comme un «cadeau» qui lui donnera probablement une certaine sécurité matérielle. Pour son éditeur, Jean-Marie Borzeix, le prix Fémina rappelle aussi à toute la francophonie qu'Anne Hébert fait partie des grands écrivains de la langue française. Les Éditions du Seuil ont d'ailleurs voulu fêter l'événement au Québec et Anne Hébert a passé la semaine à Montréal pour rencontrer quelques journalistes et participer à une réception somptueuse qui attirait le tout-Montréal au restaurant Hélène de Champlain, mercredi soir.

Mais n'allez pas croire qu'Anne Hébert se fait moins discrète pour autant. Heureuse, elle garde ses distances avec le succès. Sans doute pour ne pas trop se distraire de sa passion: l'écriture. Car bientôt elle devra quitter ses personnages des *Fous de Bassan* pour d'autres, qui feront son prochain roman. Mais pour l'instant, elle reste attachée à Olivia et Nora, à Stevens et Perceval, à tous ces personnages de la passion de vivre qui habitent son dernier roman. C'est ce qu'elle nous a confié cette semaine dans une entrevue exclusive qu'elle nous accordait pour les lecteurs du DEVOIR.

«Ce roman, *Les Fous de Bassan*, je l'ai porté pendant très longtemps. Depuis ma jeunesse. Depuis que je connais le fleuve, en fait. Aussi bien la côte sud que la côte nord de Charlevoix à Tadoussac et de Gaspé aux Îles-de-la-Madeleine. J'ai toujours été frappée par le fait que ce fleuve possède des marées comme la vraie mer. J'ai rêvé de tous ces paysages pendant assez longtemps. J'imaginais les personnages. Ces petites colonies fermées. Quelques maisons autour d'une église. J'essayais d'imaginer comment pouvaient y vivre les gens. Et j'ai d'abord tenté d'en faire un roman en 1977 mais ça ne marchait pas du tout. J'ai abandonné le sujet avec beaucoup de peine et j'ai tâtonné longtemps avant de trouver le bon ton. J'ai commencé par raconter tout cela à la troisième personne: mais il y avait trop de distance entre les personnages et moi. Puis j'ai pensé de tout faire voir par Perceval, ce personnage voué à une éternelle enfance, à une éternelle innocence: c'était impossible. Alors, j'ai eu l'idée de faire voir les mêmes événements, les mêmes aventures par chacun des différents personnages. Alors, j'ai pu écrire le roman avec une certaine jubilation, dans un véritable bonheur. Mais j'avais désespéré de ne jamais trouver le ton juste.

«Le roman avait longtemps fermenté dans ma tête. Je vivais avec tous mes souvenirs du fleuve, du golfe, de la mer et du vent. Cet amalgame m'a fait créer un village imaginaire, Griffin Greek. Les lieux sont réalistes mais je me suis mêlée de jouer, de faire un montage comme un cinéma. J'ai mis des rochers, une grève, dans un même lieu. J'ai pensé à un moment donné de situer le roman dans l'île Bonaventure mais c'était un lieu fermé qui compliquait l'histoire. J'ai erré longtemps avant de trouver le lieu du roman. Puis j'ai eu l'impression, heureuse pour moi, de créer un lieu imaginaire, de baptiser un village, Griffin Creek, entre ses deux capts, le cap Sec et le cap Sauvagine. Mais j'ai fait ces éléments imaginaires avec des éléments réels. J'ai fait un montage.»

— *Dans Les Fous de Bassan, le vent souffle de sa voix lancinante, de son haleine salée. Le vent rend fou. Un drame marque la fin de l'été, le 31 août 1936. Le désir était aussi fort que la marée montante. Olivia et Nora Atkins ont disparu. Ce roman, comme tous vos livres, raconte une histoire de passions.*

«Je crois que c'est toujours assez rare, le sens de la passion. Bien des gens sont indifférents, ni malheureux ni heureux. La vie leur passe comme sur le dos d'un canard. Elle ne les émeut ni en bien ni en mal. Ils arrivent à faire leur petite trouée, leur petite vie, dans un registre très réduit. Pour se protéger, probablement: on ne veut pas être trop heureux de peur d'être trop malheureux. Mais pour moi, c'est le pire malheur, l'indifférence. La passion, c'est un risque. Cependant, c'est indispensable pour faire quelque chose. Il faut risquer de se perdre pour se trouver. Si on ne risque rien, on peut vivre d'une façon agréable, confortable. Moi, j'ai le sentiment très profond qu'il faut risquer le tout pour le tout. En ce sens, l'écriture est une sorte de patience: non pas seulement une passion fulgurante de quelques instants mais une passion maintenue jour après jour. C'est cette passion qui m'a fait écrire *Les Fous de Bassan*. Même quand je n'arrivais pas à trouver la façon de prendre cette histoire, même quand tout ce que j'écrivais n'était pas juste, j'ai voulu quand même persévérer dans le noir pour la petite lumière au bout du tunnel.»

— *Dans vos romans, que ce soit Kamouraska ou Les Fous de Bassan, on voit éclater les passions à travers des personnages féminins très forts, qui nous font mieux reconnaître ce qu'on pourrait peut-être appeler un «âge de la femme»...*

«Je ne sais pas si on peut parler d'un «âge de la femme», répond Anne Hébert, mais je crois que l'on vit une époque où la femme certainement devient plus consciente de sa réalité, de ce qu'elle veut ou désire, plus consciente même de sa forme dans l'univers. C'est une époque où la

Suite à la page 40

Andrée Lachapelle

Une vie qui vaut la peine d'être jouée

par Robert Lévesque

CELA embêtait Voltaire, cette notion de l'élégance. Il la trouvait biscornue avec sa contradiction fondamentale: l'élégance. Assis devant Andrée Lachapelle, le philosophe de Ferney resterait bouche bée, et sans doute admiratif devant une telle conjoncture (dirait-il) où la beauté et le naturel vont de soi. Qu'elle soit la Mirandoline volage de Goldoni, la cruelle Lechy de Claudel, la bourgeoise Clotilde du Mesnil d'Henry Becque ou la môme Crevette de Feydeau, tous rôles qu'elle a admirablement défendus, Andrée Lachapelle irradie cette élégance d'actrice faite de fragilité autant que d'assurance.

Meryl Streep dans *The French's Lieutenant's Woman* dégageait ce même délicat équilibre... qui sous-tend le charme.

Sait-on qu'Andrée Lachapelle a débuté au théâtre, dans *Ces dames aux chapeaux verts*, il y a 32 ans? Et que mercredi prochain elle aura 20 ans en entrant sur scène chez Duceppe dans les bras de François Tassé? On n'y verra que du feu parce que Lachapelle est sans âge, sinon celui de ses personnages. À 51 ans, elle traverse sans coup férir cette «étape», terrible pour d'autres, où l'on est soudain trop vieux pour certains rôles et trop jeune pour les autres. «Le danger c'était de vieillir», dit-elle, proustienne.

Ciel de lit, que Lachapelle va jouer au Port-Royal du 15 au 18 décembre puis du 4 janvier au 5 février avant de partir en tournée québécoise, est une chronique sur le temps, tel qu'il agit dans la vie d'un couple marié. De 1890 à 1925, les deux personnages de Jan de Hartog passent à travers la passion, la jalousie, la haine, le désarroi, tout en passant du broc à eau à la salle de bain. En 53 (ou en 59, elle ne sait plus) Lachapelle avait vu cet «hommage au couple» à Paris, défendu par François Périer et Marie Daems, qui étaient époux dans la vie. En 66 au Quat'-sous, c'étaient Lise Lasalle et Jean Besré A New York, Jessica Tandy et Hume Cronyn. Ce théâtre de chambre», où toute l'action se déroule autour du lit à baldaquin et sous les lampes à gaz, a souvent servi comme une amulette aux couples d'acteurs désireux de se confronter sur scène.

Pour Andrée Lachapelle, le défi est autre. «Je pars à la rescousse des ingénues que l'on m'a fait jouer longtemps, les jolies blondes toutes fraîches, les teints de pêche, je m'amuse, avec beaucoup de nostalgie, à retrouver mes vingt ans même si à mon âge je suis beaucoup plus près de la fin de la pièce que de son commencement... vous savez, avec le metteur en scène Daniel Roussel, qui n'impose rien mais sait suggérer, on a décidé de travailler la pièce en sens inverse, en répétant d'abord la fin puis en remontant le temps, et tout s'est passé comme si nous préparions une fête».

À l'extérieur de cette chambre du *Ciel de lit*, c'est la France de la 111ème République. Mais de Hartog la laisse à la porte. Les bruits de l'affaire Dreyfuss n'y parviennent pas. Cependant, Lachapelle ne tarit pas d'éloges sur le travail du costumier François Barbeau, «ce très grand artiste», qui, avec le souci historique que l'on sait, sait ausculter une époque, un rang social, à partir d'un costume. «Pour *Ciel de lit* j'ai l'impression de recevoir un cadeau de Barbeau. Ce qui est fantastique c'est qu'un costume de Barbeau vous mets au défi d'être à la hauteur du costume, de sa conception, de son génie, et à la fois le costume vous aide, dès que vous en êtes habillée le personnage se précise. Je crois qu'on n'a jamais assez dit l'immense talent de Barbeau».

Fête, cadeau, le théâtre a des couleurs gaies pour Andrée Lachapelle qui dit, après 32 ans de carrière ininterrompue, avoir hérité du rêve de son père qui, à l'insu de ses enfants, allait faire des figurations dans le Montréal des Barry et Duquesne. Chanteuse, danseuse, pianiste, c'est sans doute ce que serait devenue Lachapelle si, après quatre ans de gammes au Studio 15, elle n'avait pas rencontré Henri Norbert avec qui elle aura ses premiers rôles et découvrira que la vie vaut la peine d'être «jouée». De cette époque du Trait d'Union (la troupe de Norbert), en 50 et 51, elle retient ce souvenir fou où dans la salle paroissiale de l'église Saint-Alphonse-d'Youville Henri Norbert décrète que les dames portant chapeaux verts n'auront pas à payer leurs places pour *Ces dames aux chapeaux*

Suite à la page 40



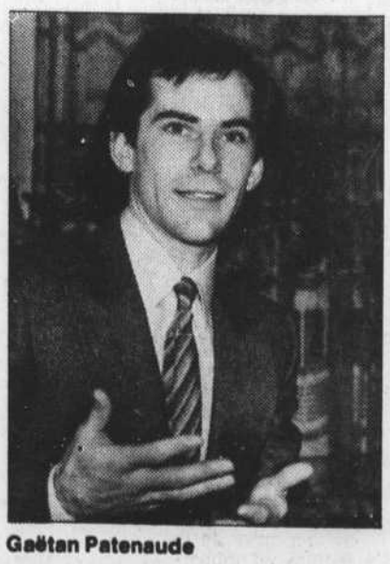
Photo Jacques Grenier

La danse: un grand ménage se prépare au Québec

par Suzanne Asselin

DES l'avènement de la télévision en 1952 les Ballets Chiriaeff, devenus les Grands Ballets Canadiens, inondaient notre petit écran. C'était l'âge d'or de la danse, malgré la jansénisme rampant. Plus les années se sont égrenées, plus la danse théâtrale professionnelle a perdu ses plumes à la télé au profit d'une danse décorative, souvent sans grande originalité. Mais c'était aussi l'époque des pionniers de la danse classique et moderne qui avaient bien peu d'encouragements financiers de la part des gouvernements pour se produire dans les théâtres.

Avec le temps, l'aide a été plus généreuse mais elle est encore en deça des moyens. Finalement, le ministère des Affaires culturelles du Québec vient de reconnaître le besoin de formuler une politique de la danse qui serait dévoilée par le ministre, M. Clément Richard, au début de l'année prochaine. Le ministère a décidé, une fois pour toutes, de faire le ménage et de se donner des orientations plus claires et mieux définies pour l'administration de la danse professionnelle.



Gaëtan Patenaude

Car, il faut bien le reconnaître, la danse au Québec ce n'est plus seulement les Grands Ballets mais aussi toute une batterie de compagnies, de regroupements et d'individus dont la réputation a dépassé les frontières du Québec. Les observateurs de la danse s'entendent tous pour dire qu'il y a eu une éclosion fantastique, en qualité comme en quantité. Tout comme le jeune théâtre, la nouvelle danse a pris son essor. De jeunes danseurs et chorégraphes se sont détachées des compagnies traditionnelles pour être en mesure de faire leur propre démarche artistique, souvent innovatrice.

Les gouvernements ont pris diverses mesures pour aider la danse, dans la dernière décennie. En 1972, le Conseil des Arts du Canada créait le Service de la danse et lui confiait «l'administration de divers programmes d'aide aux organismes professionnels du ballet et de la danse moderne et expérimentale», explique la brochure publiée par cet organisme. Sur la scène québécoise, Mme Jeanne Renaud (fondatrice du Groupe de la Place Royale, qui a malheureusement quitté Montréal pour se réfugier à Ottawa, non loin du Conseil des arts) devenait, en 1979, la directrice du nouveau département de danse au ministère des Affaires culturelles. Mais après son départ, la danse a été fondue dans la section «théâtre et danse».

À part certains idividus qui ont longtemps crié dans le désert pour la reconnaissance de la danse comme art d'interprétation, au même titre que le théâtre et la musique, les compagnies et les individus ont, plus souvent qu'autrement, fait leur lobbying de manière très individualiste. L'argent pour la danse a toujours été rare et chacun essayait d'arracher la plus grosse part possible du gâteau. Malgré leurs divergences stylistiques, les artistes de la danse commencent à réaliser qu'il faut faire front commun pour que cette forme d'art ait plus de crédibilité auprès des administrateurs de l'État.

Lors de la tournée de consultation du ministre en mai dernier, quelques individus ont présenté des mémoires. Monique Giard (pour le regroupement Qui Danse) a fait valoir les besoins des artistes indépendants, M. Di Genova (directeur des Sortilèges) a, entre autres choses, demandé que le folklore soit reconnu comme forme d'art, au même titre que le ballet ou la danse moderne. Mais l'un des mémoires les plus significatifs est celui de Madame Chiriaeff. Son intervention a largement dépassé le cadre des Grands Ballets pour s'étendre aux besoins de la danse en général. L'une de ses recommandations a été écoutée: «formuler et établir une politique en danse pour le Québec».

Il y a beaucoup de problèmes à régler dans le monde de la danse. Par exemple, il n'y a pas de structure pour la formation en danse moderne (Nouvelle Aire assumait, en partie, cette formation mais l'école est maintenant fermée). La carrière des danseurs est trop courte; ils ont besoin de se recycler et que l'État leur reconnaisse un certain droit à une sécurité sociale, comme c'est le cas dans plusieurs pays. Enfin, la politique sur la danse, à la lumière des mémoires, rapports et colloques (un en 1971 et un autre en 1977 subventionnés par le MAC) devra définir des orientations et des priorités, sans pour autant privilégier une forme de danse par rapport à une autre. Il faudra aussi l'aider à prendre le virage technologique et faire en sorte que des archives des oeuvres chorégraphiques soient conservées pour notre héritage culturel.

Ce besoin d'organisation de la danse ne se fait pas seulement sentir à cette échelle. Gaétan Patenaude, le jeune directeur de la section québécoise de l'Association Danse au Canada, fait son bonhomme de chemin depuis son entrée en fonction il y a un an. Depuis la fondation de l'Association en 1973, nos représentants venaient du milieu de la danse, le

Suite à la page 40

dictionnaire des symboles
ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE
ROBERT LAFFONT

DICTIONNAIRE DES SYMBOLES
Jean Chevalier
Alain Gheerbrant
Édition reliée de luxe: 82,90 $
Collection «Bouquins»: 14,95 $

L'OEUVRE INTÉGRALE
Jacques Brel
Édition reliée de luxe: 24,95 $
Édition de poche: 9,95 $

JACQUES BREL
ŒUVRE INTÉGRALE
Robert Laffont

DES LIVRES À LIRE
DES LIVRES À OFFRIR
Éditions Robert Laffont Limitée, Montréal

L'ATLAS MONDIAL DU VIN
Un guide complet des vins et alcools du monde entier
Hugh Johnson
52,10 $

«N'AYEZ PAS PEUR!»
André Frossard dialogue avec Jean-Paul II
Édition reliée de luxe: 24,95 $
Édition brochée: 14,95 $
Robert Laffont

L'Atlas Mondial du Vin

LA VIE LITTÉRAIRE

LE prix de la revue *Études françaises* n'est pas attribué cette année, faute de manuscrit de grande qualité. Ainsi en a décidé le jury présidé par Georges-André Vachon et réunissant Mme Gertrude Lemoyne, MM. Naim Kattan et Laurent Mailhot ainsi que le secrétaire du prix, M. Pierre Filion, responsable de la production aux presses de l'Université de Montréal. Administré par l'Université de Montréal, le prix comporte une bourse de $2,000, don de l'imprimerie Therrien & Frères. Fondé en 1966, le prix de la revue *Etudes françaises* n'a pas été attribué non plus en 1981. En 1980, il était décerné à M. Makombo Bamboté. Les poètes Gaston Miron et Michel Beaulieu, entre autres, ont déjà mérité ce prix littéraire. Pour 1983, les écrivains ont jusqu'au 1er juin pour soumettre leur manuscrit dans une des sections du prix, soit: poésie, roman, théâtre, essai.

■

François Maspero a quitté ses éditions pour d'autres tâches, annonce le journal *Le Monde*. En février 1982, François Maspero avait quitté la présidence du directoire des éditions qu'ils avaient fondées en 1959. Depuis, les éditions sont dirigées par François Gèze, 34 ans, économiste, assisté de Bruno Parmentier, ingénieur civil. Après le départ de François Maspero, la nouvelle direction a procédé à un réaménagement avec la nomination effective en janvier 1983 de trois directeurs: François Gèze, en plus d'être directeur, supervisera les domaines économique et politique; Fanchita Gonzalez Battle, un des membres fondateurs des éditions, continuera à assumer la direction du secteur littéraire et Ério Vigne, chef de rubrique de la revue *Histoire*, sera plus particulièrement chargé de l'histoire et des sciences humaines.

■

Jean-Marie Huard donne des récitals de mathématiques comme les poètes donnent des récitals poétiques. Ce professeur a intitulé son récital *Culbute cosmique*. À l'aide de nombreux éléments visuels, il parlera principalement du principe d'Archimède. Cela se passera le lundi 13 décembre à 20 h au Bateau Ivre du Grand Café, au 1720, rue Saint-Denis. Pour réservations: 849-6955. Cet artiste des matchs veut vous prouver que sans être Rubik ont peut se plaire en compagnie des nombres.

■

La *Fédération du loisir littéraire* organise un encan de livres pour ses membres le 11 décembre à 14 h à la brasserie Le Gobelet (8405, boul. Saint-Laurent). Le public est aussi invité à l'événement.

■

À l'occasion des Fêtes, le Salon du livre de Québec a lancé une campagne de promotion avec l'appui de 3,000 affiches distribuées par le groupe Sogides et des médias de la capitale. L'affiche propose: *Offrez un livre à Noël.*

Jean ROYER



Photo Réjean Meloche

François Maspero: ex-éditeur

Roger Fournier, prix France-Canada

(d'après l'AFP) — Le prix littéraire France-Canada 1982 a été décerné cette semaine à Paris au romancier québécois Roger Fournier pour son livre *Le Cercle des arènes*, publié chez Albin Michel.

Roger Fournier, qui est aussi cinéaste et réalisateur à Radio-Canada, est né en 1929 près de Rimouski. Il est l'auteur, entre autres, de *Moi, mon corps, mon âme*, dont a été tiré le film *Au revoir, à lundi*, avec Miou-Miou et Carole Laure.

Le Cercle des arènes est une drôle d'histoire d'amour entre un père et son fils, rivaux amoureux, au cours d'une visite en France.

Roger Fournier a devancé Suzanne Paradis, en lice pour *Emmanuelle en noir* (Leméac) et Gilles Archambault, en lice avec *Le Voyageur distrait* (Stanké).

D'autre part, le prix de poésie Jose-Marti a été décerné, cette semaine à Paris, pour la première fois, au poète cubain Jorge Valls, «enfermé depuis 18 ans dans les camps de concentration cubains», a annoncé Fernando Arrabal, membre du jury.

Le dramaturge espagnol a précisé que ce prix, qui rend hommage au héros cubain Jose Marti, récompensera chaque année un poète de langue espagnole.

Outre Fernando Arrabal, le jury était composé d'Eugène Ionesco, de Bernard Henry-Lévy et des écrivains cubains Eduardo Manet, Miguel Sales, Carlos Alberto Montaner, Orlando Rodriguez Sardinas et Reinaldo Arenas.

Enfin, Henri Polles, qui vient de remporter le deuxième prix Paul-Morand, est né à Tréguier en 1909. Breton et celtisant, il est très attaché à la petite cité bretonne où Renan naquit et où il passa les dix premières années de sa vie. Il a remporté le prix pour sa chronique de Treguier en 14-18, qu'il a intitulée *Sur le fleuve de sang vient parfois un beau navire*. Il n'avait rien publié depuis 18 ans. On raconte même que son éditeur d'autrefois, Gallimard, le croyait mort! Mais son dernier ouvrage publié dans la collection L'Âge d'homme de Julliard le fait ressusciter parmi les écrivains importants de sa génération.

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Paul Morisset

Un cadeau qui ne s'oublie pas:
...Un livre
Librairie Latour
7, Vincent d'Indy
Outremont — 731-0680
beaux livres - livres d'enfants -
livres de poche - cartes de souhaits.

LA VITRINE DU LIVRE

DEUX volumes sur la vie quotidienne ou non au Québec et Canada-Français.

La Vie paysanne 1860-1900, par Germain Lemieux, Éditions Prise de Parole, Sudbury/Éditions FM, Laval, 239 p., abondamment illustré, bibliographie, index, relié $17.00, broché, $14.95. La présentation très concrète (grande qualité des illustrations) de tous les éléments de la vie du Canada français à cette époque. Tout y passe: terres, routes, bois, troupeau, semailles, récoltes, etc., etc. L'auteur domine admirablement son sujet.

Lâchés lousses, par Marie Chicoine, Louise de Grosbois, Evelyne Foy et Francine Poirier, vlb éditeur, 324 p., 600 photos, $29.95. Sous-titre: «Les fêtes populaires au Québec, en Acadie et en Louisiane». On peut regretter, et même vivement, le titre de l'ouvrage, ne pas être d'accord avec tous les textes et toutes les présentations, le tout n'est pas moins fort vivant et intéressant. La fête est nécessaire.

■

Dictionnaire des symboles, par Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, Robert Laffont, coll. «Bouqins», 1100 p., $14.95. Édition revue et augmentée (la première date de 1969). Sous-titre explicite: «Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres». L'ouvrage est très documenté «inventaire, toujours inachevé, de l'inventaire symbolique». Lire les 32 pages d'introduction. Après il y a 1600 articles de Abeille à Zodiaque, en passant par Train.

Dictionnaire du cinéma. Les réalisateurs, par Jean Tulard, Robert Laffont, 760 p., $14.95. Premier d'une série de trois volumes sur le cinéma (deux à paraître). Celui-ci présente près de 2000 réalisateurs de tous les pays, de 1890 à 1980, en donnant la liste de tous leurs films et une analyse globale de leur oeuvre.

■

Changer de société, collectif sous la direction de Serge Proulx et Pierre Vallières, Québec-Amérique, 298 p., $18.95. Trois thèmes essentiels: Déclin du nationalisme, Crise culturelle, Alternatives sociales au Québec. Et l'introduction porte le titre: «Crise et mutation». Douze textes, très ouverts sur ce qui se passe ailleurs (voir les notes et bibliographies), et très présents aux réalités du Québec, analysent les faits et les tendances. Une réflexion sérieuse, exigeante.

L'Entaille rouge, par Nelcya Delanoë, François Maspéro/textes à l'appui, 413 p., $19.95. «L'entaille rouge» c'est le nom d'une très ancienne chronique indienne des États-Unis, chronique peu banale, étudiée par un groupe scientifique américain. Il y avait une présence et une réalité indienne lors de la découverte de l'Amérique en 1492 et de la colonisation brutale qui s'ensuivit. Comment les États-Unis d'Amérique, devenus indépendants, ont-ils réagi vis à vis de ce qui restait des premiers habitants de ce pays? Voilà le sujet du volume, très dense, documenté et passionnant pour le futur.

■

L'Amour, l'amour, roman sentimental, par Virgil Tanase, Flammarion, 234 p., $16.50. «Le chant de l'exil», dit la bande du volume. L'auteur est un exilé roumain écrivant en français, le titre un mélange onirique et vécu d'une expérience fort étendue, déroutante pour l'Amérique du Nord.

Le Volcan par Klaus Mann, éditions Olivier Orban, 404 p., traduit de l'allemand, $22.50. Un roman de l'émigration allemande fuyant le régime nazi. Écrit en 1939, par un auteur lui-même émigré, il témoigne de la dure condition de l'exilé politique. Même aujourd'hui.

On dormira quand on sera morts, par Anne Vergne, JC Lattès, 179 p., $13.95. Un roman actuel écrit par une jeune femme, des aventures singulières de jeunes (20 ans), un style très alerte, ce n'est pas celui des grands-pères. Mauriac aurait-il eu un titre pareil?

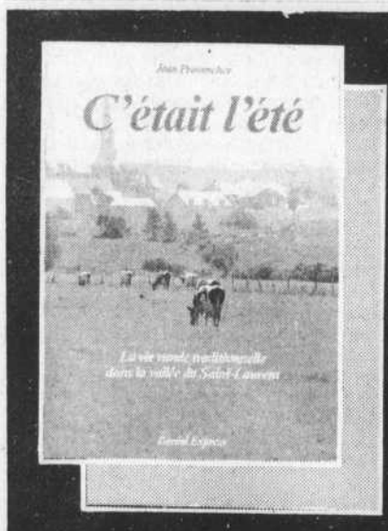
Deux ouvrages de Luigi Pirandello. Ce ne sont pas des pièces de théâtre mais des romans. Ces textes du Prix Nobel de littérature (1934) sont toujours très prenants. **Un, personne et cent mille**, L'imaginaire/Gallimard, 229 p., $6.95. Réédition d'un ouvrage paru en français en 1930. Pour chacun, la mise en doute de son identité. **Les Vieux et les Jeunes**, Denoël, 400 p., $19.95. Pirandello est né en Sicile en 1867. La première version de ce volume a été écrite en 1907, la version finale en 1931. Cette chronique de la Sicile entre les années 1848/1895 montre bien tous les problèmes de l'intégration de la Sicile à l'Italie et, déjà, le problème «Nord-Sud».

Savannah Bay, par Marguerite Duras, Éditions de Minuit, 91 p., $8.40. Une pièce de théâtre d'un auteur très connu, à la production abondante. Le sujet: Être. Qu'est-ce que Être? Deux femmes, Madeleine, d'un certain âge, et la Jeune Femme, en parlent.

■

Que dire à votre enfant? par Hélène Arnstein, Robert Laffont, coll. «Réponses», traduit de l'américain, 310 p., $14.95. «Comment aider l'enfant à affronter les grands événements de la vie familiale: la maladie, la naissance, la mort, le divorce, le remariage...» Une base de départ solide.

Paul MANCEL



Jean Provencher
C'ÉTAIT L'ÉTÉ

Ce livre est le deuxième d'une série de quatre sur la vie traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent. Le premier, consacré au printemps, s'est mérité les éloges unanimes des critiques:
"Le livre le plus séduisant, mais aussi le plus «intelligent» de la rentrée d'automne... une perle rare de l'édition québécoise, et c'est sans aucune réserve que j'en recommande vivement la lecture.». (Jacques Thériault, *Le livre d'ici*)

«Ce qui aurait facilement pu être un document compassé et ennuyeux devient une histoire vivante et rafraîchissante que l'on dévore comme un roman.»
(Corinne Côté-Lévesque, *L'Actualité*)

Volume abondamment illustré, 256 pages, en vente en librairie à 17,50$.
BORÉAL EXPRESS

Offre spéciale
jusqu'au 24 décembre 1982
pour souligner l'ouverture de la
Librairie fides
5710, avenue Decelles
Montréal, Québec
H3S 2C5
735-5114

Les premiers pas de l'Église
par **Henriette Major** et **Claude Lafortune**
au prix spécial de 8,75$
(prix régulier de 12,50$)
ou **Les Premiers Pas de l'Église**
L'Évangile en papier
La Bible en papier
vendus ensemble au prix spécial de 24,95$
En plus de cette offre spéciale une remise de 25% est accordée sur tous les ouvrages en librairie

la Pléiade **des livres à offrir**
les nouveautés de l'année:



Conrad
Oeuvre I
La Pléiade entreprend la publication des *Oeuvres* de Joseph Conrad qui comprendra cinq tomes. Au sommaire du premier: *La folie Almayer. Un paria des îles. Le nègre du* Narcisse. *Inquiétude. Lord Jim.* Édition publiée sous la direction de Silvère Monod. 1464p. $49.95

Joyce
Oeuvres I
Les *Oeuvres* de James Joyce dans la Pléiade comprendront deux volumes et rassembleront toute l'oeuvre à l'exclusion de la *Correspondance* et de *Finnegans Wake*. La parution du premier tome coincide avec le centenaire de la naissance de James Joyce. Édition établie par Jacques Aubert. 2088p. $54.00

Marx
Oeuvres III: Philosophie
Ce volume contient les oeuvres et les écrits parus du vivant de l'auteur, les oeuvres posthumes et des appendices. Édition établie, présentée et annotée par Maximilien Rubel. 2110p. $49.95

Montherlant
Romans II
La sortie de ce deuxième tome des *Romans* de Montherlant coincide avec le dixième anniversaire de son suicide (21 septembre 1972). On y trouve: Préface et Chronologie. *La rose des sables. Les garçons.* Appendice: *Serge Sandrier. Le chaos de la nuit. Un assassin est mon maître.* Notices, notes et variantes. Édition établie par Michel Raymond. 1640p. $59.00

Sartre
Oeuvres romanesques
Ce volume contient: Préface et Chronologie. *La nausée. Le mur. Les chemins de la liberté (L'âge de raison, Le sursis, La mort dans l'âme, Drôle d'amitié).* Appendices: *Dépaysement. La mort dans l'âme, fragment de journal. La dernière chance.* Notices, notes et variantes. Bibliographie générale. 2174p. $49.95

Tourguéniev
Romans et nouvelles II
Ce deuxième volume des *Romans et nouvelles complets* de Tourguéniev contient: Chronologie établie par Françoise Flamant. *Faust. Excursion dans les Grands-Bois. Assia. Nid de gentilhomme. À la veille. Premier amour. Pères et fils. Apparitions. Le chien. Fumée.* Textes traduits, présentés et annotés par Françoise Flamant et Edith Scherrer. 1198p. $49.00

Yourcenar
Oeuvres romanesques
Ce trois-cent troisième volume de la Bibliothèque de la Pléiade comprend: Avant-propos de l'auteur. Chronologie. *Alexis ou le traité du vain combat. Le coup de grâce. Denier du rêve. Mémoires d'Hadrien. L'oeuvre au noir. Comme l'eau qui coule (Anna, soror..., Un homme obscur, Une belle matinée). Feux. Nouvelles orientales.* Bibliographie établie par Yvon Bernier, professeur au collège Mérici de Québec. 1237p. $43.00

Deux femmes et une commune écriture de lumière

par
Jean Royer

Les Résonances de l'amour, roman, par Anne Philipe, Paris, Gallimard, 1982, 173 pages.
Signes d'air, poèmes de Jocelyne François, Paris, Mercure de France, 1982, 91 pages.



Anne Philipe

CES deux femmes, Anne Philipe et Jocelyne François, ont en commun une écriture de la lumière. Certes, leur manière de dessiner la vie est différente mais le ton ne trompe pas: nous sommes avec elles, dans leurs oeuvres, au plus près de la vie, dans l'intimité de l'amour et de la mort, du silence et de la lumière.

On ne s'étonne pas que l'une et l'autre habitent la Provence et rencontrent les mêmes peintres, leurs amis Vieira da Silva et Arpad Szenes sur qui, d'ailleurs, chacune a écrit un livre. On connaît un peu mieux Jocelyne François depuis *Les Bonheurs* (1970), qui vient d'être réédité, depuis *Les Amantes* (1978) et *Jouenous «Espana»* (Prix Fémina 1980). On sait qu'Anne Philipe écrit, depuis la mort de Gérard Philipe il y a maintenant vingt-trois ans, une oeuvre où se croisent en toute délicatesse l'amour et la mort. Et, me semble-t-il, une parenté unit ces deux oeuvres, ou du moins se répondent-elles comme dans un écho. Il ne faut pas perdre le fil de l'amour, écrit Anne Philipe. Il faut entretenir le feu de roue, ce feu alchimique, constant et égal, répond Jocelyne François. Pour les deux, contre la mort et l'angoisse métaphysique, il y a l'amour et l'écriture, la poésie de la nature et la présence du poème. Toutes les deux tentent d'écrire ce nom obscur qui traverse nos corps, «intermédiaires que nous sommes, écrit Jocelyne François, entre deux règnes, la mort dans une main, l'amour dans l'autre.»

Chez Anne Philipe, la mort révèle la vie et rejoint le fil de la tendresse entre les êtres. L'écriture surgit véritablement d'un certain silence qui rôde avant l'amour comme avant la mort. Cela se lit dans ce beau roman intitulé *Un été près de la mer*, qui se passait sur une des Îles d'Or au large de la Provence (l'Île du Levant voisine de l'Ile de Port-Cros où le poète Alain Grandbois aimait tant se retirer).

Dans son dernier roman, qu'elle a justement intitulé *Résonance* de l'amour et qui aurait bien pu mériter un des prix littéraires de la rentrée française, Anne Philipe pose de nouveau la question de l'amour et de la mort. On y retrouve la romancière au sommet de son art qui veut décrire cette tension qui nous hante. Les silences, ici, parlent autant que les mots et les paysages répondent aux états d'âme.

C'est la fin de l'été. La vie va se défaire et se refaire. Trois personnages habitent principalement le livre. Louise, qui cherche à écrire «l'histoire d'un amour du premier jusqu'au dernier regard». Cécile, qui rêve à son amour Tadeusz vivant en Pologne, tout en sachant qu'elle mourra d'un cancer dans quelques mois. Adrien, son fils médecin, qui entre dans un nouvel amour en même temps que sa mère entre dans la mort. Il y a aussi les autres personnages, ceux des souvenirs et des amours perdus, celui de Simon, ce petit-fils de Cécile comme une enfance qu'on cherche à garder et que seule la mort éloigne. Ces personnages n'ont pas tous la même qualité de présence dans le roman d'Anne Philipe. Certains ne sont que symboles ou souvenirs. Mais Cécile, qui lutte pour affronter la mort sans perdre le fil de l'amour, reste émouvante jusqu'à la fin. Louise, elle, écrira son roman, sans doute celui que nous lisons, quand la mort aura rejoint le silence, quand la souffrance n'aura plus de mots.

Mais nous avons compris ou senti que l'amour, chez les personnages d'Anne Philipe comme pour Nathalie Sarraute citée en exergue du roman, est un état absolu, infini, parfait. L'amour est en quelque sorte une passion inséparable de la mort. Sa force est de renaître dans chaque être.

C'est avec une discrétion exemplaire, une délicatesse de style et de sentiment qu'Anne Philipe décrit la tendresse qui unit ses personnages et fait se confronter l'amour et la mort qui avance avec ce cancer qui sourd contre l'été, la mer, la vie. Anne Philipe nous a donné là un grand roman sur l'amour.

■

«Quand ai-je commencé à mourir?» questionne aussi Jocelyne François dans ses poèmes de *Signes d'air*. Ici, c'est le poème qui répond. Car, comme le disait Hölderlin: «Ce qui demeure, les poètes le fondent.» C'est ce «feu de roue», cet amour et cette tendresse que cherchent à exprimer tant les personnages d'Anne Philipe que les poèmes de Jocelyne François. Celles et ceux qui ont lu ses romans trouveront dans ces «signes d'air» la même force d'écriture qui fait que Jocelyne François touche à la vie. Dans ces poèmes d'air et de feu, dans ces rythmes telluriques, nous entrons au coeur du paysage, là où, comme dans les peintures d'Arpad Szenes, le temps ne pèse plus. Le poème relie les secrets. Il nous est presque possible de «Reprendre sans fin au ras des herbes ce qui, s'échappant, nous constitue.»

Jocelyne François, avec Anne Philipe, nous indique dans son écriture — celle de sa poésie mais aussi celle de ses romans — comment l'amour continue toujours d'inventer ses chemins.

Ces deux femmes écrivent en pleine lumière. La lucidité n'est pas que douloureuse, elle est aussi vivifiante. C'est la leçon que nous offrent ces deux oeuvres exceptionnelles qui, sans doute, dureront plus loin que les modes actuelles de la littérature française. Romancières comme poètes, Anne Philipe et Jocelyne François nous apportent deux des témoignages les plus émouvants de notre époque, c'est-à-dire sur notre manière de vivre et de mourir. Mais lisez-les en silence, loin des rumeurs inutiles: vous entendrez battre votre coeur enfin.

Les inventions de l'amour contrarié

Patricia Highsmith,
Le Jardin des disparus,
recueil de nouvelles traduites de l'américain,
Éditions Calmann-Lévy,
Paris, 1982, 222 pages.

CHRISTOPHER Waggoner pourra-t-il supporter encore longtemps l'idée que Jupiter, le chien arthritique de la maison, aille rejoindre dans le jardin des animaux domestiques empaillés quand les soins du vétérinaire ne peuvent plus rien pour eux? Pourra-t-il supporter sa femme Penny qui a crée ce jardin unique en son genre et l'a nommé *Le Jardin des disparus*? Voilà la première nouvelle du dernier livre de Patricia Highsmith et qui lui donne son titre.

Walter pourra-t-il vivre en paix le deuil de sa soeur Elsie morte à dix ans d'une pneumonie mal soignée? Supportera-t-il encore longtemps d'entendre ses parents se quereller à ce sujet pendant qu'il construit son cerf-volant géant?

Dans les neuf nouvelles de son recueil, Patricia Highsmith décrit l'irritation nerveuse ressentie quand l'esprit est dérangé par une idée fixe. Derrière des airs de patience infinie, les personnages de Patricia Highsmith n'endurent rien. Ils s'épuisent dans des émotions dangereuses en vivant en contact étroit avec l'objet de leur hostilité.

Patricia Highsmith est passée maîtresse dans l'art de décrire les temps morts, le tempo du train-train quotidien, les heures creuses où rien n'arrive entre l'idée du crime et son exécution, sinon la lente progression du délai. Nous avons affaire chez Patricia Highsmith à des crimes prémédités.

L'amour contrarié est inventif dans cette oeuvre. Patricia Highsmith est une émotive. Elle enregistre comme le sismographe les tremblements passionnels des relations humaines. Ses personnages n'acceptent pas que l'amour s'affadisse.

S'il est amoindri par la vie quotidienne, il ne vaut pas la peine de vivre. Dans l'oeuvre de Patricia Highsmith et dans ces neufs nouvelles, l'histoire criminelle est une histoire d'amour qui tourne mal.

Andrée THIBAULT

L'oeuvre d'Anne Hébert



aux éditions hurtubise hmh
aux éditions du seuil

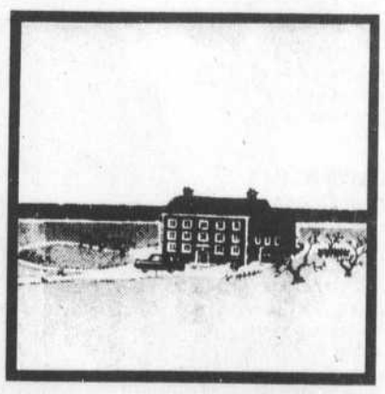
Ce soir, Anne Hébert à l'émission «Noir sur Blanc» à la télévision de Radio-Canada

il faut lire ...et offrir
Une baraque rouge et moche

Marie-Gisèle Landes-Fuss

Une baraque rouge et moche comme tout, à Venice, Amérique...

roman



Gallimard

UNE BARAQUE ROUGE ET MOCHE COMME TOUT, À VENICE, AMÉRIQUE...
de Marie-Gisèle Landes-Fuss
La narratrice débarque à Venice, un quartier de Los Angeles où traînent des paumés, des drogués, sous l'oeil de la police. Elle-même se drogue et finit par atterrir dans une baraque en briques rouges qui se dresse sur la plage. C'est un bizarre mais efficace "centre de réhabilitation".
Gallimard — $14.95



14,95$

POUR UN VOYAGE À PEU DE FRAIS, SUIVEZ LE GUIDE JASMIN

MAMAN PARIS, MAMAN LA FRANCE

le dernier roman
de **CLAUDE JASMIN**

EN VENTE PARTOUT

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal H4V 3X7. Commandes: 273-2841
Par la poste: 1,00$ frais de port, cartes accepées: Visa, Master Card

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal H2V 3X7

Nom.....
Adresse.....
.....
Maman Paris, maman la France ..... 14,95$
(frais de port: 1,00$)
Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Card.....
☐ Chèque ☐ Chargex no.....
Signature: .....

les carnets de Jean Éthier-Blais

DES amis, qui ne ratent jamais un Salon du livre, me disent que c'est toujours un peu la même chose; on circule entre les stands, on y retrouve des visages connus, souvent les mêmes livres que l'année précédente. N'est-ce pas inévitable? N'est-ce pas la marque d'une continuité? Pour ma part, comme je crains de trop acheter et que je vis dans la terreur de manquer d'argent, je préfère fuir ces lieux qui sont, pour moi, des lieux de plaisir. Je reste donc fidèle à mon libraire.

Cette année, par exception, je suis allé au Salon du livre et, avant qu'il ne soit trop tard, je veux noter ici mes impressions. D'abord, la non-remise du prix Jean-Béraud-Molson m'a mis la puce à l'oreille. Il se passait donc quelque chose puisqu'on ne donnait pas de prix. Les journaux retentissaient des lamentations des recalés; Don Quichotte se portait à la défense des membres du jury. Jamais on n'avait tant parlé de ce prix. Je ne serais pas surpris outre mesure d'apprendre, l'an prochain, si Dieu me prête vie, que la qualité des manuscrits présentés est de beaucoup supérieure à ce qu'elle fut cette année. Je me disais aussi qu'il faut qu'une littérature soit sûre d'elle-même pour reconnaître qu'elle a ainsi des années fastes et néfastes.

C'est donc d'un pas allègre que je me rendis au Salon. À l'entrée, une foule sympathique se pressait, encombrait l'escalier, se dirigeait bonne enfant vers les livres. L'atmosphère était à la joie.

Je la suivis jusque dans une immense salle de béton, aux affiches multicolores, qui faisait décidément foire. Des voix annonçaient l'arrivée de personnages importants, situaient les écrivains dans la salle, chacun assis parmi ses livres, signant ses ouvrages ou attendant **patiemment le chaland**. Ces mêmes voix expliquaient les articles d'un concours de costumes pour enfants, qui se déguisaient à qui mieux mieux en personnages littéraires; des jeunes gens, arborant un macaron à numéro cherchaient dans la foule la jeune fille porteuse du macaron correspondant. Chacun sait que les rencontres livresques sont les plus prometteuses. Je contemplais le spectacle de cette agitation autour des livres qui brillaient et attiraient comme des aimants.

Chaque livre est un dieu solitaire. Il ne va vers personne. Il faut aller vers lui, l'esprit libre, ouvert. J'ai été étonné du nombre d'ouvrages qui s'offraient ainsi à l'attention des visiteurs. Hommes, femmes adolescents, enfants munis de ballons allaient et venaient. Souvent, on ne regardait même pas les livres, on avançait comme dans un songe. J'ai suivi ainsi quelques groupes. Soudain, on ne sait pour quelle raison, par fatigue peut-être, quelqu'un s'arrêtait, prenait un livre, le soupesait, le retournait, s'attardait au titre, lisait un paragraphe, riait, hochait la tête, parfois faisait signe à son voisin, qui lisait à son tour. Certains achetaient. La question du prix semblait se poser souvent. Souvent, j'ai cru voir sur des visages quelque regret.

J'ai constaté qu'il y avait aussi, au Salon du livre, une autre sorte d'acheteur. Il s'agit de celui qui connaît bien les livres, qui se rend au Salon précisément afin d'y trouver une nouveauté qui n'est pas encore en librairie. Mon acheteur se direge vers le stand qui correspond à ce qu'il recherche. Il y discute longuement avec le vendeur. Il n'appartient pas, de toute évidence, à cette foule indifférenciée des lecteurs possibles. Lui s'y connaît. Il y a dans sa démarche, une assurance qui tirent à sa connaissance de la littérature. Il est au Salon comme chez lui. Et en effet, il est chez lui, au milieu de ces livres dont il respire l'odeur, qui lui parlent, auxquels il répond.

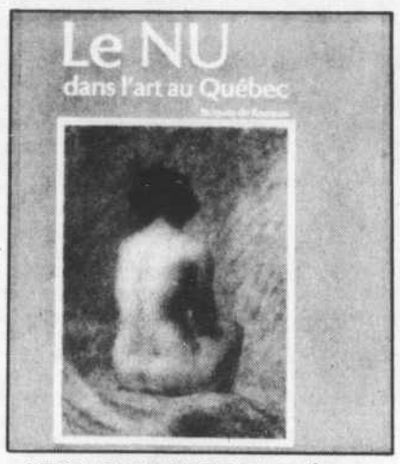
Mais je me disais, voyant ce spécialiste choisir avec discernement que, parmi les autres, se trouvaient les vrais acheteurs de demain. Le Salon joue ainsi son rôle premier, qui est d'éveiller l'intérêt et d'amener à la lecture des gens qui, sans lui, n'y accéderaient peut-être pas. C'est ce mélange de lecteurs chevronnés et d'autres à venir qui crée autour des livres, disposés en grand nombre sur des comptoirs, cette atmosphère de liesse intellectuelle. Ajoutez le fait que tous les participants aiment le livre, comme objet, comme source de bonheur intellectuel, et vous comprendrez pourquoi, dans ce Salon, les vibrations étaient amicales et fidèles.

Au cours de mes périples (car je suis allé deux fois au Salon du livre) je me suis arrêté au stand de la Chine. Là comme ailleurs, la qualité des livres d'enfants m'a frappé. J'ai l'impression que les enfants ont été les grands favorisés de ce Salon. J'en ai vu partout, qui associaient l'idée de lecture à celle de détente et de bonheur. Chez les Chinois, j'ai trouvé (en anglais) venant des Éditions d'État de Pékin, le célèbre roman du Wu Tching-Tzu, *Les Lettrés*, quasi introuvable en Occident ainsi que le *Pousse-Pousse* de Lao She, qui décrit la vie des pauvres coolies avant la Révolution maoïste, qui a accompli ce miracle de remplacer un coolie par un autre. On a appelé cette transformation radicale de la société la révolution culturelle. Il paraît qu'il y aura bientôt une librairie chinoise à Montréal, approvisionnée directement de Chine. Voilà une bonne nouvelle pour les sinophiles, Chine éternelle ou non.

Ma conclusion? J'aimerais qu'il y eût un prix du Salon du livre. Un prix des critiques, par exemple, qui se situerait au-dessus des modes et ferait connaître au grand public assemblé au Salon un écrivain intéressant. Ensuite, ne serait-il pas possible d'organiser un kiosque international, qui permettrait de découvrir des écrivains étrangers? Je songe en particulier aux jeunes romanciers et poètes qui ont publié dans leurs pays une oeuvre marquante. On me dira que peu de Québécois connaissent les langues étrangères. Je me demande si cela est bien vrai; ainsi, au kiosque chinois, j'ai été surpris d'entendre nombre de visiteurs s'exprimer en chinois. Ce stand international présenterait aussi des nouveautés européennes introuvables en librairie et aurait l'avantage d'attirer des exposants étrangers, qui furent singulièrement absents cette année.

L'ouverture du Québec sur le continent sud-américain me semble particulièrement souhaitable. On pourrait, chaque année, choisir un pays, le Brésil, le Chili, la Colombie et en faire le centre du Salon. Les ouvrages québécois se vendront d'autant plus qu'ils seront mieux entourés. Enfin, les vieux livres. Il importe d'assurer la continuité des livres. Cette lumière que j'ai vue qui éclairait le Salon nous vient du passé. Les vieux livres sont les pères des nôtres.

Chez broquet... les beaux livres de l'année



LE NU DANS L'ART AU QUÉBEC
Sculpture, peinture, gravure
Un magnifique ouvrage grand format avec plus de **330 illustrations** dont 110 en couleurs
auteur: Jacques de Roussan
biographie et étude sur plus de 130 artistes
format: 32,5 x 26,5 cm
un ouvrage de haute qualité, indispensable à toute bonne bibliothèque
75 $

Dans la même collection:
LE GROUPE DES SEPT 75 $

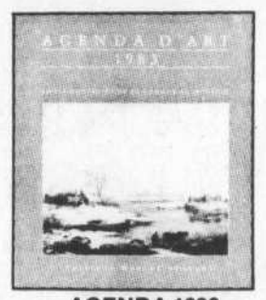
autres titres disponibles de la collection SIGNATURES:
Léo Ayotte, Jean-Marc Blier, Paul-V. Beaulieu, Umberto Bruni, Stanley Cosgrove, Pierre-Gilles Dubois, Jean-Paul Ladouceur, Henri Masson, Monique Mercier, André Michel, Claude Picher, Miyuki Tanobe.
À paraître sous peu: **Narcisse Poirier.**



PAUL SOULIKIAS
Texte: Adrian Waller
Plus de 80 reproductions
en couleurs
35 $



MARC-AURÈLE FORTIN
Texte: Jacques de Roussan
Plus de 70 reproductions
en couleurs
35$



AGENDA 1983
La vie quotidienne au Canada au 19e siècle
Plus qu'un agenda, un très beau livre d'art
71 reproductions en couleurs
reliure solide avec signet
2 jours à la page
format pratique: 23 x 20 cm
17,95$
(disponible aussi en anglais)



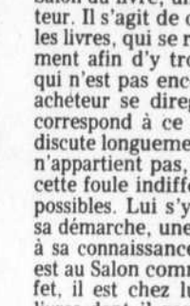
LE RICHELIEU
UNE VALLÉE DES REGARDS
Un très beau livre avec 110 photos
en couleurs
Photographe: Pierre Choinière
Poèmes: l'atelier d'Écriture de Beloeil
format: 28 x 21 cm
49 $

EDITIONS
marcel broquet
Casier postal 310 — LaPrairie, Qué. J5R 3Y3 — (514) 659-4819

Nouveautés

L'ÉGLISE, C'EST VOUS!
par Rémi Parent
Collection **«PASTORALE ET VIE»**
n° 2 • 120 pages • **5,95$**

Au moment où beaucoup d'hommes et de femmes remettent en question leur appartenance à l'Église, l'ouvrage de Rémi Parent apporte un éclairage lucide et convaincant.
Si l'Église a un avenir, il est entre les mains de toutes les personnes et communautés croyantes qui, dès aujourd'hui, accepteront de s'en porter responsables. Il est évident qu'un type d'église est en train de mourir. Que devons-nous faire maintenant pour que commence à se lever l'Église de demain?
Tous ceux qui souhaitent assumer pleinement leur rôle dans l'Église, trouveront dans cet ouvrage une pensée profonde susceptible de les stimuler.



LA PORTE ENTR'OUVERTE
par Jeanne l'Archevêque-Duguay
Collection **«REGARDS»**
n° 2 • 152 pages • **8,50 $**

Dans des lettres à une amie, l'auteur nous fait communier au bonheur qu'elle a construit jour après jour au rythme des étapes de sa vie. Elle nous révèle que son attachement au bonheur a eu raison de tous les amers détachements que la vie lui a réservés. Épistolaire simple aux couleurs locales, fleuri de fine poésie. Un livre qui s'adresse d'une façon toute spéciale aux personnes du troisième âge.



EN COMPAGNIE DE MARGUERITE BOURGEOYS
par Florence Quigley
Coll. **«DES IDÉES ET DES HOMMES»**
n° 11 • 112 pages • **5,50$**

Cet ouvrage permettra au lecteur de se familiariser avec Marguerite Bourgeoys, la co-fondatrice de la ville de Montréal et de l'Église canadienne. La «mère de la colonie» y est présentée de façon vivante: on la surprend à tous les détours de son activité prodigieusement évangélique et humanitaire.



En vente chez votre libraire habituel

ÉDITIONS PAULINES 3965, boul. Henri-Bourassa est Montréal, P.Q. H1H 1L1 Tél.: (514) 322-7341

Le regard de Keaton

Robert Benayoun, **Le Regard de Buster Keaton,** Éditions Herscher, Paris, 1982, 205 pages.

«LE grand visage de pierre», dit-on toujours de Buster Keaton. Paradoxalement, et le livre de Robert Benayoun le prouve, c'est l'un des plus beaux visages du cinéma américain, aussi admiré que celui de James Dean, qui dégage un charme incandescent.

L'oeil sombre du superbe comique lui donnait l'air d'un ténébreux comparé à celui de Llyod ou Chaplin; un oeil espagnol à la Picasso qui échappe à tout narcissisme séducteur; un oeil dur qui embraye sur quelque chose que l'on pourrait appeler une masculinité intellectuelle; un oeil digne qui éloigne Keaton de la bêtise et de l'inculture.

Ce fataliste — l'acteur qui ne souriait jamais — avait un regard magnétique: sollicitant appel à la connaissance et à la complémentarité. «C'est l'oeil le plus bouleversant du cinéma», écrit avec justesse Benayoun.

A travers 300 illustrations en noir et blanc et sept courts chapitres, l'auteur, critique de cinéma, tente de découvrir les rapports nombreux et inconscients (et parfois un peu tirés par les cheveux, il faut le dire) que Buster Keaton entretiendrait avec les arts de son temps: le Dada, le surréalisme, le cirque, les masques, la peinture (de Chirico, Derain, Picasso), la littérature (le Joseph K. de Kafka), le cinéma de son époque.

Ce magnifique album, essentiel pour tout admirateur de ce «manieur de gravité», se ferme sur une filmographie complète et les repères biographiques principaux du réalisateur de *La Croisière du Navigator*.

André ROY

En seconde édition

Ce best-seller confidentiel de l'humour cinglant vous est-il-destiné?



— Patrick Coppens, critique et humoriste montréalais vient de publier un petit recueil fort amusant (...) un dictionnaire des idées suggérées par les jeux de mots.
André Rufiange. Journal de Montréal

***Ludictionnaire*, Patrick Coppens**
28 illustrations de Christian Desrosiers
100 pages — **7,50$**
Éditions Tryptique, C.P. 670 Succ. N, Montréal, H2X 3N4

Vient de paraître
Vient de paraître
Vient de paraître
Vient de paraître
Vient de paraître
Vient de paraître
Vient de paraître
Vient de paraître
Vient de paraître



Éléments de physique du bois
Auteur: André Guillemette

Cet ouvrage sera très utile aux spécialistes de l'arboriculture, de la conservation forestière, de la construction, de l'ébénisterie. De plus, il fournira de précieux conseils à ceux qui ont pour hobby la culture des arbres d'ornement ou qui emploient le bois dans leurs travaux de loisir.
Prix: 11,25 $
154 pages



Le transport des personnes et des marchandises
Auteur: Denis Bertrand

Le transport se situe au centre de toute activité économique. Il est important de prendre conscience de son évolution et de ses effets afin d'en appliquer aujourd'hui ses techniques, en fonction de demain!
Prix: 23,50 $
376 pages



Le four de glaise
Auteur: Germain Lemieux

Le four traditionnel ou four de glaise qui a fait la renommée du pain d'habitant et de plusieurs autres mets traditionnels appréciés des gourmets les plus difficiles à satisfaire.
Prix: 7,95 $
64 pages



La vie paysanne de 1860 à 1900
Auteur: Germain Lemieux

Comment nos grands-pères ont vécu, ce qu'ils ont inventé ou amélioré, les multiples adaptations de technique ou d'outillage qu'ils ont dû faire sur la ferme ou dans la forêt, c'est cet ensemble de connaissances que contient **La vie paysanne 1860-1900.**
Un livre capable de rappeler aux aînés leur héroïsme d'antan, et aux jeunes le tribut de respect et d'admiration qu'ils doivent rendre à cet héritage ancestral!
Prix: 17,00$ (couverture rigide)
14,95$ (couverture souple)
240 pages

Ci-inclus un chèque ou mandat-poste de.....$
à l'ordre de: Éditions FM
1113, rue Desnoyers
LAVAL (Québec)
H7C 1Y6
_____ exemplaire(s) ☐ Le four de glaise
☐ Le transport des personnes et des marchandises
☐ Éléments de physique du bois
☐ La vie paysanne de 1860 à 1900
☐ souple ☐ rigide
Nom.....
Adresse.....
Ville.....
C.P. ..... Tél. .....

Éditions FM
1113, rue Desnoyers, LAVAL, (Québec) H7C 1Y6 (514) 324-0712

LE TEMPS DES LIVRES...

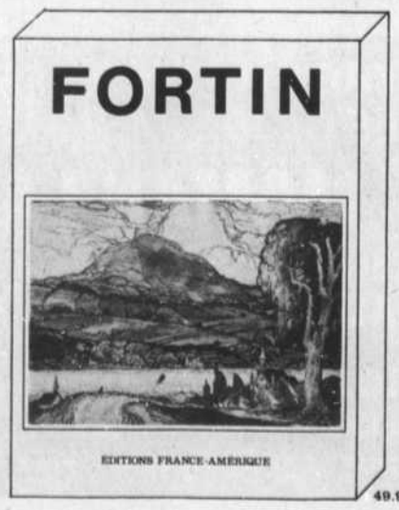




9.95$



17.95$



49.95$



11.95$ 11.95$



19.95$

Geneviève Dormann, anti-féministe

par
Monique Roy

Geneviève Dormann, **Le Roman de Sophie Trébuchet,** Albin Michel, Paris, 1982, 348 pages



Geneviève Dormann

GENEVIÈVE Dormann, journaliste et romancière. Huit romans, quatre filles, quatre petits-enfants et «pas de gnangnan, nounou ou autres sobriquets, j'insiste pour qu'ils m'appellent grand-mère». Un homme dans sa vie mais pas dans son appartement. Une bicyclette pour rouler plus vite dans Paris et couper à travers les sens interdits. 49 ans. L'allure et les comportements d'une étudiante.

Geneviève Dormann. Contradiction ambulante. Deux heures passées avec elle à démêler l'écheveau d'une vie bien remplie: «C'est pas long une vie de femme, faut pas gaspiller ça...»; d'une carrière enviable: «Existent d'abord les amours, les enfants, les amis, la vie... l'écriture, le travail, ça vient après. Remarquez que ce sont toujours des hommes qui proclament ne pas pouvoir vivre sans écrire tant d'heures par jour, moi, je me débrouille les week-ends, le matin très tôt»; et d'une réputation de *ruante,* dixit *Le Monde.*

Elle lance: «Je suis anti-féministe.» Et du même souffle, parlant de l'héroïne de son dernier livre, la «biographie libre» de Sophie Trébuchet; «Je dois être féministe quelque part, puisque ce n'est pas la mère de Victor Hugo qui m'a intéressée, mais Sophie Trébuchet, la femme».

Sophie Trébuchet, née à Nantes en 1772, épouse de Léopold Hugo. Trois fils naissent de cette union, dont le dernier, Victor, aurait pour père Victor Fanneau de la Horie, ami de Léopold, parrain du petit Victor et le seul homme que Sophie ait véritablement aimé. Geneviève Dormann, s'appuyant sur une conviction intime et maints recoupements historiques, affirme cette filiation alors que depuis plus d'un siècle personne n'a braqué aucune lumière sur cet «incident». On ne touche pas à une «gloire nationale».

Châteaubriand, que Sophie n'aimait pas, disait qu'en parlant des autres, c'est toujours un peu de son coeur qu'on livre et à travers Sophie, on retrouve sa biographie. Passionnée, absolue, prête à tout pour ceux qu'elle aime, méprisante avec les autres, empêtrée dans des contradictions énormes et les traversant la tête haute. Un personnage. Les couleurs de l'auteure filtrent çà et là elle ne se refuse pas le plaisir d'égratigner quelques personnalités contemporaines, de même que ses outrances et ce sont elles qui rendent Sophie Trébuchet si vivante. Historiquement, l'époque est rendue avec justesse, en tourbillons étourdissants, démontrant fort bien que côté cruauté et violence, l'homme n'invente jamais rien.

Le Roman de Sophie Trébuchet, le portrait d'une femme déterminée et attachante, écrit par son double, sa soeur, dans une structure narrative éblouissante.

Geneviève Dormann aime ce côté du féminisme, «celui qui sort de l'ombre des femmes extraordinaires, des femmes capables de tout. Les femmes sont beaucoup plus redoutables que les hommes, mais oui, je nous connais bien...»

Elle rit et manifestement ne s'épanouit que dans la provocation et n'est heureuse qu'en rupture de quelque chose.

Individualiste, elle abhorre étiquettes, bannières et manifestations collectives. «C'est le côté excès du féminisme qui m'exaspère...» Comme si, elle, n'avait pas toujours navigué dans des eaux extrêmement mouvementées. Comme si l'excès lui faisait peur!

«On ne libérera jamais des gens, des femmes, qui n'ont aucune envie d'être libérés. D'ailleurs, la liberté, il n'y en a pas 36... c'est dans la tête d'abord. On peut voir, dès les petites classes en maternelle, les femmes qui accepteront tout et les autres.»

Elle ferait plutôt partie des autres. Parmi tout le beau monde littéraire, journalistique et politique parisiens, ils sont nombreux ceux et celles qui ne la portent pas dans leur coeur.

«À gauche, on me dit fascite, à droite, on me dit gauchiste. Les catholiques ne m'aiment pas parce que j'ai dovorcé deux fois. Les autres non plus parce qu'il m'arrive d'aller à la messe. Alors...»

Alors «qui m'aime me suive et je préviens tout de suite je prends les virages sec...»

Deux heures à additionner et soustraire des contradictions et à se frayer un chemin sous la couenne dure. Un chemin de tendresse.

Sarah chez les Nadar

Sarah Bernhardt vue par les Nadar, un album de 40 photos présenté par Pierre Spivakoff. Publié aux éditions Herscher. Paris, 1982.



Sarah Bernhardt

ALORS que Rachel, qui fût son idole, Réjane, qui fût sa camarade, et la Duse, qui fût sa rivale, sont menacées de l'oubli avant la fin du siècle, Sarah Bernhardt, elle, triomphe toujours au box office de la légende. La «Divine», dont Saint-Pol Roux disait qu'elle avait «la jeunesse des chefs-d'oeuvre et de l'amour», n'a peut-être plus de chantre symboliste lui dédiant des bouquets de mots excessifs, mais elle «tient», comme on dit dans le métier. Et pour les jeunes comédiens et comédiennes d'aujourd'hui, qui pourront le 26 mars prochain réaliser qu'elle n'est morte que depuis 60 ans, la présence de Sarah Bernhardt est ancrée (à jamais, sans doute) au coeur même de la notion du théâtre.

Non pas que l'on joue encore Phèdre ou Dona Sol comme elle, et qu'elle puisse être un modèle. Le ridicule s'abattrait sur une comédienne l'imitant, Lady Macbeth trop erratique, Floria Tosca trop sanguinaire devant Scarpia, elle qui jouait comme on rage et qu'Edmond Rostand avait sacré «reine de l'attitude et princesse du geste». Sarah Bernhardt, qui fut la dernière grande tragédienne du dix-neuvième siècle, a traversé le vingtième siècle et les révolutions théâtrales en troquant le destin de modèle contre celui d'inspiratrice.

À Paris aujourd'hui c'est Delphine Seyrig qui la fait revivre dans la pièce de John Murrell, Denise Pelletier, ici, avait retrouvé son sortilège, et Monique Leyrac son exubérance; on a toujours senti le besoin de revenir à Sarah Bernhardt, à cette magie du théâtre qui vient de très loin et qui, du temps de *L'Aiglon* de Rostand et de la *Jeanne d'Arc* de Jules Barbier, où la grande Sarah exigeait son pot d'eau chaude dissimulé près d'elle pour faire tomber la poussière du plateau, portait, plus qu'en d'autres temps, cette transcendance du «faux», ces excès du «feint», ce triomphe du simulé où le «vrai» n'avait plus cette intensité du drame.

Cet album paru chez Herscher offre ceci de particulier qu'il nous présente des photos d'un genre que les Nadar, père et fils, avaient perfectionnés, celui de la photographie de théâtre réalisée en studio. Sarah Bernhardt débarquait dans l'atelier du boulevard des Capucines avec ses costumes de *Théodora,* de *Gismonda,* de *La Dame aux camélias,* les Nadar organisait un coin de décor, une toile peinte, un tissu formant rocher, etc..., au mépris de la mise en scène de la Porte Saint-Martin ou du Théâtre des Nations, et voilà qu'on immortalisait non pas tant le personnage mais Sarah dans le personnage. L'observation de ces photographies est fascinante. C'est du théâtre exacerbé, hors de lui.

Pierre Spivakoff, qui a joué au Studio des Champs-Élysées en 74 deux pièces écrites par Sarah Bernhardt (où il incarnait en travesti Sarah elle-même jouant ses rôles), signe dans cet album un texte impressionniste où la référence historique est remplacée par l'élan d'un coeur décidément admiratif et menacé de vertige où tous les «scandales» que multipliait la Divine bouillonnent dans la marmite du génie. Spivakoff parle de Lou Tellegen, cet acteur de peu de talent qui fût la dernière passion amoureuse de Sarah Bernhardt. Il était son partenaire dans un des rares — films qu'elle a tournés, *La Reine Élizabeth,* mise en scène de Mercanthon en 1912.

Or, ce Lou Tellegen, ici à Montréal en 1930, sept ans après la mort de Sarah, a défrayé la chronique. Il était arrivé au Mayfair avec une troupe de Paris qui offrait *La Dame aux camélias.* Le soir de la première, le caissier du théâtre s'était enfui avec la recette avant le lever du rideau. Tellegen refusa de jouer sans l'assurance d'être payé quand même. La représentation fût annulé. Quelques jours plus tard, dans une chambre d'hôtel de New York, le dernier amant de Sarah Bernhardt s'ouvrait les veines dans une baignoire.

Robert LÉVESQUE

Soirée de poésie

Une soirée de poésie sera présentée mardi soir 14 décembre, à 21 h, par les membres de l'Association des écrivains-éditeurs autonomes, au café Le Toucan, 343, rue Ste-Catherine est.

Sous le titre «Écriture d'ici», il mettra en vedette le poète Jacques Renaud.

il faut lire
...et offrir
Patrick
Modiano

Patrick Modiano

De si braves garçons



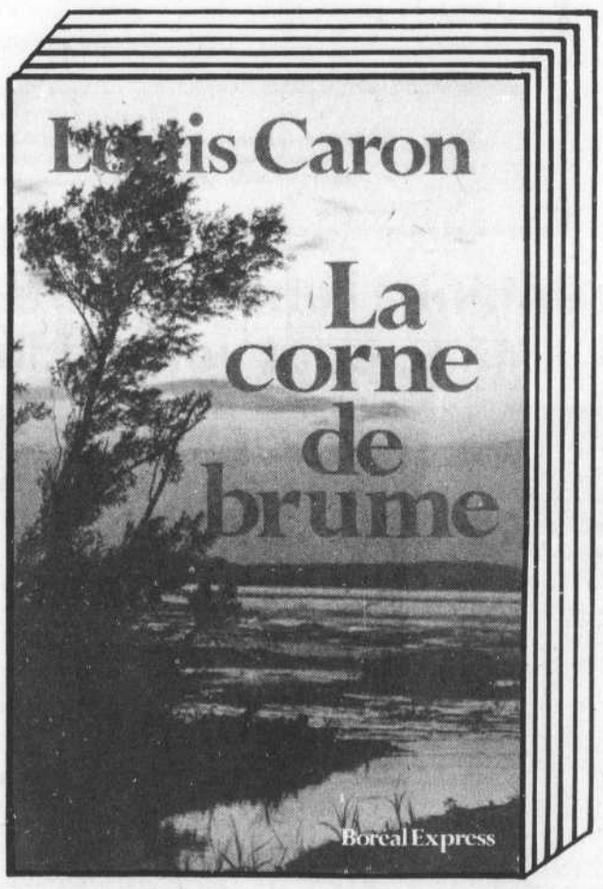
Gallimard

DE SI BRAVES GARÇONS
de Patrick Modiano

Aux environs de Paris, le collège de Valvert, surnommé le Château en raison de son parc, de ses pavillons et de ses bois, a pour pensionnaires de "braves garçons" plus ou moins abandonnés par leurs familles — de gens riches ou ruinés, instables, cosmopolites, suspects.

Gallimard — $12.95

Les fils de la liberté II



Le nouveau roman de

Louis Caron

En vente dans toutes les librairies
à 12,95$

Aux Éditions du Boréal Express

CARON LIBRAIRE
Jusqu'à 10 h tous les soirs
LIVRES NEUFS ET USAGÉS
PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES
CARTOGRAPHIE • PHOTOCOPIE
TABAC • BUREAU DE POSTE (8 h 30 - 18 h)
la librairie à fréquenter
251 Ste-Catherine E.

Si vous voulez savoir ce qui se passe en littérature québécoise, il n'y a qu'une chose à faire, vous procurer le magazine qui parle uniquement de littérature québécoise. Il vous revient quatre fois l'an, complètement illustré. Ce numéro vous parle d'anciens, de modernes et d'outils de recherche.



Ce numéro 28
vous présente des livres de:

Anne Hébert
Roch Carrier
Solange Lévesque
France Théoret
Germaine Guèvremont
André Carpentier
Elisabeth Vonarburg
Pierre Billon
Daniel Sernine
Claude Beausoleil
François Charron
Huguette Légaré
Alphonse Piché
Jean Charlebois
Gilles Maheu
Bertrand B. Leblanc
Michel Garneau
Normand Chaurette
Louis Dantin
Émile Nelligan
Richard Joly
Denis Vanier
Bernard Beugnot
José-Michel Moureaux

et le Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, tome III, 1940-1959

LETTRES QUÉBÉCOISES No 28
Si vous ne trouvez pas notre magazine dans les librairies ou les kiosques à revues, pourquoi ne pas vous abonner ?

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
CODE POSTAL.....

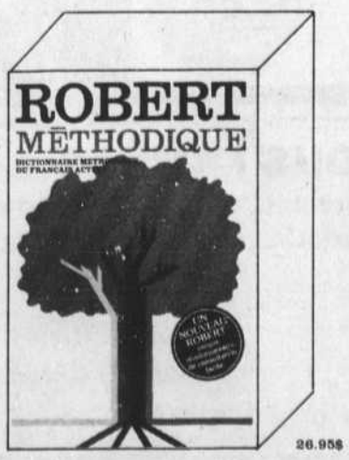
Lettres québécoises
C.P. 1840, Succ. B
Montréal, Québec
H3B 3L4
Tél.: (514) 843-5358

Canada 8$
USA 10$
Europe 15$
Institutions 10$
De soutien 20$

FRANCE-AMÉRIQUE



14.95$



26.95$

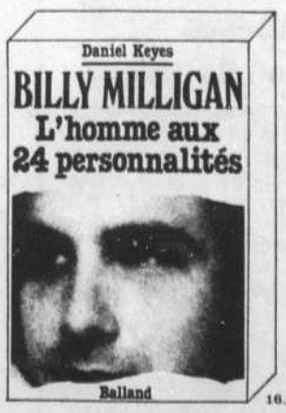


16.95$



9.95$


9.95$



16.95$



«La Faculté des Songes»: trois petites vies ratées

par
Pierre Quesnel

Georges-Olivier Châteaureynaud, **La Faculté des Songes**, Paris, Grasset, 1982, 255 pages.



G.-O. Châteaureynaud

LES prix littéraires font lire généralement (ce qui ne devrait pas surprendre); ils font aussi beaucoup jaser. Il y a peu, ici même, pour certain prix qu'un jury courageux s'est abstenu de décerner, jugeant insuffisante la qualité des oeuvres en lice, des gens se sont beaucoup agités, réclamant que, à défaut de qualité, on récompensât au moins la bonne volonté des auteurs — et des éditeurs — (pourquoi pas des imprimeurs, tant qu'à y être!).

À Paris, où l'on se garde bien de réserver les prix — le commence est trop florissant — on se plaint plutôt qu'ils soient toujours réservés aux mêmes. Cette année, Grasset les a presque tous raflés — y compris le Nobel!

J'ai lu le dernier Renaudot, remporté par un certain Châteaureynaud, auteur plutôt méconnu mais dont la critique parisienne (ai-je lu quelque part) a déjà salué les recueils de nouvelles. Ce n'est pas un chef-d'oeuvre mais c'est un roman honnête (c'est déjà beaucoup). Une prose exacte et dépouillée. Une voix affectant une sorte de neutralité qui n'est que le voile de la tendresse et de la pudeur.

L'univers du roman n'est pas celui des richesses et des honneurs. Plutôt celui des misères et des petites vies manquées. Roman sobre et touchant.

De quoi s'agit-il? L'un des personnages — 30 ans, plutôt démuni (il n'est même pas beau), quelques études — est ouvrier spécialisé quelque part en banlieue, une job qu'il a obtenue d'un ancien camarade de collège rencontré par hasard: il n'avait pas mangé depuis deux jours.

En quête d'un endroit pour dormir — toute sa fortune tient dans un sac — il se réfugie, ce jour-là, dans une vieille maison abandonnée. Les gens bien se demanderont: comment peut-on en arriver là?

Pour le comprendre, il faut retourner à l'enfance. Pour lui, comme pour tous les personnages de ce roman, quelque chose, en effet, s'est cassé en lui, à ce moment-là, dont il ne s'est jamais remis. (Dans ce roman, la nostalgie de l'enfance est partout: elle court comme une petite musique de fond, triste et désespérée). Une vie commencée à l'orphelinat dont il est renvoyé pour une bêtise. Commence alors la dégringolade...

Un autre est fonctionnaire, plutôt médiocre, cadre moyen plafonné. Quarante ans, célibataire. La nuit, d'affreux cauchemars le tourmentent jusqu'au matin. Pour y échapper — à eux, de même qu'à la solitude et à l'ennui — il sort, se «divertit» dans les restaurants, les bars, les salles de cinéma, retardant le plus possible le moment de rentrer à la maison où l'attendent ses cauchemars. Un jour, il s'achètera un revolver.

Un troisième enfin est bibliothécaire. Célibataire lui aussi, n'ayant pour tous compagnons que l'alcool et ses chiens. Des ambitions littéraires déçues. Un pauvre bouquin publié à compter d'auteur et que personne ne lit. Un jour, il se décidera à partir en voyage pour une sorte de tour du monde. Dernier tour de piste avant les derniers adieux...

Une suite de hasards — cocasses ou dramatiques — finira par les réunir tous dans le refuge de l'O.S. (ouvrier spécialisé), cette grande maison délabrée que des promoteurs avaient projeté de convertir en faculté universitaire. D'où l'idée de la désigner, un jour, du nom des «faculté des Songes». Là voilà convertie désormais en maison de rendez-vous des éclopés de la vie, de ceux qui s'y promènent comme dans un mauvais rêve.

C'est là qu'ils vivront quelques temps la fraternité un peu miteuse des laissés-pour-compte, là encore qu'ils feront connaissance avec une jeune femme, perdue elle aussi, rêvant d'une carrière d'artiste comme on rêve au salut.

L'auteur nous décrit d'abord la vie terne et triste des trois hommes. Destins parallèles qu'on suit alternativement et qui se croisent (vers la moitié du livre) dans cette Faculté des Songes où ils goûteront un temps les joies tièdes et éphémères des morts en sursis. Sans imprécations (dans cet univers, pas plus de place pour la révolte que pour l'espoir), il nous raconte l'histoire de ceux qui sont sans voix — à peine ont-ils un nom — mais qui hurlent parfois dans le silence, vies broyées qui n'appartiennent pas à l'Histoire mais dont l'Histoire est pleine. Et si la douleur affleure parfois au détour d'un paragraphe, c'est comme une larme qu'on échappe et qu'on s'empresse aussitôt de réprimer.

LA REVUE DES REVUES

ON ne répétera jamais assez assez l'importance sinon la nécessité de *Livres et auteurs québécois*. Cette revue annuelle est une de nos belles réussites collectives. Paradoxalement, il faut qu'une institution littéraire en soit encore au stade artisanal pour qu'elle puisse produire une revue des parutions de l'année. Mais aussi, un petit pays possède peu de moyens. La revue est aujourd'hui soutenue par l'Université Laval qui, espérons-le, ne la laissera pas tomber. La nécessité de l'ouvrage n'empêche pas d'en critiquer le contenu qui, lui, reste inégal. Des dizaines de professeurs y collaborent. Cette multiplication des points de vue est riche en soi mais la diversité ne se manifeste pas nécessairement, en dehors des modes. On voit que les enseignants de la littérature ont lu les mêmes théoriciens. Parfois, les principes passent avant la lettre et les théories noient les oeuvres. Avec un peu moins de préjugés notre institution littéraire rendrait mieux compte du travail réel des écrivains et du contenu des oeuvres. La critique sans la mode nous apporterait plus de nuances, tant dans le sens de l'éloge que de l'insulte. Mais bravo à Maximilien Laroche et à son équipe d'avoir encore tenu le pari d'une revue littéraire de l'année. (Les Presses de l'Université Laval, 1982, 394 pages).

■

Moebius est une revue littéraire souvent étonnante mais qui n'a peut-être pas trouvé la manière de se distinguer des autres lieux de création. On ne peut cependant pas lui reprocher une certaine diversité des genres d'un numéro à l'autre. La plus récente livraison nous propose des poèmes et des proses d'une douzaine d'écrivains, dont quelques habitués de *Moebius* comme l'excellent poète Pierre Desruisseaux. On est surpris cependant qu'en présentation du numéro, Robert Giroux nous fasse une certaine critique du contenu, jugeant les textes avant qu'on les lise. Ce besoin d'excuser certains textes démontre un manque de confiance de l'équipe de la revue ou un manque de définition de sa politique éditoriale. Une revue littéraire est avant tout un lieu d'animation. C'est pourquoi le comité de rédaction doit assumer tous les textes publiés. Dans ce numéro 35, en plus des poèmes, une pièce radiophonique de Léo Lévesque, l'ex-prisonnier devenu un auteur fort remarqué. (Automne 1982, 72 pages)

■

La revue *Dérives* se proposait de nous donner à lire des vécus québécois d'enracinements divers mais seulement des femmes ont répondu à l'appel pour ce numéro 34. C'est pourquoi on l'a intitulé «Histoire(s) d'elle(s)». Avec des photos de Raymonde April et des textes de Anne-Marie Alonzo, Gisèle Bigaouette, Madeleine Ouellette-Michalska, Francine Saillant, Denise Sirois et Louise Warren. (Montréal, 1982, 71 pages).

■

La plus récente livraison de *Possibles* est consacrée à un débat sur les territoires de l'art. Ce thème est certes un des plus passionnants sinon passionnés que nous puissions discuter, plus loin que la vieille thématique exclusive du pays. Voici les territoires de l'art par rapport aux «pouvoirs culturels». De plus, *Possibles* nous propose des dessins de Louis-Pierre Bougie et nous fait découvrir la poésie elliptique, aux accents aigus, de Suzy Turcotte. (Volume 7, numéro 1, Montréal, 206 pages).

■

La revue *Vie Ouvrière* consacre son dernier numéro entièrement au thème de «l'exploitation sexuelle des jeunes». Rédigé à partir d'interviews et de recherches récentes, ce numéro reflète les expériences du Projet d'intervention auprès des mineurs prostitués (PIMP). C'est un dossier-choc. (1201, rue Visitation, Montréal, H2L 3B5).

■

La Nouvelle Barre du Jour, une revue où la théorie continue d'investir la fiction, nous propose ce mois-ci des textes de Germaine Beaulieu, Robert Morency, Francine Saillant, Louise Fréchette, Gilles R. Archambault et Cécile Caron. En plus, des commentaires littéraires de Richard Gay et Richard Boutin. (Numéro 120, Montréal, décembre 1982, 85 pages).

■

Des professeurs du cégep Édouard-Montpetit et d'ailleurs ont réuni leurs plaisirs de lectures dans le récent numéro de la *Petite revue de philosophie*. Sous le thème de «la lecture difficile», on retrouve Barthes, Ponge, Machiavel, Brillat-Savarin et la poésie en revues québécoises depuis 10 ans. Autant de pages «lisibles» font plaisir. (Volume 4, numéro 1, Montréal, automne 1982).

■

La revue française *Le Genre Humain* nous propose dans son cinquième envoi le thème de «la rumeur», cette déesse de tous les temps. Des points de vue de Christian Delacampagne, Marcel Detienne, Lydia Flem, Hocquard, Jacquard, Lacouture, Poliakov et quelques autres. (Numéro 5, Paris, Librairie Fayard, 1982, 126 pages).

■

La revue *Intervention* a pris pour thème de son numéro 17: «Attention à l'art». Il rend compte de l'expérience de six membres de son équipe qui se sont rendus en Allemagne en juin dernier pour participer, avec six artistes allemands et six artistes français, à un atelier «d'art politiquement engagé». Cette rencontre avait lieu en marge de la foire internationale d'art la Documenta 7, de Kassel. (Québec, octobre 1982, 55 pages).

■

Le Livre d'ici, nouvelle formule, nous renseigne sur les rouages de l'industrie du livre et sur l'ensemble de la production. Ce mois-ci, Jacques Thériault et son équipe ont mis l'accent sur l'imprimerie, et sur l'information dans les médias, entre autres. (Montréal, décembre 1982).

■

Spirale met en vedette ce mois-ci le nationalisme déçu de Pierre Bourgault, *l'Histoire du FLQ* de Louis Fournier, le cinéma québécois récent et les littératures étrangères de Kemal à Cortazar, sans oublier la «linguistique inventive» de Marina Yaguello. (Numéro 30, Montréal, 1982).

Jean ROYER

Un sursis dans l'horreur

PARIS (AFP) — *L'Homme transi* troisième et dernier volume de *Kolyma*, les terrifiants récits du goulag de Varlam Chalamov, vient de paraître aux éditions Maspero.

Chalamov, auquel le Pen Club français avait décerné en 1981 le prix liberté pour le premier tome de ces récits, est mort entre-temps, en janvier dernier, dans un asile de vieillards de Moscou. Il avait passé 22 années de sa vie dans les camps, notamment ceux de la Kolyma dont il décrit dans de brefs récits, dans un style dépouillé, avec une froide minutie et comme en spectateur, l'horreur au quotidien.

Dans ce dernier volume, l'auteur raconte ce qui fut «la meilleure période» de son interminable captivité: les quelques mois durant lesquels il a suivi les cours d'aide-médecin à l'hôpital du camp. Ce n'est pas seulement pour lui l'occasion d'échapper au martyre du travail à l'extérieur dans le mortel froid sibérien, mais aussi de faire travailler son cerveau et sa mémoire, gelés comme les pieds de «l'homme transi». Une fois «l'examen» réussi, il «cesse d'être un homme ordinaire». Entre deux séjours au cachot, il restera «un homme dont l'hôpital a besoin» pour soigner les autres.

L'ouvrage a été traduit en français par Catherine Fournier.

LA RECHERCHE



n° 138 $3.25 en vente partout

Les opiums du cerveau
par Jean Rossier et Georges Chapouthier

Les Australopithèques
par Tim D. White

Buffon, «précurseur» de l'évolution?
par Jacques Roger

La surface de la Lune
par Yves Langevin

Le grand anneau du CERN
Par Jean-Jacques Aubert et Michel Baubillier

Dossier: l'Europe spatiale
par Pierre Langereux

OFFRE D'ABONNEMENT
Un an: $32.00
Je souscris un abonnement d'un an (11 nos) à la RECHERCHE, au prix de $32,00
Nom ..... Profession .....
Adresse ..... Code postal .....
Veuillez payer par chèque établi à l'ordre de Diffusion Dimédia Inc.
À retourner accompagné de votre règlement à
Diffusion Dimédia, 539, av. Lebeau Saint-Laurent H4N 1S2

Les Beaux SAMEDIS
de la librairie HERMÈS
Elisabeth Marchaudon, libraire
vous donne rendez-vous
de 14 h à 16 h
aujourd'hui avec
Jacques Pasquet
et La Fédération Québécoise
du Loisir Littéraire
1120 ouest, av. Laurier
(entre Querbes et De l'épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

Jacqueline Avril
Le DEVOIR
(514) 844-3361

L'Urbanisation: une affaire.
L'appropriation du sol et l'État local: le cas de l'Outaouais québécois.
par Caroline Andrew, Serge Bordeleau et Alain Guimont.
Les auteurs nous montrent comment l'urbanisation de l'Outaouais québécois est le produit du jeu des alliances entre les propriétaires fonciers, les spéculateurs, les constructeurs et l'État local. Conjugant l'analyse historique, foncière et politique les auteurs mettent en évidence les liens qui existent entre les différents groupes qui produisent le cadre bâti.
Plus qu'un effort d'interprétation de l'urbanisation de l'Outaouais québécois, cette étude est un effort de compréhension des forces qui façonnent la ville.
15 x 23 cm., 224 pages. Prix: $7,50
Frais de port et de manutention: $1,00
En vente chez votre libraire et aux:
Éditions de l'Université d'Ottawa
Bon de commande
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5
Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires
L'Urbanisation: une affaire.
Nom .....
Adresse .....
.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste .....
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA



Passe
120 pages 10,00$
Patrick Coppens
avec un dessin de Léon Bellefleur
• Passe de Patrick Coppens aborde la réalité sous l'angle de la dérision, de l'ironie, ce qui n'est pas le moindre mérite de ce livre qui tranche nettement avec nos habitudes de lecture (...).
Michel Beaulieu. Livre d'ici.
• Un des plus remarquables recueils de poèmes des dernières années.
Axel Maugey. Relations
EDITIONS DU NOROÎT Case postale 244 Saint-Lambert (Quebec) J4P 3N8

Un enfant à rendre heureux? Leméac peut vous aider

Fabien 1
UN LOUP POUR ROSE
de Ginette Anfousse
ill. 4 couleurs - 8,95$





Fabien 2
UNE NUIT AU PAYS DES MALICES
de Ginette Anfousse
ill. 4 couleurs - 8,95$

PITATOU ET LE BON MANGER
de Louise Pomminville
ill. 4 couleurs - 8,95$





LA PERDRIOLE
de Josette Michaud
ill. 4 couleurs - 6,95$



MACAIL
de Céline et Pierre Larose
ill. 4 couleurs - 6,95$



LA GRANDE QUESTION DE TOMATELLE
de Bernadette Renaud
6,95$



DROLE DE PIQUE-NIQUE POUR LE ROI CRAQUELIN
de Jean-Marie Poupart
ill. Mireille Levert - 9,95$

UN MINOU FAIT COMME UN RAT
de Georges-Hébert Germain
ill. Serge Chapleau - 9,95$





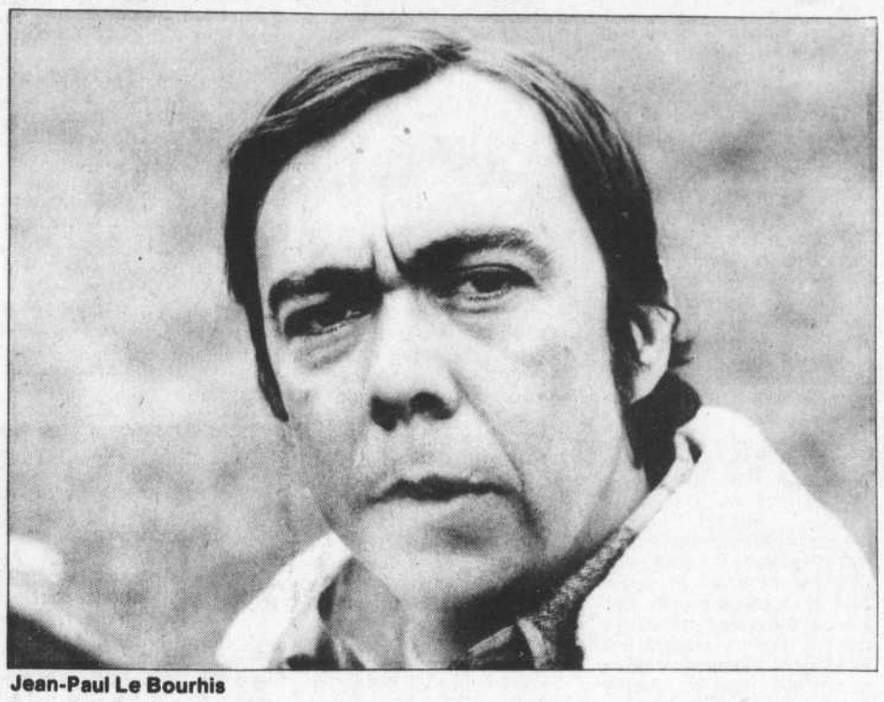
BONJOUR, MONSIEUR DE LA FONTAINE!
de Güy Mignault - 9,95$

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal H2V 3X7. Commandes: 273-2841
Par la poste: 1,00$ frais de port. Cartes acceptées: Visa et Master Card
Nom: .....
Adresse: .....
.....
Titre(s) .....
(frais de port: 1,00$)
Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Card .....
☐ Chèque ☐ Chargex no .....
Signature: .....

Les étranges pérégrinations de Jean-Paul Le Bourhis

par
Madeleine Ouellette-Michalska

Jean-Paul Le Bourhis,
Les Heures creuses,
éd. Québec/Amérique,
Montréal, 1982, 214 p.



Jean-Paul Le Bourhis

L'EXIL intérieur dont nous entretenait Jean-Paul Le Bourhis dans un premier roman continue de s'exprimer, l'auteur se livrant à une interrogation fondamentale sur le sens de la vie. Dans *Les Heures creuses,* l'errance se poursuit, amorcée dès les premières pages par la question «Qu'est-ce que l'homme, qu'est-ce qu'un homme...» Et tout le roman, greffé sur un monologue intérieur qui se déroule à la première ou à la troisième personne, n'est qu'une longue tentative d'élucidation, tantôt marquée d'imprécation, de la violence du coup de poing, tantôt meurtrie, intériorisée comme une blessure qui se ravive au moindre choc.

Les Heures creuses, c'est à la fois la quête d'un lieu habitable pouvant accueillir le futur et le temps ancien où se sont incrustés l'enfance perdue et le nom meurtri de l'orphelin qui revient plus tard à son village sans y être reconnu. Mais cet éclaircissement n'est donné qu'à la toute fin du livre. Le déracinement intérieur s'exprime par le déplacement perpétuel du narrateur qui passe d'une chambre à l'autre, chambres délabrées, anonymes, louées, où il «cherche en vain à mordre dans l'histoire... Son histoire». Cette mouvance angoissée le lance également sur les routes, l'auto-stop laissant au hasard le choix des identités hâtivement perçues qui permettent de déplacer le problème et de différer les confrontations avec le réel redouté.

«Est-ce qu'il voyage? Est-ce qu'il fuit?» se demande le narrateur qui ajoute aussitôt: «Il sent qu'il s'éloigne, tronc, de ses racines et de son eau. (...) Il arpente en étranger une terre qui autrefois, avait été un peu lui-même. Un peu beaucoup. Mais pas rien que. Il erre parmi d'invisibles ancêtres, poussé par la misère intangible et noire comme la mie de son avenir entre les mains d'autrui».

La dépossession intérieure du personnage se révèle dans le choix même de l'écriture traversée de ruptures continuelles. La trame narrative prend en effet la forme d'un flux intérieur heurté, violent et provocateur, où le récit ne parvient, sans doute parce qu'il n'y consent jamais, à s'inscrire dans le sens d'une continuité qui assumerait l'espace et le temps attendu. Que l'on se ballade d'une ferme à l'autre pour y trouver un travail saisonnier, ou que l'on pousse vers la Californie où Jack Kerouac le déraciné québécois par excellence, grand dévoreur d'espace, est déjà passé — et qui d'autre pouvait y passer avec la même impatience effrénée et désespérée — partout la terre halète, trépigne, repousse. Les discothèques dorées de la côte californienne où règne le «me myself and I» rejettent aussi durement l'itinérant dépossédé de lui-même, que les riches demeures locales balisées des écriteaux *Gare au chien, Propriété privée.*

Après ces mouvements et ces pérégrinations, dont on ne sait pas toujours s'ils ont véritablement eu lieu où s'ils ont seulement été rêvés, le narrateur semble revenir au point de départ. Au début du dernier chapitre, on l'aperçoit en ville en train de se chercher une chambre, mais aux dernières lignes du même chapitre il est à nouveau sur la route. L'incertitude qui pèse sur son destin individuel affecte l'histoire collective; «Il regarde passer l'histoire comme un douloureux souvenir. En ce temps-là, cette terre était une triste colonie. Elle l'est toujours dans ses rites, rythmes et protocoles, dans son esprit, dans sa lettre et dans sa loi; une colonie où les ilotes, après avoir défriché à la sueur de leur futur leurs arpents de neige, quelques siècles plus tard les abandonneraient, faisant à leurs enfants par la racine de leurs mains un pied de nez majestueux...» Triste colonie, dit-on dans un roman qui est loin d'être gai ou aimable. À lire un certain nombre de parutions de cette saison, il semblerait que notre littérature trouve plaisir à se sentir mal aimée. S'il est normal que le sentiment d'abandon ou d'aliénation incite à ressasser ses malheurs et ses révoltes, il peut être aussi tentant pour ceux et celles qui demandent au roman à la foi des qualités d'écriture et des pistes d'évasion et de réflexion, de s'orienter vers des loisirs où la vie paraît moins noire et le récit moins déroutant.

Car plus l'écrivain refuse l'intrigue linéaire et bien huilée qui avance toute seule, et plus il doit offrir de quoi susciter l'envoûtement, tout au moins cette adhésion tacite qui incline à commencer la lecture et à la terminer. Dans ce cas-ci, les multiples rêves qui forment l'ossature du récit où s'entremêlent réminiscences, dialogues, jeux de mots, tableaux oniriques et raccourcis poétiques, sont habilement introduits et dénoués. Mais l'effet de choc perpétuellement recherché semble étouffer, ou tout au moins éluder, ce qui paraissait vouloir nourrir la trame romanesque. On aurait aimé par exemple, entendre parler davantage de cet enfant de six ans qui glissait en hiver sur sa soucoupe d'aluminium, puis de cet adolescent de 14 ans goûtant un bref moment la volupté de l'amour avant d'entrer dans l'âge adulte et un morne mariage.

J'avance cet *on* à tout hasard, j'ai eu l'impression, lorsque je suis tombée sur ce passage de la page 76, de m'être immiscée dans *Les Heures creuses* par effraction: «Il vous en manque, messieurs de la critique, de l'espace du dedans, des espaces immoraux comme des pollutions diurnes».

Je me suis demandé alors: quand on est une dame, qu'est-ce qu'on fait de ce *U turn?*

Les Cahiers des Dix

À la suite du décès du regretté Robert-Lionel Séguin, la Société des Dix a élu pour le remplacer Benoît Lacroix, o.p., annonce le secrétaire de la Société, M. Philippe Sylvain.

Ce choix d'un candidat prestigieux, précise-t-il coïncide avec la reprise de la publication des *Cahiers des Dix.* Le dernier Cahier, le 42e de la série, avait paru en 1979. Depuis lors, des difficultés financières n'avaient pas permis aux Dix de mettre en marche un nouveau Cahier. Mais grâce aux Éditions La Liberté (3020, chemin Sainte-Foy, Québec), qui désormais vont assurer l'impression et la diffusion des *Cahiers des Dix,* les membres de la société s'affairent à la préparation du 43e Cahier, qui paraîtra au cours de l'année 1983.

«La Société des Dix est donc plus vivante que jamais. Les nombreux amis qu'elle compte dans le domaine de l'histoire nationale se rendront compte dans le domaine de l'histoire nationale se rendront prise, lorsque les circonstances seraient plus favorables», conclut M. Sylvain.

en tout temps, des rabais de

25%

sur les parutions les plus demandées:

DISQUES & LIVRES

tels que "Tu leur diras"



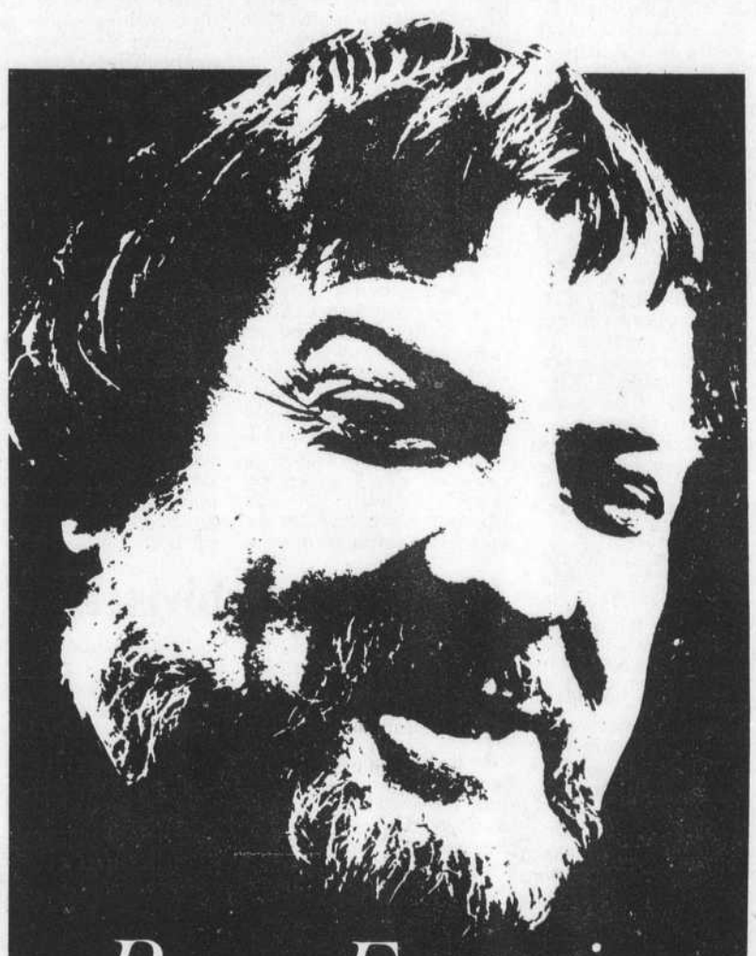
Prix courant $7.95 **Prix Bertrand $5.00**

sur le prix des disques et des livres,
nous accordons des "dividendes" de 20%

BERTRAND

PLACE VILLE MARIE PLACE BONAVENTURE

PRIX FRANCE-CANADA 1982



Roger Fournier
Le cercle des arènes
roman

CHEZ VOTRE LIBRAIRE 13,95$

ÉDITIONS ALBIN MICHEL
DIFFUSION HACHETTE INTERNATIONAL CANADA INC

il faut lire ...et offrir **Anne Philipe**

Anne Philipe

Les résonances de l'amour
roman



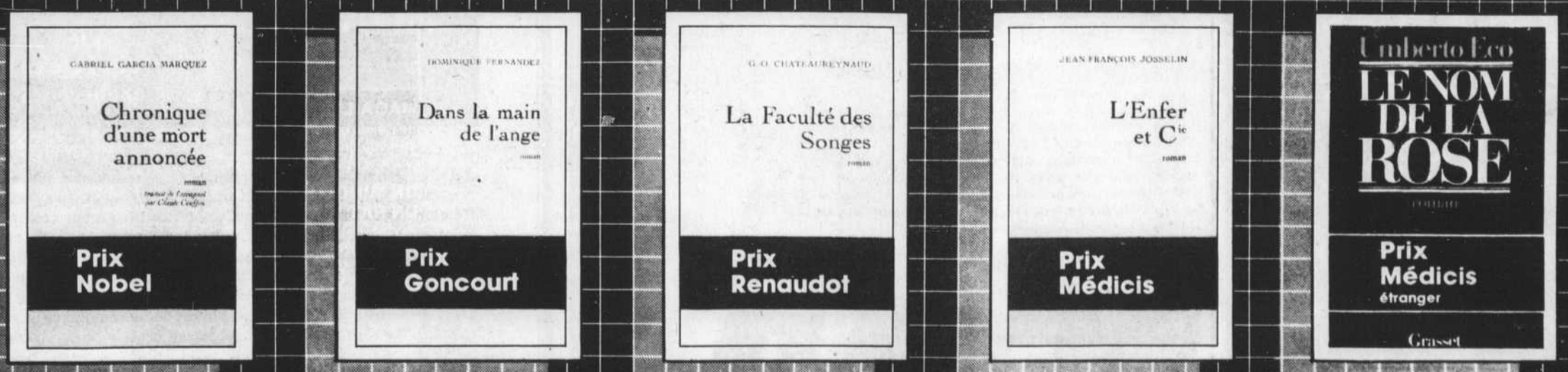
Gallimard

LES RÉSONANCES DE L'AMOUR
de Anne Philipe

Du printemps à l'automne, au bord de la Méditerranée, deux femmes et un homme arrivent à un moment crucial de leur existence. Pour Louise, qui essaie d'écrire une histoire qui fut la sienne, c'est le temps du doute, de l'incertitude. Pour Cécile, atteinte d' un cancer, c'est l'imminence de la mort. Pour Adrien, la naissance d'un nouvel amour.

Gallimard — $12.95

Grasset éditeur de...



CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE
Gabriel Garcia Marquez
Un livre hallucinant où l'humour et l'imagination du grand romancier colombien créent une nouvelle et fantastique fiction sur les thèmes de l'honneur et de la fatalité. Génial!

DANS LA MAIN DE L'ANGE
Dominique Fernandez
Christ ou démon? Saint ou bandit? Un homme seul contre tous, contre tout. La vie d'un rebelle de l'ère du facisme, au temps des brigades rouges. Est-ce la vie du légendaire P.P. P.? Tragique!

LA FALCULTÉ des SONGES
G.-O. Châteaureynaud
Marginaux ... mes frères. Quand un Quentin rêveur bourgeois devenu ouvrier rencontre la nuit Manoir orphelin et fonctionnaire modèle qui en a ras le bol et Hugo, bibliothécaire fantaisiste, c'est la «Faculté des songes», la nuit des sages. Insolite!

L'ENFER ET CIE
Jean-François Josselin
Le diable est dans la bouteille ... car le Highland Queens n'est ni le nom d'un régiment écossais, ni celui d'un air de cornemuse, mais celui d'une marque de whisky, cet alcool au goût de punaise, auquel un homme et une femme sont attachés. Enivrant!

LE NOM DE LA ROSE
Umberto Eco
Oyez, oyez, voici un grand polar hénaurme. Une «série noire» de crimes, stupres et érotisme, dans la très sainte enceinte d'une abbaye bénédictice entre Provence et Ligurie, en 1327 ... du Conan Doyle et St-Thomas d'Aquin mystico-sanglants!

chez votre libraire
diffusion HACHETTE *International canada inc.*

Grasset
l'éditeur de l'année

Le monde d'aujourd'hui, vu par d'«autres» yeux

par
Clément Trudel

L'État du monde 1982 (annuaire économique et géopolitique mondial), sous la direction de François Gèze, Alfredo Valladão et Yves Lacoste, Éditions François Maspéro/Boréal Express, Montréal, 1982, 638 pages

UN annuaire qui, outre le français, mentionne pour la France cinq langues régionales; qui consacre au surplus trois pages à «l'impérialisme linguistique de l'anglais» et parle du Québec comme de «la province frondeuse», n'est pas un annuaire ordinaire. On trouve dans *L'État du monde 1982* les données statistiques indispensables sur les 163 États de la planète. Cet ouvrage de référence n'hésite pas à aborder les dossiers de fond, sans pour autant adopter le ton conformiste: J. Chesneaux y parle d'États modernes «de plus en plus vidés de leur souveraineté», et dans «pacifisme et nationalisme en Europe», A. Valladão tente d'établir que Yalta et Potsdam sont déjà dépassés, qu'il s'agit de saisir au vol l'occasion d'une Allemagne démilitarisée, réunifiée et pivot d'un renouveau de l'Europe.

Cette publication aborde d'emblée les grandes questions stratégiques (égoïsme des nantis dans les rapports Nord-Sud; crise du système monétaire, crise de la logique d'État, zone de tension, et mutation des grands flux migratoires) avant même de nous présenter un «journal de l'année» qui, de fait, couvre les 17 mois qui vont de janvier 1981 à fin mai 1982. Viennent ensuite les 34 grands États et les 34 grandes régions du globe, avant que n'intervienne la rubrique «Événements» à neuf volets dont luttes de femmes, armements, technologies nouvelles et cadre de vie. Suivent les «tendances»: bruit de guerre, violations des droits de l'homme, accords gaziers, etc.

Complètent ce tour de planète: des renseignements sur les organisations internationales et un guide sur les pays arabes, la presse, l'Europe de l'Est et l'Amérique du Nord (on revient à plusieurs reprises sur cette *Méditerranée américaine* que seraient les Antilles et l'Amérique centrale). L'abondance de cartes et de dessins (Plantu) allège ce qui aurait plutôt l'aspect d'un manuel, ou d'un petit dictionnaire fleurant le tiers-mondisme. Tendance que je suis loin de réprouver, les versions autorisées des mêmes faits nous étant servies à satiété chaque fois qu'un homme d'État rencontre un micro.

Le rapatriement de la constitution canadienne (pp. 483-484), je n'aurais pas eu idée d'en confier la narration au citoyen Claude Morin, celui-là même, qui, comme ministre titulaire des Affaires intergouvernementales du Québec, vit sa tactique de négociation échouer en raison d'une *tromperie* des autres partenaires, clame-t-il. C'est un peu comme si l'on avait demandé à Valéry Giscard d'Estaing de nous raconter le triomphe de Mitterrand. Mais cet accroc au bon sens est heureusement l'exception et les analystes ne sont pas du type «acteur évincé».

L'État du monde 1982 vaut par la bibliographie citée, par les nombreux tableaux-résumés, par son désir de ne pas classer les événements et les États selon la force relative de leur économie. À ce sujet, le Canada vient au 11e rang des 34 grands États retenus, devancé par le Pakistan, suivi par l'Argentine et, au 14e rang, la France. Classement discutable, admettent les coordonnateurs, mais il suffit de pouvoir prouver que la grille utilisée (suivant l'importance «géopolitique») se défend mieux que le simple ordre alphabétique. On prend soin de dresser également un petit guide d'utilisation des statistiques invoquées dans chaque article: sources, indicateurs, marges d'erreur possibles.

Travail indubitablement sérieux et colossal, qui ne souffre pas de la disparition de l'avant-scène de Léonide Brejnev ou de Helmut Schmidt. Cette somme de données — je n'ai pas tout lu, j'ai glané comme dans un dictionnaire, suivant les points rendus plus actuels par les dépêches — fait de *L'État du monde 1982* l'un des rares outils disponibles en français, pour qui conque a besoin d'en savoir plus que la manchette du jour sur tel pays au «socialisme autoritaire» ou au néo-libéralisme inhumain. On y inclut des «mouvements sociaux» (émeutes de juillet 1981 en Angleterre, grève des contrôleurs aériens aux États-Unis) en tentant d'en rétablir les causes profondes, sans adopter le sensationnalisme propre aux gros faits divers et à ceux qui en tirent subsistance.

Les renvois sont multiples, au sein d'un article, aux pages ou rubriques offrant un complément d'information. Ainsi, la «Armements» de l'annuaire attire l'attention sur les pays du tiers-monde devenus exportateurs d'armes (10 renvois), sur l'aide militaire économique utilisée comme outil diplomatique et sur la prolifération nucléaire. Ces dossiers interreliés facilitent une recherche, la compliquent parfois; l'idée est de ne pas laisser croire à une explication nette et définitive de chaque point. *L'État du monde* «trie, oriente, ouvre des pistes. Pas de jugements définitifs, mais des faits et des idées», dit l'avant-propos. J'ai surtout trouvé dans ses pages une attitude équitable, qui ne tait aucune répression, aucun autoritarisme; et qui signale les mouvements susceptibles de redonner espoir dans la décennie en cours.

Le monde d'hier, vu par Stefan Zweig

par
Roger Duhamel

Stefan Zweig, **Le Monde d'hier, Souvenirs d'un Européen,** Éditions Pierre Belfond, Paris, 1982, 503 pages.

CE n'est nullement mettre en doute la culture des générations montantes que se demander si au seul nom de Stefan Zweig s'accrochent chez elles quelques souvenirs précis. La notoriété est très souvent une denrée qui se consomme en vieillissant. Ainsi pendant les années de l'entre-deux-guerres, quatre écrivains de langue allemande débordaient leurs frontières nationales et retenaient l'attention des lecteurs avertis: Hugo von Hofmannsthal et Rainer Maria Rilke, Emil Ludwig et Stefan Zweig. Créateurs et poètes, les deux premiers sont à jamais inscrits dans la mémoire littéraire, ce qui ne s'est pas produit pour les deux autres dont la célébrité n'a guère survécu à leur passage de vie à trépas.

Le texte original du *Monde d'hier* a paru en 1944 et sa traduction française risque de ne pas correspondre beaucoup à la sensibilité de notre époque. Tant de choses ont changé en une quarantaine d'années! Le dépaysement se découvre encore plus profond quand l'auteur remonte jusqu'à son enfance et son adolescence, c'est-à-dire au dernier quart du XIXe siècle. Nous voici plongés dans un univers dont nous avons peine à imaginer qu'il s'est prolongé aussi longtemps et qui, une fois basculé dans l'histoire, s'éloigne de nous à une vitesse vertigineuse.

Quelques notations biographiques ne semblent pas inutiles. Zweig naît à Vienne en 1881, au sein d'une opulente famille israélite. Cette aisance lui permet de mener des études à son gré, qui l'inclinent vers la littérature, l'histoire et la philosophie. Le trait dominant de sa personnalité, c'est une curiosité insatiable qui l'entraîne à voyager sur tous les continents et à rechercher le commerce des grands esprits, Stendhal et Balzac, Dostoievsky et Tolstoï, Hölderlin et Nietzsche. Dans ses oeuvres d'imagination, surtout ses nouvelles, il vise à démonter les ressorts de la conduite morale, reconnaissant l'importance des instincts et de la sexualité, mise en lumière par son ami Freud. Les types d'humanité ne se pliant pas à la norme commune le séduisent et ainsi s'expliquent ses biographies romancées de Fouché, de Marie-Antoinette, de Marie Stuart. Les atrocités de la Seconde Guerre mondiale le poussent à chercher refuge au Brésil (auquel il consacre un livre baigné d'optimisme: *Brésil, terre d'avenir)* et où il rédige ses souvenirs avant de s'empoisonner avec sa jeune femme, épousée peu de temps auparavant.

Cet ouvrage nous présente le survol intellectuel et affectif d'un continent, l'Europe, beaucoup plus que l'explication d'une vie individuelle. Zweig est plus porté à raconter le destin de toute une génération, la sienne, que sa propre carrière, et il le fait avec sincérité et impartialité, en tenant compte de sa quintuple qualité d'Autrichien, de Juif, d'écrivain, d'humaniste et de pacifiste. Rédigeant ses réminiscences à l'étranger, en pleine guerre, et sans aucune pièce qui puisse secourir sa mémoire, il entend célébrer une dernière fois «la vraie patrie que mon coeur a élue, l'Europe», qu'il estime prise de la fièvre du suicide. Incapable de vivre sans elle et ayant perdu la foi en sa survivance, il a préféré se donner la mort.

Quiconque entend caractériser d'un seul mot le monde qui devait périr lors de Première Guerre mondiale accepte volontiers le terme de durée. Ce fut en effet l'âge d'or de la sécurité, le triomphe du régime des assurances! Les classes privilégiées n'avaient aucun mal à se prémunir contre tout aléa désastreux. Les pères balisaient soigneusement l'existence de leurs fils qui en agiraient de même pour leur propre progéniture. Rien ne prévaudrait contre le progrès, proclamé fatal et continu. Ce fut une ère de bienheureuse illusion, balayée par un réveil brutal.

Malgré la fortune de ses parents, et peut-être à cause d'elle, Zweig tient à dissiper un cliché largement répandu: «On admet généralement, écrit-il, que le but propre et typique de la vie du Juif est de s'enrichir. Rien de plus faux. La richesse n'est pour lui qu'un degré intermédiaire, un moyen d'atteindre le but véritable et nullement une fin en soi. La propre volonté du Juif, son idéal immanent est de s'élever spirituellement, d'atteindre à un niveau culturel supérieur». Il souhaite en somme s'affranchir de la malédiction de l'argent. Rien donc d'étonnant à ce qu'un Rothschild ait été ornithologiste, un Warburg historien de l'art, un Cassirer philosophe ou un Sassoon poète. Cette liste exemplaire n'est pas limitative.

Cette aspiration à la culture est particulièrement sensible dans la ville de Vienne où la suprématie artistique l'emporte d'emblée sur l'orgueil patriotique, dans cette capitale accueillante et ouverte qui réunit les forces les plus disparates dans une atmosphère de cosmopolitisme élégant où respire à son aise le citoyen du monde. L'intérêt est vif de ces pages rétrospectives sur les apprentissages de l'écrivain, ses enthousiasmes juvéniles, ses ferveurs dont plusieurs survivront à ces années de formation où il arrive que la spontanéité passionnée nuise à la lucidité.

Humaniste généreux, Zweig n'a jamais cessé de caresser le rêve exalté de la paix universelle, de la perfectibilité de l'espèce, du progrès indéfini. Cette foi, il la partage avec Jean Jaurès et Jules Romains en France, avec Werfel en Allemagne, avec Borgese en Italie, avec des camarades slaves et scandinaves. L'écrivain vieillissant s'écrie avec émotion: «Ah! nous aimions tous notre temps, qui nous portait sur ses ailes, nous aimions l'Europe!» Hélas, cette confiance sereine dans la raison et dans son inévitable victoire sur les forces obscures dissimulait la montée des périls. En ce lumineux été de 1914, les canons ne tardent pas à se faire entendre.

Le portrait de Romain Rolland ne laisse pas d'être attachant. Cet artiste modeste et courageux suscite une admiration profonde chez son cadet autrichien qui veut voir en lui la conscience de l'Europe. Une fois le conflit engagé, Rolland lancera comme un brûlot ce livre fameux où il se situera au-dessus de la mêlée et qui provoquera des passions. Certes, il se creuse un abîme entre le combattant de Verdun et le réfugié de Suisse, mais ne vient-il pas un temps où il soit possible de tenter une réconciliation entre l'héroïsme charnel de l'un et la noblesse désincarnée de l'autre?

Il est trop facile de reprocher à autrui des erreurs d'appréciation sur des événements anciens. Il n'était peut-être pas absurde, en juillet 1914, de soutenir que les Belges demeureraient tranquillement à couvert pendant que Français et Allemands s'extermineraient jusqu'au dernier homme. De même n'était-il pas ridicule, au printemps de 1938, c'est-à-dire avant la révélation des horreurs, qu'un visiteur en URSS prétende que tous les Russes, «du premier au dernier, étaient persuadés qu'ils participaient à une oeuvre formidable... tous étaient pénétrés de la conviction que ce qu'ils devaient consentir de privations et de restrictions était au nom d'une mission supérieure»! Qui n'inclinerait désormais à croire que l'histoire n'est pas davantage que l'énumération désabusée de nos aveuglements invincibles...

Si sympathiques qu'ils soient, ces souvenirs d'un Européen offrent l'inconvénient de nous présenter *le monde d'hier* à travers un prisme déformant par excès d'abstractions. Stefan Zweig rend compte des idées dominantes, mais une certaine pudeur lui interdit d'aborder directement la réalité concrète de son être. Nous entendons sa voix, mais elle n'est pas suffisamment distincte de celle de toute sa génération. Au sein de l'abondance, il nous laisse sur notre faim.

Aide aux archivistes

Les Archives nationales du Québec annoncent l'ouverture de la période d'inscription au programme d'aide financière 1983-1984.

Ce programme de subventions s'adresse à tous les individus ou organismes intéressés à poursuivre des recherches en archivistique et l'inscription se termine le 21 janvier 1983, précise un communiqué du ministère des Affaires culturelles.

Le programme couvre les projets des secteurs suivants: recherches théoriques, (terminologie, gestion, acquisition, diffusion, etc.), publication de revues consacrées exclusivement au domaine des archives, préparation d'étude ou de manuel sur les archives au Québec, projets relatifs à l'inventaire national, traitement d'archives (sélection, tri, classement), conservation (aménagement de lieux, équipement, restauration), description d'archives en vue de la réalisation d'instruments de recherche ou projets de mise en valeur (publication de dépliants, exposition, photographie et microfilmage).

grand solde d'avant noël !
20% à 50%
de rabais sur tous les livres en librairie du 13 au 24 décembre 1982.
DE PLUS...
Obtenez **gratuitement** une **grammaire illustrée en couleurs** lors de votre visite à la Librairie France-Québec, l'une des plus importantes librairies de Montréal.
gratuit ACHAT MINIMUM DE 10,00$
LIBRAIRIE FRANCE-QUÉBEC
3550, Rachel est, Montréal, H1W 1A7 Tél.: 526-5951
Métro Joliette, à deux pas du stade olympique
Ouvert tous les jours de 9h à 21h, sauf le dimanche.

Vient de paraître
AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
Pour une lecture nietzschéenne de l'oeuvre de Ducharme

Renée Leduc-Park
RÉJEAN DUCHARME Nietzsche et Dionysos
Vie des Lettres québécoises 19

À la lumière d'une solide et intelligente connaissance des textes de Nietzsche, René Leduc-Park s'emploie à retrouver dans l'oeuvre de Réjean Ducharme une même veine littérairement créatrice et idéologiquement libératrice. Ce rapprochement inattendu entre les deux auteurs prend tout son sens et sa portée heuristique dans une analyse très serrée et très fine des romans de Ducharme, qui met en évidence une identité thématique et une communauté de pensée entre l'ironie déconstructive du philosophe allemand et la violence teintée d'humour de l'écrivain québécois.

Seule cette double lecture, menée avec sûreté et fermeté méthodologique par Renée Leduc-Park, pouvait faire surgir dans ces deux oeuvres une figure commune chargée d'une grande force contestatrice comme celle de Dionysos.

Un ouvrage essentiel à la connaissance de Réjean Ducharme.

I.S.B.N. 2-7637-6970-5 **312 pages, 16$**

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR

BON DE COMMANDE Date.....
..... ex. de RÉJEAN DUCHARME, NIETZSCHE ET DIONYSOS. L'ex. 16$.
☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat) $ .....
☐ VISA NO ☐ MASTER CARD NO .....
Date d'expiration de ma carte de crédit .....
Signature ..... Tél.: .....
Nom (en majuscules) .....
Adresse .....
..... Code postal .....
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

Choisissez la bonne adresse
GBP Librairie aux bonnes pages
Place LaSalle, 7868, boulevard Champlain, LaSalle
Tél.: (514) 363-0649

AGENDA D'ART DE L'ANNÉE
AGENDA D'ART 1983
LA VIE QUOTIDIENNE AU CANADA AU 19e SIÈCLE

ÉDITIONS MARCEL BROQUET
65 reproductions couleurs d'oeuvres de peintres canadiens du 19e siècle.
Un cadeau de prestige à 17,95$.
En vente dans toutes les librairies.
Publié par Marcel Broquet, Éditeur.
Distribué par MONDIA.



Pour vos cadeaux de Noël nous vous proposons une sélection de livres à prix réduit.

		prix courant	prix réduit
A	Brassens, Le livre du souvenir, Sand & Tchou	19,95$	14,95$
B	L'Art de Robert Bateman, Trécarré	45,00	33,95
C	Ma méthode, Jane Fonda	22,50	16,95
D	Les grandes étapes de l'Art au Canada, Peter Mellen	75,00	19,95
E	Le livre Guinness des inventions 1983	24,95	18,95
F	Empire Inc., Clark Wallace	14,95	11,95
G	La charge des sangliers, Alice Parizeau	18,95	14,95
H	Préparer et servir des cocktails, Chanteclerc	25,95	19,95
I	Coffret "Les nouveaux riches", 2 vols., Peter C. Newman (L'establishment canadien et les nouveaux riches)	36,90	27,95
J	La corne de brume, Louis Caron	12,95	9,95

et de nombreux autres.



flammarion
1243 Université 866-6381
4380 St-Denis 284-3688
scorpion
Centre Laval 688-5422
Galeries d'Anjou 351-8763
Les Terrasses 288-3514
Mail Champlain 465-2242
Offre valable jusqu'au 24 décembre ou jusqu'à l'épuisement des stocks.

Deux regards très différents sur l'évêque de Rome

par
Denise Robillard

«N'ayez pas peur» — André Frossard dialogue avec Jean-Paul II, Paris, Éditions Robert Laffont, 1982, 375 pages.

L'Évêque de Rome, J.-M.-R. Tillard, Paris, Éditions du Cerf, 1982, 240 pages.

DEUX ouvrages sur le pape, fort différents l'un de l'autre, viennent d'être publiés. Deux approches, deux regards portés sur ce Polonais qui occupe actuellement le siège de Rome. Ni antagonistes, ni complémentaires. Aussi éclairants l'un que l'autre. Deux regards «procédant d'un grand amour de l'Église et de la papauté», comme le faisait remarquer au DEVOIR l'un des deux auteurs, Jean-Marie Tillard, dominicain.

André Frossard a eu ce privilège sans précédent d'être invité par Jean-Paul II à dialoguer librement avec lui, d'homme à homme de chrétien à chrétien. Il a choisi de se faire l'interprète des inquiétudes des femmes et des hommes d'aujourd'hui et a posé 70 questions au pape.

Ce dialogue qui devient vite confession spirituelle, a porté sur la personne du pape, la foi, les moeurs, l'Église, le monde. Si le pape n'a esquivé aucune question, il n'a pas hésité à faire éclater le cadre de celles qu'il jugeait trop étroites, ou à s'en tenir à des généralités alors que le journaliste aurait aimé qu'il soit plus directif...



Jean-Paul II

Les deux hommes ont joué, dans le tête-à-tête des petits déjeuners de l'évêque de Rome, mais sur l'arrière-plan d'une large audience prévue, une joute de haute tenue intellectuelle et morale; parfois, le dialogue se mue en soliloques successifs... Les deux hommes se sont préparés à ce dialogue, la mise en scène a été concertée.

S'il n'y a pas d'improvisation dans ces discours, chacun n'en a pas moins gardé la spontanéité de son style personnel et de sa pensée. Et c'est sans doute ce qui est à l'origine de cette espèce de fascination à laquelle on finit par céder, en dépit des longueurs de certains développements philosophico-théologiques qui ne manquent pas de mettre à l'épreuve l'esprit cartésien du journaliste-interviewer lui-même. En dépit également de la négligence de l'éditeur, qui n'a identifié les propos du pape que par des guillemets.

On se rend vite compte, par exemple, qu'André Frossard est un admirateur de la papauté. Inconditionnel de Jean-Paul II, il ne s'en cache pas, tout comme il n'hésite pas à affirmer ses convictions, ses préjugés, son agacement face à certaines attitudes pastorales, culturelles ou politiques.

L'interviewer sert de repoussoir à la forte personnalité du pape. Ce séminariste clandestin, formé à la littérature et aux sciences humaines qui connaît sa révolution copernicienne avec la découverte de la philosophie de l'être. Cet initié à saint Jean de la Croix qui songea un moment à se faire carme, plus penseur qu'érudit, d'une pensée ample qui s'avance telles les nappes d'un glacier, à coups de larges évocations, se révèle un homme d'étude et de prière tout autant que d'action.

Fermeté de caractère, esprit de résistance le caractérisent: une fois qu'il a pris une décision, il s'y tient. Soucieux de concilier les extrêmes, sa foi lui permet d'entretenir une vision transcendante et optimiste du monde.

Ce croyant pour qui la foi est un héritage, un héritage qui n'allait pas plus de soi dans la Pologne des années 40 qu'aujourd'hui. Une foi qui est le fruit de sa pensée et d'un choix personnel: «réponse conscience et libre de l'esprit à la Parole du Dieu vivant, qui engage comme telle la personne tout entière. Le fait *que* je croie, et *pourquoi* je crois, se rattache organiquement à *ce que* je crois.»

Ses dons de conciliateurs, Jean-Paul II a choisi de les mettre au service de sa vocation universelle. Un seul sujet échappe à cette largeur de vue: la question de l'accès des femmes au sacerdoce. À son avis, la parole: «Faites ceci en mémoire de moi», qui n'a été dite par le Christ qu'à des hommes, est «contraignante en conscience».

Un dernier chapitre sur l'attentat a le mérite de faire la part des faits et des rumeurs, grâce au témoignage des proches du pape et des médecins qui ont veillé sur sa santé. «N'ayez pas peur!» comme le propose le titre de ce volume, mais ne vous y trompez pas, cet homme «inspiré par une sorte de vision solaire de l'Église» n'agit pas par impulsion. Il sait où il va...

■

Tout autre est le point de départ du père Tillard, ce dominicain qui compte 18 années d'engagement dans le domaine du dialogue oecuménique, en particulier avec les anglicans et avec les orthodoxes. Pour lui, la papauté est expérimentée comme la pierre d'achoppement sur la route ardue du renouement de la communion entre les Églises.

Relire les définitions données par Vatican I et Vatican II de la fonction de l'évêque de Rome en fonction de la situation actuelle, alors que s'affirme une volonté oecuménique de communion, tout en prenant au sérieux les désirs des autres Églises: telle est la tâche que s'est fixée l'auteur, une entreprise qui l'amène à jeter les bases d'une ecclésiologie de communion à retrouver.

Pour y arriver, le père Tillard interroge d'abord la tradition catholique occidentale et constate qu'elle a évolué au cours des trois derniers siècles, dans un sens maximalisant, faisant du pape «plus qu'un pape». Une façon de faire, a-t-il précisé au DEVOIR, qui est «le fruit d'une certaine interprétation et qui n'est pas la vraie façon de faire du passé».

Dans un deuxième temps, il rappelle cette ecclésiologie classique et traditionnelle qui reconnaît à l'évêque de Rome une primauté dans l'égalité avec les autres évêques. Cette conception a eu cours durant le premier millénaire du christianisme et demeure, pour l'essentiel, cette ecclésiologie de communion à laquelle adhèrent toujours les orthodoxes.

Pour que le pape soit et apparaisse aux chrétiens séparés comme le «serviteur de la communion», le garant de l'unité de la foi, il faudra, de l'avis de l'auteur, non seulement «corriger» la théologie catholique à la lumière d'une relecture des deux derniers conciles, mais que l'exercice du pouvoir pontifical s'inspire davantage du principe de subsidiarité, qu'il reconnaisse la pleine responsabilité des évêques au niveau local.

La conclusion tient en une seule page. La question qu'elle soulève convoque l'Église à faire passer dans ses moeurs les acquis de Vatican II: l'accomplissement de la primauté romaine ne se fait-il pas encore au détriment de l'épiscopat? Avec courage et vérité, l'auteur constate que l'évêque de Rome «préfère agir comme s'il était le seul vraiment responsable» au lieu de donner l'alerte aux authentiques pasteurs de l'Église, les évêques, ses pairs, sans préjudice pour sa primauté.

Paul VI, rappelait le P. Tillard, considérait que son ministère d'évêque de Rome ne serait vrai que dans la mesure où, à travers ses écrits et ses gestes, les non-catholiques découvriraient que le problème de l'Église de Dieu comme tel est plus important pour lui que le simple problème de l'Église catholique romaine. Avec d'autres observateurs de la vie de l'Église, l'auteur constate que Jean-Paul II ne s'est pas encore engagé aussi explicitement dans la ligne oecuménique. À ce sujet, on trouvera dans les pages d'André Frossard des lignes qui entretiennent l'espérance.

Exposition de verres et chopes

Des verres et des chopes en usage dans les tavernes, les verres à vin préférés de la noblesse, taillés à la roue, parés d'or, gravé: d'emblèmes jacobites, divers gobelets anglais et irlandais destinés à des fins domestiques et plusieurs autres pièces de verrerie forment l'ensemble d'une petite exposition didactique sur le thème de la «Gobeleterie anglaise du 18e siècle». Cette exposition, en cours jusqu'au 27 février, s'inscrit dans le cadre de la série didactique «Au fil des collections» du Musée des beaux-arts de Montréal (MBA).

Simonne Monet: la copie non retouchée

par **Monique Roy**

Simonne Monet Chartrand, **Ma vie comme rivière, tome 2, récit autobiographique 1939-1949,** Éditions du Remue-Ménage, Montréal, 1982, 357 pages.

«JE ne veux rien prouver», écrit Simonne Monet Chartrand dans le deuxième volet de son récit autobiographique, couvrant les années 1939-1949. «Dans le temps comme dans le temps».

Portrait d'une époque — paléolithique pour les moins de 20 ans — le plus authentique possible, collé à sa réalité intime et à la vie d'une société en profonde mutation.

Si l'auteure remonte le courant de la rivière, si elle revient sur ses pas, elle se garde bien d'interpréter à la lumière de la femme qu'elle est devenue.

D'ailleurs, cette jeune femme de 20 ans, passant aux yeux des autres pour «extravagante, idéaliste et naïve», a-t-elle vraiment changé? Fondamentalement, n'est-elle pas toujours restée fidèle à elle-même, à ses racines, à ses appartenances, aux deux ou trois choses déterminant la trajectoire d'un être? Pour Simone Monet Chartrand, ce fut et c'est toujours: «le respect et l'autonomie des personnes, le don de soi et la gratuité des gestes, la puissance de la solidarité, la force de l'amour».

En 1939, Simonne Monet a 20 ans et les femmes n'ont pas encore le droit de vote qu'elles obtiendront sous peu grâce à l'acharnement de quelques-unes et «malgré l'opposition de la majorité des femmes elles-mêmes». L'événement marquant de sa vie sera la rencontre avec Michel Chartrand, être de fougue et de passion, dans lequel la jeune idéaliste se reconnaîtra immédiatement.

Le mariage contre la volonté de la famille bourgeoise, les cinq premiers enfants en six ans de mariage et la participation à toutes les luttes. La vie...

Déclaration de la guerre, ses répercussions sur le Canada français, le plébiciste, la conscription, la formation du Bloc populaire canadien avec à sa tête un autre jeune idéaliste, André Laurendeau. L'École des parents, la grève d'Asbestos, le questionnement du pouvoir omniprésent de l'Église sur la vie des couples. L'affaire Charbonneau. Parallèlement aux agitations sociales, les confidences d'une jeune femme, ses doutes et ses révoltes, ses joies et ses espoirs.

Émouvantes, les lettres échangées entre les fiancés et époux, publiées grâce «aux réticences vaincues de Michel», témoignant de la force d'un engagement et de l'enfermement d'une société.

Il est heureux que Simonne Monet Chartrand ait choisi de ne pas retoucher cette époque et d'offrir la copie originale. Le profil du Québec d'alors s'y dessine nettement, un Québec qui ne ressemble guère à celui d'aujourd'hui. Les bouillonnements de la rivière, tôt ou tard, d'eux-mêmes rejoignent le cours d'eau, incessant.

À celles et ceux qui se contentent d'une vie prête-à-porter, la voix de Simonne Monet Chartrand indique qu'un destin, ça s'infléchit, un amour, ça se construit, une vie, ça se forge.

Ne se réclamant d'aucun genre idéologique ou littéraire, *Ma vie comme rivière* est une partie de notre matrimoine, léguée par une des Québécoises les plus tonifiantes de son époque.

Alice.
ANTISÉMITE
JUIF
ROMANTIQUE
SUICIDAIRE
ANTIFÉMINISTE
Le cas Otto Weininger
RACINES DE L'ANTIFEMINISME ET DE L'ANTISEMITISME
Par Jacques Le Rider
Il fut le plus féroce des antiféministes occidentaux. Juif lui-même, il mit son génie métaphysique au service de l'antisémitisme. Il se suicida à 23 ans. Wittenstein admirait ses livres. Freud s'estimait plagié par lui. Chez Otto Weininger voisinent le meilleur et le pire du XX^e siècle.
puf
Collection "Perspectives critiques" dirigée par Roland Jaccard - 256 pages - 29,10$
LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE
Distributeurs exclusifs: les éditions françaises inc., 1411 rue Ampère Boucherville J4B 5W2 Tel: (514) 641-0514

Champigny
nouveautées et best-sellers
3000 livres d'art
réduction 20% sur tous les livres *
1500 livres d'informatique
3000 livres de loisirs
12 000 livres de jeunesse
5000 livres de spiritualité
50 000 romans
* Sauf sur les livres scolaires et techniques
Librairie Champigny Inc.
4474, rue Saint-Denis
Montréal, (Qué) H2J 2L1
Près du métro Mont-Royal
Tél.: 844-2587

Jacques Brel disait


ÉDITIONS DU GRESIVAUDAN
note... note bien...
«Tu seras ma mémoire»... et Maddly ouvrait ses cahiers et Jacques parlait.
Ce livre est le récit de la vie simple, belle et attachante de Maddly et Jacques Brel.
Ce n'est pas l'évocation monologuée d'une histoire vécue, mais le témoignage tonique d'un couple heureux.
Il relate leurs joies, leurs épreuves qui provoquent l'émotion et l'admiration.
"TU LEUR DIRAS"
■ un volume format 21 x 27 cm de 336 pages, relié pleine toile, illustré de 52 photographies inédites en noir et blanc... 74,95 $
disponible également en édition de luxe à tirage limité:
■ un volume relié plein cuir sous étui skivertex (21 x 27 cm, 336 pages' 52 photos noir et blanc) numéroté de 1 à 5000... 195,00 $
DIFFUSION RAFFIN
7870 Fleuricourt, St-Léonard, Qué. H1R 2L3



14,95$
Déjà 25,000 exemplaires vendus
POUR NOËL
Une suggestion des ÉDITIONS LEMÉAC
Le best-seller de la saison
LA DUCHESSE ET LE ROTURIER
de MICHEL TREMBLAY
EN VENTE PARTOUT
ÉDITIONS LEMÉAC, 5111, av. Durocher, Montréal H4V 3X7. Commandes: 273-2841
Par la poste: 1,00$ frais de port, cartes acceptées: Visa et Master Card
ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal H2V 3X7
Nom .....
Adresse .....
.....
La duchesse et le roturier ..... 14,95 $
(Frais de port: 1,00)
Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Card .....
☐ Chèque ☐ Chargex no .....
Signature .....

Plein air: l'embarras du choix

par Louis-Gilles Francoeur

LA bibliothèque du plein air s'est enrichie en 1982 de plus de 30 nouveaux titres destinés à la clientèle francophone, qui reflètent à leur façon l'engouement croissant du public pour la nature et son utilisation à des fins sportives.

Ceux qui hésitaient devant la pléiade de gadgets disponibles sur le marché du plein air pourront donc envisager facilement cette année la possibilité d'offrir un livre approprié aux amants de la nature.

S'il fallait décerner un prix de l'édition plein air, il irait cette année, à mon avis, à *L'Art de Robert Bateman*, ce grand peintre animalier canadien auquel les éditions Trécarré et Madison Press Books consacrent un premier livre. Moins cher dans son édition française ($45) que dans l'original anglais, ce livre d'une facture admirable rend fort bien la précision extrême de la technique picturale de Bateman.

L'art de ce dernier innove d'ailleurs à plusieurs points de vue par rapport à la peinture animalière traditionnelle, souvent boudée à tort par les courants artistiques à la mode. Bateman décentre souvent ses sujets, en particulier lorsqu'il peint les oiseaux, ce qui donne à chaque fois l'impression que — comme dans la nature — le moment privilégié de la rencontre va s'évanouir d'un instant à l'autre. Cette technique lui permet aussi d'accorder une importance inégalée à la relation de l'animal avec son habitat.

En dépit des faiblesses de la traduction française, ce livre est à coup sûr un présent de choix pour tout amant de la nature.

Plus pratique, *Les Mammifères du Québec et de l'Est du Canada* (Tome 1 et 2), publié chez France-Amérique ($11.95 chacun) offrent une nomenclature quasi exhaustive des espèces d'ici avec d'excellentes descriptions. La recherche photographique est à plusieurs points de vue exceptionnelle. Plus dispendieux ($59), le *Dictionnaire des animaux* qui vient de paraître chez Nathan a, par contre, une portée universelle. Les descriptions sont généreuses et le livre est admirablement illustré.

Les Animaux et l'homme (Nathan — $26.75) se penche de son côté sur la dynamique des rapports entre les différentes espèces à travers les âges. On y développe peu certains sujets comme les espèces menacées et les dommages humains aux habitats fauniques. Par contre, son approche didactique est intéressante. *L'Encyclopédie du chien* ($24.95), que l'on doit aux éditions CIL, tient compte aussi de la perspective dynamique des rapports entre l'homme et la bête en plus d'offrir un excellent répertoire des races, des méthodes de dressage et des soins. Une qualité surprenante pour le prix demandé.

La série des guides publiés par les Éditions Marcel Broquet mérite une grande attention pour ceux qui se passionnent pour l'identification méticuleuse des espèces. *Le Guide des batraciens* ($15.50), le *Guide des coquillages* ($17.50) et le *Guide des arbres* se situent dans la même veine que le célèbre *Guide des oiseaux*, que tous les ornithologues connaissent bien. La formule la plus pratique pour apporter avec soi dans la nature.

Deux autres titres québécois sur les animaux: *Cris et noms de bêtes* ($7.95) détaille les noms des mâles, femelles et des jeunes et leurs différents cris. Un minidictionnaire fort utile. *Les Traces d'animaux* (Bordas — $17.50) est, de son côté, remarquable par sa technique et sera fort utile aux chasseurs «à l'indienne» d'ici en dépit du fait qu'il ait été écrit pour ceux d'Europe.

Les ornithologues amateurs ne sont pas en reste. *Observer les oiseaux au Québec* (Québec Science — $12.95) est une introduction aux méthodes d'observation. *Comment nourrir les oiseaux autour de chez soi*, chez le même éditeur, a l'avantage de la couleur et du format — et du prix ($4.95) — par rapport à son équivalent publié chez France-Amérique, *Comment nourrir les oiseaux en hiver*, ($9.95) qui demeure plus esthétique par la qualité de ses dessins.

Les amateurs de chasse sont choyés: *les Chiens rapporteurs* (Éditions La Presse — $14.95) demeurera longtemps «le» livre pour cette technique de dressage. Pour le débutant, confronté à l'achat d'un chien, *Le Guide du chien de chasse* (Nathan — $12.95) s'intéresse non seulement aux rapporteurs mais aux chiens d'arrêt, dont il dresse une très bonne évaluation. *Le Guide de la chasse à l'original* (Éditeur officiel du Québec — $2.95) fait de son côté le bilan des connaissances accumulées sur le sujet.

Le Guide Jean Pagé de la pêche au Québec (Éditions La Presse — $12.95) fait le point sur les techniques et les bons coins à la manière de ce chroniqueur d'ici. Pas cher ($5.40), l'ouvrage de Michel Van Havre (Marabout) sur *La Pêche en mer* permettra aux pêcheurs de rivières et de lacs de mieux mettre à profit ses vacances sur la côte même si les espèces décrites diffèrent souvent de celles d'Europe.

Deux nouveaux livres s'ajoutent à la longue liste des manuels de survie. *Techniques de survie* (Institut national des viandes — $7.25) rés-me bien le sujet et a l'avantage d'être adapté au Québec. *Comment vivre dans la nature*, traduit de l'américain par les Éditions de l'Homme ($13.95) a l'avantage d'être le plus exhaustif qui soit sur le choix de l'équipement. Il explique les critères qui permettront d'élaguer entre les gadgets et les bons judicieux.

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés. *L'Herbier* (Québec Science — $12.95), qui succède à l'*Arbrier* paru l'an dernier, introduit le jeune de façon «participante» à la connaissance de son environnement végétal. *Jardinez avec le professeur Scientifix* ($14.95), du même éditeur, est aussi très pédagogique par sa façon d'initier à la culture végétale des plantes en appartement ou en milieu urbain.

Le Livre international de la forêt ($65) est une petite merveille d'édition par sa facture comme beaucoup d'autres ouvrages du genre publié chez Nathan. On y présente les différentes forêts du monde, la relation entre leurs croissance et la présence des animaux et de l'homme. Pour le jeune scientifique en herbe.

À la découverte de la Terre (Hachette — $19.95) initie à l'histoire de la planète, au développement de la vie et aux transformations imposées par l'homme. Abondamment illustré, il pose des problèmes en termes accessibles à un adolescent même s'il est parfois un peu faible sur les solutions possibles.

Blizzards, de l'explorateur Paul-Émile Victor (Fayard — $17.50) est un journal de bord qui raconte des aventures inusitées dans les Terres polaires. *C'était l'été*, de Jean Provencher (Boréal Express — $17.50) témoigne — avec une qualité surprenante — de la vie quotidienne des Québécois de la vallée du Saint-Laurent à une époque où l'homme et la nature s'harmonisaient souvent plus qu'aujourd'hui. On y trouve un intéressant chapitre sur la chasse et la pêche, qui s'en tient malheureusement à la tourte, à l'alose (qui entre enfin dans le patrimoine halieutique du Québec) et à la baleine.

L'intérêt pour ne pas dire l'engouement pour la voile et les sports nautiques donne lieu cette année à sept ouvrages nouveaux. Le *Guide pratique du dériveur* (Marabout — $5.40) s'adresse aussi bien aux initiés qu'aux débutants.

La planche à voile (Éditions de l'Homme) initiera le débutant pour un prix modique ($6.95). Les passionnés se réfèreront plutôt à *Pratique de la planche à voile* (Gallimard — $33.50), le mieux illustré et sûrement le plus pédagogique par sa présentation. À prix intermédiaire ($13.95), *La Planche à voile, c'est facile* (Albin Michel) et *Libre comme le vent* (Inédi — $12.95) constituent de bons ouvrages techniques qui ont l'avantage d'être bien illustrés. *La Glisse*, d'Yves Bessas, publié chez Fayard ($16.25) tranche par rapport aux livres précédents. Il ne s'agit pas d'un guide pratique mais d'une réflexion tout à fait captivante sur l'engouement de notre société pour la domestication des énergies naturelles à des fins de loisir. C'est aussi une initiation à ces sociétés souvent inconnues de mordus dont l'ascèse sportive devient souvent une drogue qui les amène aux sources de la nature.

Rivières et lacs du Québec, publié par la Fédération québécoise du canot-camping aux Éditions de l'Homme ($13.95) décrit 225 parcours et remplacera avantageusement les polycopiés que se transmettent les amateurs pour planifier leurs excursions. L'expert se référera par contre au *Guide des rivières sportives du Québec*, paru l'an dernier, qui analyse de façon beaucoup plus poussée 90 rivières québécoises.

Et les alpinistes rêveront en lisant *Le Grand Paradis* (Denoël — $49.00), qui détaille 100 escalades dans ce massif du Piedmont où ils pourraient passer leurs vacances.

Odieux et visuels

par Guy Deshaies

DÉCRIÉE il n'y a pas si longtemps pour sa facilité et son fréquent mauvais goût, la bande dessinée a résolument acquis ses lettres de noblesse dans le monde du livre auprès d'une société toujours davantage sollicitée par le visuel.

Les livres de bandes dessinées qu'on propose aux enfants sont donc bien loin des effroyables «comics» d'antan mais, à l'examen de quelques récents titres, il faut bien reconnaître que le mauvais goût, un français médiocre et parfois des thèmes douteux se manifestent encore ici et là.

Je n'ai pas compris, par exemple, ce *Labyrinthe virginal* de la maison Dargaud qui débute par la phrase: «Ça me dégoûte, ça sent la femme» et qui se termine par des images des deux héros s'introduisant dans un vagin géant dans lequel attendent des personnages nus tout prêts à l'orgie. Je chicanerais également le *Dubos Bilon* de la collection Pilote toujours chez Cargaud; une bande à goût pornographique, au vocabulaire plein de fautes et de vulgarité et aux images assez quelconques. Il est vrai que ces ouvrages s'adressent aux catégories «jeunes adultes» et «adolescents» mais cela n'excuse pas (il me semble) la mauvaise qualité.

Passons aux jolies choses pour tous. Dargaud propose des albums de bandes dessinées de Walt Disney bien illustrés et aux textes soignés et faciles à lire. Bien encartonnés ce qui est important dans les mains de leurs jeunes lecteurs, ces livres, à $5.95, constituent un achat judicieux de même que les inévitables mais sympathiques Lucky Luke et Snoopy du même éditeur et pour le même prix.

Il y a un incertain album, *Les Disparus d'apostrophes*, une sorte de parodie de l'émission de Bernard Pivot retransmise par câble à la télévision canadienne. Il s'agit d'un enlèvement des invités et de l'animateur mais d'abord d'une satire de ces «faiseurs de mots». Pour adolescents, certes, mais qui gagneraient à avoir le câble et à saisir les ironies de l'auteur Jack Palmer. Décidément les prix sont stables chez Dargaud puisque cet «apostrophe» coûte toujours $5.95.

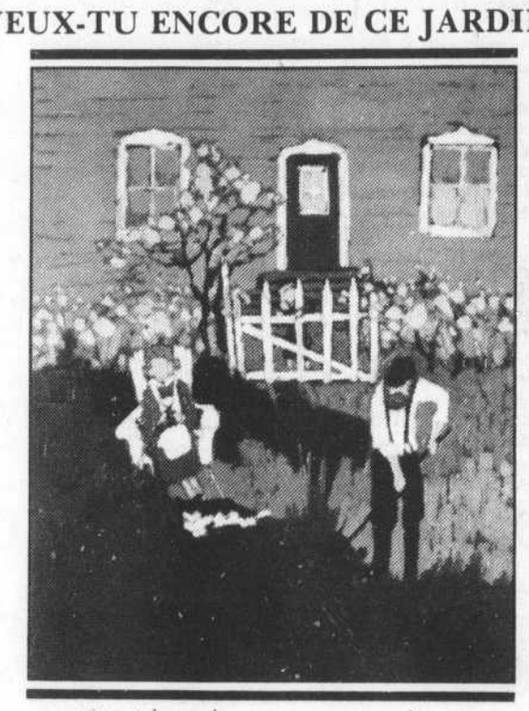
Dans la catégorie des enfants d'une dizaine d'années ou moins et qui maîtrisent convenablement la lecture, il faut mentionner encore chez Dargaud quelques merveilleux Achille Talon et un *Léonard, y a-t-il un génie dans la salle?* drôle, bien fait, bien illustré.

Plusieurs maisons d'édition proposent des bandes dessinées et il me paraît impérieux que les parents s'attardent, ne serait-ce qu'une minute, à l'intérieur de ces albums, pour découvrir ce qui pourrait les rebuter en ce qui concerne la langue, les images et le sujet lui-même. Parfois le titre et la couverture n'engagent à rien mais vous découvrez à l'intérieur des frustrations d'auteurs que ni vos enfants ni vous n'avez envie de partager.

Juste un mot encore sur le superbe Babar chez Hachette-Jeunesse. Cette année, la maison propose *Le Grand Album de Babar* signé Jean et Laurent de Brunhoff, aux illustrations d'une grande beauté et au texte que les parents, pour une fois, auront grand plaisir à lire à leurs plus petits. L'album a une préface de Maurice Sendak qui raconte les 50 années d'histoire de l'éléphant Babar.

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896

galerie regards
présente
VEUX-TU ENCORE DE CE JARDIN...



poèmes et chansons de Clémence DesRochers
estampes de Benoit Simard

Ce livre d'art, tiré à 150 exemplaires sur papier BFK Rives par André Lemieux, est présenté en cahiers libres dans un coffret pleine toile conçu et réalisé par Pierre Ouvrard. Il renferme en feuillets libres 7 sérigraphies en couleurs accompagnées chacune d'une double page sur laquelle est sérigraphié en vis-à-vis le texte. Une huitième sérigraphie en couleurs, au format de 55.8 cm x 76.2 cm, est présentée séparément avec l'ouvrage. Tous les exemplaires sont numérotés et signés par l'auteur et l'artiste.

Format du coffret: 40.6 cm x 58.4 cm x 6.4 cm (16" x 23" x 2 1/2")
Format des estampes sans marges: 28 cm x 47 cm (11" x 18 1/2")
Format des estampes avec marges: 38.1 cm x 55.8 cm (15" x 22")
Format du hors-texte sans marges: 40.6 cm x 50.8 cm (16" x 20")
Format du hors-texte avec marges: 55.8 cm x 76.2 cm (22" x 30")

Prix de souscription: 875,00 $
Prix de vente: 1 150,00 $
Date de parution: janvier 1983

Bulletin de souscription
Je désire recevoir .... exemplaire(s) du livre d'art VEUX-TU ENCORE DE CE JARDIN... de Clémence DesRochers et Benoit Simard, au prix de souscription de 875,00 $ l'exemplaire. Assuré(e) de votre acceptation de la présente souscription, j'inclus mon chèque au montant de .....$.

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Province ..... Code postal .....
Téléphone, résidence ..... Bureau .....
Signature ..... Date .....

Cet ouvrage est distribué exclusivement par
GALERIE REGARDS INC.
18, rue Courcelette
C.P. 922
Haute-Ville, Québec
G1R 4T4
(418) 683-8981

ENFANTAISIE

Une fillette pas pareille,
un renard pas pareil et un castor pas
pareil se rencontrent dans la forêt de la différence.

Découvrez comment ils réalisent
qu'ils sont pareils même s'ils ne sont pas pareils.

Une remarquable aventure adaptée
de la pièce de théâtre pour enfants
du même nom.

J. Hardy / S. Duquet
ISBN: 2-89186-013-6
4 à 10 ans, 8,95$
36 pages couleurs, reliure cartonnée,
format: 22 x 22 cm



ovale

OVALE C.P. 190, Sillery, Québec, G1T 2R1

AGENDA 1983
ÉDITION SPÉCIALE DU MAGAZINE OVO/NUMÉRO 48



L'Agenda du Magazine OVO, qui paraît sur une base annuelle, est un outil idéal de promotion de la photographie québécoise. Imprimé en deux couleurs, sur papier couché, il comprend 110 pages et 54 illustrations. Il est inclus dans l'abonnement comme numéro régulier.

Veuillez m'abonner au Magazine OVO.
☐ 1 an (4 numéros) — ☐ 2 ans (8 numéros)

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____

S.V.P. envoyez un abonnement au Magazine OVO comme cadeau à:

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____

L'abonnement est bon pour 4 numéros du Magazine OVO et il débutera avec l'Agenda 1983, soit le numéro 48. Ci-joint la somme de _____ dollars que je règle au nom du Magazine OVO.

Le Magazine OVO
307, Ste-Catherine ouest - Local 300
Montréal H2X 2A3
849-6253

L'Agenda 1983 est en vente dans toutes les librairies au prix de 8 dollars.



Cette année tous les jeunes espèrent recevoir en cadeau UN ALBUM DEUX COQS D'OR



12.95 $



14.75 $



12.25 $



14.75 $



12.95 $



14.75 $



11.50 $

Éditions des DEUX COQS D'OR



12.95 $

Entre le conte de fées et la fable écologique

par
Marie-Agnès Thellier

DANS certaines bonnes librairies, le rayon «livres d'enfants» regorge de merveilleux livres, venus du Québec. de France, de Belgique, de Suisse et d'ailleurs. Devant une telle abondance, chaque adulte se fait ses propres critères de sélection et se demande toujours si son choix sera apprécié par l'enfant.

Outre la consultation des critiques déjà parues (notamment dans les revues *Lurelu* et *Livres de jeunesse*, dans *Jouets 83*... et dans LE DEVOIR, en feuilletant un livre on peut évaluer rapidement son contenu, son graphisme... et le genre littéraire auquel il appartient.

Car, selon les âges et les caracteres, les enfants seront plus sensibles aux charmes d'un conte de fées, d'une fable à la morale rigoureuse, d'un ouvrage éducatif, d'un conte «écologique» ou d'un récit surréaliste. Voici parmi les plus récentes parutions quelques ouvrages, publiés majoritairement au Québec, qui illustrent différents genres littéraires destinées aux enfants de trois à sept ans:

Deux contes de fée ont été publiés à Montréal par La Courte Echelle: *Les Vacances de Noël*, un texte de Christine L'Heureux illustré par Suzanne Langlois et *Les Nuits magiques*, un texte de Jean-Marie Poupart illustré par Suzanne Duranceau. Tous deux montrent un enfant créant une certaine connivence avec une personne âgée.

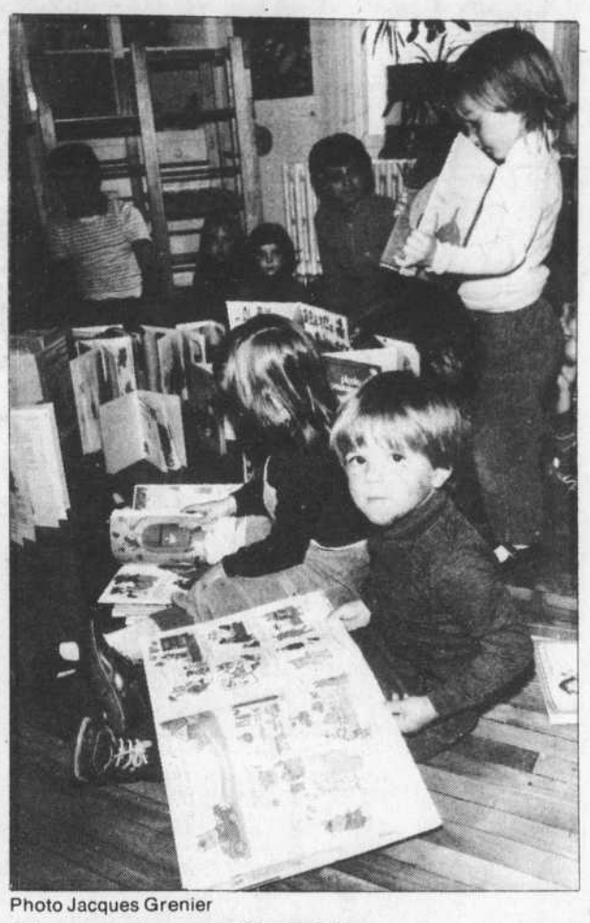


Photo Jacques Grenier

Joies d'enfants, casse-tête d'adultes

L'atmosphère de ces deux livres est cependant totalement différente; Jour de neige tout blanc pour Amélie, l'héroïne des *Vacances de Noël;* nuit sombre, peuplée de lézarlapins et d'animaux bizarres pour Marie-Luce, de *Nuits magiques*.

Amélie et Marie-Luce sont toutes les deux confrontées à la solitude: Marie-Luce seule avec des parents âgés et Amélie seule le jour de Noël. Le rêve leur permet de peupler leur univers: une nuit, Marie-Luce se change en lézarlapin tandis qu'Amélie patine avec une charmante vieille dame, Éléonore... Le conte de fées permet à l'enfant-lecteur de revivre son propre sentiment de solitude et d'accepter ses rêveries, qui atténuent la douleur.

Les deux livres sont à recommander, même si personnellement le graphisme des *Vacances de Noël* et le charme d'Éléonore m'ont davantage séduites.

Deux contes à saveur écologique ont été publiés, l'un aux Éditions Paulines, *Bilijou*, texte et illustrations d'Yseult Ferron; l'autre chez Pierre Tisseyre, *Pourquoi les moutons frisent*, de Cécile Gagnon, illustré par Suzanne Duquet.

Habitant sur une planète grise (la nôtre, bien sûr), Nicolas découvre la planète Bilirose, pleine de couleurs et de vie: les habitants y respectent la nature. Il lui faudra convaincre ses compatriotes de découvrir la beauté des fleurs, la douceur du vent et la splendeur des montagnes pour que la planète grise redevienne colorée et que le ciel abrite un nouvel arc-en-ciel. La morale est claire. L'illustration utilise les populaires monstres extra-terrestres, des Bilijoux éminemment sympathiques: succès assuré, même si le texte paraît faible à certains points de vue.

La morale des moutons est plus échevelée... Les méchants hommes détruisent la nature dès l'âge de Cromagnon et les moutons sont obligés de fuir, de se déguiser en buissons de fleurs blanches pour échapper aux chasseurs. Poursuivis par des barbares limités au *criprimal «aya aya»*, les moutons trouvent un truc pour se cacher en frisant leur toison... Moins directement moralisateur que *Bilijou* et plus moqueur, le conte de Cécile Gagnon plaira aux enfants fantaisistes.

Aux Éditions du Sorbier à Paris, Yvan Pommeaux réalise de délicieux livres éducatifs dont les héros sont un papa-campagnol et sa fille Lola. Le compagnol est un vulgaire «rat des champs»... Mon livre préféré est *À la rivière*, car non seulement y apprend-on quelque chose (en l'occurrence la vie dans les rivières) mais Lola y joue un rôle-clé. Les petites filles se retrouveront en une Lola qui apprend à nager, en une Lola têtue qui persiste à réclamer toujours le même cadeau: une bouée rose, si laide aux yeux de son père...

Dans la même série, *Le Monde est comme une orange* explique que la terre est ronde tandis que *Où vont les trucs du pissenlit quand le vent les emporte?* initie aux mystères des saisons et du cycle vie-mort. Des petits livres qui, malgré le poids de leur visée éducative, demeurent légers et entraînants.

Deux livres auront sans doute de la difficulté à plaire à tous les enfants car ce sont des anti-fables. Le premier, *L'histoire de Kiki Grabouille*, par Jeanne Willis et Margaret Chamberlain, aux éditions du Seuil, est une vraie fable en vers... sans morale finale. Le héros, Kiki, refuse un dimanche de se laver; la semaine le verra devenir de plus en plus malodorant et solitaire et le vendredi soir, il s'endort dans une poubelle... Difficile de se contenter d'écrire alors: «Voilà, notre histoire est finie. Les éboueurs passent samedi»: les enfants inquiets souhaitent, à mon avis, une fin à l'histoire, qui informe sur le sort du héros... La «happy end» n'est pas indispensable mais encore faut-il prendre poliment congé du héros.

Quant à *Monsieur Jean-Jules* de Pierre Foglia, à La Courte Échelle, il a une morale intéressante mais la «cible» est ratée... Oui, il est plus facile de raconter n'importe quoi aux philosophes et aux politiciens qu'aux petites filles mais celles-ci auront plusieurs années de plus quand elles s'intéresseront à cette histoire de Jean-Jules...

Des livres, des revues, des disques

par
Monique Poulin

Serge Wilson, **Fend-le-vent et le sabre de Takayama,** Éditions Héritage, 1982, 125 pages, $3.50.

VOICI une deuxième aventure de Fend-le-vent, ce «vantard» qui a le pouvoir de passer à travers les murs. L'intrigue apparaît dès la première page et le mystère se maintient tout au long de l'aventure japonaise qui se déroule au Québec. Les Ninja menacent l'imminent professeur de kendo, maître Hirokato. D' «honorables» mots japonais côtoient des canadianismes et un langage oral québécoise. Ce qui donne une allure fort amusante au texte. Cependant, le mystère du katana se dévoile un peu vite. Le déroulement aurait eu avantage à «s'étirer» un peu plus. Les nombreuses illustrations de Claude Poirier sont teintées de mystère et s'accordent for bien au texte. Une particularité fort intéressante: texte et illustrations sont imprimés en brun. Sûrement le meilleur roman de Serge Wilson et qui saura retenir l'attention des jeunes de 8 à 10 ans.

Marie-Andrée Warnant-Côté, **Des dieux et des hommes,** éditions Pierre Tisseyre, coll. Conquêtes, 1982, 163 pages.

Un vent nouveau dans la littérature québécoise de jeunesse: la mythologie grecque. Un vent qui nous attire et nous transporte dans un monde antique. Ce monde, si bien décrit par l'auteure, fera connaître aux jeunes lecteurs la grande famille des Dieux de l'Olympe et l'origine de bien des éléments qui nous entourent: écho, fil d'Ariane, mégère, dédale de rues... Les personnages et les lieux sont fort bien présentés par l'auteure dans une écriture qui coule clairement. Le jeune lecteur, peu habitué à tous ces termes de la mythologie, pourra donc lire avec grand plaisir les histoires palpitantes de ces Dieux, histoires qui se rapprochent de la science-fiction, du rêve, de la nuit des temps. Élégamment illustré par Christine Dufour, ce récit est à conseiller fortement aux jeunes de 10-14 ans et même aux plus âgés.

Madeleine Riffaud, **La Vie secrète du Père Noël,** illustrations de Serge Bolch, Éditions La Farandole, coll. Feu follet, 1982, 28 pages, $13.

Livre plein d'humour et de rebondissements, *La Vie secrète du Père Noël* nour fait vivre les tribulations d'un Père Noël allègre qui connaît des déboires tels qu'on ne l'aurait jamais cru. C'est ainsi que l'on apprend que ce cher Père Noël déteste la guerre et se confie à son bon copain Picasso. C'est ainsi également que l'on apprend l'origine du houx, du sapin et de l'orange. Une histoire profonde, illustrée avec humour par Serge Bloch. La mise en page est variée ainsi que la typographie. Très agréable à lire.

Des revues

Vidéo-Presse, Éditions Paulines, 3965 boul. Henri-Bourassa est, Montréal H1H 1L1. Tél.: (514) 322-7341. Disponible uniquement par abonnement. Abonnement au Canada: $13.50; $1.50 l'exemplaire.

Considérée comme une véritable encyclopédie, l'excellente revue *Vidéo-Presse* offre aux jeunes de 10 ans et plus un contenu très riche de connaissances à intérêt universel. Les textes sont chargés d'une documentation très variée allant de la recherche scientifique à la B.D., en passant par la musique et la faune, sans oublier les jeux, le sport, les concours, les échanges, les opinions des lecteurs et les récits sur le quotidien des adolescents.

Publiée par les Éditions Paulines, *Vidéo-Presse* paraît dix fois l'an, (de septembre à juin) et compte 68 pages toutes en quatre couleurs et avec impression héliogravure. La valeur esthétique de la mise en page est de première importance. Les nombreuses photographies facilitent la lecture et la compréhension des textes. Des cadrages particuliers mettent en valeur l'information. Tout à l'écoute de ses lecteurs, *Vidéo-Presse* est un instrument privilégié qui présente un monde à découvrir avec plaisir: culture, science, jeux et bricolage. On peut se procurer les volumes reliés de *Vidéo-Presse*, qui contiennent chacun 700 pages, et plus de 800 photos en couleurs en plus d'un index analytique intégré. Prix: $20.95 chacun.

Hibou, aux éditions Héritage, 300 Arran, Saint-Lambert, Québec. J4R 1K5, tél.: (514) 672-6710. Abonnement: $15.

Quant à la revue *Hibou*, autre excellente publication pour les jeunes, elle est de caractère différent. Il s'agit de la version française de la revue canadienne *Owl*, publiée par The Young Naturalist Foundation.

L'information est surtout axée sur la faune et la flore canadiennes. Cependant, on y trouve les grandes inventions canadiennes, du pablum à la motoneige, ainsi que le pourquoi et le comment des choses qui nous entourent. Chaque numéro présente une B.D. qui fait connaître des animaux de très près.

Le brillant savant, Dr Zed, propose chaque mois un jeu scientifique ce jeu se trouve facilement dans l'entourage de l'enfant: boîtes d'allumettes et de conserve, élastiques, papier d'aluminium...

Les textes sont clairs et précis, accompagnés de nombreuses photos en couleurs. La présentation sur papier glacé est très attrayante. Revue d'une très grande qualité, *Hibou* paraît dix fois l'an, (septembre à juin) et est aussi disponible dans les kiosques de journaux, à $2 l'exemplaire.

Des disques

Marie Racine et Francine Beaudry, **Les chansons de Tape-Tambour**, présentées par Kébec-Disque, pour enfants de 3 à 7 ans.

Un disque plein de fraîcheur, *Les chansons de Tape-Tambour* recouvrent les thèmes de la série télévisée à Radio-Canada et diffusée du lundi au vendredi de 9 h 45 à 10 h. Seules les chansons de Noël et du jour de l'An ne s'y retrouvent pas. On découvre, à travers de courtes chansons, du rythme et de la diversité. Une création très intéressante qui peut intervenir dans l'apprentissage et le plaisir de l'enfant.

Philippe Leduc et Marie-Christine Rey, **Chabicouin**, Éditions de l'Encrier, distribué exclusivement au Canada par Épiceries Unies Métro-Richelieu Inc. $5.98.

Sur un thème à la mode, *Chabicouin* se veut un récit qui «fait découvrir aux enfants la grandeur et la beauté de la Nature qui les entoure». S'adressant aux enfants de 2 à 8 ans, une trentaine de comédiens et de musiciens participent à l'aventure. Les personnages principaux — Chabicouin (le canard qui parle), Nicolas, Nathalie et leur chien Bazou — semblent s'inspirer des dessins animés du samedi matin à la télé. L'illustration de la pochette fait penser à du Walt Disney.

Le ton criard des chansons est agaçant et empêche de bien comprendre l'histoire. Heureusement que les paroles

Suite en page 32

ALBUMS enfants SEUIL



$7.95

le livre d'anti-coloriage

45 scénarios que l'enfant pourra développer et illustrer à loisir selon sa fantaisie.

Premier livre de dessin «différent». Il redonne ses droits à la créativité.



$9.95

Le corps humain

Une description franche et explicite.

Le but de ce livre est de tout apprendre aux enfants de leur propre corps et d'aider les parents à répondre aux «questions gênantes».

Un cadeau à offrir à Noël?
Leméac y a pensé



LA FAMILLE
et l'homme à délivrer du pouvoir
de Maurice Champagne-Gilbert
19,95$



MONOLOGUES QUÉBÉCOIS
1890 - 1980
de Mailhot/Montpetit
19,95$

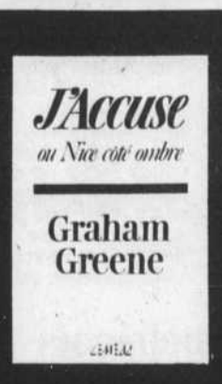


LECTURES EUROPÉENNES DE LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE
Actes du Colloque international de Montréal (avril 1981)
14,95$



ABEL
de Gaétan Poulin
7,95$

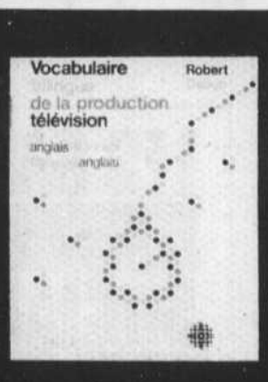
UN SPÉCIAL ANTONINE MAILLET POUR TOUTE LA FAMILLE
CENT ANS DANS LES BOIS ..... 13,95$
CHRISTOPHE CARTIER DE LA NOISETTE DIT NOUNOURS ..... 14,95$
~~28,90$~~
Prix spécial **19,95$**



J'ACCUSE
ou Nice côté ombre
de Graham Greene
4,95$



LA MANDRAGORE
de Jean-Pierre Ronfard
7,95$



VOCABULAIRE BILINGUE DE LA PRODUCTION TÉLÉVISION
(anglais-français/français-anglais)
de Robert Dubuc - **19,75$**

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal H2V 3X7. Commandes: 273-2841
Par la poste: 1.00$ frais de port. Cartes acceptées: Visa et Master Card

Nom:.....
Adresse:.....
.....
Titre(s).....
(frais de port: 1,00$)

Ci-Joint:
☐ Mandat ☐ Master CArd .....
☐ Chèque ☐ Chargex no.....
Signature: .....

pour les 3 à 8 ans
ADÈLE VIAU ET FABIEN PETIT
de Cécile Gagnon et Darcia Labrosse
7,95 $
POURQUOI LES MOUTONS FRISENT
de Cécile Gagnon et Suzanne Duquet
7,95 $
PIERRE TISSEYRE

pour les 10 à 14 ans
UN ÉTÉ SUR LE RICHELIEU
de Robert Soulières
8,95 $
DES DIEUX ET DES HOMMES
de Marie-Andrée Warnant-Côté
9,95 $
PIERRE TISSEYRE

LÉGENDES DU QUÉBEC



Cette collection d'albums- jeunesse se veut une géographie du patrimoine québécois. En effet, neuf régions du Québec y sont jusqu'à maintenant contées.

Des livres abondamment illustrés qui permettront aux enfants de 4 à 10 ans de découvrir le Québec à travers ses légendes et ses héros fantastiques.

Chaque album de 23 x 31 cm comporte 32 pages illustrées en couleurs et solidement reliées.



C. Buteau
J. Dombrowski
ISBN: 2-89186-012-8
8,95$

Les éditions OVALE, C.P. 190, Sillery, Québec, G1T 2R1

Alain Touraine

Un sociologue observe la Pologne et le Québec

par
Clément Trudel

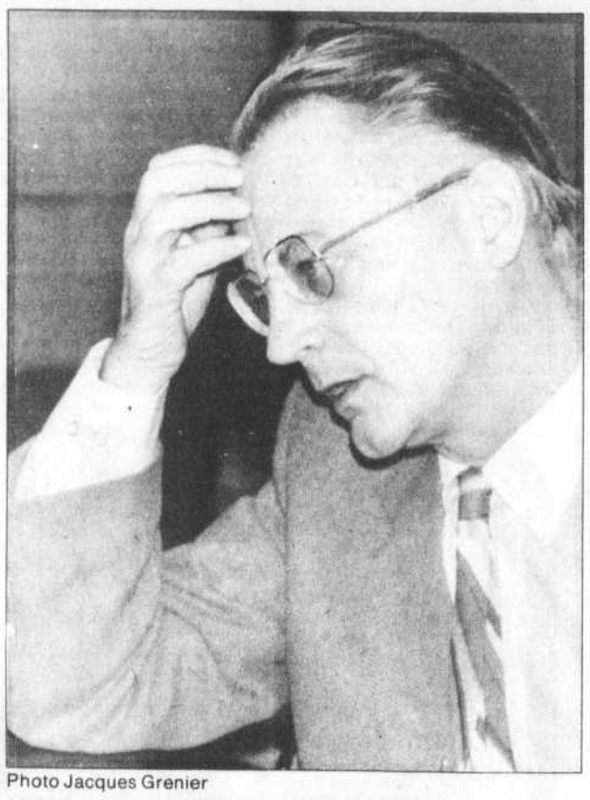


Photo Jacques Grenier

Alain Touraine: modérées et choquantes

LA normalisation est impossible en Pologne où les deux vrais acteurs du drame — le peuple polonais représenté par Solidarité, et l'Union soviétique — sont des «ennemis absents» qui laissent agir des «médiateurs», des acteurs secondaires qui ont chacun leurs propres intérêts: l'Église et l'armée. Telle est la conclusion du célèbre sociologue français, Alain Touraine qui met en garde contre la moins vraisemblable des solutions à apporter: une «lutte de titans» qui s'inspirerait des grandes insurrections polonaises du 19e siècle. M. Touraine croit que «des solutions modérées, parfois même choquantes», seront élaborées, les deux côtés étant appelés à privilégier la «survie nationale et économique».

Au terme d'une entrevue visant à faire le point sur une première année de régime militaire en Pologne, Alain Touraine, de passage pendant quelques semaines à Montréal, où il donne une série de cours et conférences dans les universités, s'est prononcé sur les dossiers économiques et socio-culturels où le Québec se débat présentement. Estimant que le Québec est un «pays dépendant» qui depuis 20 ans s'est lancé dans un surdéveloppement compensateur (éducation, souci pour les affaires culturelles) et que le pouvoir politique est faible, le sociologue croit que les Québécois seraient «fichus» s'ils acceptaient d'être mis devant un choix entre développement économique et existence nationale. C'est déjà un «très grand progrès» selon lui, que l'on ait posé le problème en termes mixtes lorsqu'il fut question, dans un livre blanc du gouvernement péquiste, de prendre le «virage technologique» sans jouer l'économique contre le national.

L'issue violente que la Pologne vécut le 13 décembre 1981 «est due à l'écroulement de l'adversaire» qui reconnaît que le mouvement social (Solidarité) ne peut pas être arrêté. Le coup de force politico-militaire survient alors que Solidarité se retrouve dans une brume, dans une phase d'affaiblissement, mais le phénomène fondamental à l'automne 81, c'est que le PC s'écroule.

D'avril à novembre 1981, dans six villes de Pologne, des équipes ont analysé, sous la coordination d'A. Touraine, le mouvement Solidarité; il s'agissait d'une enquête intensive, avec l'accord de Solidarité et de l'Université de Varsovie. Un travail avec des militants de la base qui acceptaient de vérifier les hypothèses des sociologues. L'éditeur Fayard en publiait les conclusions, au printemps 1982, mais les Polonais qui ont participé à ce document n'ont pas accès à ce livre *(Solidarité/analyse d'un mouvement social)* dont quelques extraits circuleraient toutefois en édition clandestine.

Un peu par provocation, Alain Touraine soumettait à ses amis polonais l'idée que le pape Jean-Paul II (Woytila) aurait pu jouer en Pologne le rôle assumé par l'ayatollah Khomeiny en Iran. La Pologne, transformée par l'industrialisation, s'appuie en effet sur «un nationalisme populaire, traditionnaliste, volontiers xénophobe, très défensif» et A. Touraine n'aurait pas été surpris que le tiers de la nation polonaise fût entraînée «dans un sens réactionnaire». Ce qui est frappant, remarque le sociologue français, c'est l'extrême faiblesse des manifestations de ce nationalisme «noir». Contrairement à l'image d'un pape conservateur qu'accréditent des interprétations européennes, les Polonais ont de Woytila l'image d'un pape «ouvrier, démocrate, populaire».

Reste à jauger l'importance du facteur religion dans l'affirmation de Solidarité. L'Église a fait corps avec le pays lors du dernier conflit mondial (un prêtre sur deux y fut tué) et sa représentativité de la «culture nationale» ne fait pas problème puisqu'elle a appris à résister «avec le peuple, au nom du peuple» au pouvoir étranger dominant (Suède, Russie). Quant à l'Église au sens du corps épiscopal, c'est Adam Michnik, «juif, athée militant, l'un des principaux leaders de Solidarité» qui exprimait concrètement son importance: le primat de Pologne Stefan Wyszynski était selon lui «une digue» et l'essentiel, comme pour son successeur Mgr Glemp, «c'est que la digue tienne».

Les objectifs de l'Église/épiscopat sont «complètement différents de ceux de Solidarité», l'épiscopat agissant avec Solidarité suivant que ce mouvement menace ou pas l'État national. L'Église a décidé de faire échouer la grève du 10 novembre (1982), préoccupée de négocier la venue du pape en Pologne. Il n'est pas exclu que l'Église ait demandé la libération de Lech Walesa mais «c'est un acte qui ne peut être décidé qu'à Moscou, même s'il est proposé par des Polonais».

Solidarité ne peut pas et n'a jamais pensé renverser le régime. On s'est retrouvé dans une sorte de guerre froide entre Moscou et Solidarité, chacun essayant de jouer «low profile». D'où l'entrelacs de négociations, voire de compromis où le Parti, son bras armé et l'Église étaient prêts à s'insérer. L'équilibre est extrêmement fragile, il peut se produire un soulèvement comme ce fut le cas aux chantiers Lénine de Gdansk et le «modéré» Walesa, personnage central qui a toujours été convaincu de la nécessité du compromis, sait qu'il existe avant tout comme «l'homme de Solidarité». L'épiscopat peut tenter de pousser Walesa à faire basculer Solidarité du côté de l'Église. Il n'est pas impossible que Walesa accepte de former à Gdansk un syndicat (reconnu par le régime).

Pour Alain Touraine, la toile de fond est inquiétante. Si l'on s'en tient à l'étude de la vie économique, le danger est que Solidarité se trouve débordée par des émeutes (dépolitisées) causées par la pénurie de biens de consommation. Rappelant qu'il y a un an la dette extérieure des Polonais était de $26 milliards (dont $25 milliards dus à l'Ouest), le sociologue avance l'hypothèse qu'une «kadarisation» pourrait entrer dans les calculs du général Jaruzelski, c'est-à-dire qu'on confirmerait une politique tournée vers l'Est tandis que l'économie, elle, serait incorporée à l'Ouest — le régime aurait trois ans pour tester son choix...

Il ne faut pas cependant «surestimer la capacité d'action» du peuple polonais. «Si les Russes étaient là... il y aurait guerrilla... Je ne doute pas de la résistance morale psychologique politique de l'immense majorité des Polonais» mais la situation est là pour durer. Il y avait un espace politique où Solidarité a pu grandir. Cet espace a été réduit à néant et l'on ne peut qu'insister: quiconque distribue un tract est maintenant privé de son emploi en Pologne, le régime le considère «hooligan» (délinquant) et on lui applique les mêmes restructions qui échoient aux «refuseniks» ou juifs soviétiques ostracisés, la plupart d'entre ces exclus ayant demandé d'émigrer. Rien pour inciter à la résistance.

«On ne doit pas prendre les Polonais pour des anges, ni pour des héros». Nombreux sont ceux qui souffrent de la faim et, dans les queues qui se forment devant les magasins, on peut entendre, comme dans la France prérévolutionnaire, des récriminations contre les «accapareurs». La Pologne dit A. Touraine, a clairement démontré son refus (politique et culturel) de ce que le régime lui proposait, et l'un des éléments-clés de l'évolution de la question consiste dans l'impossibilité où l'URSS se trouve d'intégrer économiquement, sociologiquement, idéologiquement l'Europe centrale dans son empire.

M. Touraine tient un raisonnement semblable face à la reconstitution de «l'empire» américain, la nuance la plus importante étant que les États-Unis demeurent toujours le plus développé des pays de cet «empire», ce qui n'est pas vrai de l'URSS.

Solidarité est précisément apparue comme l'une des «expériences vécues de cette dégradation» d'un empire; il est douteux que Solidarité puisse avaliser une décomposition économique draconienne: baisse de près de 50% du niveau de vie en quatre ans. D'où le diagnostic d'un compromis ou d'un accord «improbable» dans cette Pologne où Gierek avait compris, à sa manière, qu'une ouverture devait être pratiquée pour éviter l'impasse.

Pour ce qui est du Québec, c'est «un pays dépendant», au même titre que les grands pays d'Amérique latine, le Mexique par exemple, estime Alain Touraine, qui y observe une dissociation entre l'action économique d'autant plus efficace qu'elle est plus dépendante et intégratrice et le développement socio-culturel. Il parle d'une «Scandinavie sociale», d'un nationalisme rappelant au peuple sa spécificité, d'un «nationalisme communautaire, égalitaire, anti-élitiste, anti-étranger, anti-intellectuel» mais les intellectuels deviennent parfois populistes et «changent de bord». Quand le temps est à l'expansion internationale, les deux pôles se développent comme allant de soi, ce sont «deux bateaux qui se tournent le dos mais la marée est à la hausse» (c'est par cette image que Touraine évoque la Révolution tranquille).

Quand cesse l'expansion, la marginalisation du Québec s'accentue (chômage plus élevé, désinvestissement parfois, alors que les inégalités entre anglophones et francophones n'ont pas diminué) et l'on risque de s'enfermer, le retrait menace; existerait un danger de «néo-duplessisme».

Les Québécois d'aujourd'hui, pense Touraine, se retrouvent «entre deux chaises». Il ne lui revient pas d'établir des plans pour sortir de la «crise» telle qu'on la subit ici; le souhait du sociologue est qu'il n'y ait pas d'écartement, que l'on ne verra pas le Québec (le Mexique non plus) au bord de l'éclatement parce qu'il perdrait à la fois sa capacité économique et sa capacité nationale. Autrement dit, ne pas avoir à brader l'identité contre le «marché nord-américain».

«Nous sommes très près du bas de la courbe, la situation est très dangereuse», soutient Alain Touraine. L'épisode de la Caisse des dépôts et de l'achat appréhendé de parts du Canadien Pacifique confine, pour lui, à la stupidité: «opération proprement capitaliste qui n'apporte rien d'essentiel, me semble-t-il, à la vie nationale» .(combien d'emplois cela créerait-il au Québec?). L'espoir demeure toutefois si l'on offre le choix de «solutions politiques également complètes» aux Québécois qui combineront réalité nationale et sens du développement économique.

Les beautés de l'Afrique

L'Afrique de Leni Riefenstahl, Éditions Herscher, Paris, 1982, 232 pages, 1 carte.
Le Désert des Kel Ahaggar, par Henri Bancaud, Éditions Chaîne Graphique, 1982, 144 pages, 2 cartes.



LES deux ouvrages sont remarquables, quoique fort différents. Dans les années 1950-1960, Leni Riefenstahl a découvert une «certaine Afrique» qui est devenue la sienne: «mon Afrique», après une longue fréquentation qu'elle présente dans l'introduction. La découverte de certaines tribus restées assez ou très primitives, dispersées à travers le Soudan ou l'Ouest africain. Des planches photographiques souvent exceptionnelles sur le milieu et surtout les personnes, en particulier les tribus des Masaïs et des Nuba. La très grande beauté des corps, des rites, des luttes, des danses est remarquable. Pour le photographe il y avait «un état d'innocence» dans ces tribus durant ces années 60. État très largement attaqué maintenant avec la civilisation et le tourisme. Une danse payée n'est plus une vraie danse.

Avec ses lacunes, il y a certainement là un document à conserver, même si la qualité des reproductions n'est pas celle que l'on peut obtenir aujourd'hui. L'éditeur ayant d'autres volumes parfaits sous ce rapport, il faut parler de la qualité des films anciens, ou de leur conservation.

Le Désert des Kel Ahaggar est d'un autre genre. Il fait partie d'une nouvelle collection (diffusée pour la maison Le Robert) où l'on veut présenter une région, une ville essentiellement par la photographie, d'une qualité parfaite, avec un texte d'accompagnement. La primauté est donc accordée à la photographie. Dans le cas cela nuit au texte, qui gagnerait à être placé à part. Il lui manque aussi des divisions pour s'y retrouver plus facilement. Mais ce texte est lui-même très intéressant dans ces limites. Le volume couvre une région d'une exceptionnelle beauté, mais très riche aussi historiquement et artistiquement (gravures rupestres du Hoggar). Il ne s'agit donc pas de tourisme bête.

Comment cette région splendide va-t-elle s'intégrer dans le monde des États souverains? Le futur le dira. Mais la beauté des sites demeurera toujours.

Paul MANCEL

Dictionnaire québécois

SHERBROOKE (PC) — Un professeur de l'Université de Sherbrooke, M. Normand Beauchemin, vient de publier un *Dictionnaire d'expressions figurées en français parlé du Québec*, document que l'auteur présente comme le plus complet du genre réalisé jusqu'à maintenant au Québec.

Sociolinguiste attaché à la faculté des Arts de Sherbrooke, M. Beauchemin dit avoir réalisé un document utilitaire et divertissant, qui va au-delà du *Livre des expressions québécoises* de Desruisseaux, publié en 1978, et du *Dictionnaire de la langue québécoise*, de Léandre Bergeron, publié en 1980.

Ce nouveau dictionnaire des expressions québécoises, fruit de trois années de travail, doit en principe être disponible dans les librairies à compter de cette semaine.

Des disques

Suite de la page 31

sont glissées dans la pochette. Ainsi, il est plus facile de suivre le récit. Il y a des inégalités au niveau du jeu des comédiens: certains sont fameux, d'autres moins bons. Cependant, les éducateurs peuvent arriver à exploiter ce disque par l'apprentissage de mots nouveaux qu'on y trouve et par les observations faites sur la nature et les animaux.

Vient de paraître

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Un thème très en vogue en sociologie

IMAGINAIRE SOCIAL ET REPRÉSENTATIONS COLLECTIVES

Mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau

publié sous la direction de Fernand Dumont et Yves Martin

Des textes qui mettent en lumière les traits essentiels de la sociologie contemporaine, particulièrement au Québec, par Fernand DUMONT, Guy ROCHER, Claude SAVARY, Jean-Marcel PAQUETTE, Benoît LACROIX, Nive VOISINE, Louis-Edmond HAMELIN, Claude GALARNEAU, Maurice LEMIRE, Antoine SIROIS, Pierre SAVARD, Claude BEAUCHAMP, Simon LANGLOIS, Marc-Adélard TREMBLAY, Alfred DUMAIS, André BILLETTE, Gérard BERGERON, Léon DION, Vincent LEMIEUX, Gabriel DUSSAULT, Gérald FORTIN, Marcel FOURNIER, André TURMEL, Jean-Jacques SIMARD.

I.S.B.N. 2-7637-6996-9 **448 pages, 20$**

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR

BON DE COMMANDE Date.....
..... ex. de IMAGINAIRE SOCIAL ET REPRÉSENTATIONS COLLECTIVES. L'ex. 20$.
☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat) $ .....
☐ VISA ☐ MASTERCARD No .....
Date d'expiration de ma carte de crédit .....
Signature ..... Tél.: .....
Nom (en majuscules) .....
Adresse .....
..... Code postal .....

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

Vient de paraître

LES CAHIERS DU SOCIALISME

NUMÉRO DOUBLE **10/11**

Dossiers sur le Sommet Populaire et la dissolution d'En Lutte! Ainsi que des textes sur l'O.L.P., les Malouines et une entrevue avec F. Piperno

Distribution exclusive
Diffusion Parallèle
900 est Rue Ontario, Montréal H2L-1P4
Tél.: 525-2511

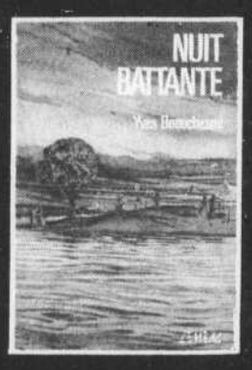
POUR NOËL LEMÉAC vous suggère



LEBLANC
La Butte-aux-Anges
Une saga gaspésienne pleine d'humour et de charme.
11,95$



FILION
À mes ordres, mon colonel!
Toute l'émotion moderne exprimée avec passion.
12,95$



BEAUCHESNE
Nuit battante
Des personnages attachants. Un lyrisme qui court dans chaque phrase.
13,95$



MELANSON
Otto de la veuve Hortense
La verve d'un conteur attentif.
12,95$



DESROSIERS
T'as rien compris, Jacinthe...
La découverte de l'année.
9,95$



ÉTHIER-BLAIS
Les pays étrangers
La révélation d'une époque et d'un style inoubliables.
24,95$



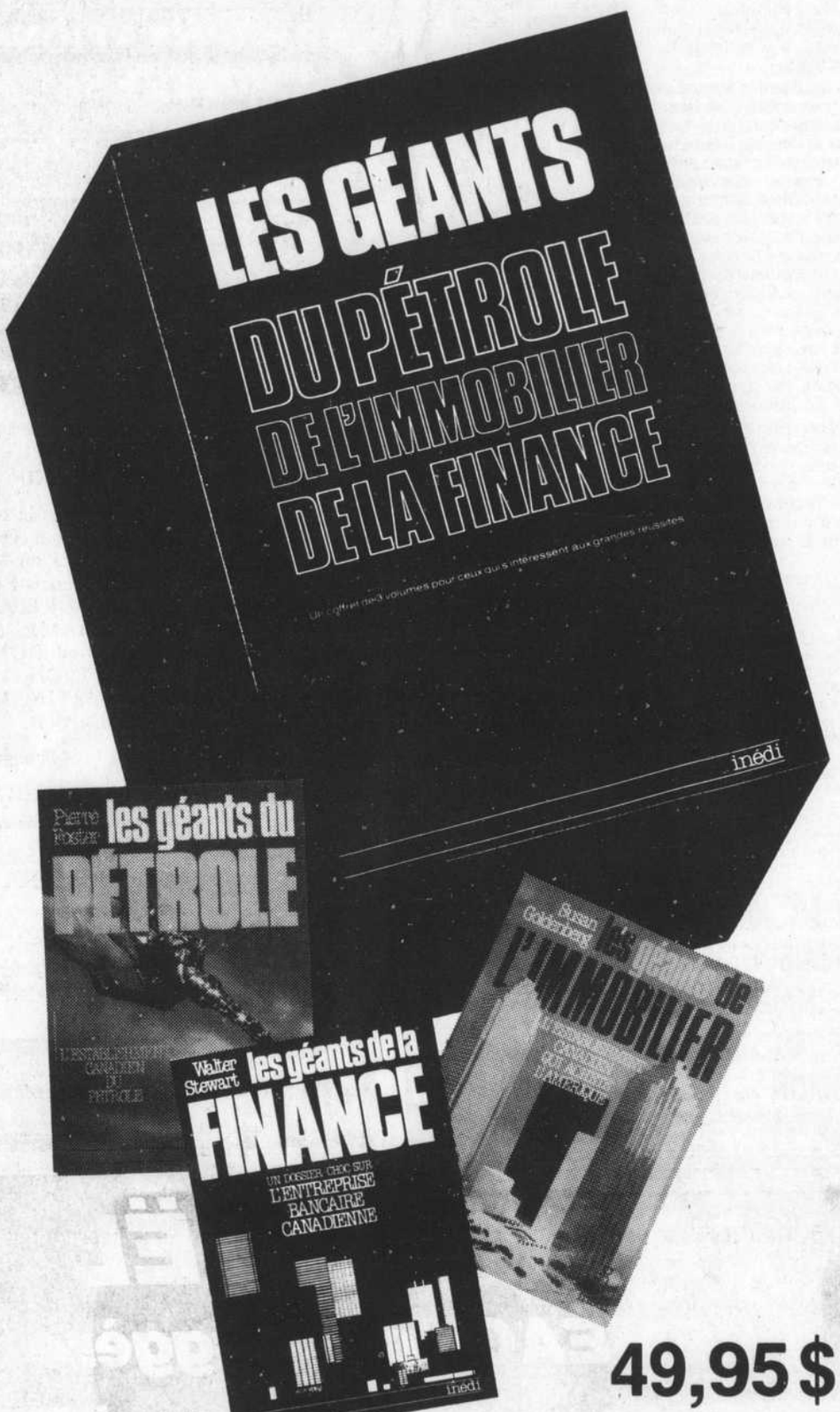
POUPART/LAFONTAINE
Rétroviseurs
Un grand roman illustré.
9,95$

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal H2V 3X7. Commandes: 273-2841
Par la poste: 1,00$ frais de port, cartes acceptées: Visa, Master Card

ÉDITIONS LEMÉAC, 5111, av. Durocher, Montréal H2V 3X7
Nom: .....
Adresse: ..... Ci-joint: ☐ Mandat ☐ Master Card .....
..... ☐ Chèque ☐ Chargex No .....
Titre(s) ..... Signature .....
(Frais de port: 1,00$)

Disponibles dès lundi 13 décembre

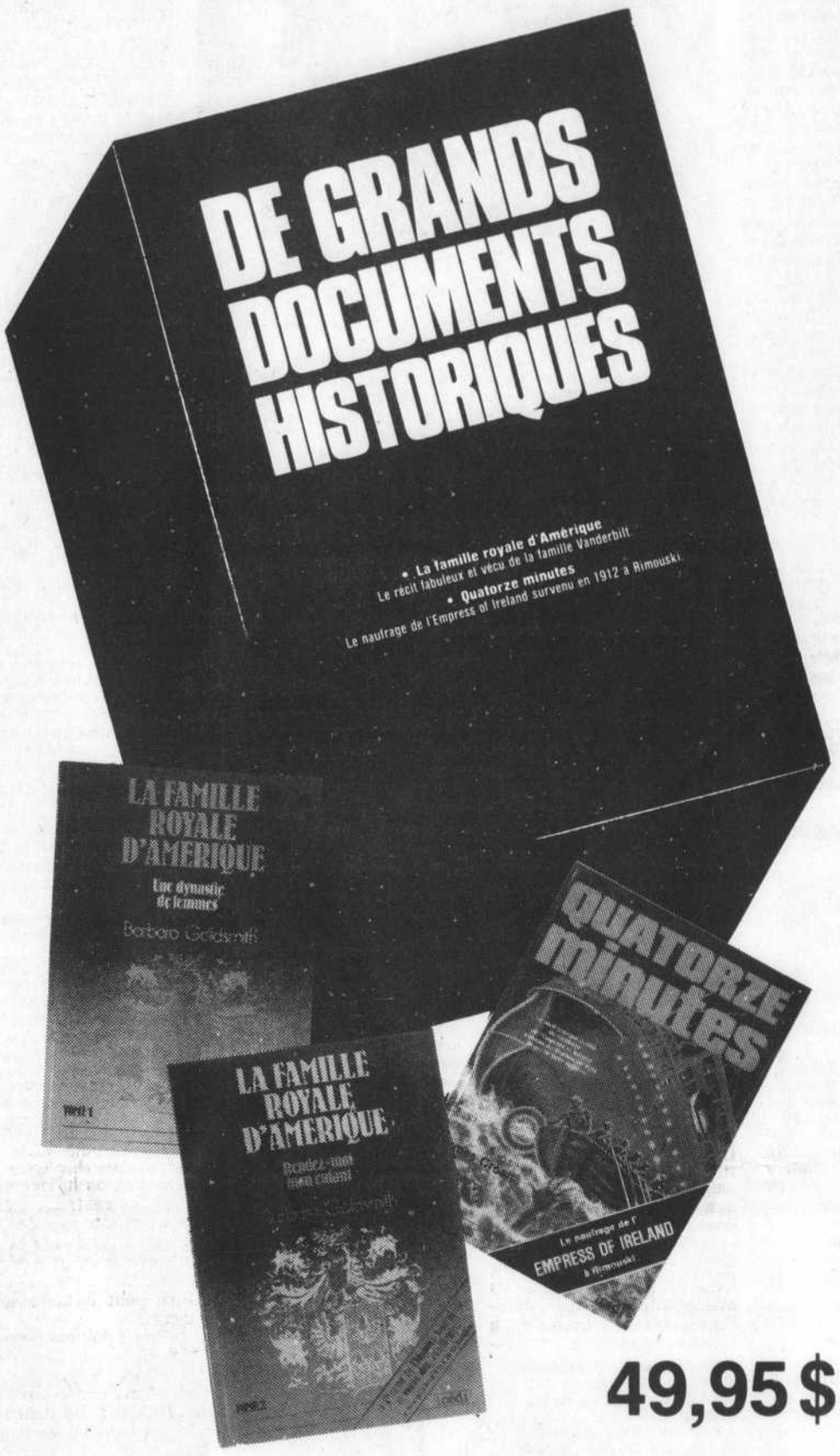
Un coffret de 3 volumes pour ceux qui s'intéressent aux grandes réussites.



49,95 $

- **Les géants de la finance**
  Un dossier choc sur l'entreprise bancaire canadienne
- **Les géants de l'immobilier**
  L'entreprise immobilière canadienne
- **Les géants du pétrole**
  L'entreprise pétrolière canadienne

de grands documents historiques



49,95 $

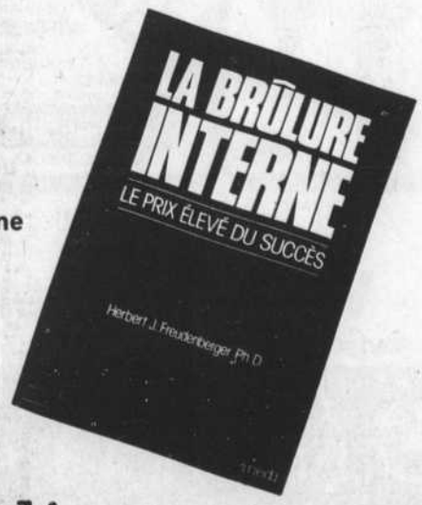
- **La famille royale d'Amérique**
  Le récit fabuleux et vécu de la famille Vanderbilt, en 2 tomes
- **Quatorze minutes**
  Le naufrage de l'Empress of Ireland survenu en 1912 à Rimouski

En librairies:



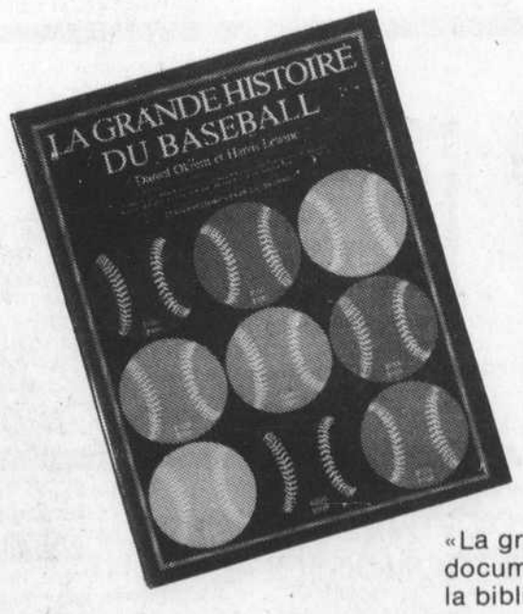
L'Héritage de Jacques-Cartier
Dr J.-P. Hogue
Le plus récent ouvrage du psychologue montréalais nous révèle les résultats d'une enquête en profondeur qui veut mettre en lumière la dynamique des Québécois francophones.

19,95 $



La brûlure interne
Dr H. J. Freudenberger
«Un livre que je recommande hautement à toute personne active. Elle ne pourra qu'y trouver son profit»
Julien Béliveau «Le Devoir 8/12/82»

19,95 $



La grande histoire du baseball
Okrent et Lewine
«La grande histoire du baseball est un document indispensable pour quiconque s'intéresse vraiment à ce très grand sport»
Claude Raymond

«La grande histoire du baseball, un document qui a une place de choix dans la bibliothèque de tout amateur de baseball»
Jacques Doucet

29,95 $

pour commandes téléphoniques: **inédi** ***1207 St-André, bureau 104, Montréal*** **(514) 844-3331**



CHER TOI
Suzanne Monange

9,95 $

«Cher toi», c'est l'histoire d'une femme qui s'exprime, qui n'a pas peur de dire à son homme ce qu'elle veut et ce qu'elle vit.

Cher toi, c'est l'histoire d'un homme partagé entre son travail et la femme qu'il désire.

«Cher toi», c'est aussi la tendresse vécue dans le quotidien d'un couple qui s'apprivoise.

PAR L'ANIMATRICE DE «VIE DE COUPLE» CKAC
3 000 copies vendues en une semaine!

La relève a bel et bien du talent

par
Richard Gay



Un jeune joueur de hockey dans «Les Candidats», de Claude Laflamme.

L'AUTOMNE aura été faste en termes de nouveaux films québécois. On a pu voir en effet sur nos écrans *Doux aveux* de Fernand Dansereau, *Jouer sa vie* de Gilles Carle, *On l'appelait Cambodge* de Martin Duckworth, La Quarantaine d'Anne Claire Poirier, *La rose, Pierrot et la Luce* de Claude Gagnon, *La Bête lumineuse* de Pierre Perrault, *Les Yeux rouges* d'Yves Simoneau, *Albédo* de Jacques Leduc, *Une journée en taxi* de Robert Ménard.

Voilà qu'au cinéma Parallèle on présente à partir de lundi deux films tournés par deux jeunes cinéastes de la relève: *Les Candidats*, un documentaire de Claude Laflamme sur le hockey mineur québécois et *Les Bleus, la nuit*, une fiction d'une demi-heure de Daniel Rancourt qui, cette année, a remporté avec ce film le prix de l'Association québécoise des critiques de cinéma pour le meilleur court métrage québécois. Deux films qui témoignent du fait que notre cinéma a bel et bien une relève et que cette relève a du talent.

Pour réaliser *Les Candidats*, Claude Laflamme s'est tout d'abord engagé comme bénévole dans l'organisation du hockey mineur au Centre Immaculée-Conception. Accepté par le milieu, il a pu, en témoin privilégié, observer et filmer les différents comportements et plusieurs intervenants du milieu: les entraîneurs, les représentants de la Fédération québécoise du hockey sur glace, les parents et, bien sûr, les jeunes joueurs.

En voyant défiler les images de ce document d'une heure produit par l'Association coopérative des productions audio-visuelles (ACPAV), on ne peut s'empêcher de penser au film *Les Vrais perdants* où le cinéaste André Melançon a montré comment les enfants engagés dans différentes disciplines sportives ou artistiques sont souvent embrigadés par leurs parents et la société tout entière dans un système compétitif où ils ne sont pas nécessairement très heureux.

En effet le propos qui se dégage du film *Les Candidats* est un peu celui-là. On voit en effet l'exigence des entraîneurs, l'attitude des parents qui rêvent de voir leur fils évoluer dans la Ligue nationale, enfin on constate comment les programmes de la Fédération québécoise du hockey sur glace servent en fait à préparer de nouveaux Guy Lafleur, c'est-à-dire les meilleures recrues possibles pour le hockey professionnel.

Poussé par toutes ces forces en présence et par l'idolatrie collective pour les joueurs professionnels dont il aimerait un jour faire partie, l'enfant n'a plus beaucoup de choix. Il faut voir en effet cette séquence où un jeune reste penaud, silencieux, les bras croisés, alors que son père explique que son fils n'abandonnera pas de sitôt le hockey.

Le film *Les Candidats* s'attaque aussi à certaines questions plus particulières. La violence sur la glace, violence acceptée et même encouragée par les parents, les entraîneurs, la fédération. Le rejet des filles aussi qu'on préfère cantonner dans les rôles de reines ou princesses du hockey mineur: les paroles d'un responsable de la Fédération du hockey mineur sur la «supériorité du mâle» sont d'ailleurs sur ce plan incroyablement révélatrices.

Un des propos qui revient constamment est à l'effet que le hockey mineur est formateur, permet de «former des citoyens qui font honneur», dit-on dans le film. Or certains comportements des joueurs, dans leur vestiaire en particulier et certains comportements des entraîneurs lors d'une soirée d'initiation, sont loin d'être à l'honneur du genre humain.

La réalisation de Claude Laflamme est modeste et comprend même certaines longueurs à la fin. Mais il reste que l'ensemble est assez bien articulé, chacun des volets bien introduit. Laflamme a ponctué le tout d'images d'archives où on voit évoluer, par exemple, des religieux en soutane sur des patinoires d'écoles et Maurice Richard sur la glace du Forum. Nos traditions du hockey ne datent pas d'hier et les changements ne sont pas pour demain. C'est du moins ce que laisse entendre *Les Candidats*.

Avec *Les Bleus, la nuit* de Daniel Rancourt, on reste encore dans le hockey, du moins au début. Il s'agit en fait d'un Saguenaien du Lac Saint-Jean qui rate son autobus de retour après un match au Forum où, en compagnie d'un copain, il était venu admirer Mario Tremblay du Canadien.

Notre homme passera donc la nuit à Montréal. Avec son ami tout d'abord qui préférera la compagnie d'une jolie fille, puis seul. Seul sur la rue, seul dans la nuit. Lui aussi rencontrera une fille mais la relation s'avérera plutôt froide et brève. Il discutera aussi avec un chauffeur de taxi macho qui finalement lui volera sa montre laissée en gage. Enfin plusieurs fois dans la nuit, le personnage téléphonera à son cousin, toujours absent, mais dont le répondeur enregistre les paroles du solitaire. Et lorsqu'à la fin le cousin, de retour chez lui, écoute la bande de son répondeur, on a droit à une merveilleuse synthèse télescopée de cette nuit d'un «bleuet» à Montréal.

Cette fiction d'une demi-heure de Daniel Rancourt est incontestablement réussie. Le ton, mélange de tendresse, d'humour et de blues, est maintenu du début à la fin, les personnages économiquement cernés, la mise en scène visuellement éloquente, le récit bien bouclé.

Il faut souhaiter que Daniel Rancourt puisse tourner prochainement un autre film, peut-être plus ambitieux, car avec *Les Bleus, la nuit*, il a fait preuve d'un talent agréablement prometteur.

en tête d'affiche

■ **Les Ouvriers 80.** La naissance de Solidarité, le premier syndicat indépendant en Pologne. Une page importante de l'histoire contemporaine. Un documentaire polonais d'Andrzej Chodakowski et Andrzej Zajackowski. (Au Cinéma Parallèle jusqu'à demain).

■ **Festival du cinéma italien.** Les premiers longs métrages des auteurs de «La Nuit de San Lorenzo», les frères Paolo et Vittorio Taviani. (Au Conservatoire d'art cinématographique du 13 au 16 décembre).

■ **Méphisto.** Un acteur ambitieux à l'époque de la montée du nazisme. Le problème de l'artiste face au pouvoir. Du Hongrois Istvan Szabo, un film magistral qui s'est mérité cette année l'Oscar du meilleur film étranger. (Au Cinéplex, avec sous-titres anglais).

■ **La Grande Bouffe.** Un des films les plus controversés du cinéaste italien Marco Ferreri. On y mange jusqu'à ce que mort s'en suive. (Au Berri).

■ **Fitzcarraldo.** Un aventurier rêve de construire une salle d'opéra en pleine forêt vierge. Pour arriver à ses fins, il entreprendra même de faire passer un bateau par-dessus une montagne. Une immense métaphore à la défense du rêve et de l'imagination. De Werner Herzog, avec Klaus Kinski. (Au Dauphin).

■ **Georgia.** A travers l'amitié de quatre jeunes, une chronique intelligente des années 60 aux États-Unis et une troublante évocation du rêve américain où les illusions se buttent souvent à d'amères et violentes réalités. Une réalisation d'Arthur Penn d'après un scénario de Steve Tesich. (Au Outremont).

■ **E.T.** Un extra-terreste seul sur terre est recueilli par un jeune garçon. Un conte à la manière de Steven Spielberg qui poursuit sa démarche entreprise dans «Close Encounters of the Third Kind». Le spectateur est intrigué, amusé, émerveillé, touché. (En version originale aux Alexis Nihon et Square Décarie, en français aux Champlain, Villeray, Laval, Brossard, Longueuil et Verdun).

■ **Rétrospective Fassbinder.** Pas moins de 20 longs métrages du chef de file du nouveau cinéma allemand que la mort devait emporter le 10 juin dernier. (Au New-Yorker).

■ **Diva.** Premier long métrage du jeune cinéaste français Jean-Jacques Belnier. Une histoire de bandes enregistrées. Un plaisir pour l'oeil, pour l'oreille aussi. Un ravissement tout en bleu au pays de l'insolite. (Au Berri, avec sous-titres anglais au Bonaventure).

■ **The Chosen.** L'amitié entre deux jeunes Juifs, l'un hassidique et fils de rabbin, l'autre beaucoup moins orthodoxe et fils d'un professeur militant pour un état israélien. Film de bonne volonté qui encourage le rapprochement entre les hommes malgré leurs différences. (Au Cinéplex).

■ **Suède, années 60.** Quelques films révélateurs du dynamisme du cinéma suédois des années 60, des films tels que **Elvira Madigan** de Bo Widerberg. (À la Cinémathèque québécoise du 14 au 19 décembre).

■ **La Quarantaine.** Le nouveau film d'Anne-Claire Poirier. Les retrouvailles d'onze adultes qui, trente ans plus tôt, étaient liés par une grande amitié. Avec plusieurs grands comédiens québécois dont Monique Mercure et Jacques Godin. (Au Dauphin).

■ **Yol.** Du cinéaste turc Yilmaz Guney. L'oppression en Turquie, celle des prisons et des militaires omniprésents, mais surtout celle des mentalités et des moeurs patriarchales. Palme d'or à Cannes. (Avec sous-titres anglais au cinéma de la Place Ville-Marie).

■ **La Nuit de San Lorenzo.** En 1944, en Toscane, un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants refusent l'ordre des Allemands de se rassembler dans la cathédrale de la ville et partent à la rencontre des Américains. Un film des frères Taviani. Grand Prix spécial du jury à Cannes. (Au Parisien).

■ **My Favorite Year.** Une comédie fantaisiste et nostalgique en hommage à la télévision et au cinéma. Un jeune scripteur et une sorte d'Errol Flynn du cinéma à l'époque de la télévision en direct. Avec Peter O'Toole à la fois charmeur, drôle et sensible. (Au Westmount Square).

■ **An Officer and a Gentleman.** Film d'amour et d'armée. Le propos terriblement conventionnel est cependant bien servi par l'efficacité de la réalisation, la justesse des descriptions sociales et l'intensité du jeu de Lou Gossett Jr et Richard Gere. (Aux Loews, Kent et Fairview).

■ **The World According to Garp.** Le best-seller de John Irving porté à l'écran par le cinéaste George Roy Hill et le scénariste Steve Tesich. Garp, joué par Robin Williams, et son monde étonnant. À la fois comique et tragique. (Au cinéma de la Place Ville-Marie).

■ **Prostitute.** Du cinéaste britannique Tony Garnett, un récit proche du documentaire qui pose dans toute sa complexité le problème social de la prostitution. (Au cinéma La Cité).

■ **Allemagne, mère blafarde.** La guerre ressentie de l'intérieur, dans le quotidien d'une femme ordinaire. De la réalisatrice allemande Helma Sanders-Brahsms. Tendre, lucide, émouvant! (À L'Autre Cinéma).

■ **Passion.** Un cinéaste tourne avec difficutlé. Une ouvrière est renvoyée de son usine. Lumière, esthétique, cinéma, travail, amour, communication, politique, voilà le propos multidimensionnel de ce nouveau film déroutant mais fascinant de Jean-Luc Godard. (À L'Autre Cinéma).

Richard GAY

13 films primés de l'ONF à R-C

La Société Radio-Canada rend hommage à l'Office national du film en présentant 13 courts métrages primés dont trois «Oscars» — à l'émission *Ciné-Club*, le dimanche 19 décembre, à 23 h.

On verra notamment *Le Chandail* de Sheldon Cohen d'après un souvenir de Roch Carrier, qui a remporté dix prix; *Livraison spéciale* de John Weldon et Eunice Macaulay, quatre prix, dont un Oscar en 1979; *Pourquoi moi?* de Janet Perlman et Derek Lamb, trois prix; *Le Paysagiste* de Jacques Drouin, dix-sept prix; *Zéa* de André Leduc et Jean-Jacques Leduc, trois prix dont le Prix spécial du jury à Cannes en 1981; *Le Mariage du hibou* de Caroline Leaf conseillée par Co Hoedeman, dix prix; *E* de Bretislav Pojar et Francine Desbiens, six prix; *Le Château de sable* de Co Hoedeman, 19 prix, dont un Oscar en 1978; *En marchant* de Ryan Larkin; *La Rue* de Caroline Leaf d'après une nouvelle de Mordecai Richler, neuf prix; *Chaque enfant* de Eugène Fedorenko, neuf prix, dont un Oscar en 1980; *La Faim* de Peter Foldès, 12 prix; et pour couronner ce programme, un Norman McLaren: *Pas de deux*, 16 prix, et une mise en nomination pour un Oscar.



Conte de la folie ordinaire
Lun. à sam. 9:15 - Dim. 3:00-6:10-9:20
L'année prochainesi tout va bien
Lun. à sam. 7:45 - Dim. 1:30-4:40-7:50
CINÉMA Montrose
3180 rue Belanger près du Boul St. Michel 722-7171

À VOIR CE SOIR
LA MAISON DU LAC Salle 1, 7h15
ALLEMAGNE, MÈRE BLAFARDE 9h15
LA PEAU de Liliano Cavani Salle 2, 7h00
PASSION de Godard, Salle 2, 9h30
L'AUTRE CINEMA 6430 Papineau 722-1451

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE
auditions d'entrée
Les 21-22-23 janvier 1983
La date limite des inscriptions pour les auditions est le 23 décembre 1982. Le diplôme d'études collégiales obtenu avant septembre 1983 est exigé des candidats.
Renseignements: Conservatoire d'art dramatique de Montréal
100, rue Notre-Dame est
MONTRÉAL (Québec) H2Y 1C1
Téléphone: (514) 873-4283
Les cours sont gratuits
Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Direction des conservatoires

"LE FILM LE PLUS BOULEVERSANT DE L'ANNÉE" — Jean-Pierre Tadros, Le Devoir
"UN TRÈS BEAU FILM" — Francine Laurendeau, LE DEVOIR
LA NUIT DE SAN LORENZO est l'un des films les plus intéressants de la saison
Serge Dussault — LA PRESSE
... une oeuvre de classe. Un très beau film.
Manon Péclet — DIMANCHE MATIN
"VOYEZ-LE VITE! PAREILLE BEAUTÉ NE DONNE RENDEZ-vous qu'une fois tous les dix ans." —PARISCOPE
PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES 1982
LA NUIT DE SAN LORENZO
un film de PAOLO et VITTORIO TAVIANI
POUR TOUS
CINÉMAS UNIS
un film de PAOLO et VITTORIO TAVIANI
© 1982 VIVAFILM
Le PARISIEN 4
480 ST-CATHERINE O 866-3856
1.15-3.20-5.25-7.30-9.35, Sam. dernier spectacle 11.40.



UN FILM DE TONY GARNETT
AVEC ELEANOR FORSYTHE • KATE CRUTCHLEY
UNE SÉLECTION DE VIVAFILM
Version anglaise avec sous-titres français.
LaCité 2
3575 AV DU PARC 844-9470
12.15, 2.05, 3.55, 5.40, 7.30, 9.20

RENE MALO presente
LE GRAND GAGNANT DES "CESAR" 82
Meilleure Première Oeuvre
Meilleure Musique
Meilleure Photographie
Meilleur Son
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX
avec FRÉDÉRIC ANDREI et WILHELMENIA WIGGING FERNANDEZ
DIVA

Tous les jours: 12.35 - 2.50 - 5.05 - 7.25 - 9.40.
10e mois
BERRI 2
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Distribué par CMA
7e SEM.
fitzcarraldo
POUR TOUS
Le nouveau WERNER HERZOG
KLAUS KINSKI
CLAUDIA CARDINALE
Sem.: 8.00 p.m.
Sem., dim.: 12.10 - 3.10 - 6.10 - 9.10.
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

RENE MALO présente
LE CHEF D'OEUVRE DE L'ORGIE GASTRONOMIQUE.
18 ANS Adultes
LE FILM-SCANDALE DES ANNÉES'70
GRAND PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE / CANNES 1973


LA GRANDE BOUFFE
POUR DIGÉRER LE FILM, L'EAU MINÉRALE ST-JUSTIN EST SERVIE GRATUITEMENT
3e SEM.
BERRI 1
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1.35 - 4.10 - 6.45 - 9.25.

Après Annie Hall et Manhattan
14 ANS
Woody Allen
revient plus brillant que jamais.
Cinéma ODEON
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ

4e SEM.
CREMAZIE
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
Sem.: 7.25 -9.25
Sam., dim.:1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25.

Patrick Dewaere, inoubliable!
"PLEIN SUD' de Luc Béraud est un hymne à la liberté"
—Serge Dusseault
La Presse
PRIME PAR LA FOUNDATION PHILIP MORRIS POUR LE CINEMA
PLEIN SUD
un film de LUC BERAUD


avec
PATRICK DEWAERE • CLIO GOLDSMITH
JEANNE MOREAU
LA CITÉ: 1.10, 2.50, 4.30, 6.10, 7.50, 9.30
VERSAILLES: SAM. DIM. 1.10, 4.30, 6.10, 7.45, SEM. 6.10, 7.45.
LaCité 1
3575 AV DU PARC 844-9470
LA CITÉ: 1.10, 2.50, 4.30, 6.10, 7.50, 9.30

chaque film 2.95$
ce soir à 7h00
Ladies & Gentlemen
THE ROLLING STONES tous
ce soir à 9h30
LOLA 14 ans
Une femme allemande de R.W. Fassbinder
New Yorker
5380 St.LAURENT 276-9626

Hommage aux Taviani

Saint Michel avait un coq...

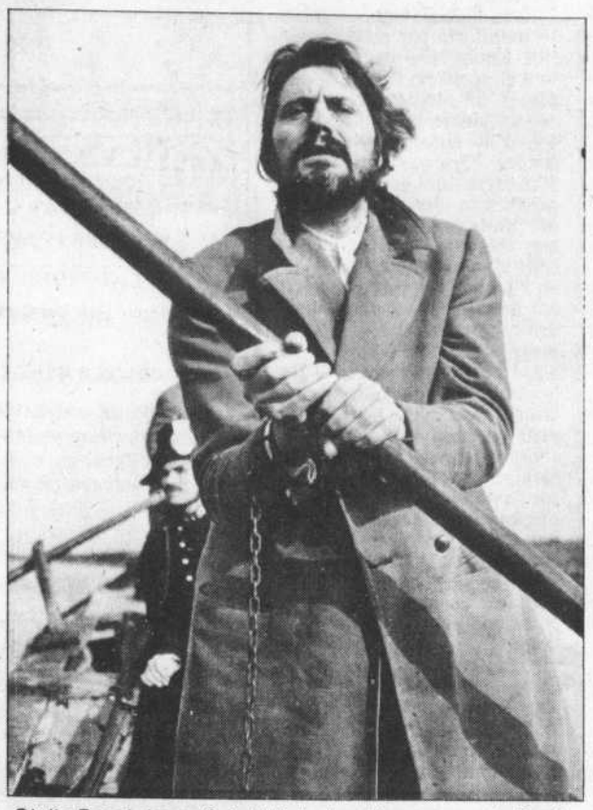
par
Francine Laurendeau

«SAINT Michel avait un coq»... C'est la comptine que scande nerveusement tout haut, pour se rassurer, le petit garçon que sa mère a enfermé dans le noir parce qu'il a désobéi. Ce sont les mots de l'enfance qui remonteront aux lèvres de Giulio Manieri quand sa condamnation à mort aura été commuée en prison à perpétuité.

Ce révolutionnaire romantique du siècle dernier, cet anarchiste internationaliste qui a lutté avec ses compagnons pour rendre aux paysans les produits de la terre, ce fils de bourgeois aux goûts raffinés se voit soudainement coupé du monde, plongé pour la vie dans un isolement total. Du fond de sa geôle nue, il luttera pied à pied contre le désespoir et la folie, s'obligeant à suivre un horaire chargé où la géométrie alterne avec la gymnastique, s'ingéniant à se persuader qu'il est heureux et que sa libération est proche.

Et s'il s'acharne à conserver son équilibre psychique et corporel, c'est au nom de son idéal révolutionnaire. Un jour, veut-il croire, il reprendra la lutte auprès de ses compagnons qui, sans nul doute, auront fait de lui un héros.

C'est là la deuxième et la plus substantielle partie de *Saint Michel avait un coq*, réalisé il y a une dizaine d'années par les frères Paolo et Vittorio Taviani. Lorsque, à l'occasion d'un transfert de prison, Giulio pourra échanger quelques paroles avec un groupe de jeunes prisonniers politiques qu'on vient de capturer, ceux-ci lui diront sans nuances que ses convictions internationalistes sont aujourd'hui dépassées, qu'elles ont même retardé de 15 ans la naissance du mouvement ouvrier. Giulio, désemparé et arrivant mal à croire que son action révolutionnaire et ses interminables années de réclusion ont été inutiles, optera pour une fuite discrète mais définitive. Le final est sobre et singulier comme tout le film, dont l'originalité nous surprend à chaque détour. Réflexion sur la précarité des idéologies et sur l'instinct vital de survie, *Saint Michel avait un coq* s'impose surtout par sa richesse métaphorique et par le jeu sensible du comédien Giulio Brogi où chevauchent lucidité, passion et nostalgie.



Giulio Brogi dans «Saint Michel avait un coq», de Paolo et Vittorio Taviani.

Le film sera présenté au Conservatoire d'art cinématographique de Montréal le mardi 14 décembre dans le cadre d'un hommage aux frères Taviani qui clôture ce «Festival du cinéma italien» inauguré le mois dernier dans le cadre des échanges culturels entre le Canada et l'Italie. (On abuse décidément du terme «festival» au Québec!)

Sans être une rétrospective exhaustive, il s'agit de six longs métrages importants dans l'oeuvre des auteurs de *La Nuit de San Lorenzo*. Si vous avez raté *Un homme à brûler* (1962), samedi dernier, vous pouvez encore voir, à compter de lundi, *Sous le signe du Scorpion* (1968-69), *Saint Michel avait un coq* (1971), *Allonsanfan* (1974), *Le Pré* (1970 - qui sortira bientôt à l'Autre Cinéma) et enfin *Padre Padrone*, Palme d'or à Cannes en 1977. Au Conservatoire, ces films sont projetés en version originale avec sous-titres anglais.

On a beaucoup écrit sur cette collaboration fraternelle dont l'histoire du cinéma ne semble pas fournir d'autres exemples. «Je ne crois pas que l'on puisse théoriser sur notre cas, disait Vittorio Taviani. Notre travail en tandem est une exception, peut-être même une névrose, qui répond à de nombreux facteurs logiques — consanguinité, vie en commun, etc. — et illogiques — nos signes du zodiaque, Scorpion pour Paolo, Vierge pour moi. Nous avons aussi des désaccords, mais si nous étions seuls, chacun de nous pourrait aussi être en désaccord avec lui-même. Si vous tenez vraiment à tout savoir, chacun de nous regarde à tour de rôle dans l'objectif de la caméra. Ce qui est sûr, c'est que nous ne nous partageons pas les rôles. Nous sommes chacun, individuellement, présent au même titre que l'autre. Nous nous imposons, vis-à-vis de nos collaborateurs, une discipline rigoureuse afin d'éviter toute confusion possible».

Il est intéressant de rappeler ici que le tout premier fruit de cette collaboration demeure inédit. Le duo (qui était encore un trio composé des Taviani et de l'ex-maquisard communiste Valentino Orsini) racontait dans *San Miniato Luglio 1944* le massacre organisé par les nazis dans l'église de San Miniato, le village natal des Taviani. Ce court documentaire, tourné en 1954, n'obtiendra jamais son visa de censure. Mais plus de 30 ans après, transcendé, transposé par le recul du souvenir et du regard de l'enfance, l'épisode historique deviendra *La Nuit de San Lorenzo*, admirable film primé cette année à Cannes, qui entame sa quatrième semaine au cinéma Parisien. Cinéphiles montréalais, c'est l'occasion ou jamais de découvrir l'oeuvre passionnante des deux cinéastes toscans.

«Pêcheur» primé

«Pêcheur d'eau douce», un court métrage réalisé par Danyèle Patenaude et Roger Cantin, a mérité un deuxième prix «Silver Award» dans la catégorie court-métrages pour enfants au 18e Festival international de Chicago, annonce un communiqué de la Société Films du Crépuscule.

Plus tôt cette année, une autre production des mêmes auteurs, Les Manèges, recevait un premier prix à Houston.


introspection
de peter handke
avec
jean-maurice gélinas
•
mise en scène de
france arbour
du 8 au 19 décembre à 22 h.
au café théâtre quartier latin
4303 rue st. denis
843-4384
Prix d'entrée $4.50

Orchestre symphonique de Montréal

Concert de Noël à la Basilique Notre-Dame

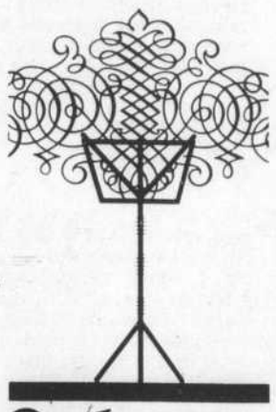

Colette Boky
soprano


Raffi Armenian
chef d'orchestre

Mercredi le 22 déc.
à 12 h 45

— Chants de Noël
— La Valse des patineurs
— Suite de Casse-noisette
— Sainte Nuit, et autres

Billets 10$, sièges réservés, en vente aux bureaux de l'OSM, 200 ouest, de Maisonneuve, dans les comptoirs TICKETRON et au guichet de la Place des Arts (+ 0,75$) Commandite de Le Brandy Cheminеaud


Orchestre des Jeunes du Québec

Vendredi
17 décembre à 20h
Salle Redpath
Campus de l'Université McGill

Chef d'orchestre :
Mario Bernardi
Artiste invitée :
Marie-Danielle Parent
Soprano

Corelli
Concerto grosso no 8 en sol mineur («Pour la nuit de Noël»)

Britten
Les Illuminations

Mendelssohn
Symphonie no 4 en la majeur («Italienne»)

Billets : $5.00
Guichets :
Place des Arts jusqu'au 16 déc.
Salle Redpath, soir du concert
Réservations : 282-9465

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit, directeur artistique
*Première canadienne

LES GRANDS CONCERTS
lundi et mercredi, 13-15 décembre, 20 heures


Jesus Lopez-Cobos
Ken Noda, pianiste
*Stockhausen: Jubiläum
Chopin: Concerto pour piano no 2
Dvorak: Symphonie no 6

Commandite de Sun Life du Canada

Billets 6,50$ à 18$.
A compter de 19 heures, les soirs de concerts, 100 billets seront offerts à 5$ si disponibles.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets : 842-2112

Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

théâtre du rideau vert
direction yvette brind'amour mercedes palomino
MARDI AU SAMEDI: 20 h
DIMANCHE: 19 h
La Joyeuse Criée
d' ANTONINE MAILLET


avec VIOLA LÉGER
et ALAIN LAMONTAGNE
Mise en scène: Yvette Brind'Amour
Fresque: Nérée de Grâce
Conception visuelle: Accolas, Barbeau, Rondeau
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier sortie Gilford
4664, rue St Denis
844 1793

"SYNCOPE" après Noël...!
Production "medium medium"

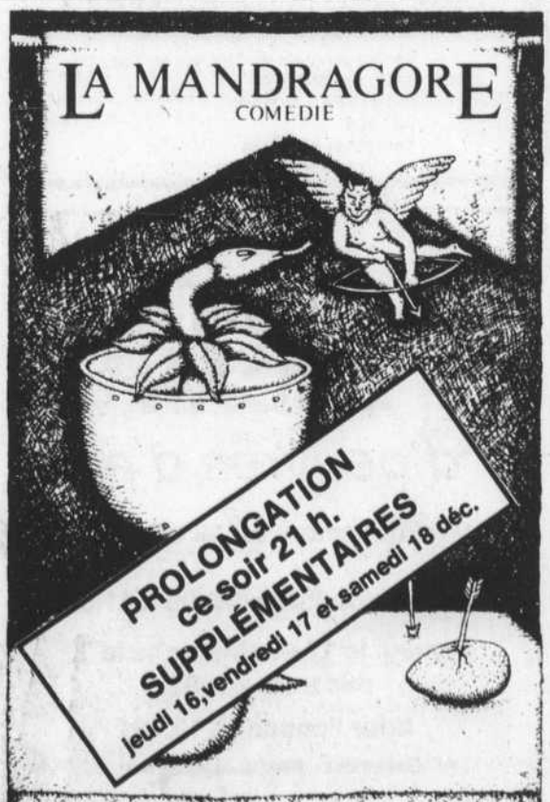
Marie Soleil
votre esthéticienne
• Facial traitant — Acne
• Lifting naturel au collagène
1064 ouest, Laurier, Outremont, P.Q. 271-7649

prolongation
jusqu'au 12 décembre
les tracs de la diva
Diane Hamel
soprano
René-Daniel Dubois
auteur dramatique


«Ça vous ensoleille même le plus vil et le plus pluvieux des dimanches.»
J. Larue-Langlois
(Le Devoir)
«A treat.»
M. Peterson (The Gazette)
mise en scène: Joseph Saint-Gelais
au piano: Réjean Coallier
le dimanche à midi
théâtre et chant
(et brunch peut-être)
café-théâtre La Licorne
2075, Saint-Laurent
Montréal
réservations: 843-4166

RIMBAUD
«Une énergie et parfois une folie surprenante. Pour une première présence en scène: une performance!»
Cécile Rodrigue — Radio Canada
«Mise en scène remarquable. Robert Fournier une révélation».
Francine Grimaldi — CBF
«Non, ce n'était pas un récital de poésie. C'est une véritable incarnation de Rimbaud-poète. Une grande soirée de poésie comme on n'a pas souvent l'occasion d'en voir».
Jean-Claude Dussault - La Presse
«Un décor d'artiste de Germain Perron très réussi».
Robert Lévesque — Le Devoir
l'Avant Scène
111 Laurier Ouest
(COIN ST-URBAIN)
réservations: 495-1952

LA MANDRAGORE
COMEDIE


PROLONGATION
ce soir 21 h.
SUPPLÉMENTAIRES
jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 déc.
ÉCRITE ET MISE EN SCÈNE PAR
JEAN-PIERRE RONFARD
Avec LUC DURAND
NORMAND CHOUINARD — DANIELLE BERGERON
SOPHIE FAUCHER — JEAN-GUY BOUCHARD
RAYMOND CLOUTIER — CATHERINE GADOUAS
NORMAND LÉVESQUE — MONIQUE RICHARD
JANOU SAINT-DENIS — CHRISTIAN HÉBERT
Décor et costumes: Guy Neveu Éclairages: Sylvain Tremblay
Musique: Catherine Gadouas
À l'affiche
tnm Direction artistique Olivier Reichenbach
84 ouest Ste Catherine
861-0563
40% de réduction pour les 25 ans et moins, 60 ans et plus, une demi-heure avant le spectacle. Tarif de groupe sur demande
O'KEEFE

Concert de Noël
Le Choeur de Montréal
Les enfants de l'école du Plateau
dir. J.F. SENART
Hélène Panneton, organiste
• A. Honegger — Une cantate de Noël
• G. Frank — Psaume 150
• Noëls romantiques
Dimanche le 12 décembre 1982, 20:00 h
Église St-Jean-Baptiste
309 E. Rachel
Billets à l'entrée — $6.50

La Corporation du Salon des Métiers d'Art du Québec
en collaboration avec
ciel mf-98,5
ET LE DEVOIR
annoncent la publication de son premier
RÉPERTOIRE-CALENDRIER
en vente au prix de 2 $
• plan du 27e Salon
• liste des exposants par stands et par discipline
• calendrier (1983)
• répertoire des membres

CONCOURS DE L'ART EN BARRE!
Courez également la chance de vous mériter un prix d'une valeur approximative de
5 000 $ (prix de détail)
composé de pièces offertes par les exposants participants.


SMAQ
4 au 22 DÉCEMBRE
PLACE BONAVENTURE
Expo-vente
Entrée libre
De 12 heures à 22 heures
Aujourd'hui et jusqu'au 22 déc.
Remise du prix Jean-Marie Gauvreau-Moison le mardi 14 décembre
Ce concours a été soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

LE STUDIO DE MUSIQUE ANCIENNE DE MONTRÉAL
Direction artistique:
Christopher Jackson et Réjean Poirier
présente son
CONCERT DE NOËL
en l'honneur du 25e anniversaire du Conseil des Arts du Canada
Neuvième saison — 1982-83
Renseignements: 845-1730


Des oeuvres de Gabrieli, Monteverdi et l'Histoire de la joyeuse nativité de notre Seigneur Jésus-Christ de Schutz
avec solistes, choeur et orchestre.
Dimanche le 19 décembre à 20h00
Salle de concert Pollack
555 ouest, rue Sherbrooke
(métro McGill)
Billets: 10$, prix régulier
6$ étudiants, âge d'or
Sièges réservés
En vente chez:
Archambault (Frais de 75¢ par billet)
500 est, rue Ste-Catherine
Lettre-Son
1005 ouest, rue Laurier
A l'entrée, le soir du concert.

L'OSM s'«attaque» à Stockhausen

par
Gilles Potvin

CEUX qui assisteront aux deux prochains Grands concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal à la salle Wilfrid-Pelletier la semaine prochaine (exceptionnellement les abonnés du mardi assisteront au concert du lundi 13 décembre, la reprise étant prévue le mercredi, comme à l'habitude) seront soumis à une expérience inusitée: l'audition d'une oeuvre récente de Karlheinz Stockhausen, le célèbre compositeur allemand d'avant-garde qui, à 54 ans, demeure l'une des figures les plus controversées de la musique contemporaine.

Ce sera la deuxième fois seulement que le nom de Stockhausen figure aux programmes de l'OSM. En juin 1971, Serge Garant dirigeait en effet son *Punkte* lors d'un concert expérimental assez désastreux du point de vue de l'assistance. Cette fois, Jesus Lopez-Cobos, chef espagnol qui est directeur de l'Opéra de Berlin, présentera en première canadienne *Jubilaüm*, une oeuvre d'une extrême complexité qu'il composa en 1977, suite à une commande de l'Opéra de Hanovre à l'occasion de ses 125 ans d'existence.

Le compositeur révisa son oeuvre par la suite et, plus tôt cette année, publia une série de directives très précises sur la manière de l'exécuter adéquatement. Ces quatre pages viennent s'ajouter à sept autres également consacrées à des précisions des plus détaillées quant à la disposition des instruments, des microphones ainsi que sur la façon dont l'oeuvre doit être jouée, sans oublier le mixage des sons.

Un coup d'oeil rapide sur ces textes, même sans consulter la partition elle-même, suffit à donner le vertige. Comment un chef et un orchestre, compte tenu de périodes de répétitions raisonnables, peuvent-ils arriver à respecter les volontés du musicien, même de façon partielle? Le compositeur semble multiplier à plaisir les indications les plus minutieuses, sur la façon de tirer l'archet pour les cordes, sur la manière de souffler pour les instruments à vent, etc. mais le gros de ses remarques concerne l'amplification sonore réalisée au moyen de dix microphones reliés à un console de sonorisation qui distribue ensuite le son vers six haut-parleurs.

Quant à l'orchestre lui-même, Stockhausen s'en est tenu à la grande formation symphonique habituelle. Mais ce qui surprendra sans doute le public, c'est la disposition des musiciens sur scène. Si Lopez-Cobos suit les instructions, il placera ses cordes face au public, de gauche à droite en commençant par les contrebasses, suivies des violoncelles, altos, seconds violons et premiers violons. Quant aux bois, cuivres et percussions, ils seront assis à l'arrière, dans un ordre peu conventionnel toutefois. Pour sa part, le chef doit prendre place à droite de la scène, entouré du piano, du célesta et des deux glockenspiels.

Stockhausen donne des directives précises quant au déroulement des répétitions, lesquelles doivent d'abord commencer par section avant que le chef ne s'attaque à celles de l'ensemble puis des solistes. Il n'est pas d'humeur à badiner comme peut en juger: «Il faut que l'orchestre réalise que les répétitions ne servent pas seulement à apprendre la pièce mais aussi à déterminer l'équilibre sonore... Si le chef n'a ni le temps ni les moyens de faire répéter d'une façon aussi soignée, il devrait alors s'abstenir de présenter l'oeuvre. Il doit être attentif à tout détail non conventionnel.» Et il conclut ainsi: «Les détails et recommandations ici précisés ne sont pas les exagérations pédantes d'un compositeur jamais satisfait.»

Depuis sa première oeuvre, *Kreuzspiel*, écrite en 1951, la musique de Stockhausen n'a pas cessée de soulever de vives controverses et parfois même de violentes réactions. Périodiquement, le compositeur a été qualifié d'ange ou de démon, de génie ou de fumiste, de bourgeois ou d'anarchiste. Il reste toutefois qu'avec le temps, ses oeuvres, d'une étonnante variété sous tous les aspects, se sont peu à peu imposées dans le monde entier et on peut dire qu'aujourd'hui, ses admirateurs ont supplanté en nombre ses détracteurs.

Chez Stockhausen, le génie se manifeste par cette nécessité impérieuse de remettre tout en question à chacune des étapes de son oeuvre, par ce besoin jamais assouvi semble-t-il, d'un constant renouveau sonore. Chacune des quelque 50 oeuvres qui constituent sa production depuis trente ans est unique et ne ressemble que très peu à ce qui a précédé ou suivi. Chaque oeuvre en elle-même représente pour lui une expérience nouvelle, un voyage dans des régions inexplorées. Cette expérience a été parfois déroutante pour le public mais toujours stimulante quand même pour les esprits curieux.

Si les oeuvres pour grandes formations de Stockhausen sont peu connues ici, un bon nombre de ses compositions ont été présentées grâce principalement à la Société de musique contemporaine du Québec, aux concerts de laquelle le compositeur a souvent participé.

Nul doute qu'avec *Jubilaüm* Stockhausen nous révélera un autre aspect de sa vision très personnelle de la musique, une musique dont la vocation première, selon ses propres mots, «est la transmutation d'un courant cosmique sur le plan de la conscience supérieure.»

Belles musiques pour Noël

par
Carol Bergeron

The Christmas Story (Musiques pour Noël): le Waverly Consort. CBS M 37751; texte de présentation en anglais, en allemand et en français.

Marc-Antoine Charpentier (1635-1704): les Antiennes «O» de l'Avent, quatre noëls pour les Instruments et In Nativitatem D.N.J.C. Canticum; ensemble vocal et instrumental «Les Arts Florissants», dir. William Christie. Harmonia Mundi HM 5124, texte de présentation en anglais, en allemand et en français.

Jean-François Dandrieu (1682-1738), **Claude Balbastre** (1727-1799): noëls pour orgue. Yves-G. Préfontaine à l'orgue Casavant (1966) du Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs de Montréal. Siscom SC-06210, distribution: Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs, 400, Bossuet, Montréal, H1M 2M2; texte de présentation en français.

VOICI de la musique de Noël provenant du Moyen-Âge, avec le Waverly Consort, du XVIIe siècle, avec William Christie ainsi que l'ensemble vocal et instrumental «Les Arts Florissants», et du XVIIIe siècle, avec l'organiste Yves-G. Préfontaine. Respectivement merveilleux, sublime et très agréable.

Si l'on fait naître l'opéra en 1600, à Florence, il faut se garder de conclure qu'il s'agit là d'un phénomène de création spontanée. L'histoire de l'union du théâtre et de la musique est beaucoup plus ancienne et, sans remonter jusqu'aux Grecs, on peut s'arrêter au Moyen-Âge. Du Xe au XVe siècle, le théâtre passe du choeur au parvis de la cathédrale, de l'est à l'ouest, du latin à la langue du peuple, du grégorien à la musique profane, de la monodie à la polyphonie. À l'intérieur de la cathédrale on parle de «drame liturgique», à l'extérieur de «drame semi-liturgique», de «miracle» et de «mystère».

C'est à la plus ancienne de ces expressions théâtrales, le «drame liturgique», que le Waverly Consort consacre son dernier enregistrement paru chez CBS. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'une oeuvre musicale signée et datée comme l'est, par exemple, *l'Oratorio de Noël* de J.S. Bach. Il s'agit plutôt de la reconstitution d'un «drame liturgique», en l'occurrence la Nativité, à partir d'éléments musicaux de France, d'Angleterre, d'Italie et d'Espagne, du XIe au XVe siècle.

disques

Un miracle! Le mot n'est pas trop fort pour qualifier cet enregistrement. C'est vivant, varié, prodigieusement coloré. Il suffit de se fermer les yeux pour que la magie s'opère: nous franchissons et le temps et l'espace et nous voilà dans une de ces fabuleuses cathédrales de Paris, de Rouen, de Chartres ou d'ailleurs. Un drame se déroule, que nous avons envie de suivre. La musique est extraordinairement captivante. Le Waverly Consort vient de réaliser une merveille qu'il faut absolument découvrir.

Chez Harmonia Mundi, un autre superbe enregistrement. Marc-Antoine Charpentier, grand compositeur du XVIIe siècle, a été plus d'une fois inspiré, dans son oeuvre monumentale, par le mystère de Noël. Ce prétexte lui fournit l'occasion de concilier les techniques de la musique savante et l'esprit de la musique populaire de Noël: le *Canticum in Nativitatem Domini Nostri J.C.* en est un exemple très heureux. Ce canticum ou cantique, au XVIIe siècle on emploie indifféremment les termes canticum et oratorio, raconte l'adoration des bergers et est écrit pour soli, choeur et ensemble instrumental. De l'ensemble des antiennes solennelles — dites antiennes «O» en raison de leur invocation initiale (O Emmanuel) — se dégage une grandeur austère pleine de mysticisme; elles font appel aux voix et aux instruments. Pour terminer ce programme, ce disque nous offre un très bel exemple du respect et de la sobriété avec lesquels Charpentier harmonise pour quatre parties instrumentales quelques noëls populaires français.

L'interprétation de William Christie et de l'ensemble vocal et instrumental «Les Arts Florissants» est en tous points exemplaire. Le style vocal qui fait très souvent appel au non-vibrato et le timbre particulier des cordes anciennes (le théorbe et la famille des violes) donnent à l'ensemble une superbe coloration. Ces magnifiques musiciens nous convient à une expérience qui élève l'âme.

Comme les noëls pour orgue de Daquin, ceux de Dandrieu et de Balbastre, moins connus, s'appuient également sur des mélodies populaires dont certaines sont, encore aujourd'hui, dans la mémoire des gens. Ces compositeurs se sont visiblement amusés à les orner et à les varier, jusqu'à la prouesse, pour certains d'entre eux. Ces pages traduisent une jubilation qui, bien que profane, n'est pas pour autant inopportune. Bien jouées, elles sont très agréables à écouter. L'interdit religieux dont furent frappés, au XVIIIe siècle, les noëls de Balbastre, peut nous faire sourire quand on compare les qualités de cette musique à l'affligeante laideur de celle qu'on entend aujourd'hui dans plusieurs de nos églises.

Le magnifique Casavant du sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs convient à merveille à ce genre de musique. Par un sens très juste de la registration, l'organiste Yves-G. Préfontaine sait décorer ces «petits arbres de Noël» de toutes les couleurs qui leur donnent un air de fête irrésistible. C'est un très beau disque qui devrait en susciter d'autres.

Laurel et Hardy: un trésor déterré

HOLLYWOOD (AFP) — Près d'une centaine de films courts et longs métrages des comiques américains Stan Laurel et Oliver Hardy ont été retrouvés après quatre années de recherches, a-t-on appris à Hollywood.

Les recherches avaient été entreprises par les studios Hal Roach où avaient été produits ces films de 1927 à 1957, date de la mort de Hardy. Quoique ces comédies ne soient pas des inédits, mais des pièces de collection, trois ou quatre d'entre elles n'ont jamais été présentées aux États-Unis.

Certaines ont été réalisées en français, italien et espagnol avec la voix même des deux comiques, et d'autres sont doublées en allemand, a précisé un porte-parole du studio.

Les bobines ont été notamment retrouvées dans un coffre placé sous une patinoire en Alaska, dans les caves des studios de la Metro-Goldwyn-Mayer (MGM), à la bibliothèque du Congrès à Washington, et en Yougoslavie et Tchécoslovaquie.

SPECTACLE (Bénéfique)
(musique - poésie - danse)
Samedi le 11 Décembre 20h 30
UQAM, salle Marie-Gérin Lajoie (métro)
avec: Itot Zizanie, Photo, Doris Boucher, Alain Arthur, Yves Boisvert, Le K.I.D.
Cotisations: 5.00 et 7.00
Info: 282-3747

Musica camerata montreal
le samedi 11 décembre 1982 à 17 heures
CATHÉDRALE CHRIST CHURCH
rue Ste-Catherine et Université
Concert de musique de chambre
MOZART, GLICK, SCHUMANN
Berta Rosenohl-Grinhauz, piano
Luis Grinhauz, violon
Robert Verebes, alto
Marcel Saint-Cyr, violoncelle
Entrée: **$5.00**
$3.00 étudiants, âge d'or
Renseignements: **482-4629**

musique des andes
par
Ñancahuazú
sur scène à la salle de concert pollack 555 sherbrooke ouest
samedi 11 décembre 1982 20h 00
billets $7.00
en vente à
folklore 1 tél 486 8852
librairie santiago tél 842 9058
librairie las americas tél 844 5994
boutique titikaka tél 843 6069
ou à la salle pollack le soir du concert
NANCAHUAZU: LA MAGIE DES ANDES
«... le groupe NANCAHUAZU, formé de cinq jeunes musiciens, a touché tous les spectateurs, grâce à l'universalité de la musique andine.»
— M.A. THELLIER, ***Le Devoir, 17 février 1981***

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale "A" Montréal, P.Q. H3C 3P8
Le module et le regroupement de musique de l'Université du Québec à Montréal invitent le public à un concert de musique pour 2 flûtes et clavecin.
Avec Lise Daoust, Éric Wilner et Robert Sigmund
Dimanche 12 décembre à vingt-heures
en la chapelle Notre-Dame de Lourdes
430 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Métro Berri-de Montigny
Entrée libre, offrande volontaire

Société de musique contemporaine du Québec
SERGE GARANT, Directeur artistique
LOUIS-PHILIPPE PELLETIER, York Winds II
L'ENSEMBLE DE LA SMCQ
Direction SERGE GARANT
DENYS BOULIANE, Jeux de société
BERNARD RANDS, Déjà
MICHEL LONGTIN, Kata San Shi Ryu
Jeudi 16 décembre 1982
Salle Pollack, 20 h.
555 ouest, rue Sherbrooke
RENSEIGNEMENT & RÉSERVATIONS
SMCQ: 526-5117

"Hôtel des Glaces... quelque chose qui n'est pas banal." ***La Presse,*** *Martial Dassylva*
"L'approche de Jacques Crête s'automarginalise à l'excès... l'équipe d'une trentaines d'interprètes s'en donne à coeur joie!" ***Le Devoir.*** *Robert Lévesque*
"Majestueux... un opéra. ***Radio-Canada.*** *Paul Lefebvre*
L'ESKABEL présente L'HÔTEL des GLACES
adapté de «La Mort à Venise» de Thomas Mann
Mise en espace: **Jacques Crête**
Direction musicale: **Serge Le Maire**
Plus de vingt acteurs, choristes et danseurs
Tous les dimanches à partir du 14 novembre à 13h30 et 16h30
Au 360 McGill, métro Square Victoria Réservation: 526-6193 277-8370

"SYNCOPE" après Noël...!
Production "medium medium"

L'ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE DU CANADA
Institution offrant une formation complète en Interprétation, en Écriture dramatique, en Décoration et en Technique
DATE LIMITE DES INSCRITIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1983-84
15 FÉVRIER 1983
Pour plus de renseignements, prière d'écrire ou de téléphoner à:
École Natinoale de Théâtre du Canada
5030, rue St-Denis
MONTRÉAL, Québec
H2J 2L8
Tél.: (514) 842-7954

UN CADEAU IDEAL POUR NOËL!
RÉCITAL
TROIS GRANDS ARTISTES

Murray Perahia, pianiste
"Un des musiciens au talent le plus exceptionnel de notre époque."
Le dimanche 20 février 1983
Programme:
MOZART — Fantaisie en ré mineur, K. 397; Rondo en ré majeur, K. 485
BEETHOVEN — Sonate opus 31, no 3
CHOPIN — Barcarolle
SCHUMANN — Fantaisie en do majeur, opus 17

James Galway, flûtiste
et le New Irish Chamber Orchestra
"Virtuose hors-pair, Galway nous enchante."
Le lundi 14 mars 1983
Programme:
BACH — Concerto en la mineur, BWV 1056; Suite en si mineur, BWV 1067
A. DUFF — Suite irlandaise pour cordes
VIVALDI — Concerti opus X, nos 4, 5 et 6

Itzhak Perlman, violoniste
"Perlman est le prince des violonistes; son art est complet."
Le lundi 16 mai 1983
Programme:
Sonates pour violon et piano
Oeuvres de Kreisler, Sarasate et autres
Billets en abonnement en vente à l'OSM, 200 ouest de Maisonneuve (842-3402)

	prix réguliers	escompte 20%	prix en abonnement
Parterre			
Corbeille	60$	12$	48$
Mezzanine	45$	9$	36$
Balcon/Loges			
Balcon	30$	6$	24$
Loges Corbeille			
Loges Mezzanine	60$	12$	48$

Ces récitals sont présentés par l'Orchestre symphonique de Montréal à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts à 20 heures.
Sur tout abonnement s'ajoute un montant de 2,25$ à titre de redevance à la Place des Arts.



LE THÉÂTRE DE QUARTIER
présente
UN VRAI CONTE DE FÉES
de Louis-Dominique Lavigne
20 déc. au 2 janv. à 14h
(relâche les 24, 25 déc. et 1er janv)
$2.50 enfants $4.50 adultes
Un texte magnifiquement servi par une mise en scène de toutes sortes d'inventions, réglée impeccablement et par une interprétation parfaitement rodée et toute en souplesse. *M. Dassylva, LA PRESSE*
SALLE FRED-BARRY Théâtre de création
4353 est, Ste-Catherine (métro Papineau, autobus 34)
Réservations: 253-8974



EXPOSITION ENCAN
d'oeuvres d'art
du 26 novembre au 10 décembre,
pour l'exposition (12.00 à 21.00)
samedi le 11 et dimanche le 12 décembre 1982,
pour l'encan (à 13.30)
Encanteur: **François Beaulieu**
Université du Québec à Montréal (UQAM)
SALLE MARIE-GÉRIN LAJOIE
Catalogue de l'encan disponible maintenant:
INFO: 282-3747

«Cadre noir» — «Cadre noir» — «Cadre noir» — «Cadre noir» — «Cadre noir» — «Cadre noir» — «Cadre noir» — «Cadre

La vente de l'année !

Disques de prestige

«Cadre noir»

d'importation Pathé-France

2

pour le prix d'un !

Prix suggéré: $16.98 par disque

Achetez-en un au prix suggéré et obtenez-en un deuxième à votre choix parmi les sélections ci-dessous



0366 — Concerto de Aranjuez avec Diaz.



0512 — Ouvertures de Rossini-Karajan.



43114 — Petite musique de nuit avec Neville Marriner St-Martin-in-the fields.



43115 — Boléro de Ravel avec Jean Martinon.



43117 — Romances avec Yehudi Menuhin.



43355 — Symphonie No. 8, de Schubert avec Karajan.



43263 — Casta Diva avec Maria Callas.



2568 — Requiem de Fauré avec Daniel Barenboim



1881 — Le Messie de Haendel avec Mackerras.



12021 — Pages immortelles # 1 avec Cziffra.



12022 — Pages immortelles # 2 avec Cziffra.



43116 — Adagio avec Maurice André.



2631 — Carmina Burana avec André Prévin.



1210 — Symphonie pathétique avec Giulini.

0521 — Le Songe d'une nuit d'été. Otto Klemperer.
0952 — Concerto pour piano # 3 de Beethoven. C. Arrau.
0995 — Carmen de Bizet, suites 1 et 2. Karajan
14197 — Carmen de Bizet Beecham
43099 — Symphonie # 3 de Brahms. Giulini.
43113 — Poèmes. Y. Menuhin.
78046 — Récital de Chopin. S. François.
1924 — Conc. Violoncelle de Dvorak. A. Bolilt.

1924 — Conc. Violoncelle de Dvorak. A. Bolilt.
2348 — Symphonie Nouveau-Monde. Karajan.
11656 — Rhapsodie in Blue de Gershwin. G. Prêtre.
43184 — Extraits de Faust de Gounod. C. Luytens.
1851 — Peer Gynt de Grieg. Barbirolli.
43109 — Rhapsodies Hongroises # 2 à 6. Boskosky.
43153 — Kindertotenlieder de Mahler. A. Boult.
0409 — Le lac des Cygnes de Tchaikowsky. Karajan.

0527 — Symphonie # 9. Klemperer.
0534 — Concerto pour violon de Brahms. D. Oistrakh.
1847 — Symphonie # 40 et 41 de Mozart. Klemperer.



Maria Callas

Superbe coffret de 11 disques

Contenant tous les récitals de 1954 à 1969.
Enregistré chez «La voix de son Maître».
En plus d'un livret de 192 pages avec texte original des airs et traduction française.

$69.99

Nouvelle série de disques français fabriqués au Canada...

«Les Grands Classiques»

Spécial rég. $7.98 **$4.99** microsillon ou cassette



3008 — Peergynt; Le vol du Bourdon, Hymne à la joie



3007 — Sylvia de Delibes, Ballet de Faust



3003 — Roméo et Joliette, Casse-Noisette, Tchaikowsky



3002 — Jeux interdits; Greensleeves...



3005 — La force du destin, La Flûte Enchantée



3010 — Adagio D'Albinoni Polonaise de Chopin



3004 — Petite musique de nuit; Canon de Pachelbel



3006 — Adagio Cantabile; Largo, Menuet d'Orphée



3001 — Boléro de Ravel



3009 — Extraits de Fidelio, La Traviata, Carmen...

Disponibles dans les magasins suivants

Centre musique Lauzon
— Centre d'achat Boulevard, Mtl
— Centre Forest, Mtl.
— Galeries Terrebonne, Terrebonne

Claude Raymond Musique
— Place Bourassa, Mtl.
(coin Lacordaire/Henri-Bourassa)

Maurice St-Cyr
— Place Laurier, Québec
(Québec)

Pierre Leblanc Musique
— 1222 est, Mont-Royal, Montréal
— Promenades Montarville
Boucherville

La Boutique du Disque
— Place Belle-Cour
Ste-Foy, Québec

Bertrand Disques
— Place Ville-Marie, Montréal
— Place Bonaventure, Montréal

Musique Garnier
— 1298 av. Maguire
Sillery, Québec

Disquaire Opus
— Complexe Desjardins, Montréal

«Cadre noir» — «Cadre noir» — «Cadre noir» — «Cadre noir» — «Cadre noir» — «Cadre noir» — «Cadre

Les ambivalences de Richard Mill

par
Gilles Daigneault

L'ÉCRITURE de Richard Mill est passionnante, entre autres, parce qu'elle vit continuellement sur la corde raide entre le gouffre de la trop grande cohérence et celui des écarts réitérés par rapport à celle-ci. Et paradoxalement, cette tension, qui est le mode de fonctionnement non seulement des éléments à l'intérieur du tableau, mais des tableaux à l'intérieur de la série et des séries à l'intérieur de l'oeuvre entier, finit par constituer une cohérence au second degré, infiniment plus souple que la première, et dont le peintre n'a pas fini d'explorer les ressources (d'autant moins qu'il s'y aventure avec circonscription, ne produisant annuellement qu'une petite dizaine de toiles.

Cela dit, les sept tableaux présentés à la galerie Joliet confirment, moins d'un an après les sept qui furent exposés en janvier, le retour de Richard Mill à une peinture à la fois moins lyrique ou gestuelle et plus colorés qui s'oppose aux grands dessins relativement emportés de 1981 où la couleur n'était qu'un accent. Ici, les choses sont plus codifiées, et le peintre s'y sent visiblement à l'aise.

En effet, autant il se méfie de la pensée verbale, cette «police» à laquelle il cherche à échapper en plongeant dans la peinture, autant il évolue dans celle-ci, dont il connaît de mieux en mieux les moyens et les pièges, en raffinant ses permutations de quelques éléments simples et en multipliant les champs de lecture par des références autant à l'histoire de la peinture qu'à la sienne propre.

«L'homme est condamné à se dire soi-même avec la langue des autres», disait Barthes qui voyait là la définition même de la condition humaine. Or, Richard Mill arrivera à dire sa subjectivité — en tout cas ce qu'il veut en laisser voir — en poussant l'orthodoxie picturale jusqu'à un point au delà duquel plus rien ne fonctionnerait (ou tout fonctionnerait comme ailleurs, ce qui revient au même). Il se cantonne dans des zones limites qui sont souvent le lieu des significations les plus importantes, les plus impalpables.

Par exemple, telle figure complexe à l'intérieur d'une oeuvre sera juste assez dissonante pour suggérer un tableau dans le tableau et, en même temps, s'intégrer à celui-ci; d'autre part, l'oeuvre qui résume le mieux les tableaux de l'exposition précédente sera de forme triangulaire, donc *aussi* prospective, et elle aura toutes les caractéristiques picturales qui interdiront de la lire comme un *shaped canvas*, comme un objet; en outre, dans la plupart des tableaux, le dessin constitué par les séparations de toile vierge entre les plages de couleur sera juste assez irrégulier pour qu'on cesse d'y voir une figure unitaire (comme cela se produisait pour les croix qui structuraient les tableaux de 1976) et pour qu'on considère ces lignes de la même façon que les plans de toile épargnée, c'est-à-dire comme des éléments qui affirment l'objectivité de la surface. À cela, il faudrait ajouter les juxtapositions plutôt inusitées de plans noirs et de plans colorés très sombres qui s'apparentent aux premiers ou encore de plans épargnés et de plans colorés d'un ton qui mime la toile vierge.

Dans ces travaux où on a le sentiment que le travail sur la couleur est en passe de prendre le dessus sur les préoccupations formelles — encore une zone ambiguë! —, Mill se joue aussi de l'orthodoxie d'une certaine peinture américaine. Il mêle allégrement les interventions qui évoquent l'expressionnisme abstrait et celles qui seraient plutôt du type *post-painterly abstraction*, considérant tout cela non pas comme un crédo, mais comme un moyen efficace, parmi d'autres, pour animer une surface. Par moments, sa peinture se fera parodique quand il cite Pollock ou Kelly et, surtout, quand il se cite lui-même (dans un des tableaux les plus récents où on n'arrive pas à prendre complètement au sérieux cette grosse tache noire expressionniste). Il lui arrivera aussi de commenter ironiquement l'illusionnisme d'une autre peinture en suggérant que le support d'une oeuvre comprend deux châssis juxtaposés ou que telle autre est d'un format irrégulier, une forme triangulaire blanche se confondant avec le mur de la galerie.

Par ailleurs, la dialectique des constantes et des variables de cette écriture est assez serrée pour que Mill puisse se permettre de complexifier toujours davantage ses propositions, soit avec les références culturelles dont nous parlions plus haut, soit encore avec divers accidents avec lesquels Mill accepte de compter (notamment les coutures qu'on trouve dans certaines toiles), soit enfin avec la couleur dont le peintre nous propose la gamme la plus fantaisiste, et qui construit, déconstruit et reconstruit sans cesse le tableau, procurant au spectateur une jouissance qui est la condition essentielle de l'apparition des autres significations.

En janvier dernier, le raffinement et l'élégance des propositions de Richard Mill étaient si grands qu'ils avaient pu nous inspirer une certaine appréhension pour la suite de cette aventure. Nous voilà complètement rassuré.

MICHEL TETREAULT

Trois sculptures
en marbre
de **Lucien Gobeil**
jusqu'au 11 janvier

Michel Tétreault Art Contemporain
4260, rue Saint-Denis, Montréal, 843-5487
Ouvert tous les jours sauf le lundi

ART CONTEMPORAIN

Le beau voyage d'A. Martin

EN règle générale, on ne s'attarde pas sur le petit carton blanc qui accompagne les oeuvres d'art et qui en énonce les coordonnées, mais, après avoir vu la *Traversée d'Italie* d'André Martin, il est bien possible qu'on ne regarde plus de la même façon cet objet inoffensif. En effet, une part de la problématique de cet ensemble de cinq tableaux repose sur les rapports entre l'oeuvre et le texte, plus long et apparemment plus connoté que d'habitude, qui se trouve sur un support également plus long et sûrement plus connoté que d'habitude.

On se souvient peut-être des *Phagocytoses* d'André Martin, ces drôles de petits totems de papier qui enserraient des textes ou des oeuvres visuelles (de Duras, Whittome, Kandinsky, etc) qui exerçaient une (trop?) grande fascination sur l'artiste. Cette fois-ci, les «cinq pages» qui décrivent les rapports entre le texte et l'oeuvre visuelle n'ont rien des fragments d'un discours amoureux, et cette histoire orageuse se termine par le déchiquetage du texte (considéré comme une métaphore du discours sur la peinture?) qui devient partie intégrante de la peinture.

Ce n'est là qu'une des lectures que propose cette séduisante installation qui en foisonne. Il y aurait aussi beaucoup à dire sur les rapports inédits qu'elle crée entre la fiction et la réalité, sur les possibilités narratives qu'elle manifeste d'une peinture qui n'est surtout pas littéraire (malgré les apparences), sur les ressources proprement expressives du papier considéré ni comme un support passif ni comme une simple matière nécessairement sensuelle, sur l'intégration des objets trouvés dans une oeuvre et leur pouvoir structurant, sur l'efficacité de la récupération parodique des «grands sujets», sur le bon usage des influences (notamment celle d'Irene Whittome), bref sur l'urgence pour la sensibilité de faire bon ménage avec l'intelligence dans la création artistique. (Dans la petite salle de la galerie Jolliet, jusqu'au 24 décembre).

■

Cette année, la galerie France Morin a décidé d'offrir des cadeaux de Noël à la mesure de sa compétence et a demandé à une cinquantaine d'artistes contemporains «dont la première pratique n'est pas la photographie» de participer à une exposition intitulée *Photographies d'artistes* en lui faisant parvenir une photographie noir/blanc ou couleur, tirée à un seul exemplaire et de format conventionnel.

Selon les habitudes de la maison, les artistes sollicités comprenaient aussi bien les Québécois et les Canadiens les plus représentatifs de l'art actuel, notamment Betty Goodwin, John Massey, Roland Poulin et Michael Snow, que des grands étrangers comme Vito Acconci, Hans Haacke, Joseph Kosuth ou Keith Sonnier. Certains envois ont largement dépassé la *commande*, et quelques-unes des photographies exposées sont des oeuvres à part entière; dans ces cas-là — les plus voyants étant les propositions de Kosuth, de Snow, de Acconi et, surtout, de Jean Le Gac —, le mot «cadeau» prend tout son sens puisque tous les numéros sont vendus au prix unique de $150.00. Par ailleurs, la seule restriction apportée à la liberté de l'artiste étant l'interdiction de photographier ses propres travaux, certains se sont ingéniés à en retrouver la configuration dans la réalité extérieure: Poulin, dans des fragments architecturaux déposés le long de l'autoroute est-ouest; Landon Mackenzie, dans un paysage du Yukon; Plotek, dans la rotonde d'une cathédrale et Betty Goodwin, au Père-Lachaise.

Mais que les artistes fassent une utilisation classique de la photographie pour repréduire une image soit exotique (Gaucher, Highstein ou John Fox), soit plus intimiste (Curnoe, Knudsen ou Heward), qui, de toute manière, a un rapport indirect avec leur oeuvre, ou qu'ils en transgressent la normalité de quelque façon (Geneviève Cadieux, Lyne Lapointe et, surtout, Keith Sonnier), la plupart des oeuvres sont passionnantes en ce qu'elles confirment le fait que c'est d'abord dans la tête que les choses se passent, et non pas au bout des bras. Signalons encore, parmi toutes ces oeuvres qui constituent un commentaire extrêmement subtil sur l'art contemporain, les merveilleux portraits de Nancy Spero par Leon Golub, et vice-versa, et un ciel étonnant du photographe Pierre Boogaerts (dont la présence

Suite en page 40

Gilles DAIGNEAULT

expositions

Achetons peintures de qualité
GALERIE DOMINION
1438, Sherbrooke ouest,
845-7471 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande Galerie d'Art au Canada
mar. au ven. de 9h à 17h30, sam. de 9h à 17h

RÉTROSPECTIVE CLAUDE VIALLAT

DU 10 DÉCEMBRE AU 23 JANVIER 1983
ORGANISÉE PAR LE MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE AU CENTRE GEORGES POMPIDOU À PARIS

"DEPUIS LA BIENNALE DE VENISE, EN 1980,... VIALLAT S'EST AFFIRMÉ SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE COMME LE PREMIER PEINTRE FRANÇAIS DE SA GÉNÉRATION"
CLAUDE HELLEU, *QUOTIDIEN DE PARIS*, 25/6/82

RENCONTRE AVEC L'ARTISTE
M. CLAUDE VIALLAT DISCUTERA DE SON OEUVRE DANS LES SALLES DE L'EXPOSITION LE DIMANCHE 12 DÉCEMBRE À 15H

AUTRES EXPOSITIONS
MORCEAUX DE RÉCEPTION GRAVÉS DE L'ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE 1672-1789
JUSQU'AU 2 JANVIER 1983
GOBELETERIE ANGLAISE DU 18e SIÈCLE
JUSQU'AU 27 FÉVRIER

CONCERT
QUATUOR DE SAXOPHONES DE MONTRÉAL
DIMANCHE, 19 DÉCEMBRE, 1982
15H33, AUDITORIUM DU MUSÉE
ENTRÉE LIBRE

FILMS POUR ENFANTS
DEUX PROGRAMMES
ANIMAUX ANIMÉS, À 3:30
MUSIQUE, MONSTRES ET FRISSONS, À 15H
DÉCEMBRE 18, 28, 29, 30, 31



VIALLAT

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1379, RUE SHERBROOKE OUEST
DU MARDI AU DIMANCHE, DE 11 À 17H
AUTOBUS 24 OU MÉTRO GUY
RENSEIGNEMENTS: 285-1600

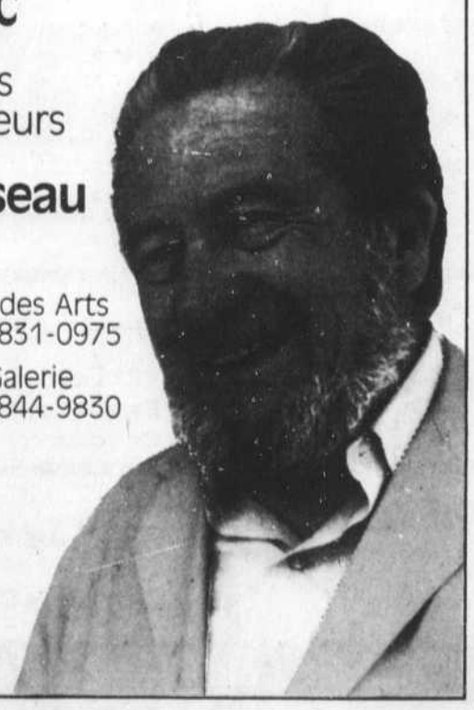
PARASOL, 1978

Petits formats
Salle 1
Artistes de la galerie
Salle 2
Gravures internationales...
Atlan, Bram Van Velde, Sonia Delaunay, Ernst, Friedlander, Malevitch, Rozanova, Ubac, Zao Wou Ki.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 24 décembre.
Galerie TREIZE
4015, Drolet (coin Duluth) Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h



CHÂTEAU DUFRESNE
MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS DE MONTRÉAL
(angle Pie IX & Sherbrooke). Métro Pie IX. Tél.: 259-2575
du jeudi au dimanche, de 12h. à 17h.
Jusqu'au 23 janvier 1983
ART INUIT et NOËL AU CHÂTEAU
EXPOSITION PERMANENTE:
— résidence bourgeoise du début du siècle pièces meublées, décoration d'origine
— objets d'art traditionnel du Québec
Visites guidées sur demande • Café

Collectionneurs:
votre cadeau de Noël 1982!
Vieux-Québec
les neuf dernières gravures en couleurs
d'Albert Rousseau
Textes de Guy Robert
St-Étienne: Le Moulin des Arts
Tél.: (418) 831-0975
Montréal: La Petite Galerie
Tél.: (514) 844-9830
$4,500.
Livre* de 60 x 49 cm sur papier St-Gilles contenant neuf eaux-fortes originales, avec boîtier.
*Éditions du Songe





Rêves d'empire
Le Canada avant 1700

André Vachon
de la Société royale du Canada
avec la collaboration de
Victorin Chabot et André Desrosiers

Deux cent cinquante reproductions de pièces d'archives comprenant des cartes, des gravures, des peintures, des sceaux, des médailles, des manuscrits et des imprimés provenant de cinquante-deux institutions canadiennes, américaines et européennes illustrent de façon fort harmonieuse ce livre.

Rêves d'empire présente un aperçu de notre histoire depuis l'époque des premiers explorateurs jusqu'en 1700.

« André Vachon et son équipe ont assurément produit ... un séduisant chef-d'œuvre. »
Laurent Laplante, *Le Soleil*.

« *Rêves d'empire*, une excellente synthèse de ce que nous fûmes, en tant que nation en pleine expansion. »
Robert Lahaise, *Le Devoir*.

Bon de commande (Lettres moulées s.v.p.)
Nom
Organisation
Adresse
Ville
Province Code postal

☐ N° de compte
☐ Ci-joint $
☐ Visa
☐ MasterCard
Date d'expiration
Banque
Signature

N° de catalogue	Titre	Qté	Prix unitaire	Total
SA2-129/1-1982F (11146176)	Rêves d'empire — Le Canada avant 1700 - édition reliée		24,95$	
SA2-129/1-1982-1F (11146190)	- édition brochée		14,95$	

Les commandes sont payables à l'avance par chèque ou mandat fait à l'ordre du Receveur général du Canada et adressées au Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa (Canada) K1A 0S9.

Aussi disponible par l'entremise de nos agents libraires agréés ou de votre librairie. Ajoutez 20% aux prix des livres à expédier hors Canada. Payable en fonds canadiens.

Canada

Archives publiques Canada Public Archives Canada

Publicité

Robert Campeau
Le DEVOIR
(514) 844-3361

LA GUILDE GRAPHIQUE



A. PELLAN

Gravures originales

Service d'encadrement

Ouvert tous les jours même le dimanche!
9, St-Paul O., Vieux Montréal
844-3438



Estampes de

Stanley Cosgrove
Antoine Dumas
Leonor Fini
Louis Jaque
Fernand Leduc
Rita Letendre
Alfred Pellan
Jean-Paul Riopelle

La Galerie Echo
6287 St-Hubert
(514) 271-1595

PAUL SOULIKIAS
peintures

HENRY MOORE
sculptures dessins gravures

GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438, rue Sherbrooke ouest — 845-7471 et 845-7833

---

galerie jolliet
279, Sherbrooke ouest, suite 211, Montréal H2X 1Y2
(514) 842-8883

Salle 1
RICHARD MILL
tableaux récents
l'exposition se poursuivra jusqu'au 24 décembre

Salle 2
ANDRÉ MARTIN
"Traversée d'Italie: cinq pages"
l'exposition se poursuivra jusqu'au 24 décembre

du mercredi au samedi de 12 h à 18 h
et sur rendez-vous

Centre Saidye Bronfman
École d'arts plastiques

Cours du jour et du soir
pour enfants, adolescents et adultes

HIVER 83
Commençant en janvier

DESSIN et PEINTURE
CÉRAMIQUE, SCULPTURE
HISTOIRE DE L'ART

Inscrivez-vous maintenant! **739-2301**

CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YMHA & NHS 5170 Côte Ste-Catherine

---

galerie frédéric palardy

En prolongation jusqu'au 15 décembre

OEUVRES RÉCENTES DE
YVES RAJOTTE

L'exposition se poursuivra jusqu'au 8 décembre

à notre galerie du Vieux-Montréal
451 St-Sulpice, tél.: 845-1590
(métro Place d'Armes)
du mar. au ven. de 12 h à 17 h, sam. et dim. de 13 h à 17 h

Exposition des peintres de la galerie (petits formats)
à notre galerie de St-Lambert • jusqu'au 23 décembre
1170 rue Victoria, (514) 465-3337
sam. et dim. de 13h à 17h et sur rendez-vous

Maison Chevalier(OKA)
art • culture • gastronomie
Galerie du Long-Sault

Arthur Villeneuve
dessins
Jusqu'au 26 décembre 82

518, Route 344 ouest, OKA — (514) 479-6768

Jean-Paul Lemieux
Gravures et reproductions

Gravures petits formats de...

Carcan — **Hasegawa**
Coignard — **Parrot**
Dupont — **Pichet**
Esler — **Tremblay**

Bartlett (1840)
Heriot (1807)

Service d'encadrement sur mesure de haute qualité

1024 ouest, Laurier, Outremont - 279-2188 atelier

Exposition d'estampes japonaises du 18 et 19e siècle
Jusqu'au 22 décembre
A.R. Encadrements Ltée
532 est, avenue Duluth
Montréal Québec H2L 1A9, 842-0342

Aquarelles de
Roch Blanchette
se poursuivant jusqu'au 24 décembre

Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h 30
Dimanche de 13 h à 16 h

YAJIMA/GALERIE
SERGE TOUSIGNANT
oeuvres récentes
jusqu'au 18 décembre
307 STE CATHERINE OUEST 842 2676
Heures d'ouv: du mercredi au samedi de 11h à 17h.

Jean-Jacques Thibault présente les aquarelles de
LENNI WORKMAN
une artiste de Kingston
L'exposition se poursuit jusqu'au 23 décembre
Les samedis et dimanches de 13 h à 17 h. et la semaine sur rendez-vous
4226 av. Laval - Rens.: 844-9193

MICHEL TETREAULT
présente
espace 1...
Lau Tin-Yum
«Entre le ciel et la terre»
(oeuvres sur papier et peintures)
jusqu'au 6 janvier 1983
espace 2...
petites oeuvres choisies des artistes de la galerie
Michel Tétreault Art Contemporain
4260, rue Saint-Denis, Montréal, 843-5487
Ouvert tous les jours sauf le lundi
ART CONTEMPORAIN

Kenneth Day



"Lumee de bois 1982" fusain sur papier • 20" x 14"

peintures • aquarelles • dessins,
Du 25 novembre au 11 décembre
Gérard Gorce Beaux-Arts Inc.
1504 ouest, Sherbrooke, Montréal, 934-0413

MMMMMM

1906-1982
Pour célébrer son «76e anniversaire»

La Galerie Morency
vous offre deux cadeaux de Noël...

«L'unique»
ARTHUR VILLENEUVE
Huiles et dessins, jusqu'au 31 janvier 1983

et une rencontre avec
LOUIS BRUENS
le distingué auteur du volume
«LES DESSUS, LES DESSOUS DU MARCHÉ DE L'ART»
le jeudi 16 décembre de 17h. à 21h.

Galerie Morency
1564 rue Saint-Denis 845-6442 — 845-6894
mardi au samedi de 10 h. à 17 h.

MMMMMM

La galerie d'art
l'aristocrate
Plaza Alexis Nihon
1500 Atwater
Altitude 3, Montréal, P.Q.
(514) 935-8030

Idéal pour cadeaux de Noël!

Reproductions de
Jean-Paul Lemieux
Léo Ayotte
Gilles-E. Gingras
Monique Mercier

35$ à 120$
incluant l'encadrement

---

charles sucsan



Portrait familial à l'huile
par Charles SUCSAN

«Toute ma carrière, je n'ai fait que des créations imaginaires mais cette année, j'ai eu l'occasion de faire un portrait familial en respectant le réalisme des personnes.

C'est une nouvelle perspective de la création de l'art visuel qui s'est imposée à moi, d'où mon désir de faire quelques portraits artistiquement originaux, familiaux ou individuels, de grands formats.»

Prix à partir de 3000$

Aussi Reproduction des toiles récentes disponibles (10"). Encadrées..... 75$

pour rendez-vous
Charles Sucsan
575 rue Barthelemy,
Longueuil, Qué.
J4J 1M5
Tél.: (1-514) 670-7733
ou au Salon des Métiers d'Art,
Place Bonaventure, kiosque R. 21
jusqu'au 22 décembre
(Tél.: 395-6206)

LA GALERIE CULTART
Denyse Delrue, J. Ph. Peides
(co-directeurs)

Si le Père Noël savait...

Artistes...	La relève...
G. Boisvert	M. Casavant
R. Connolly	J. Carreau
A. Dumouchel	M. Guay
P. Gauvreau	L. Lambert
C. Goulet	N. Ménard
J. Letarte	A. Paiement
R. Letendre	J. Payette
Y. Roy	M. Saint-Pierre
J.P. Riopelle	P.E. Saulnier
A. Villeneuve	et autres...

Sculpteur... Patricia Peides
jusqu'au 31 décembre

3620 Ridgewood, suite 616
Montréal (514) 735-2033, 735-6711
Du lun. au ven. de 10 h à 18 h, sam. et dim. de 13 h à 18 h

Exposition

En décembre...

petits formats

huiles
et gravures

ART PLUS...
vente et location d'oeuvres d'art
398 rue laurier o. suite 200, montréal (514) 271-4751

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

Livres d'artistes: oeuvres de la collection permanente jusqu'au 30 janvier 1983.

Acquisitions récentes du Musée d'art contemporain jusqu'au 4 janvier 1983

Musique / son / langage / théâtre
travaux de Cage, Barry, Marioni et Jonas
jusqu'au 9 janvier 1983.

"Jo Delahaut"
Vernissage le 9 décembre à 19 heures 30

John Greer
objectif scultural 1968-1981

Exposition organisée par le Art Galery of Nova Scotia
Vernissage le 16 novembre 19 h 30

Rencontre avec l'artiste vendredi 17 décembre 14 h 30
L'autobus bleu du Musée fera la navette, le soir du vernissage, entre le Musée d'art contemporain et les stations de métro McGill et Bonaventure dès 19 heures.

Ministère des Affaires culturelles
Musée d'art contemporain
Cité du Havre
Montréal H3C 3R4
Tél.: 873-2878

Les galeries du Haut St-Denis

Galerie Aubes 3935 3935 rue St-Denis Montréal 845-5078	• Cartes postales originales et petits formats d'artistes de la galerie • **Jean-Luc Guinamant** peintures, livres dessins
Bozo, Arts populaires 3971 St-Denis Montréal	**Objets de différents pays** Maroc, Portugal, Pérou, Art Naïf de Haïti
Galerie Les Deux B 4872 rue St-Denis Montréal 284-2668	**Monic Thouin-Perrault**
Galerie L'Oeil 4427 rue St-Denis Montréal 282-1756	**Leonor Fini** gravures originales
Galerie Marie-Anastasie 4334 rue St-Denis Montréal 843-4748	**Marie-Anastasie** estampes, livres d'artistes
Michel Tétreault/ Art contemporain 4260 rue St-Denis Montréal 843-5487	Espace 1 **Lau Tin-Yum** Espace 2 **Petites oeuvres choisies des artistes de la galerie**
Galerie Pierre Savoie 4828 rue St-Denis Montréal 849-7409	**Art africain** et objets précolombiens
Atelier galerie Serge Lacroix 4593 Rivard Montréal 843-4535	gravures originales, petits formats **Bellefleur** **Livernois,** **Radir**
Galerie Treize 4015 rue Drolet Montréal 288-5903	**Petits formats artistes de la galerie** (salle 1) **Gravures internationales** (salle 2)

Centre de céramique Poterie Bonsecours
Profitez de la période des Fêtes pour visiter
nos nouveaux locaux situés
au 444 de la rue Saint-Gabriel
dans le Vieux-Montréal.

Galerie Boutique

Pour un cadeau exceptionnel...
Une importante exposition
Evénement UN regroupe les pièces
des meilleurs céramistes québécois.

Jusqu'au 23 décembre
Beaudin, Bocage, Ferron, Fortier, Giard, Gosselin, Ishikawa, Lauzon-Alleyn, Legros, Locas, Louis-Seize, McClure, Poissant, Savaria, Savoie, Tremblay.

Pour vos achats de Noël...
Des pièces fonctionnelles et décoratives sélectionnées pour leur haut niveau de qualité technique et artistique.

Cartes de crédit acceptées

Hébert

Suite de la page 21

femme devient de plus en plus consciente et forcément l'homme en devient conscient pour continuer de vivre à côté d'elle. L'âge de la femme n'est pas encore arrivé mais c'est quelque chose qui chemine, qui se cherche. Et je crois que l'on peut en attendre beaucoup. Tout n'a pas été dit. Pour revenir à l'écriture, qui est la chose que je préfère et que je fais, par exemple, on raconte que tout a été écrit. Moi, je crois que des surprises viendront de l'écriture. Déjà, elles commencent à nous arriver. Il a toujours été question de la femme en littérature mais très souvent ce sont les hommes qui font parler la femme. Maintenant, la femme parle pour elle-même, en son nom propre. La littérature change. On y reconnaît une voix de femme. Il est très important qu'on entende cette voix. Une voix qui soit audible et perceptible, une voix qui rende un son juste et vrai. Pendant si longtemps cette voix a été étouffée, camouflée. C'est un son très pur qui vient au jour. Une voix nouvelle.

— *Et cette voix nouvelle parle très souvent dans l'intimité d'une nature sauvage et forte...*

«Oui. Parce que l'idée qu'on se faisait d'une voix féminine était plutôt celle d'une voix mièvre, à l'eau de rose. On n'imaginait pas tout la force que la femme pouvait avoir en elle. Pourtant, elle manifestait toute sa puissance dans la vie courante, en mettant un enfant au monde, par exemple. On ne l'imaginait pas mais elle existait quand même, cette force.

«Et l'écriture des femmes explore des mémoires qui sont souterraines larce qu'elles ont été enfouies assez longtemps. Olivia est très sensible justement à toutes ces voix de femmes qui l'ont précédée, ces mères et ces grand-mères qui l'avaient d'ailleurs prévenue dans l'ombre de se méfier de Stevens. J'aide la tendresse pour tous mes personnages mais celui qui me touche le plus, c'est Olivia. Par le fait que ce soit quelqu'un qui a été emporté par l'océan, réduite à une goutte d'eau, qui revient hanter le rivage où elle a habité. Je crois que je me sens aussi très proche de l'eau comme de mon élément naturel. J'en suis à la fois fascinée, émerveillée et effrayée. J'aime beaucoup nager mais j'ai peur de l'eau. C'est un élément extraordinaire. Le feu est beau mais je crois être plus proche de l'eau.»

«Mais il n'y a pas seulement Olivia. Tous les personnages des *Fous de Bassan* vivent, en fait, en symbiose avec la nature. Ils ne se posent pas de question. Ils vivent au jour le jour. Ils ont des impulsions, des désirs. C'est un roman sur le désir. Il y a la mort, la vie. Et la vie naît de la mort. Et ça continue comme ça, exactement comme dans la nature. Je dirais que *Les Fous de Bassan*, c'est un roman sur le désir.»

Lachapelle

Suite de la page 21

verts. Elle, elle a 17 ans, sept ans de diction en bouche «à cette époque où il fallait se débarrasser de tout accent, aller à cheval sur le langage». Un jour, «sur les airs» de *Marie Tellier, avocate* à la radio, elle a à dire quelques lignes en joual et c'est l'immense fou rire «en direct».

Entrant dans le milieu de la radio et du théâtre, Lachapelle rencontre Robert Gadouas. Ce sera l'amour, et le partage d'une passion pour le théâtre. Gadouas, déjà très remarqué lors des débuts du TNM, avec entre autres un succès dans une pièce de ce même Jean de Hartog, *Maître après Dieu*, adapté pour l'un des premiers télé-théâtres de Radio-Canada l'une des pièces noires d'Anouilh, *L'Hermine*. Dans le rôle de Monime, Lachapelle, en novembre 52, fait ses débuts à la télévision. «Robert Gadouas, rappelle-t-elle, m'a appris plus que tous les autres. À parler avec lui je découvrais les choses importantes, la rigueur face au métier de comédien, le refus de la médiocrité, la recherche de la vérité.» Ensemble ils iront vivre à Paris un temps, et Lachapelle fréquentera irrégulièrement le cours de Pierre Bertin.

Au retour, la carrière l'attend. C'est *14, rue de Galais* et le début d'une régulière série de télé-théâtres (à cette ancienne époque de qualité théâtrale et télévisuelle à la télévision d'État) où elle joue les ingénues chez Musset, Daphné du Maurier, Troyat, Mauriac, mais aussi c'est mon premier Dubé, *La nuit se lève* en 56, un auteur qui saura écrire pour elle des rôles au théâtre *(Bilan, Les beaux dimanches)* et à la télévision dans les séries *De neuf à cinq* et *Entre midi et soir*. Un jour elle est Ophélie dans le *Hamlet* de Thomas Kyd, un autre elle caracole dans un boulevard de Roger Ferdinand. «Un acteur ne peut rien regretter s'il a appris, même dans le plus banal rôle, une chose ou deux, dit-elle. Il faut être emballée dans ce métier, constamment, sinon l'on va à reculons et l'on désapprend.»

Lachapelle fait ses débuts au TNM en 55 dans une comédie d'Alexandre Rivemale, *Azouk*, et ses débuts au Rideau-Vert en 57 dans une autre comédie, *Monsieur de Falindor*, du temps de l'Anjou, cette petite salle de 90 places au-dessus d'un cabaret bruyant de la rue Drummond. Jean Hamelin, ici au DEVOIR, semblait découvrir le tempérament comique de Lachapelle qui allait, avec le temps, se préciser. À l'Égrégore elle jouera le seul Tchekov de sa carrière, Eléna dans *Oncle Vania* mis en scène par Lionel Villeneuve, alors qu'il s'agit, dit-elle, de son «auteur de coeur» à qui elle voue une tendresse indéfectible, choisissant toujours le dramaturge de Yalta lorsqu'on lui propose une lecture de textes. «Éléna, c'était ce que j'avais envie de dire.»

Tout en dévorant une niçoise, Lachapelle, qui sort d'une répétition de *Monsieur le ministre* et se prépare à aller répéter *Ciel de lit*, parle d'abondance. «Les acteurs sont des gens très timides qui parlent beaucoup». Des personnages surgissent dans la conversation, ceux de *Look Back in Anger* que Claire Bloom et Richard Burton avaient joué au cinéma et qu'elle et Gadouas ont défendu dans les pires conditions parce qu'ils croyaient à cette pièce d'un des «young angry men» des années cinquante britanniques. Gadouas avait mis en scène la pièce d'Osborne *(La Paix du dimanche)* en septembre au Théâtre des Prairies dans le froid d'automne... sans succès mais avec passion.

Blanche Dubois, qu'elle a joué à Paris en 75 au Gaieté-Montparnasse dans *Un tramway nommé désir* reçu sans chaleur par la critique, est son rôle préféré parmi ceux qu'elle a abordé. Elle avait le malheur de le jouer dans une ville qui préférait garder le souvenir d'Arletty. Déception aussi chez Dino Risi, où elle a tourné *Caro Papa* comme on va à l'usine. Mais peu importe, «je n'ai aucune défense suffisante pour commencer à zéro une carrière à l'étranger, cela ne m'intéresse pas, ce que je veux c'est la possibilité de jouer, au théâtre, au moins un personnage intéressant par saison».

«Entrer de plain-pied dans une autre vie, se remettre en question comme par procuration, quel beau métier où la vraie vie se confond avec celle qui se déroule en scène, dit-elle. Les rapports entre acteurs, sur scène, sont vrais, c'est ça qui est fascinant, on se dit des choses que dans la vie on retient, par gêne, et, si le personnage vous touche il arrive que l'on devienne encore plus soi-même en scène que dans la vie... on n'a plus de barrières».

Andrée Lachapelle entame mercredi sa 32e saison dans ce métier magique où elle a prouvé depuis fort longtemps qu'il était le sien, terriblement, passionnément.

Voyage

Suite de la page 38

m'a paru une légère transgression du concept initial de France Morin). À voir plutôt deux fois qu'une. (Jusqu'au 23 décembre).

■

À la galerie Saint-Denis, un autre ancien jeune peintre-parmi-les-plus-prometteurs-de-l'École-de-Montréal du début des années 60 tente de refaire surface. Il s'agit de Denys Matte dont les «sonates discrètes et contenues», comme disait à l'époque Guy Robert, filtrent maintenant à travers des grillages qui leur donnent les allures d'un jeu décoratif, plutôt inoffensif. Manifestement, le peintre n'aime pas les excès et les «laideurs» de la peinture contemporaine, et il leur oppose de jolies compositions qui se veulent rassérénantes. Elles ne sont pas antipathiques mais, l'École de Montréal de 1982 n'étant plus celle d'il y a 25 ans, elle m'ont surtout paru un peu poussives. (Jusqu'au 18 décembre).

■

Finalement, à Powerhouse, *Portraits* regroupe les oeuvres de six artistes qui donnent un bon aperçu des diverses tendances de la photographie féministe. On se souviendra que les photographies constituaient un temps fort de l'exposition *Art et féminisme* en revoyant les revendications extrêmement subtiles qui émanent des oeuvres sérielles de Judith Crawley, la suite très connotée émotivement des portraits de soeurs de Sheila Greenberg et les mosaïques *maquillées*, à la fois ironiques et très tendres du Plessisgraphe. Par ailleurs, j'avoue avoir été moins profondément touché par la proposition (trop?) touffue de Genesse Letarte ou par les amusantes épreuves xérographiques de Norine Spurling que par les images nerveuses, d'une sensibilité à fleur de peau, de Moyra Davey dont les superpositions tantôt «logiques» tantôt imprévisibles m'ont paru remarquablement efficaces. (Jusqu'au 18 décembre).

La danse

Suite de la page 21

dernier président étant Vincent Warren, autrefois premier danseur aux Grands-Ballets. G. Patenaude n'est pas du milieu mais s'intéresse à la danse depuis quelque temps déjà. Il a suivi des cours dans plusieurs écoles, s'est mis à écrire sur la danse et veut maintenant passer à l'action. Il ne se réclame d'aucune forme de danse. Il travaille pour la Danse et il représente les membres de la section québécoise. «J'ai remarqué avec d'autres que la revue trimestrielle *Danse au Canada*, le communiqué mensuel et l'organisation du congrès annuel (qui s'est tenu à Montréal en 1981) ne répondent pas aux besoins spécifiques des régions». C'est la raison pour laquelle, explique G. Patenaude, «qu'il a été proposé que chaque région discute de l'idée de transformer la structure de Danse au Canada en une fédération d'associations régionales». Le mandat de G. Patenaude a été prolongé pour une autre année puisque ce travail de bénévolat, qui a exigé au moins vingt heures de travail par semaine, n'intéresse personne. Malgré le peu de moyens dont il disposait, il a mis sur pied «Les Mémoires de la Danse», cela en collaboration avec la Cinémathèque québécoise. Plusieurs films sur la danse ont été inscrits à l'horaire de la Cinémathèque (le Bolshoi, l'American Ballet Theatre, le chorégraphe américain Merce Cunningham, etc.). Des conférenciers, tels que le chorégraphes Fernand Nault, ont parlé de leur expérience suite, à la projection des films.

Afin de continuer sur cette lancée, G. Patenaude propose une sorte de plan quinquennal pour que la régionalisation voie le jour. Avec l'aide d'un conseil d'administration et d'un conseil exécutif (qui seront bientôt formés), il propose que soit rédigée une charge pour "Danse-Québec" — qui serait la section québécoise de Danse au Canada — qu'il y ait un congrès de fondation, que se développent des activités d'animation, qu'il y ait un bureau servant de lien entre les membres (les 80 membres individuels et de groupe sont encore trop peu pour tout le Québec) et le bureau national situé à Toronto, que ce bureau devienne un centre de ressources humaines et matérielles et enfin, que soit mis sur pied un réseau de communication provincial composé d'un circuit de tournées et de centres régionaux de distribution des productions écrites et audio-visuelles.

G. Patenaude insiste sur le fait qu'il n'en coûtera pas une fortune pour réaliser ce projet. «Je fais partie du comité de coordination du Programme national de développement régional et nous entendons aller chercher des subventions».

Un autre preuve que la revue *Danse au Canada* ne suffit pas à représenter les activités au Québec, c'est la naissance de la revue québécoise de la danse *Réflex*, en janvier 1981. Cette revue est au moins toute rédigée en français alors que la revue canadienne ne dispose pas de fonds suffisants pour traduire tous les textes. G. Patenaude conclut que nous avons beaucoup de ressources et qu'il suffit de savoir comment les exploiter au maximum. «Je vois mon rôle comme celui de favoriser les échanges au sein de la communauté régionale québécoise et aussi de promouvoir le lien avec l'organisme national pour que la danse d'ici y soit bien représentée».

Le prix Corey à G. Rousseau

Le prix Albert-B.-Corey 1982 a été décerné à M. Guildo Rousseau pour son volume *L'Image des États-Unis dans la littérature québécoise (1775-1930)*, publié aux Éditions Naaman de Sherbrooke.

Le concours Albert B.-Corey est organisé conjointement par la Société historique du Canada et l'American Historical Association. Le prix, accompagné d'une bourse de $2,000, est attribué au meilleur ouvrage paru sur les relations canado-américaines ou sur l'histoire des deux pays.

Professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières depuis 1976 et directeur du Centre de documentation en lettres québécoises de la même université, Guildo Rousseau a publié chez Naaman, *Jean-Charles Harvey et son oeuvre romanesque* et *Préfaces des romans québécois au XIXe siècle*. Il est aussi l'auteur d'une trentaine d'articles sur la littérature québécoise, de quelques volumes et divers répertoires bibliographiques sur le théâtre québécois et sur les écrivains de la Mauricie.

ÉCHOS

Au Salon des métiers d'art du Québec (Place Bonaventure) aura lieu le mardi 14 décembre (11 h 30) la remise du prix Jean-Marie-Gauvreau-Molson à l'artisan jugé le meilleur de tous les exposants. Le salon se poursuit jusqu'au 22 décembre. ■

Au café-Campus, le dimanche 19 décembre (20 h 30) El Teatro de la Cucaracha présente sa satire sur les dictatures: *Avenida de las Libertades*. Spectacle très rythmé, monté par trois Latino-américains et trois Québécois — Le Devoir en a fait la critique le 22 octobre 1982. (Tél.: 735-1259).

cinéma

ASTRE I; (327-5001) — "Condorman" 13 h 10; 16 h 30; 19 h 50. — "Rox et Rocky" 14 h 55; 18 h 15; 21 h 30.
ASTRE II; "Les aventuriers de l'Arche perdue" 13 h 20; 17 h 40; 21 h 55. "Les gens comme les autres" 15 h 25; 19 h 45.
ASTRE III; "Massacre dans le train fantôme" 1 h 00; 4 h 25; 7 h 55 "Le masque" 2 h 40; 6 h 10; 9 h 40.
ASTRE IV; "Huissier Casimir et séducteur" 13 h 00; 16 h 30; 20 h 00; "Dames de compagnies" 14 h 05; 17 h 35; 21 h 05; "L'Infatiguable Joséphine" 15 h 05; 18 h 35; 22 h 05.
AVENUE; (937-2747) — "Le grand pardon" 13 h 30; 16 h 00; 18 h 25; 21 h 00.
BERRI I; (288-2115) — "La grande bouffe" 13 h 35; 16 h 10; 18 h 45; 21 h 25.
BERRI II; "Diva" 12 h 35; 14 h 50; 17 h 05; 19 h 25; 21 h 40.
BERRI III; "Orange mécanique" 12 h 15; 16 h 45; 21 h 20. "Shining l'enfant lumière" 14 h 40; 19 h 15.
BERRI IV; "Le dernier clairon" 13 h 10; 17 h 05; 21 h 05; "La folle histoire du monde" 15 h 25; 19 h 25.
BERRI V; "Tout feu, tout flamme" 12 h 40; 14 h 55; 17 h 15; 19 h 30; 21 h 50.
BONAVENTURE I; (861-2725) — "The toy" 113 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.
BONAVENTURE II; "Diva" 13 h 00; 15 h 10; 17 h 15; 19 h 20; 21 h 35.
BROSSARD I; (465-2851) — "Superman I" 14 h 15; 19 h 00 "Superman II" 14 h 05; 16 h 50; 21 h 35.
BROSSARD II; "Blade runner" 13 h 15; 17 h 20; 21 h 25. "C'était demain" 15 h 20; 19 h 25.
BROSSARD III; "E.T. Extra-Terrestrial" 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.
CHAMPLAIN I; (524-1685) — "E.T. l'Extra-terrestre" 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.
CHAMPLAIN II; "Blade Runner" 13 h 15; 17 h 25; 21 h 35. "C'était demain" 15 h 20; 19 h 40
CHÂTEAU I; (271-1103) — "Le tueur du vendredi" 13 h 20; 15 h 00; 16 h 40; 18 h 20; 20 h 00; 21 h 40.
CHÂTEAU II; "Flesh Gordon" 14 h 45; 18 h 00; 21 h 15. "Polyester" 13 h 10; 16 h 25; 19 h 40.
CINÉMA LUMIÈRE; "Tintin et le lac aux requins" 11 h 15; 13 h 30; 15 h 45. "La fureur de vaincre" 19 h 15; "The Song remains the same" 21 h 30.
CINÉMA NEW YORKER; (276-9626) — "Ladies & Gentlemen the Rolling Stones" 7 h 00 "Lola, une femme allemande" 21 h 30.
CINÉMA DE MONTRÉAL I; "Le dernier clairon" 13 h 20; 17 h 20; 21 h 20. "La folle histoire du monde" 15 h 35; 19 h 35.
CINÉMA DE MONTRÉAL II; "Les tueurs de l'éclipse" 15 h 10; 18 h 25; 21 h 40. "Terreur à l'école" 13 h 25; 16 h 40; 19 h 55.
CINÉMA MONTROSE; "Conte de la folie ordinaire" sam. 21 h 15. "Dim.: 15 h 00; 18 h 10 20 h 20 "L'année prochaine si tout va bien" Sam. 19 h 45. Dim.: 13 h 30; 16 h 40; 19 h 50.
CINÉ-PLEX I; "The cat and the canary" 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 35.
CINÉ-PLEX II; "A boy and his dog" 12 h 45; 14 h 30; 16 h 15; 18 h 00; 19 h 45; 21 h 30.
CINÉ-PLEX III; "Blade Runner" 12 h 30; 14 h 50; 17 h 10; 21 h 50.
CINÉ-PLEX IV; "My dinner with Andre" 13 h 00; 15 h 05; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 20.
CINÉ-PLEX V; "Poltergeist" 12 h 30; 14 h 40; 16 h 50; 19 h 00; 21 h 10.
CINÉ-PLEX VI; "American gigolo" 12 h 50; 15 h 00; 17 h 10; 19 h 20; 21 h 30.
CINÉ-PLEX VII; "Mephisto" 12 h 05; 14 h 25; 16 h 50; 19 h 15; 21 h 40.
CINÉ-PLEX VIII; "The Chosen" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h
CINÉ-PLEX IX; "Tron" 12 h 30; 14 h 15; 16 h 00; 17 h 45; 19 h 30; 21 h 15.
CINÉMA DE PARIS; (875-9763) — "The last American virgin" 13 h 30; 15 h 25; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.
CINÉMATHÈQUE; (842-9763) — "Les dames du Bois de Boulogne" 18 h 35. "Providence" 20 h 35. Dim.: "Les désastres de la guerre" 15 h 00. "The Wind" 18 h 35. "The Maltese falcon" 20 h 35.
CLAREMONT; (846-7395) — "Fantasia" 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 10; 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS I; (288-3141) — "La passante du sans-souci" 12 h 05; 14 h 20; 16 h 35; 18 h 50; 21 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS II; — "Felicity" 12 h 05; 15 h 50; 19 h 35. "L'amant de Lady Chatterley" 14 h 00; 17 h 45; 21 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS III; — "La grande jouissance de..." 12 h 05; 15 h 10; 18 h 15; 21 h 20. "Les filles de M. X" 12 h 50; 15 h 55; 19 h 00; 22 h 05. "Été chaleureux" 13 h 55; 17 h 00; 20 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS IV; — "Piaf" 12 h 05; 13 h 55; 15 h 45; 17 h 35; 19 h 25; 21 h 15.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE DE MONTRÉAL; (879-4349) — Sam.: "Rubber Tarzan" 19 h 00. "Germany in Autumn" 21 h 00. Dim.: "Ducksoup" 15 h 00. "Dancing Bournonville" 18 h 00. "The Casablanca circus" 20 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES I; — "Last American virgin" 13 h 10; 15 h 10; 17 h 10; 19 h 10; 21 h 10.
CÔTE-DES-NEIGES II; — "Odyssey of the pacifique" 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.
CRÉMAZIE; (388-4210) — "Comédie érotique d'une nuit d'été" 13 h 25; 15 h 25; 17 h 25; 19 h 25; 21 h 25.
DAUPHIN I; (721-6060) — "Fitzcaraldo" 12 h 10; 15 h 10; 18 h 10; 21 h 10.
DAUPHIN II; — "La quarantaine" 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.
DORVAL I; (631-8586) — "Dr. Zhivago" 13 h 00; 16 h 20; 20 h 00.
DORVAL II; — "Rocky III" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.
DORVAL III; — "First Blood" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.
DÉCARIE SQUARE I; (341-3190) "The toy" 1 h 00; 3 h 00; 5 h 00; 7 h 00; 9 h 00.
DÉCARIE SQUARE II; — "E.T. Terrestrial" 12 h 30; 2 h 40; 5 h 00; 7 h 10; 9 h 20.
ÉLYSÉE I; (842-8053) — "La cage aux folles" 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.
ÉLYSÉE II; — "Eaux profondes" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.
FAIRVIEW I; (697-8095) — "Heidi's Song" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.
FAIRVIEW II; — "An Officer & a gentleman" 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00.
IMPÉRIAL; (288-7102) — "La guerre des étoiles" 13 h 30; 19 h 10; "L'Empire contre-attaque" 15 h 45; 21 h 10.
JEAN-TALON; (725-7000) — "Superman I" 2 h 30; 7 h 15; "Superman II" 12 h 15; 5 h 00; 9 h 45.
KENT I; (489-9707) — "Heidi's Song" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.
KENT II; — "An officer & a gentleman" 12 h 30; 14 h 45; 17 h 00; 19 h 15; 21h 30.
LA CITÉ I; (844-2829) — "Plein Sud" 13 h 10; 14 h 50; 16 h 30; 18 h 10; 19 h 50; 21 h 30.
LA CITÉ II; — "Prostitute" 12 h 15; 14 h 05; 15 h 55; 17 h 40; 19 h 30; 21 h 20.
LA CITÉ III; — "Planque ton fric je me pointe" 12 h 05; 13 h 55; 15 h 45; 17 h 30; 19 h 20; 21 h 10.
L'AUTRE CINÉMA; (Salle I). Sam. dim.: "La magie de Lassie" et "Centre-terre, le 7e continent" 12 h 30. "Films publicitaires 80 et publicité rétro 1954-1972" 17 h 00. "La maison du lac" 7 h 15. "Allemagne, mère blafarde" 21 h 15 (Salle 2) "Voyage en douce" 1 h 30. "Le facisme ordinaire" 4 h 00. "La peau" 7 h 00. "Passion" 9 h 30.
LAVAL I; (688-7776) — "Brillantine" 12 h 30; 14 h 40; 16 h 50; 19 h 00; 21 h 10.
LAVAL II; "Pétrole, pétrole" 14 h 40; 18 h 00; 21 h 20. "Le gagnant" 12 h 55; 16 h 15; 21 h 35.
LAVAL III; "Rocky III" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.
LAVAL IV; "Le tueur du vendredi" 12 h 45; 14 h 30: 16 h 10: 18 h 00; 19 h 45; 21 h 30.
LAVAL V; "Caligula & Messaline" 12 h 15; 15 h 15; 18 h 15; 21 h 20. "Jeux de corps" 14 h 05; 17 h 05; 20 h 05.
LAVAL-ODÉON I; (687-5207) — "E.T. Extra-terrestrial" 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.
LAVAL-ODÉON II; "Superman I" 13 h 15; 18 h 15. "Superman II" 15 h 50; 20 h 45.
LOEWS I; "First blood" 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.
LOEW'S II; "Eating Raoul" 13 h 15; 15 h 20; 17 h 25; 19 h 15; 21 h 10.
LOEW'S III; "An officer & a gentleman" 12 h 00; 14 h 20; 16 h 40; 19 h 05; 21 h 30.
LOEW'S IV; "Jekyll & Hyde" 12 h 45; 14 h 40; 16 h 30; 18 h 20; 20 h 10; 22 h 05.
LOEW'S V; "National lampoons class reunion" 13 h 15; 15 h 20; 17 h 25; 21 h 10.
MERCIER; "Le dernier clairon" 12 h 05; 16 h 00; 19 h 55. "La folle histoire du monde" 13 h 50; 17 h 45; 21 h 40.
OUIMETOSCOPE; (525-8600) — Sam.: "L'aventure c'est l'aventure" 19 h 15; 21 h 30. "Malevil" 19 h 00; 21 h 15. Dim.: "La maîtresse du lieutenant français" 14 h 00; 16 h 30; 19 h 15; 21 h 45. "Excalibur" 13 h 30; 16 h 15; 19 h 00; 21 h 45.
OUTREMONT; (277-4145) — Sam.: "Superman II" et "Astérix le Gaulois" 12 h 30. "Pulsions" 16 h 30. "Alice au pays des merveilles" 19 h 30. "Au-delà du réel" 21 h 30. Dim.: "Superman II" et "Astérix le Gaulois" 12 h 30. "Georgia" 16 h 30. "Alice au pays des merveilles" 19 h 30. "Porté disparu" 21 h 30.
PALACE I; "Rocky III" 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20; 23 h 20.
PALACE II; "Christiane F." 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00.
PALACE III; "Monsignor" 13 h 30; 16 h 00; 18 h 20; 21 h 00.
PALACE IV; — "Heidi's song" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.
PALACE V; — "Creepshow" 12 h 05; 14 h 15; 16 h 25; 18 h 35; 20 h 45.
PALACE VI; — "Creepshow" 13 h 05; 15 h 15; 17 h 25; 19 h 35; 21 h 45.
PARADIS I; (354-3110) — "La maison du lac" 13 h 30; 17 h 40; 21 h 50. "Le chanteur de jazz" 15 h 30; 19 h 45.
PARADIS II; — "Au boulot Jerry" 13 h 00; 16 h 20; 19 h 45. "L'équipée du cannon Ball" 14 h 35; 18 h 00; 21 h 25.
PARADIS III; — "Droit de cuissage" 13 h 00; 16 h 00; 19 h 00; 22 h 00. "Gamines émancipées" 14 h 00; 17 h 00; 20 h 00. "Lingeries intimes" 15 h 00; 18 h 00; 21 h 00.
PARISIEN I; (866-3856) — "Les misérables" 13 h 10; 16 h 45; 20 h 30.
PARISIEN II; — "Les uns les autres" 13 h 00; 16 h 30; 18 h 00.
PARISIEN III; — "Victor Victoria" 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00.
PARISIEN IV; — "Les nuits de San Lorenzo" 13 h 15; 15 h 20; 17 h 25; 19 h 30; 21 h 35.
PARISIEN V; — "Brillantine II" 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 05; 21 h 25.
CINÉMA PARALLÈLE; — "Les ouvriers '80" 19 h 30; 21 h 30.
PLACE DU CANADA; (861-4595) — "The missionary" 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.
PLACE LONGUEUIL I; (679-7451) — "E.T. L'Extra terrestre" 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.
PLACE LONGUEUIL II; — "Le dernier clairon" 13 h 35; 17 h 30; 21 h 25. "La folle histoire du monde" 15 h 50; 19 h 45.
PLACE VILLE-MARIE I; (866-2644) — "Yol" 12 h 15; 14 h 25; 16 h 40; 18 h 50; 21 h 00.
PLACE VILLE-MARIE II; — "The world according to Garp" 12 h 45; 15 h 20; 17 h 55; 20 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON I; (935-4246) — "E.T. Extra-Terrestrial" 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.
PLACE ALEXIS NIHON II; "The man in room 5A" 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III; "Brainwash" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.
SAINT-DENIS I; "Il y a toujours de l'espoir pour ceux qui s'aiment" 13 h 45; 17 h 20; 21 h 05. "Le faucon blanc" 12 h 05; 15 h 40; 19 h 20.
SAINT-DENIS II; "L'amant de Lady Chatterley" 13 h 55; 17 h 45; 21 h 15. "Felicity" 12 h 15; 15 h 50; 19 h 30.
VAN HORNE; (731-8243) — "Fiddler on the roof" 12 h 00; 15 h 00; 19 h 00; 21 h 00.
VERDUN; (768-2092) — "E.T. l'extra-terrestre" 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.
VERSAILLES I; (353-7880) — "Le tueur du vendredi" 13 h 00; 14 h 30; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 40; 21 h 20.
VERSAILLES II; "Plante ton fric je me pointe" 14 h 40; 18 h 05; 21 h 25. — "Reincarnation" 13 h 05; 16 h 25; 19 h 45.
VERSAILLES III; "Brillantine II" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.
VILLERAY; (388-5577) — "E.T. l'extra-terrestre" 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.
WESTMOUNT SQUARE; (931-2477) — "My favorite year" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.
YORK; (937-8976) — "Pink Floyd: the wall" 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40.

expositions

AFFICHE DE L'IMPRIMERIE BÉNARD; 54 St-Pierre, Québec. Du merc. au dim. (13 h 00; 17 h00).
ARISTOCRATE; 1500 Atwater, Altitude 3 (935-8030) — Sélection de tableaux de plusieurs artistes.
ARTICULE; 4060 boul. St-Laurent, suite 106 (842-9886) — James Rae (photographies) jusqu'au 19 déc. inc.
ATELIER GALERIE SERGE LACROIX; 4593 Rivard (843-4335) — Gravures originales de Michel Dupont — Christiane Frenay — René Richard — Jean-Paul Riopelle du 1er déc. au 31 déc.
ATELIER LAURENT TREMBLAY; 4809 rue Marquette, 4 artistes (déjeuners-rencontre) 12 et 19 déc. (à partir de 11 h 00).
ATELIER LUKAS; 1430 Sherbrooke ouest (933-9877) (845-4361) —
CENTRE CÉRAMIQUE POTERIE BONSECOURS; 444 St-Gabriel (866-6581) — Événement 1 — 17 des meilleurs céramistes québécois, jusqu'au 23 déc.
CENTRE CULTUREL DE VERDUN; 5955 Bannantyne (768-1140) — Yvan Dagenais (Pastelliste). Jusqu'au 12 déc.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN; 5170 Côte Sainte-Catherine (739-2301) — Miljenko Horvat: peintures récentes & autres aspects jusqu'au 31 déc.
CHÂTEAU RAMEZAY; 280 est, Notre-Dame (861-3708) — Ouvert du mardi à dimanche de 10 h 00 à 17 h 30. Objets qui évoquent la vie militaire, économique et sociale du XVIIe siècle à la première moitié du XIXe, mobilier, estampes, tableaux, costumes, objets usuels.
COLLECTION TUDOR; 1538 Sherbrooke Ouest, bureau 306. Petits formats: Bellerive, Bolt, Bruneau, Cattell, Harrison, Jacque, Le Dain, Ronald, Tahedl, Tinning, Town, Wilson, etc. Jusqu'au 17 déc.
LE FIL D'ARIANE; 250 Place d'Youville.
DÉCORATION ST-DENIS; 8532 St-Denis (387-9477) — Swami Antar Arpen, artiste-peintre. Aussi dentelles à la main.
GALERIE ACADÉMIE PALARDY; 451 St-Sulpice, Vieux-Montréal (845-1590) — Oeuvres récentes de Yves Rajotte. Jusqu'au 8 déc.
GALERIE ALEXANDRE; 1456 Sherbrooke est (844-2593) 10 oeuvres récentes de Richard Hétu, jusqu'au 15 déc.
GALERIE ART SÉLECT; 8610 St-Denis 273-7088 — Umberto Bruni, F. Iacurto, Claude Picher, P. Soulikias, Frank Nemeth.
GALERIE ART & STYLE; 4875 A, Sherbrooke Ouest (484-3184) — "Petits formats", Colette Boivin, Bruno Côté, Robert Genn, F. Iacurto, A. Rousseau et St-Gilles, jusqu'au 3 janv.
GALERIE ART 45; 2175 Crescent (843-5024) — Gabor Szilasi. Panoramas de Montréal, jusqu'au 18 déc.
GALERIE DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.; 88 St-Paul est (866-1836) — Céramiques de Mireille Perron, Verrières de Timothée Lévesque, Ginette Marcotte Méthot, François Jean et Jean Drouin, jusqu'au 31 déc.
GALERIE AUBES 3935; 3935 rue St-Denis (845-5078) — Jean-Luc Guinamant, jusqu'au 31 déc.
GALERIE ATELIER 68; 1024 Ave. Laurier ouest (279-2188) — Gravures de petits formats: Riopelle, Pichel, Parrot, Frenay, Carcan, Nolte, etc. Jusqu'au 17 déc.
GALERIE BERNARD DESROCHES; 1440 Sherbrooke Ouest (842-8648) — Exposition d'oeuvres de maîtres canadiens, jusqu'au 19 déc. et artistes contemporains.
GALERIE DES BOUL'ART; 1005 Place Leblanc, Joliette (759-7466) — Peintres de la galerie: Cantin, Basque, Picher, Bourret, Ricard, Lapointe, Laberge, St-Arneault etc. en déc.
GALERIE BOUTIQUE AG; 316 Duluth est — Exposition Colores de Judith-Gwendelyn jusqu'au 19 déc.
GALERIE GILLES CORBEIL; 2165 Crescent (844-7147) — Artistes de la galerie jusqu'au 8 janv.
GALERIE CRESCENT; 2142 Crescent (843-8589) — Oeuvres de peintres de la galerie: Gosselin, Contant, Rebry, Chevalier, Burton, Duguay, jusqu'au 24 déc.
GALERIE CULTART; 3620 Ridgewood, suite 616 (735-2033) — Jean Lefarte, jusqu'au 13 déc. Artistes de la galerie "Si le Père Noël savait" jusqu'au 1er janv.
GALERIE BERNARD DESROCHES; 1440 Sherbrooke Ouest (842-8648)
GALERIE YAJIMA; 307 Ste-Catherine ouest (842-2676) — Serge Tousignant, jusqu'au 18 déc.
GALERIE 1515; 1515 rue Notre-Dame, Lachine, Camillo Scavia, jusqu'au 5 janv.
GALERIE 6200; 6200 boul. Léger, Montréal-Nord André Paquin, jus